

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE GAND.

Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.

FASCICULE I.

GAND,

N. HEINS, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE, 9, RUE DE BRABANT.

AVRIL 1897.

COMITÉ DE PUBLICATION.

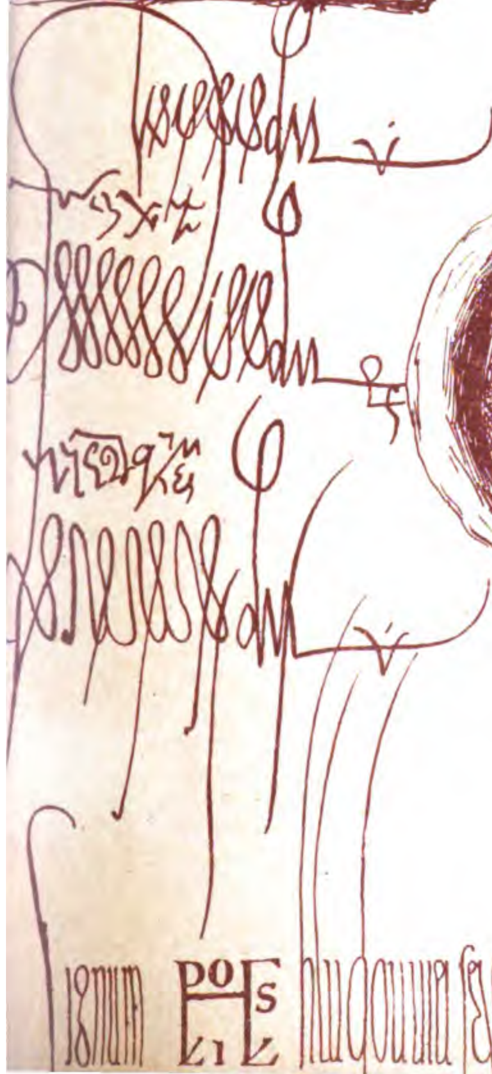
CHARTES.	*Archives de l'Evêché.*	IXe SIÈCLE. (13 avril 819).

Diplôme de Louis le Pieux.

Le petit fac-similé ci-contre reproduit l'aspect d'un diplôme original du 13 avril 819, actuellement conservé aux archives de l'évêché de Gand, par lequel l'empereur Louis le Pieux confirme au monastère de Gand, c'est-à-dire de St-Bavon, le privilège de l'immunité.







On a reproduit en grandeur naturelle : 1° la fin de la souscription de chancellerie (la *ruche*, en termes de diplomatique) au milieu des traits de laquelle on remarque des notes tironiennes, 2° le sceau de l'empereur dont la matrice consistait en un camée antique représentant le buste d'un empereur romain (Antonin le Pieux ou Victorinus?) serti d'un cercle de métal sur lequel était gravée l'inscription : † XPE PROTEGE HLVDOWICVM IMPERATOREm, et 3° le monogramme de Louis *(Hludowicus)* accompagné de la formule traditionnelle : *Signum* (M) *Hludowici serenissimi imperatoris.* Le trait transversal du H a été tracé par l'empereur lui-même.

Le texte du diplôme, avec la date inexacte, 12 avril 819, se trouve dans le *Cartulaire de Saint-Bavon* de Serrure, n° 3, pp. 2-3.

30 Janvier 1897. H. Pirenne.

MANUSCRITS.	*Bibliothèque de la ville de Gand,* Mss. 224.	IXe SIÈCLE.

Vie de Saint-Amand.



Ce précieux manuscrit sur vélin, qui provient de l'abbaye de Saint-Pierre, au mont Blandin à Gand, contient la vie de saint Amand, apôtre de la Flandre et de Gand, en particulier. Le feuillet 5, dont un croquis figure ici, est orné d'un curieux A majuscule, où se fait sentir l'influence byzantine; les trois lignes qui se trouvent au-dessous sont en onciale. L'écriture du manuscrit même est une minuscule caroline du IXe siècle; les mots ne sont généralement pas séparés, comme le montre le fac-similé ci-dessous. — Cf. J. de Saint-Genois, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Gand*, no 149, pp. 159-163.

Fac-similé du texte, f. 9 vo, lignes 3-7 :

Transcription : (3) Per idem autem tempus cum loca uel
(4) dioceses ob animarum sollicitudine*m*
(5) uir D*omi*ni circumiret Amandus, audiuit
(6) pagum esse quendam præter fluenta
(7) Scaldi fluuii cui uocabulum e*st* Gandauu*m*.

Acta Sanctorum, Febr. t. I, p. 861.

Peridemautemtempus· cumlocauel·
diocesesobanimarum sollicitudinē
uirdn̄icircumir&amandus·audiuit
pagumessequendam pra&erfluenta
scaldifluuiicuiuocabulum·ē· gandauū;

24 Janvier 1897. Paul Bergmans.

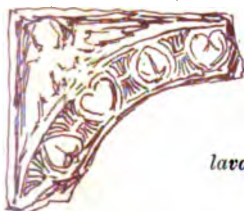
Fragments de fonts baptismaux romans.

1



4





Ces débris de fonts baptismaux, qui très probablement furent ceux de l'église St.-Sauveur, construite dans l'enceinte de la ville de St.-Bavon et consacrée en 1072, ont été découverts en 1852 dans les décombres du Château des Espagnols, et se trouvent actuellement conservés dans le *lavacrum* aux ruines de l'abbaye de St.-Bavon.

Van Lokeren, dans son *Histoire de l'abbaye de St.-Bavon,* croit qu' « ils proviennent de fonts à pans historiés, portés par une seule tige carrée ou cylindrique. Le diamètre de la cuve a 90 cm. Son parement supérieur est orné de rinceaux soutenus par des anges. » (p. 82).

2



Les faces verticales représentent Adam et Eve tentés par le démon (fig. 1), et chassés par Dieu du Paradis terrestre (fig. 2); les deux autres les rois Mages reçus par Hérode (fig. 3) et adorant l'enfant Jésus (fig. 4).

La figure de Dieu le Père dans la scène du Paradis terrestre (*voir le no 2*), tant par la facture que par le costume accuse un caractère de byzantinisme indéniable. Mais à première vue l'âge de ces étranges sculptures paraît fort douteux par suite de l'inhabileté de l'artiste. Pour le déterminer avec quelque probabilité il faut s'arrêter aux détails architectoniques qu'on y relève. Déjà Van Lokeren établissait la parfaite similitude de l'édifice qui forme le fond du bas-relief (fig. 1) avec celui que reproduit la cuve de Winchester. Même ressemblance sous ce rapport avec les fonts de Zedelghem. Or ces monuments doivent être reportés à la seconde moitié du XIe siècle.

3



On peut aussi, comme nous l'a fait remarquer M. H. van Duyse, trouver des analogies d'appareil avec la tapisserie de Bayeux, contemporaine de Hastings (1066). « Dans la tapisserie, comme sur les fonts de St.-Bavon, beaucoup de monuments présentent des damiers apparents ou des résilles de pierres appareillés très voyants. De part et d'autre même réticulage de tuiles pour les couvertures des toits. » Nous croyons donc que ces fonts baptismaux appartiennent également au style roman, et ne sont pas antérieurs à la fin du XIe siècle.

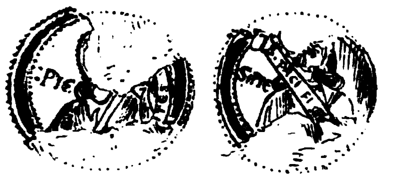
Chanoine Vanden Gheyn.

—

11 Février 1897.

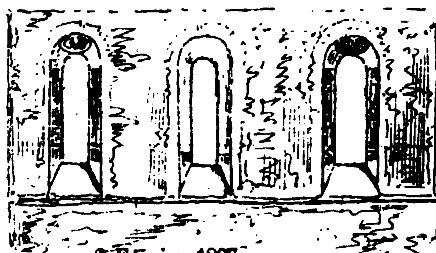
FRESQUES.	*Musée lapidaire, aux Ruines de l'abbaye de Saint-Bavon.*	XIIe SIÈCLE.

Fresques de l'abbaye de Saint-Bavon.









2 Février 1897.

Ces fresques ornent les ébrasements des fenêtres (naguère bouchées) dont est percé le pignon oriental de l'ancien réfectoire de l'abbaye, qui devint au XVIe siècle l'oratoire de Saint-Macaire et sert actuellement de musée lapidaire. Ce sont de grandioses figures de saints, d'environ 2 m. 70 de haut, dont quatre, découvertes en 1890, subsistent encore; les deux fresques de la fenêtre du milieu sont perdues.

Sur la baie située vers l'angle Nord-Est se voit l'image d'un évêque et celle d'un diacre. Au sommet de l'arcature se trouve un médaillon au centre duquel apparaît le buste d'un personnage angélique symbolisant la piété : PIE(*tas*).

Les deux autres figures, décorant les chanfreins latéraux de la fenêtre méridionale, représentent l'une saint BRIC(*e*), l'autre un saint (ou une sainte?). Au haut de la voussure, un médaillon semblable au précédent, où est tracé le buste de la sagesse : SAPIE(*ntia*).

Ces fresques datent de la fin du XIIe ou du commencement du XIIIe siècle; on a supposé qu'elles pourraient avoir été peintes sous le gouvernement de l'abbé Betto (1151-1177). Elles « sont exécutées avec un fini et une fermeté qui dénotent une main fort exercée », et accusent un caractère byzantin nettement tranché. — Cf. J. Béthune, dans la *Revue de l'art chrétien*, 1890, pp. 361-372.

Chanoine Vanden Gheyn.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

MANUSCRITS.	*Archives de la ville, série 400.*	XIVe SIÈCLE. (1314).

Les comptes de la ville.



La série de registres contenant les comptes rendus annuellement par les échevins de Gand, commence en 1314 et continue jusqu'à la fin du siècle dernier. Inutile d'insister sur l'importance de ces documents qui fournissent des renseignements précis et d'une absolue authenticité. La comptabilité d'ailleurs était tenue avec soin, et, grâce aux rubriques qui reparaissent chaque année, il est assez facile d'y faire des recherches.

Les comptes, tous en flamand, sont écrits sur parchemin de 1314 à 1619-20 (sauf 1381-82 et un cahier de 1467); de 1620 à 1798, sur papier. Dans notre catalogue des archives de la ville, pp. 184 et 185, nous avons relevé les lacunes que présente la série pendant les trois premiers siècles. — Récemment on a retrouvé, et joint à la collection, un fragment du compte de 1319-20 qui avait été employé comme enveloppe.

La vignette ci-dessus donne l'aspect du premier registre, ouvert au f° XXXI, où l'on voit une couverture en peau de vache ayant encore des poils. — Haut. 0,33; larg. 0,24.

L'année scabinale commençait à la mi-août, ainsi qu'on peut le voir par l'intitulé du compte de 1314 dont les deux premières lignes sont reproduites ici en fac-similé. — A partir du soulèvement de 1539 jusqu'à la fin de l'ancien régime, le commencement de l'année scabinale est au 10 mai, sauf pendant la période calviniste (1578-79 à 1583-84), où l'on revint à l'ancien usage de la mi-août.

Transcription :

(1) Int ingaende vanden scependoeme Willems Berren ende siere gesellen dat begonste

(2) sdonresdages in Onser Vrouwen dage in alven Oeste int jaer XIII^c ende viertiene.

MM. J. Vuylsteke et N. de Pauw ont publié *in extenso* (1874 à 1885) les comptes de la période de Jacques van Artevelde, 1336-45; ceux du temps de Philippe van Artevelde, 1376-89, ont été édités par M. Vuylsteke (1893). Sont sous presse, les comptes les plus anciens précédés de la reproduction d'un fragment de compte en rouleau de l'année 1280, dont l'original est conservé aux archives de l'Etat, à Gand.

28 Janvier 1897. VICTOR VAN DER HAEGHEN.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

SCULPTURES.	*Musée lapidaire (Ruines de l'abbaye de Saint-Bavon).*	XIVe SIÈCLE.

L'Homme du Beffroi.



« Haut de 2 mètres 40, calme et sérieux, les yeux grands ouverts et « regardant dans le lointain, maintien ferme et digne; armé de pied en cap, « le poignard au côté, les deux mains reposant sur la garde de son épée. »

Tel est le premier signalement, donné par M. Vuylsteke (article du *Volksbelang* d'août 1871, reproduit dans ses *Verzamelde Schriften*, t. IV, 1891, p. 181-189), lorsque ce géant de pierre, dernier survivant des quatre communiers gantois placés en 1338 aux angles de la tour communale, en fut descendu en 1870, lors de la restauration de la galerie et de la corniche du Beffroi. Placé à l'angle nord, il avait seul résisté pendant plus de cinq siècles aux injures du temps et aux efforts de la tempête. — Les pierres, commandées à Feluy (près Charleroi) par les échevins de Gand, en juin 1337, et qui devaient servir aussi aux gargouilles et balustres, furent taillées en cette dernière ville, d'après les comptes de 1337-38, et les extraits ci-dessous constituent son véritable acte de naissance (*De Rekeningen* etc., t. I, pp. 78, 215-216, 248). Les lettres J. C. gravées sur le socle sont peut-être les initiales du nom du sculpteur.

Resté inaperçu jusqu'à ce qu'il fût relevé de sa faction plus de cinq fois séculaire, ce contemporain du premier Artevelde a été, depuis, plusieurs fois reproduit et étudié : Viollet Le Duc, *Dictionnaire raisonné du mobilier français* (Paris, 1874), p. 151. — H. van Duyse, *Gand monumental* (Bruxelles, s. d.), p. 44. — *La Belgique Illustrée*, 1e éd., t. I, p. 481, et 2e éd., p. 244, art. de A. Wagener et P. Fredericq. — F. De Potter, *Gent*, t. I, (1883), p. 495. — A. Heins, *A Gand, Vieilles pierres*, etc. (Gand, 1895), p. 71-86. — L. Cloquet, dans les *Annales du Cercle Archéologique*, t. IV (1896), p. 206. Une copie en a figuré dans le *Cortège de Gand à travers les âges* de 1894 sur le char des *libertés communales*.

Transcription :

(1) Somme van den werke dat ghewrocht es ant beelfort...

(2) . . . ende manne diere staen ende staen sullen.

Some vandē werke dat ghewrocht es ant beelfort..

...... ēn manne diere staen ēn staen sullen .

(3) Nota bene : Item, den roketiers van Fellui, gheleent up hare steene die sij leveren, daer men de

(4) gorgonen ende arkette af maect, ende de manne, lxxx lb.

Itm n̄ Jt den rokeriers van fellui gheleent up hare steene die sij leveren daer men de gorgonē ende arkette af maect ende de manne . lxxx lb.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

IMPRESSIONS.	*Bibliothèque de la ville de Gand,* G. 15.	XVe SIÈCLE. (1483).

Le premier livre imprimé à Gand.

Le traictie de la paix Impresse a gand delez le belfroy par Arnoul de keysere le viij^e iour dapuril lan mil·cccc·quatre vingt et trois·



La première impression gantoise connue est une édition du traité de paix, conclu à Arras, le 23 décembre 1482, entre Maximilien d'Autriche et le roi de France. Comme le montre la souscription ou colophon reproduite ci-contre, elle a été faite, le 8 avril 1483, par Arnaud de Keysere, demeurant *delez,* c'est-à-dire à côté du Beffroi. Au-dessous, la marque typographique de cet imprimeur, représentant un fleuron formé d'élégants entrelacs.

Né probablement à Audenarde vers 1450, Arnaud de Keysere, Cæsaris ou L'Empereur introduisit l'imprimerie dans cette ville en 1479, puis vint s'établir à Gand, où il travailla de 1483 à 1489. Cf. F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise,* t. I, pp. 1-19 et t. VI, pp. 1-2; — N. de Pauw, dans la *Biographie nationale,* t. V. col. 228-238. Parmi les publications d'Arnaud de Keysere, on remarque une traduction flamande du traité de la consolation de la philosophie de Boèce (1485), où l'imprimeur dit dans une note : *So heb ic tot elcx nutscap ende profite den aller eersten bouc deser translacie, met mijnder hand ghecorrigiert, te Sente Verelden te Gent in de librairie doen legghen.* Il serait intéressant de faire des recherches au sujet de cette bibliothèque, où De Keysere a déposé un exemplaire, corrigé de sa main, de sa publication, " afin d'être utile à chacun „.

En Belgique, l'imprimerie a été introduite, au XVe siècle, dans les villes suivantes :

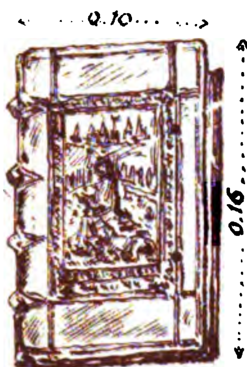
1472. Alost. Thierry Martens et Jean de Westphalie.
1473. Louvain. Jean Veldener.
1475. Bruges. Colard Mansion.
1476. Bruxelles. Frères de la vie commune.
1480. Audenarde. Arnaud de Keysere.
1482. Anvers. Matthieu Vander Goes.
1483. Gand. Arnaud de Keysere.

24 Janvier 1897.

Paul Bergmans.

RELIURES.	*Bibliothèque de la ville de Gand,* Rés. 789.	XVIe SIÈCLE.

Reliure de Pierre de Keysere.



Le frottis ci-dessous représente le plat de la reliure, en veau brun estampé, d'un opuscule de saint Jean Chrysostome, publié à Anvers, en 1536. Le sujet est le même pour les deux plats; il représente la pucelle de Gand; au fond une petite vue des clochers de la ville. Au bas se trouve la signature : *Petrus Cesaris;* il est à remarquer que les reliures anciennes signées sont fort rares. Tout autour, une inscription latine qui n'offre pas de sens continu.



Pierre de Keysere florissait à Gand au XVIe siècle. Il fut à la tête de la troisième imprimerie de cette ville, à laquelle il annexa une fabrique de papier, une librairie et un atelier de reliure. Il remplissait en outre les fonctions de notaire public. La multiplicité de ses occupations est probablement la cause du peu d'importance de son officine typographique. Il vendit, d'ailleurs, son moulin à papier en 1544, et la dernière de ses impressions typographiques est datée de 1547. Il est probable qu'à la fin de sa vie, il ne s'occupa plus que de sa librairie et de son atelier de reliure. — Cf. F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. I, pp. 23-29; — N. de Pauw, dans la *Biographie nationale*, t. V, col. 240-244; — *Messager des sciences hist.*, 1885, pp. 102-103.

Parmi les autres relieurs gantois du XVIe siècle, on peut citer Victor van Crombrugghe (fac-similé en tête du t. VI de la *Bibliographie gantoise*), Gérard Zweemere, Gilles Vande Walle et Georges de Gavre.

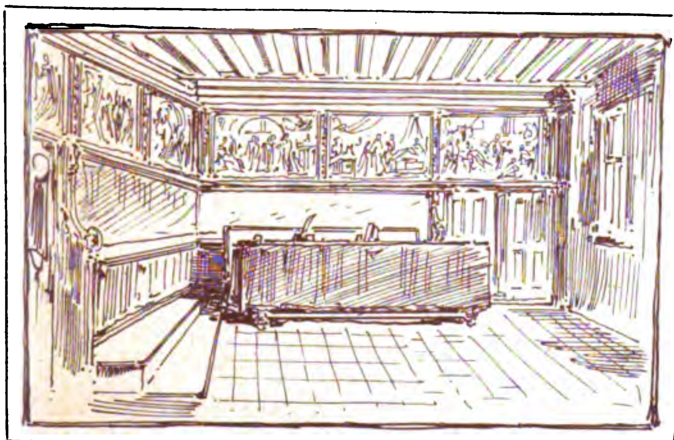
24 Janvier 1897. — Paul Bergmans.

PEINTURES.	*Salle du Bureau de bienfaisance (Marché aux Poulets).*	XVIIe SIÈCLE. (1691).

Tableaux de Gilles Le Plat, au Bureau de bienfaisance.

Au-dessus des bancs, qui garnissent deux côtés de la salle, on voit sept tableaux de forme oblongue et séparés par des moulures de bois doré figurant des guirlandes de fleurs. Trois sont placés en face de la cheminée et surmontent la table devant laquelle siégeaient les gouverneurs de la chambre des pauvres. Les quatre autres garnissent la muraille faisant face aux fenêtres.

Ces tableaux représentent les sept œuvres de charité. Ils sont dus au pinceau du peintre gantois Gilles Le Plat. L'artiste a représenté, dans chaque tableau, un ou deux gouverneurs de ce temps, pratiquant une œuvre de charité.



Les comptes de la ville de 1692 nous apprennent que ces tableaux furent payés 63 livres de gros, soit environ 700 fr. de notre monnaie. L'une des toiles porte la signature de l'artiste avec la date de 1691.

« Les sujets sont richement traités, d'un style noble et élevé. L'agencement et l'ajustement des draperies, la disposition des accessoires sont bien combinés. » (A. van Lokeren. *Messager des sciences historiques,* 1868, pp. 49-67.)



Signalons la curieuse similitude qui paraît exister entre le groupe de pauvres du premier panneau de Le Plat, vers la cheminée, et celui qui forme l'avant-plan du tableau de Rubens à l'église de St-Bavon.

Cette œuvre doit avoir également frappé Van Cleef. Dans le groupe de gauche du tableau qui surmonte la cheminée, l'artiste a peint des figures rappelant singulièrement la toile de Rubens.

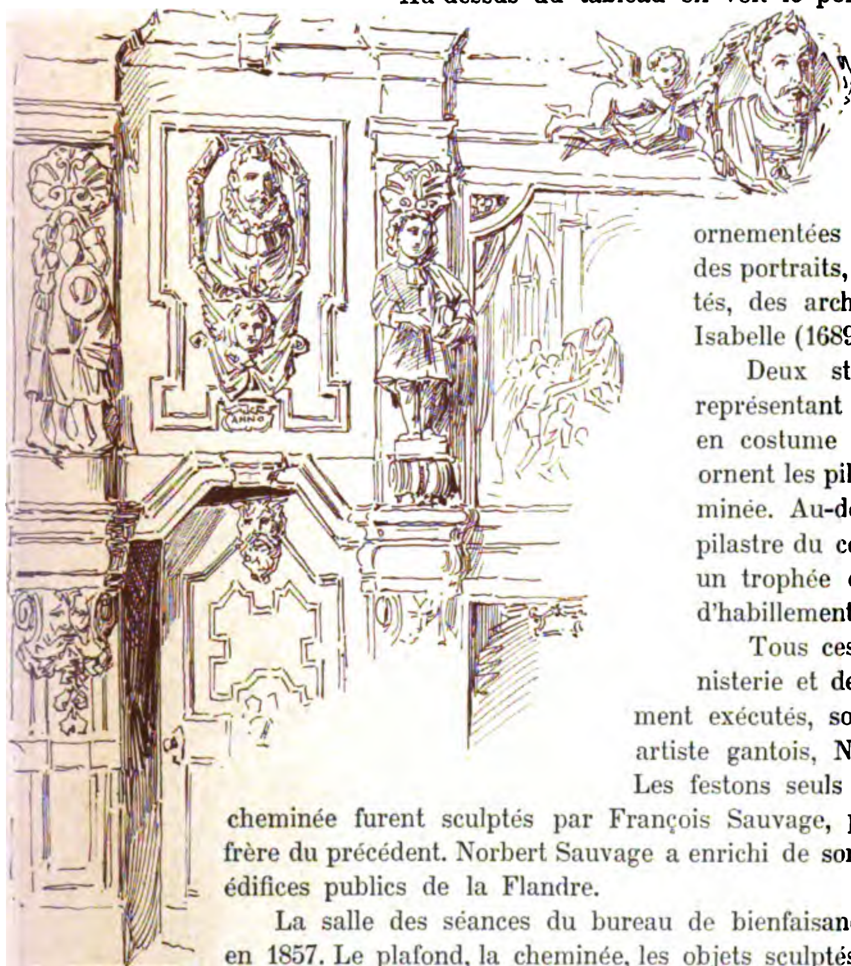
Gilles Le Plat, fils de Pierre, fut reçu maître peintre en 1692. Il remplit les fonctions de juré de 1697 à 1700. Le Plat exécuta plusieurs tableaux pour le compte de la ville et pour les principales églises de Gand. L'église de Saint-Nicolas, entre autres, possède de lui un *Saint Nicolas distribuant des aumônes et bénissant une pauvre vieille femme.* Ce tableau porte la date de 1684. — Cf. Paul Bergmans, dans la *Biographie nationale,* t. XI, col. 883-884.

Prosper Claeys.

SCULPTURES.	*Salle du Bureau de bienfaisance (Marché aux Poulets).*	XVIIe SIÈCLE.

Sculptures de Norbert Sauvage au Bureau de bienfaisance.

La cheminée monumentale en bois, ornant la salle des gouverneurs des pauvres, est surmontée d'un tableau de Jean van Cleef (1689). Ce tableau, pour lequel le peintre reçut 16 livres et 13 escalins, soit environ 180 fr. de notre monnaie, représente la fondation, en 1531, de la chambre des pauvres par Charles-Quint. Van Cleef fut admis dans la corporation des *fijnschilders* gantois le 13 mai 1668.



Au-dessus du tableau on voit le portrait sculpté de l'empereur. De chaque côté de la cheminée sont deux portes gracieusement ornementées et surmontées des portraits, également sculptés, des archiducs Albert et Isabelle (1689).

Deux statues en bois, représentant deux orphelins en costume du XVIIe siècle, ornent les pilastres de la cheminée. Au-dessus de chaque pilastre du coin est suspendu un trophée composé d'effets d'habillement.

Tous ces travaux d'ébénisterie et de sculpture, finement exécutés, sont l'œuvre d'un artiste gantois, Norbert Sauvage. Les festons seuls qui décorent la cheminée furent sculptés par François Sauvage, probablement le frère du précédent. Norbert Sauvage a enrichi de son ciseau d'autres édifices publics de la Flandre.

La salle des séances du bureau de bienfaisance fut restaurée en 1857. Le plafond, la cheminée, les objets sculptés et les boiseries avaient été recouverts d'une affreuse couche de couleur grise qu'on enleva.

Telle qu'elle est aujourd'hui, la „ chambre des gouverneurs des pauvres „ nous offre un spécimen fort bien conservé de l'ornementation artistique d'une salle du XVIIe siècle. Cf. A. VAN LOKEREN, dans le *Messager des sciences historiques*, 1868, pp. 49-67.

PROSPER CLAEYS.

21 Janvier 1897.



Au Congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M. Victor Vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M. Hermann van Duyse signala l'utilité de faire le relevé complet des richesses en sculptures, orfèvrerie, etc. des églises et des collections.

Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

De la fusion de ces divers projets est issu l'*Inventaire archéologique de Gand,* dont la publication a été décidée par le Comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie, le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins.

L'*Inventaire* se compose d'un nombre indéterminé de fiches consacrées chacune à un objet et contenant, outre une description rédigée par un spécialiste, un croquis destiné à raviver le souvenir ou à exciter la curiosité. Chaque fiche est signée et datée.

Le Comité de publication fait appel à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie pour lui signaler les objets dignes de figurer dans l'*Inventaire.* Toutes les communications doivent être adressées au secrétaire, M. Paul Bergmans, 97, chaussée de Courtrai, Gand.

TABLE DU FASCICULE I :

Le 2e fascicule est en préparation.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE GAND.

Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.

FASCICULE II.

GAND,

N. HEINS, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE, 9, RUE DE BRABANT.

JUIN 1897.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM. **P. Bergmans,** *secrétaire,*

A. Heins,

G. Vanden Gheyn,

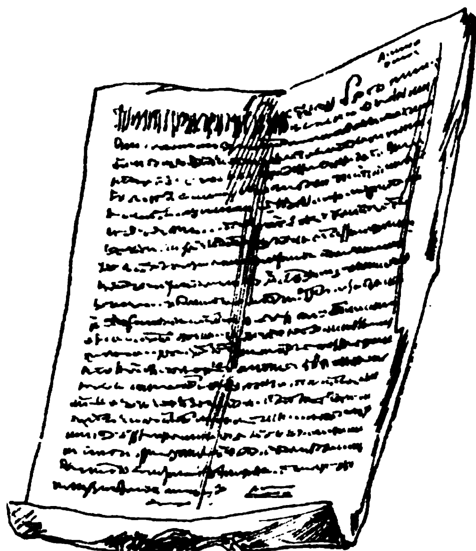
V. Van der Haeghen,

H. van Duyse,

J. Vuylsteke.

CHARTES.	*Archives de la ville* *série 94.*	XIIe SIÈCLE. (1178).

La Sentence arbitrale de 1178.



Le plus ancien diplôme original du trésor des chartes de Gand est la sentence arbitrale rendue en 1178 par l'archevêque de Cologne, à la demande de l'empereur d'Allemagne Frédéric Barberousse, et de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, au sujet d'un différend qui s'était élevé entre les citoyens de Gand *(cives de Ghent)* et les habitants de Cologne. Ceux-ci avaient voulu empêcher les Gantois de remonter le Rhin avec leurs bateaux. La sentence confirma aux marchands de Gand *(mercatores de Ghent)* le droit de libre navigation sur le Rhin, tel que le possédaient leurs ancêtres.

concessum universis mercatoribus de Ghent.



Cette charte, dont l'analyse figure dans le premier inventaire des pièces conservées dans le " secret " du beffroi, dressé en 1432, fut enregistrée à diverses époques, depuis le XIVe siècle, dans nos anciens cartulaires. Le *Witteboek* f° 76 v°, en contient une traduction flamande inscrite au XVe siècle.

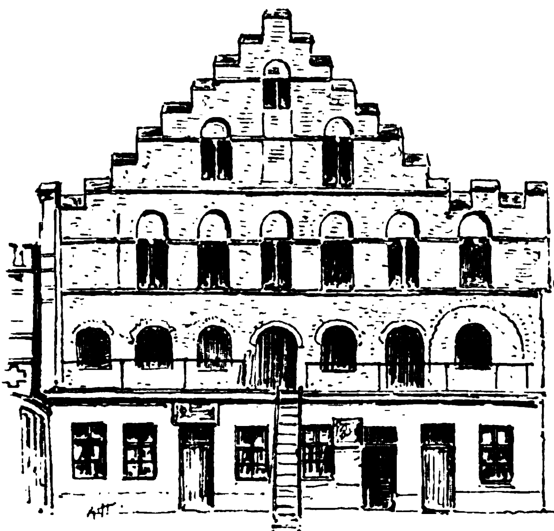
Dans son ensemble le document est fort bien conservé. Ecriture diplomatique très remarquable. Le sceau de l'archevêque (que le fac-similé ci-joint représente un peu réduit) est en cire blanche et appendu à lacs de soie verte et rouge.

Le dépôt de la ville renferme une seconde charte originale du même siècle réglant les rapports entre la ville de Cologne et les Flamands, et qui porte la date du 25 mars (VIII Kal. Aprilis) 1197, ainsi que, en copie enregistrée au XIVe siècle, la charte antérieure du 29 mai (IIII Kal. Junii) 1173, par laquelle l'empereur Frédéric I établit en Allemagne des foires en faveur des marchands de Flandre, et leur assure en même temps la libre navigation sur le Rhin. — Ces trois documents ont été publiés notamment par Warnkoenig et Gheldolf, *Hist. de la Flandre*, II (1836), et en dernier lieu par Höhlbaum, *Hansisches Urkundenbuch*, I (1876).

7 Février 1897. V. Van der Haeghen.

Acta sunt h ... dnice in ... M.C.LXXVIII.

CONSTRUCTIONS CIVILES.	*Quai aux Herbes.*	XIIe SIÈCLE.



La Maison de l'Etape.

La construction connue sous le nom de maison de l'Etape (1) est une des plus curieuses de la ville de Gand. Elle présente les caractères du style roman, mais il est impossible de déterminer la date exacte de sa construction. L'historien Diericx l'attribue erronément à l'année 1323, sur la foi d'un document mal interprété. Les divers motifs romans de cette construction accusent évidemment le XIIe siècle. Elle était ci-devant désignée sous le nom de *spiker* (entrepôt), *coerenstapelhuus*, *tolhuus van den coerne*, *steenen huus met de yseren leenen* (à cause de la main courante en fer qui allait le long de la galerie de l'étage).

La maison de l'Etape est plus large que haute, construite en moellons, à large pignon triangulaire à rampants étagés, couverts de tuiles plates à double versant; elle a quatre étages bâtis en retrait sur le rez-de-chaussée, ce qui a permis de ménager la galerie au dessus de celui-ci pour faciliter l'accès des étages au moyen d'échelles. Les baies des fenêtres du rez-de-chaussée sont rectangulaires; celles du premier étage, au nombre de sept, sont en plein cintre sans aucun ornement, et garnies d'un grillage en fer. Les fenêtres des autres étages sont également cintrées, mais d'une forme plus caractéristique. Le tympan en est plein et soutenu par une colonnette ou pilier central hexagonal, avec tailloir et base, et servant de battée aux volets. Les cintres n'ont pas d'archivolte et sont formés d'un simple assemblage de claveaux ou construction à plate bande; ces cintres sont légèrement surélevés. La dernière fenêtre à droite de l'étage est placée en dehors du pignon; elle est surmontée de deux créneaux. Du côté opposé, le bâtiment est terminé par un mur qui empêche l'accès à la galerie et s'élève jusqu'au troisième étage. Les fenêtres s'appuient sur un cordon saillant, et, à la hauteur du pied droit, elles sont reliées également par un cordon qui se répète aux étages supérieurs. En février 1896, l'intérieur du bâtiment a été détruit par un incendie.

Cf. Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. II, p. 255. — Schayes, *Histoire de l'architecture en Belgique*, t. II, pp. 162-163. — Fr. de Potter, *Gent*, t. II, pp. 477-498. — Varenbergh, *La maison de l'étape*, dans le *Messager des sciences historiques*, 1872, pp. 1-10. — Id., *Bulletin du Cercle historique et archéologique de Gand*, 1896, pp. 60-70.

Ém. Varenbergh.

21 Avril 1897.

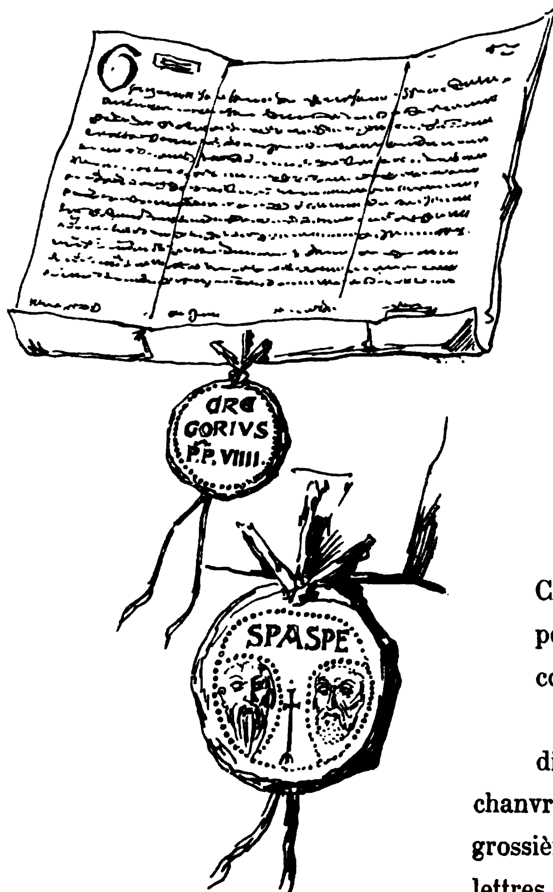
(1) L'étape des grains constituait un privilège en vertu duquel les Gantois pouvaient retenir une partie de la cargaison des bâteaux chargés de grains, et l'exposer en vente chez eux. — Cf. Gaillard, dans le *Messager des sciences*, 1849, p. 232; — Em. Varenbergh, *Histoire des relations diplomatiques entre la Flandre et l'Angleterre* (1874), pp. 182, 267, etc. etc.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

CHARTES.	*Archives de l'Etat à Gand.* *Chartes des comtes de Flandre, n° 42.*	XIIIe SIÈCLE. (1231).

Bulle de Grégoire IX.

Le croquis ci-contre donne l'aspect d'une bulle du pape Grégoire IX, datée du 19 avril 1231 (14 × 18 cm.), commençant comme suit : *Gregorius episcopus servus servorum Dei... dilectis filiis abbati et priori sancti Petri in Gandavo...* Par cet acte, il ordonne au prieur de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand de sévir contre Hugues, seigneur de Châtillon, Guillaume, son neveu, et quelques autres personnes des diocèses d'Arras, de Térouanne et de Tournai, qui détiennent, pour des dettes contractées par Jean de Béthune, chevalier, et Elisabeth, sa femme, des biens d'une valeur supérieure au montant des obligations contractées. Le pape mande au prieur d'appliquer au dit Hugues de Châtillon et aux autres personnes visées, les peines les plus sévères comminées par le concile de Latran contre les usuriers.



Cet acte est scellé d'un sceau de plomb, dit *bulle,* pendant à une cordelette de chanvre. Au droit, on y voit la représentation grossière des têtes des apôtres, surmontée des lettres *SPASPE* (sanctus Paulus, sanctus Petrus); au revers, le nom du pape, *Gregorius papa VIIII.*

On sait qu'au moyen-âge, ce nom de bulle a passé du sceau au document même qu'il authentiquait, et dès lors on a donné le nom de bulles aux lettres pontificales scellées en plomb.

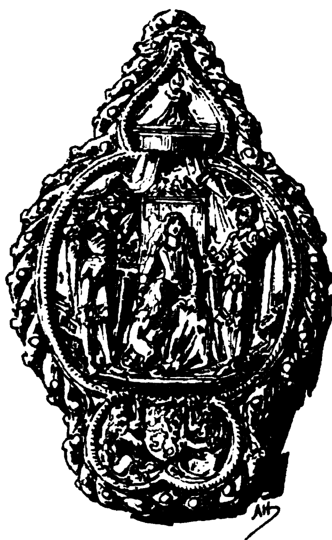
Ce document est renseigné sous le n° 42 de l'*Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre,* par de Saint-Genois.

Alp. Diegerick.

9 Mars 1897.

ORFÈVRERIES.	*Musée archéologique,* *nos* 1001-1006.	XVe SIÈCLE.

Insignes des Messagers de la Keure de Gand, appelés Ménétriers du Beffroi.





Ces six affiches, exécutées en argent battu, doré par épargne et niellé, sont également précieuses comme document historique et comme travail d'art. Quatre sont du célèbre orfèvre Corneille de Bont; deux sont de ses continuateurs, toutes ont été exécutées d'après les mêmes données.

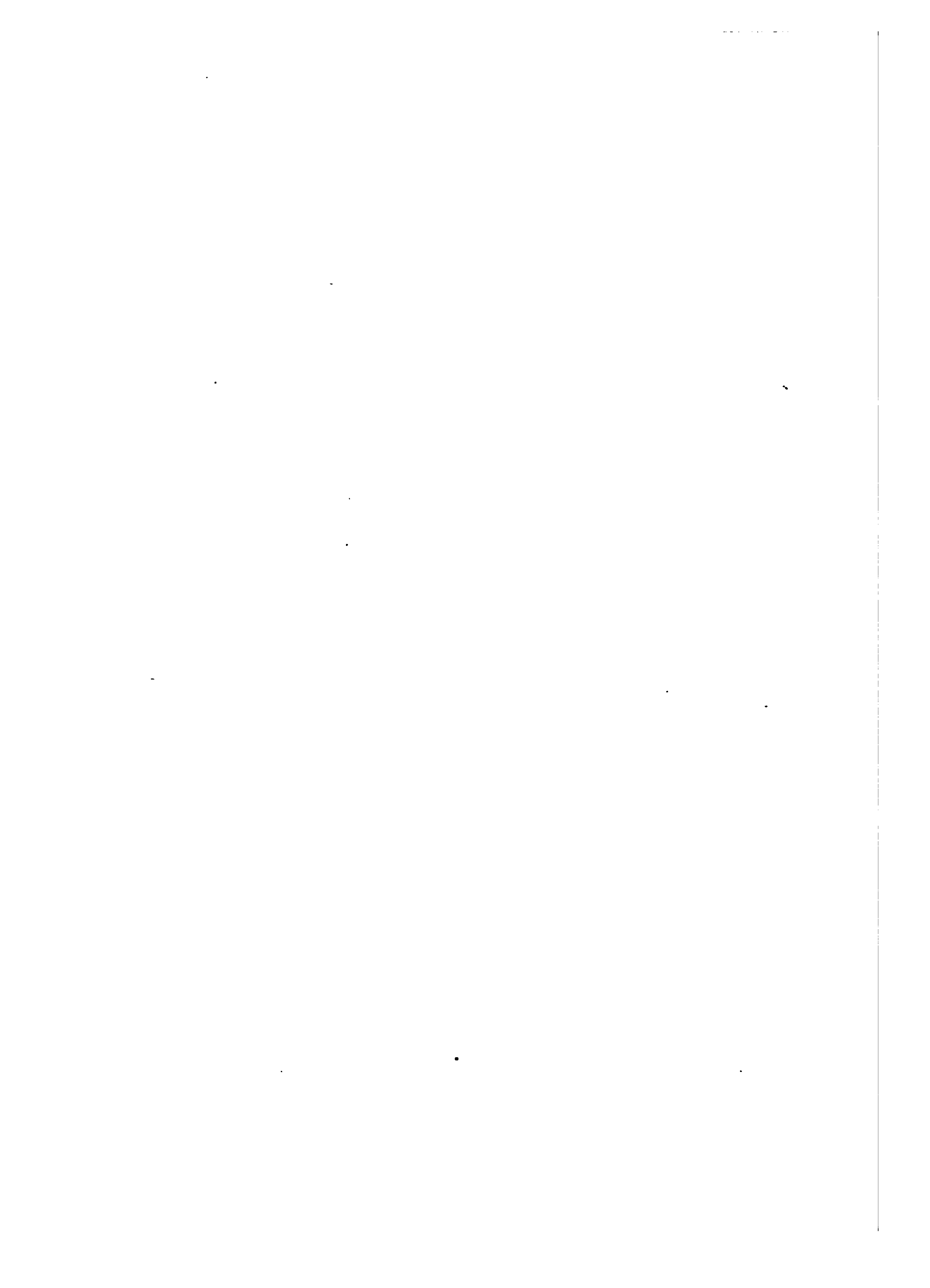
La Pucelle de Gand est représentée au centre de ces pièces, — qui portaient, du temps de De Bont, le nom de *exelen*, en français " affiques „ —, assise sous un dais à courtines, manteau et crépines, dans un fauteuil gothique; le lion symbolique s'appuie sur les genoux de la jeune femme. Deux chevaliers armés de pied en cap, glaive au poing, soutiennent les plis du baldaquin. Sous le tertre supportant ces personnages exécutés en ronde bosse, deux lions tiennent le blason, niellé, de la ville de Gand. La bordure, filetée et modelée en doucine, encadrant le sujet est doublée, en tout sens, d'une torsade de sarments entrelacés, se rapportant probablement aux écots ou bâtons noueux représentés dans les armes de la maison de Bourgogne. Chaque écusson mesure 0.19 de haut sur 0.13 de large, et porte le poinçon de Corneil le de Bont, représentant une hermine héraldique (en flamand *bont*). Le poids, stipulé par acte du 11 sept. 1482, est de deux marcs de Troye.

Corneille de Bont, né à Breda vers le milieu du XVe siècle, vint se fixer à Gand vers 1469. Agréé comme maître-orfèvre en 1471, il fut, à huit reprises, doyen de la puissante gilde des orfèvres, dont on possède, aux archives de Gand, un règlement daté de 1338, et, au musée archéologique, une série de poinçons de contrôle de 1480 à 1867. De Bont reçut, pour son travail et les fournitures afférentes à celui-ci, la somme de trente livres de gros.

François Triest et Pierre Franck exécutèrent, en 1552, une cinquième affiche; quoiqu'ils se soient visiblement servi de procédés de surmoulage, leur travail est bien inférieur à celui de De Bont. Il en est de même d'une sixième pièce, exécutée en 1559, par Adrien van Hultem, doyen des orfèvres.

Cf. H. van Duyse, *Catalogue du musée archéologique de la ville de Gand* (1886), pp. 57-58.

22 Février 1897. HERMANN VAN DUYSE.



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

ARMES.	*Petite place dite : Wanekins Aerde, près du Marché du Vendredi.*	XVe SIÈCLE.

La Dulle Griete.

La grosse bombarde ainsi appelée mesure 5 m. 025 de long; son calibre est de 0.64; la longueur de l'âme est de 3.315; celle de la chambre de 1 m. 375 sur un diamètre de 0.26. Son poids est de 16.400 kil. et le boulet pouvait peser environ 340 kil.; en admettant que la charge remplît les trois cinquièmes de la chambre, elle devait peser environ 40 kil. La bouche à feu est formée de trente trois barres de fer de 0,053 de larg. sur 0.03 d'épaisseur, réunies par soudure et maintenues par quarante et un cercles extérieurs également soudés. L'ingénieur a procédé à la façon d'un tonnelier serrant les douves d'une barrique à l'aide de cercles. Ceux-ci sur toute la longueur de la pièce forment renfort; ils se superposent à la volée où l'on en compte trois, au tonnerre où l'on en trouve cinq, à la culasse où ils sont doublés.



La Dulle Griete a été faite de deux pièces et d'après le colonel Favé (*Études sur le passé et le présent de l'artillerie*) se chargeait par la bouche. Les gaches ou encadrements effectués à la chambre, auraient servi, non à débloquer cette partie de l'engin pour y placer la charge, mais à joindre le corps de la pièce et cette chambre, à demeure fixe, à l'aide de filets de vis. Le même spécialiste attribue aux effets du tir les détériorations que l'on constate à l'âme de la pièce.

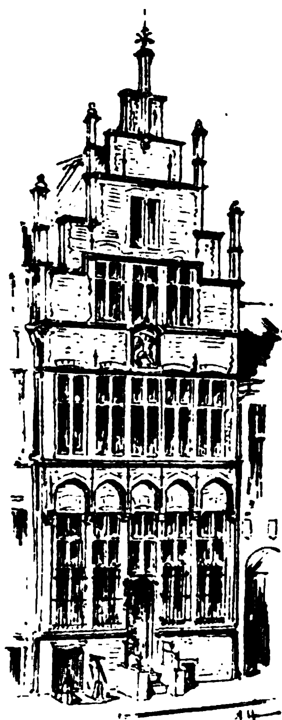
On ignore tout ce qui concerne l'origine de la Dulle Griete. Elle aurait, d'après ce que l'on suppose, servi au siège d'Audenarde en 1452 et aurait été abandonnée par les Gantois parmi les engins de guerre mis en batterie devant la ville, que l'armée de Philippe le Bon était venue secourir. Les armoiries de Bourgogne, ciselées au léger relief près de la lumière de la Dulle Griete, semblent indiquer que cette bombarde ait appartenu au matériel de guerre du puissant duc; peut-être ce signe indique-t-il une prise de possession postérieure à la défaite des Gantois. La Dulle Griete fut ramenée à Gand en 1578 par le capitaine Rokelfing. A cette époque, l'antique engin n'avait plus pour nos ancêtres qu'un intérêt purement archéologique; car l'artillerie, à la date que l'on vient de citer, avait reçu des perfectionnements considérables.

HERMANN VAN DUYSE.

22 Février 1897.

CONSTRUCTIONS CIVILES.	*Rue Haut-Port, n° 52.*	XVIe SIÈCLE.

La Maison dite De grooten Moor.



La façade, d'une fort jolie ordonnance, a été rebâtie en pierre de Baelegem, au commencement du XVIe ou peut-être même à la fin du XVe siècle; elle fut appliquée à la construction antérieure, qui fut conservée, en remplacement de l'ancienne façade en bois. Sa hauteur est de vingt quatre mètres. Elle se compose, comme l'indique notre dessin, d'un soubassement, de trois rangs de fenêtres, quatre au rez-de-chaussée, cinq au premier étage, trois au second. Les fenêtres de forme carré long sont subdivisées par un meneau. Au rez-de-chaussée se trouve la porte ogivale, à laquelle on accède par un escalier. Le premier étage est soutenu par cinq arcatures qui encadrent les baies et le tympan de la porte du rez-de-chaussée. Dans la frise, entre le premier et le second étage, on remarque l'enseigne, représentant un géant, armé d'un bouclier et tirant une flèche de son carquois; au dessous, l'inscription flamande : **Dit is den grooten moor.**

Pour couronnement, un pignon très élevé, dont les côtés sont taillés en gradins surmontés alternativement d'un pinacle. A l'intérieur, la maçonnerie en appareil irrégulier de Tournai des murs latéraux, les voûtes en plein cintre des caves, ainsi que la façade sur la cour intérieure indiquent une date très reculée. La charpente est très bien conservée; les semelles des grosses poutres sont d'un beau travail de menuiserie. Quelques portes et les châssis en chêne des fenêtres ont conservé leurs anciennes ferronneries. Les façades principale et latérale ont été restaurées en 1896.

En 1450 la maison appartenait à Martin de Gheendt, en 1458 à Claes Van der Zickelen; en 1474 elle avait pour enseigne " St Martin ". Jacob Van der Zickelen céda le *Grooten Moor* ou *Witten Moor* à Kasper de Kemele (1) qui le vendit en 1523 à Lieven Moeraert. Vers le milieu du XVIe siècle, la maison appartenait à la famille Meynkin; les héritiers de Jean Meynkin la vendirent en 1574, et l'acte fait mention du droit de passage par la Cour St-Georges vers la rue St-Jean (2), servitude qui existe encore aujourd'hui.

E. Lacquet.

5 Mai 1897.

(1) Archives communales de Gand, *Act. en Cont. Keure*, 1533, 1534, p. 204 v°.

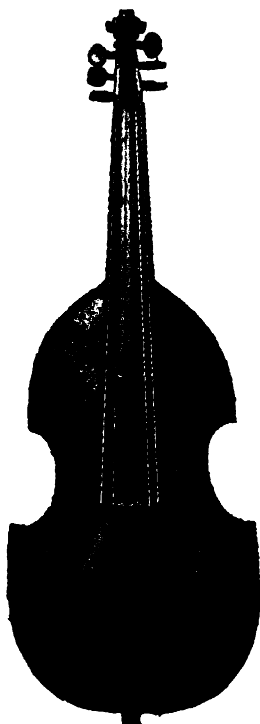
(2) ..... *'t Huus ende hof van den gulde (van St Joris)... ten voorhoofde up de Hoochpoort neffens den jonghen gulden van Sente Jooris an deen zijde ende Jan Meynkin met zijne consorten an dandere, ende uutcommende metten anderen hende in Sinte Jans Strate.* Archives de Gand, *Vry huis, vry erve*, 1561, p. 129.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.	*Collection Snoeck.*	XVIIe SIÈCLE.

Instruments de musique de Georges et Henri Willems.

Une industrie artistique qui a disparu aujourd'hui, *la lutherie,* était cultivée avec succès dans le pays flamand au XVIIme siècle; elle avait, dans les villes d'Anvers, Bruxelles, Gand, et ailleurs, des représentants autorisés, dont les produits, encore recherchés de nos jours, portent le cachet d'une origine commune, d'une école ayant des caractères distinctifs qui permettent, comme pour la peinture, de la désigner par le nom d'*école flamande.*

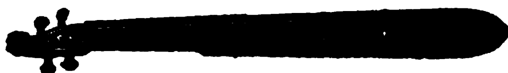
Cette école était représentée, notamment, à Gand par les membres d'une famille du nom de *Willems*, qui avaient, par une sorte de tradition, la spécialité d'être attachés à la cathédrale de St-Bavon, en qualité de chantres ou d'instrumentistes. Plusieurs d'entre eux ont exercé la profession de luthier, et ont laissé des œuvres qui méritent de fixer l'attention.



Outre les instruments que Georges Willems et Henri Willems le Vieux (nous le désignons ainsi pour le distinguer d'un homonyme du XVIIIe siècle) ont marqués de leurs noms et du caractère de leur facture bien personnelle, il existe, dans notre collection, un grand alto qu'il faut attribuer à un Willems ayant travaillé dès les premières années du XVIIe siècle. L'auteur de cet instrument n'avait pas encore subi, comme ses successeurs, l'influence de la facture italienne. Le manche se termine par une tête de lion sculptée selon l'interprétation flamande, et que nous trouvons reproduite sur quelques instruments de ses successeurs.

Georges ou Jooris Willems a construit des violons et des altos sur le modèle légèrement modifié des vieux Amati. Le vernis est jaune-clair, le bois bien choisi, la coupe élégante. Nous possédons de lui une petite viole-de-gambe à six cordes, d'un travail délicat et d'un modèle gracieux, dont le dessin est ci-contre. Les instruments de Georges que nous avons vus portent des dates comprises entre 1642 et 1659.

La période d'activité d'Henri le Vieux s'étend, d'après les documents connus, de 1651 à 1698. Parmi les instruments construits par lui, il faut citer un alto de grand patron, ayant appartenu au chanoine Stauthamer de Gand, et qui, à part le vernis, peut être comparé, sans désavantage marqué, à un instrument italien. Citons encore de lui un *basso* ou grand violoncelle, malheureusement gâté par des restaurations ineptes et grossières, et une charmante pochette, à dos pentagonal, représentée ci-contre.



C. Snoeck.

1er Mai 1897.

CONSTRUCTIONS CIVILES.	[*Marché aux Grains.*] Démoli en 1897.	XVIIIe SIÈCLE. (1719).

L'Entrepôt dit Pakhuis



est situé sur le côté Ouest du Marché aux Grains, presqu'en face de l'église Saint-Nicolas. Sur l'emplacement qu'il occupe on voyait, déjà à la fin du XIIIe siècle, la prison communale dite *Chastelet*, dont la garde était confiée à l'amman. En 1716, la ville fit démolir les anciennes constructions et chargea son architecte, Bernard de Wilde, de faire les plans de l'édifice actuel, dont la 1re pierre fut posée le 23 mai 1719.

Ce bâtiment, conçu en style Louis XIV où semble apparaître une influence de la Régence, forme, avec ses trois larges portes cintrées, ses pilastres doriques et corinthiens, ses balcons, ses vases décoratifs et le vaste fronton qui le domine, un ensemble de réelle grandeur. Le lion de pierre, doré, qui surmonte l'édifice, tient les armes de la ville.

Destiné aux bureaux des droits perçus par la ville, le Pakhuis servit successivement ou conjointement de chambre de commerce, d'académie de dessin (1755-1804), d'école élémentaire de médecine, de bureau de factage et de poids public (1833), et plus récemment d'école et de bourse du travail. Au moment où cette fiche paraît, le Pakhuis est démoli pour faire place à la nouvelle Poste centrale. La commission royale des monuments l'avait classé naguère parmi les monuments dignes d'être conservés.

Une vue en *aqua tinta* de la façade se trouve dans le *Choix des monuments... du royaume des Pays-Bas* de P.-J. Goetghebuer (1827). Le Pakhuis est aussi reproduit sur de naïves gravures qui servaient de souhaits de nouvel an aux *arnassers* ou portefaix, et dont la bibliothèque possède les cuivres originaux. Pour son histoire, cf. Pr. Claeys, *Pages d'histoire locale*, III, pp. 210-227. — Fr. de Potter, *Gent*, t. III, pp. 152-155.

A. Heins.

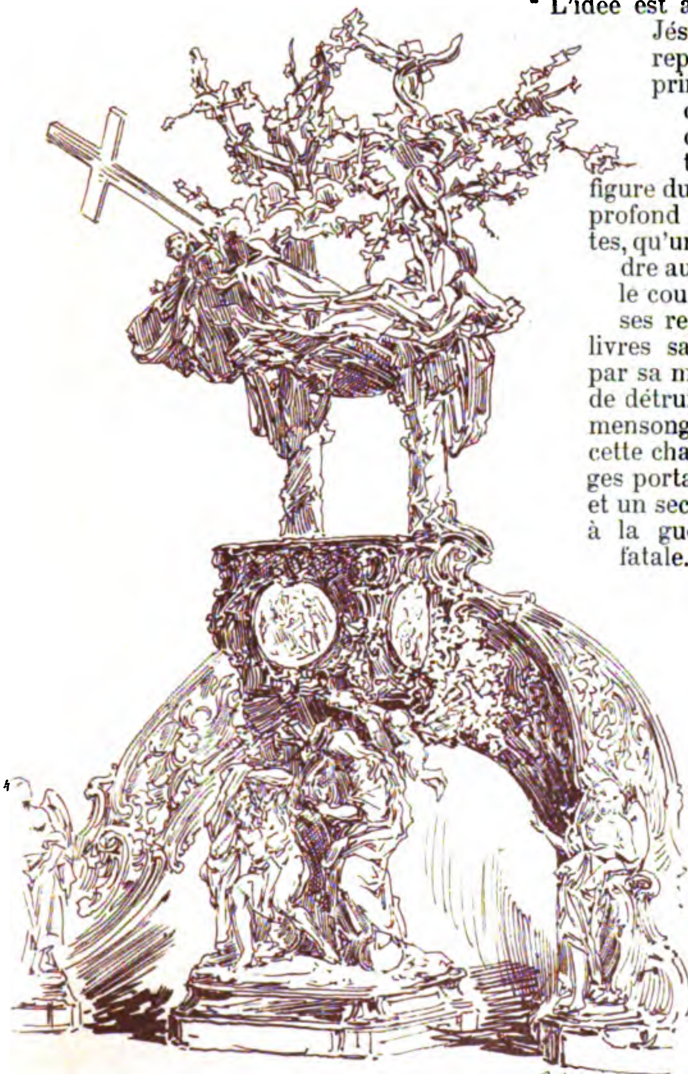
20 Avril 1897.

SCULPTURES.	*Église Saint Bavon.*	XVIIIe SIÈCLE. (1741-1745).

La Chaire de vérité de Saint-Bavon.

Chef-d'œuvre de Laurent Delvaux, né à Gand en 1695 et mort en 1778. Cette chaire qu'il s'engagea, par acte notarié du 6 mars 1741, à exécuter en bois de chêne de Danemarck et en marbre d'Italie, fut placée dans la nef entre le deuxième et le troisième pilier de droite en 1745, et coûta la somme de quinze mille florins de Brabant.

L'illustre sculpteur en a lui-même décrit le sujet dans les termes suivants : " L'idée est allégorique à la naissance de Jésus-Christ qui se retrouve représentée dans le bas-relief principal. Le monde, qui jusqu'à cette époque avait croupi dans les ténèbres de l'idolâtrie, est représenté dans la figure du Temps qui semble sortir d'un profond sommeil au son des trompettes, qu'un groupe de Génies font entendre autour de lui ; il lève le voile qui le couvre et la Vérité, qui s'offre à ses regards interdits, lui montre les livres saints. Comme ce n'a été que par sa mort que Jésus-Christ a achevé de détruire l'empire de l'erreur et du mensonge, dans le devant du ciel de cette chaire apparaît un groupe d'anges portant le signe de la rédemption, et un second groupe d'enfants arrache à la gueule du serpent la pomme fatale. " (Lettre rapportée par Fr.-V. Goethals dans son *Histoire des lettres, des sciences et des arts en Belgique et dans les pays limitrophes,* t. I, p. 191.)



Les deux anges au pied de la rampe n'ont aucun rapport avec le sujet principal. Ils appellent l'attention de l'auditoire sur la parole du prédicateur.

Les 3 autres bas-reliefs qui ornent la cuve, représentent la pénitence de Saint Bavon, la conversion de Saint Paul, et l'effigie du donateur, l'évêque Antoine Triest.

Sur le tronc de l'arbre du bien et du mal, sur lequel repose la cuve, et dont les branches s'étendent bien au-dessus de l'abat-voix, se lit la signature de l'artiste : *L. Delvaux Gandavensis invenit et fecit Nivellis.*

Cf. Edm. De Busscher, *Biographie nationale,* t. V (1876), col. 500; Goetghebuer, *L'église cathédrale de Saint-Bavon,* (1893), p. 120; Kervyn de Lettenhove, *Les églises de Gand,* etc.

1er Mars 1897. Chanoine Vanden Gheyn.

Instruments de musique d'Henri Willems, le Jeune.

L'art de la lutherie, exercé avec talent par les Willems de Gand au XVII[e] siècle, a continué à être cultivé pendant toute la première moitié du XVIII[e] siècle, par Henri Willems que nous nommerons " *le jeune* ", pour le distinguer de son homonyme du siècle précédent.

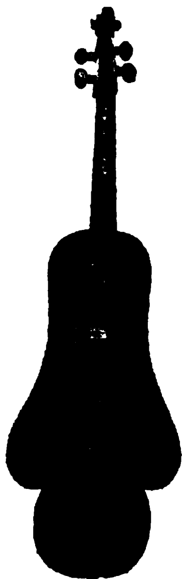
Henri le Jeune est représenté dans notre collection par quatre instruments, dont deux ont conservé la marque du facteur et la date de leur construction :

1° Un *basso* ou grand violoncelle à cinq cordes, daté de 1717 et malheureusement abîmé par des restaurations postérieures.

2° Un violon portant une étiquette manuscrite avec la date de 1743, et d'un modèle plus classique que ceux des Willems du XVII[e] siècle. Il a le dos et les éclisses en bois de noyer, caractère qui se retrouve chez tous les Willems, lesquels n'ont fait que reproduire en cela la manière d'Hendrik Jacobs d'Amsterdam, dont beaucoup de violons ont le dos et les éclisses en palissandre.

3° Un violoncelle d'une facture correcte, construit d'après le modèle du violon précédent et avec des matériaux de même nature. Il ne laisse, quoique non marqué, aucun doute sur son origine.

4° Il faut aussi attribuer à Henri le Jeune un instrument de forme fantaisiste, représenté par notre vignette; c'est une sorte de *lira d'arco*, probablement faite sur commande d'après un modèle fourni par un amateur.



On a malheureusement dénaturé l'instrument en lui coupant le cou pour le transformer en un petit violoncelle à quatre cordes, de sorte qu'il est impossible de savoir quelle a été sa monture primitive.

Ce singulier instrument a appartenu à la famille Vanden Hecke de Lembeke.

Dans son ensemble, la facture d'Henri le Jeune ne présente rien de bien personnel qui la caractérise et la distingue de la facture de Henri le Vieux.

Le mérite des instruments construits par les Willems était très apprécié par les musiciens; nous avons connu de vieux instrumentistes gantois qui disaient fièrement " *mon Willems* " comme Servais disait " *mon Stradivarius* ".

Il existe, dans notre collection, neuf instruments que nous pouvons attribuer avec certitude aux Willems qui font l'objet de nos deux notices.

C. Snoeck.

1er Mai 1897.

Au Congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M. Victor Vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M. Hermann van Duyse signala l'utilité de faire le relevé complet des richesses en sculptures, orfèvrerie, etc. des églises et des collections.

Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

De la fusion de ces divers projets est issu l'*Inventaire archéologique de Gand,* dont la publication a été décidée par le Comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie, le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins.

L'*Inventaire* se compose d'un nombre indéterminé de fiches consacrées chacune à un objet et contenant, outre une description rédigée par un spécialiste, un croquis destiné à raviver le souvenir ou à exciter la curiosité. Chaque fiche est signée et datée.

Le Comité de publication fait appel à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie pour lui signaler les objets dignes de figurer dans l'*Inventaire.* Toutes les communications doivent être adressées au secrétaire, M. Paul Bergmans, 97, chaussée de Courtrai, Gand.

TABLE DU FASCICULE II :

Le 3e fascicule est en préparation.

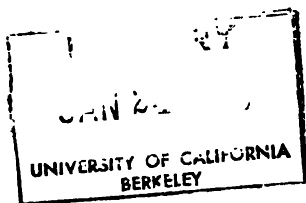
L'*Inventaire archéologique de Gand* est distribué gratuitement aux membres de la *Société d'histoire et d'archéologie.*

Pour les personnes étrangères à la Société, le prix est de fr. **3,50** par fascicule.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE GAND.

Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.



FASCICULE III.

GAND,

N. HEINS, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE, 9, RUE DE BRABANT.

DÉCEMBRE 1897.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM. **P. Bergmans**, *secrétaire*,

A. Heins,

G. Vanden Gheyn,

V. Van der Haeghen,

H. van Duyse,

J. Vuylsteke.

SCEAUX.	*Archives de l'État.*	XIIe SIÈCLE. (1199).

Le premier sceau de Gand.



Ce sceau rond, de 90 mill., représente saint Jean-Baptiste, patron de la ville de Gand.

La légende porte en effet :

✱ SIGILLV̄. S. IOHIS. BAPT. GANDENSIV̄. CIVIV̄. PATRONI (*Sigillum sancti Johannis Baptiste, Gandensium civium patroni*).

Sous un monument en forme d'église le personnage, nimbé, est vu de face, à mi-jambes; il a la main droite levée, et de la gauche il tient son évangile. Le faîte est surmonté d'une tourelle; sur les creneaux sont perchés deux aigles.

M. le Cte de Limburg Stirum a soulevé la question de savoir si ce monument est une reproduction de l'ancien portail de l'église St-Jean (aujourd'hui St-Bavon).

Plusieurs exemplaires du sceau, dont deux parfaitement conservés, sont appendus à des documents déposés aux archives de l'État à Gand, 1276 (v. st.), 1286, 1288, 1294 (Inv. Gaillard, n°s 707, 711, 713, 729). Mais l'empreinte la plus ancienne se rencontre aux archives nationales de Paris et est attachée à un acte de l'an 1199 par lequel la ville de Gand s'engage à observer le traité conclu entre le roi de France et Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut.

Le contre-sceau (30 mill.), représente l'Agneau divin. Légende : ✱ SECRETVM SCABINORVM. Il est attaché à une charte de 1244 conservée aux archives nationales de Paris. A Gand, les empreintes du grand sceau en sont munies.

Douet d'Arcq, *Collect. de sceaux* (Paris, 1868), t. III, p. 363, n° 10704. — *Messager des sciences historiques*, 1871, p. 113, article du comte de Limburg Stirum. — De Potter, *Gent*, t. I, p. 464.

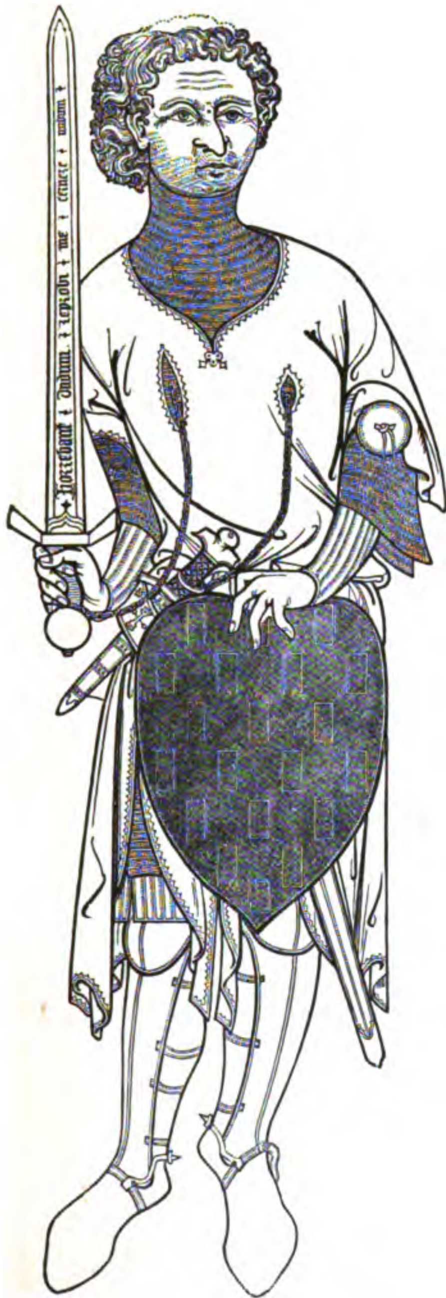
V. Van der Haeghen.

19 Octobre 1897.

CISELURES.	*Musée archéologique,* *nº* 1900.	XIVe SIÈCLE. (vers 1325).

Dalle tumulaire de Guillaume Wenemaer.

Hooftman de Gand, Guillaume Wenemaer périt, près de Deynze, au combat du pont de Rekeling, en 1325. A partir de 1314, il est fréquemment cité dans les comptes communaux, qui nous le montrent investi des premiers fonctions de la commune et, souvent, de missions diplomatiques importantes. La dalle funéraire parvenue jusqu'à nous provient de l'hospice fondé par Wenemaer, en 1323, près de l'église Sainte-Pharaïlde. Originairement, cette lame de laiton ciselé, composée de plaques martelées jointives, était encastrée dans une dalle de granit. Elle mesure, dans l'état actuel, 1,90 de haut. L'effigie de Wenemaer est du plus haut intérêt à cause de l'extrême précision avec laquelle elle représente une des formes de transition de l'équipement militaire à une époque reculée.



Wenemaer est vêtu d'un gambison en cuir piqué et garni de cordes ou de nerfs disposés longitudinalement. Les manches justes et les basques de ce vêtement se montrent sous une broigne formant gorgerin et s'arrêtant au menton. Des ganses sont cousues sur la toile ou le cuir de la broigne, et des rangées d'anneaux imbriqués sont fixés à plat entre ces nerfs. Cet épais vêtement est coupé à hauteur de la saignée et fendu dans la direction de l'épaule. Des aiguillettes maintiennent aux coudes des rondelles très petites et légèrement convexes. Des genouillères de métal, marquées d'une nervure, s'emboîtent sur des demi-grèves embrassant étroitement les tibias et serrées par des courroies aux chevilles et aux mollets. Les pieds sont chaussés de souliers modelés étroitement. Un petit écu aux armes de Wenemaer, profilé en forme de cœur, est pendu au col par une guige. Des chaînes s'attachant au plastron de la broigne maintiennent : une épée large, retaillée, à pommeau d'apparence *sphérique,* et à quillons infléchis à angle vif vers la lame; une dague dont le pommeau à oreillons est d'une forme insolite et rappelant certaines armes d'Orient. Sur la lame de l'épée une inscription : **Horrebant dudum reprobi me cernere nudum**, fait songer aux "Brans létrez" souvent mentionnés par les documents du moyen-âge. Une robe très ample, à larges manches, passementée, ouverte sur quatre côtés, est posée sur les vêtements défensifs et serrée à la taille par une ceinture chevaleresque ornée de petits ornements rivés, "clawures" en métal. Les éperons ont des pointes remarquablement petites.

Cf. Way, dans les *Annales de la Société d'Émulation*, 2e série, t. VII, p. 133; — F. De Vigne, *Vade-mecum du peintre*, Pl. 40; — Jules de Saint-Genois, dans le *Messager des sciences historiques de Belgique*, 1853, pp. 64-89; — H. Van Duyse, *Catalogue du Musée d'armures de Bruxelles*, 1897, p. 30. — Le *Glossaire* de M. V. Gay, 1887, représente le branc lettré de Wenemaer, mais comme appartenant à une dalle tumulaire conservée "à l'hôpital de Ghent (Angleterre)".

26 Juin 1897.

Hermann van Duyse.

CISELURES.	*Musée archéologique,* *n°* 1901.	XIVe SIÈCLE. (vers 1325).

Plaque tombale en laiton ciselé de Marguerite S Brunen, veuve de Guillaume Wenemaer (H : 1,95. L : 0,50).

La sépulture qui réunissait aux restes du capitaine gantois tombé à Deynze, ceux de sa femme, eut des destinées fâcheuses, nous l'avons fait ressortir dans la note consacrée à la dalle tumulaire de Guillaume Wenemaer. L'inscription qui accompagnait l'effigie de Marguerite S Brunen a disparu et l'on n'a conservé, outre les portraits de ces deux patriciens gantois, que deux plaques de dimensions inégales représentant les écus mi-partis aux armes des Wenemaer et des De Brune. La plus grande de ces deux pièces porte, au revers, une tête de femme exécutée, assez maladroitement, en ciselure et présentant avec la figure de Marguerite S Brunen de grandes similitudes.



La veuve est représentée debout, les mains jointes, dans une attitude souvent adoptée pour leurs modèles par les sculpteurs des XIIIe et XIVe siècles. Une robe longue, sans taille, tombe, à grands plis, jusqu'aux pieds de la patricienne. Une partie de la traine, relevée, est retenue sous le bras gauche. Des manches larges s'arrêtant à mi-bras, laissent voir les fourreaux ajustés d'une cotte serrante fermant à l'aide de boutons étroitement juxtaposés. Un voile retombant sur une guimpe montante encadre la face.

Malgré son exactitude, notre cliché ne reproduit que l'ensemble des traits de cette artistique effigie; il ne saurait rendre la perfection de modelé atteinte par le burin du ciseleur. En effet, la hardiesse de dessin des vêtements, la noblesse de l'attitude, la délicatesse des traits du visage font de cette plaque un des documents d'art les plus précieux que nous ai légué le XIVe siècle. Les maîtres les plus réputés du XVe siècle n'ont pas surpassé l'anonyme qui, à l'aide de moyens si simples, atteignit le plus haut degré de perfection.

Cf. *Messager des sciences historiques de Belgique*, 1853, pp. 64-89 (art. de J. de Saint-Genois); — H. van Duyse, *Catalogue du musée archéologique de Gand*, n° 1901.

Hermann van Duyse.

2 Août 1897.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

COSTUMES.	*Musée lapidaire* *(Ruines de l'abbaye de Saint-Bavon).*	XIVe SIÈCLE. (1337).

Le costume de l'homme du Beffroi.



L'homme du Beffroi a pour casque un bacinet conique en métal, avec côte médiane. Un camail de cuir, dont la coupe rappelle la forme des heaumes du siècle précédent, protége les épaules et la gorge; il s'attache au bas de la cervelière par une tresse dite : *clavel*, traversant des vervelles rivées.

Une petite spalière arrondie couvre, comme une épaulette, le sommet du bras et s'applique sur un cylindre ouvert du côté du corps, renforcé par une pièce fortement échancrée à la saignée et descendant vers le coude. Une cubitière circulaire, légèrement conique, s'attache par une courroie au pli du bras.

C'était là, pour le temps, une excellente défense des bras, complétée par un gantelet à doigts séparés dont le canon long et cannelé (sans doute en cuir doublé de baleine) couvrait l'avant-bras.

Une cotte d'armes, taillée en dalmatique mais sans épaulières, (*tornikel* ou *wapenfrok*), recouvre l'armement du torse, mais la maille d'un haubert se montre au défaut du coude et l'on peut conjecturer que des chausses, également de maille, couvraient les jambes et les pieds de ce combattant.

Par l'entrebaillement de la cotte d'armes, on peut constater que l'homme a les reins protégés par une braconnière serrante, façonnée en juponnet, faite de cinq ou six lames rivées (1). Celle-ci gênait fortement certains mouvements du corps, mais offrait une protection si efficace que cette pièce de harnois se conserva dans l'armure de tournoi jusqu'à la fin du XVIe siècle sous le nom de *jipe* ou *tonne* (2).

Le bouclier de l'homme du Beffroi est barlong, à pointe retaillée, épais et suspendu au cou par une guige. L'épée, fort endommagée, semble avoir eu un pommeau discoïde et des quillons droits; le fourreau accuse une arme large et lourde et a conservé une bouterolle en métal, de forme caractéristique. Les intempéries de l'air ont laissé subsister peu de chose de la dague. Il semble, toutefois, que le sculpteur ait armé l'homme du Beffroi d'une de ces armes à fusée tronconique à la base de laquelle on remarque deux sphéroïdes engagés : la *dague à coullettes*, prohibée par une ordonnance lilloise de 1395, en même temps que " *coutiaulx à " croix de fier, à croix d'os, à croix de corne, coutiaux de plates, dollekins, coutiaulx que on nomme " pennars etc.* " (LAFONS MELICOCQ, *Artillerie de la ville de Lille*).

---

(1) VIOLLET LE DUC, auquel ce détail a échappé dans l'étude qu'il a faite de l'homme du Beffroi (*Dict. du mobil.*, p. 151, t. V), dit que ce genre de tonnelet fut inventé en France " vers la fin du règne de Charles V ", soit vers 1380.

(2) On trouvera un exemple de ces tonnelets dans le recueil manuscrit de costumes de Lucas d'Heere, à la bibliothèque de l'Université de Gand.

HERMANN VAN DUYSE.

26 Juin 1897.

OBJETS EN CUIVRE.	*Sommet du Beffroi.*	XIVe SIÈCLE.

De Draak van het Belfort.



Evenals de gemeentelijke torens van Ieperen en Doornik, draagt het Belfort van Gent, als windwijzer, eenen draak. De stedelijke vrijheid werd aldus geplaatst onder de symbolische hoede van dat fabelachtig dier, dat nooit slaapt en dat zoowel in de Germaansche als in de klassieke mythologie dikwijls als bewaker van kostbare schatten voorkomt.

De Gentsche draak is samengesteld uit een aantal koperen platen, op een ijzeren geraamte vastgehecht. Tijdens zijne laatste hervergulding, in September 1892, werden zijne afmetingen eigenhandig opgenomen door den heer G. V. (G. Verstraete), wiens cijfers ik hier uit *la Flandre libérale* van 17 Sept. 1892 mededeel :

Lengte van de punt der tong tot het uiteinde van den staart (in rechte lijn)	3m70	Hoogte van de muilopening	0.36
Diameter van den romp, ongeveer	0.60	Lengte van de tong	0.64
Lengte der vleugels	1.40	Id. id. tanden	0.10
Hoogte der vleugels	0.83	Id. id. ooren	0.50
Afstand tusschen de vleugels	1.20	Hoogte van het gansche gevaarte, van de pooten tot den top der vleugels	1.48
Hoogte van den kop	0.70		

Deze maten verschillen niet veel van die, welke te vinden zijn bij J.-J. Steyaert, *Volledige beschrijving van Gent*, 1857, bl. 120, en bij Fr. De Potter, *Gent van den oudsten tijd tot heden*, I, 1882, bl. 512.

Over het gewicht van den Draak treft men integendeel zeer uiteenloopende cijfers aan. Volgens Steyaert bedraagt dit 922 Gentsche ponden of nagenoeg 400 kilogr., volgens Fr. De Potter, slechts ruim 180 kilogr., en volgens Edm. De Busscher, *Beschrijving van den historischen stoet*, 1849, blz. 44, ongeveer 900 kilogr.!

Ons Belfort werd eerst in de jaren 1376 en volgende voltooid; 't is dan dat de stadsrekening van 1377-1378 in de volgende posten de geboorte van den Draak vermeldt :

Teerst van den Beelforte ende huurclocke . . . . 14395 lb. 11 s. 11 d.
Van den Drake, van den appele ende van der huese. . . . 2312 lb.

De *huese* is de looden kegel, waarin de top van eene met schaliën gedekte houten torenspits uitloopt; de *appel* de bol, die er van boven aan vast is.

Langen tijd heeft men aan den Gentschen Draak eenen fantastischen oorsprong toegedicht : hij zou door de kruisvaarders in 1204 uit Constantinopel meegebracht zijn. In eene verhandeling, welke in 1872 in *het Volksbelang* verscheen, meen ik deze legende uit den weg geruimd te hebben. Onze Belfortwachter heeft geen buitengewoner afkomst dan zijne ambtgenooten van Ieperen en Doornik, maar hij onderscheidt zich van deze door zijne grootere afmetingen.

J. Vuylsteke.

30 Mei 1897.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

CONSTRUCTIONS MILITAIRES.	*Avenue du Rabot.*	XVe SIÈCLE. (1489).

Le Rabot.

Le fortin, connu sous le nom de *Rabot* à cause de sa position sur une écluse fut construit pour mettre en état de défense la partie des remparts où, lors du siège de la ville de Gand en 1488 par l'empereur Frédéric III, l'assaut avait été le plus violent. La première pierre du *Rabot bachten walle* fut posée le 13 juin 1489, ainsi que nous l'apprend l'inscription en vers flamands, gravée sur deux pierres encastrées dans la partie extérieure du bâtiment, et à laquelle une fiche spéciale est consacrée dans cet inventaire.

Cet ouvrage fortifié, construit en pierre de Baelegem, se compose de deux grosses tours rondes réunies par un bâtiment rectangulaire surplombant la Liève, et qui, au moyen d'une herse, permettait d'entrâver la navigation sur ce cours d'eau. Les bâtiments se composent d'un souterrain et d'un rez de chaussée voûtés; celui-ci est surmonté de combles. La toiture des tours est conique; celle du corps central est constituée des deux côtés par un pignon à gradins. Les murs sont percés de trente-cinq meurtrières et de vingt-huit petites fenêtres.

Le *Rabot* fut restauré en 1860; mais, pour élargir le pont, on eut la malheureuse idée d'enlever une partie de la façade du bâtiment principal. Le cours d'eau qui coulait derrière le *Rabot* a été comblé en 1872. Il est regrettable qu'à cette époque on n'aît pas dégagé, comme on vient de le faire pour le Château des Comtes, la partie inférieure des constructions enfouie dans le sol.

Tel qu'il existe actuellement, cet ouvrage de défense constitue un spécimen intéressant de l'architecture militaire du XVe siècle.

Cf. *Messager des sciences historiques*, 1886, pp. 253-272.

PROSPER CLAEYS.

21 Octobre 1897.

SCULPTURES.	*Musée archéologique,* nº 849.	XVIe SIÈCLE. (1539).

Blason d'honneur de la corporation des Savetiers (Oude-Schoenmakers).

Ce blason, en bois de chêne sculpté, polychromé et doré, est d'un travail assez rude, mais d'un effet décoratif heureux. Il représente, sous une sorte de portique dont le fronton est orné de l'aigle impériale, et dont les pieds droits portent les lions de Flandre et de Gand, la Pucelle de Gand et Saint Germain, patron des savetiers, servant de supports à l'écusson de la Gilde : *de gueules, au lion d'argent couronné d'or, batonné de sinople.* La date : 1539, est répétée trois fois sur ce cartel.

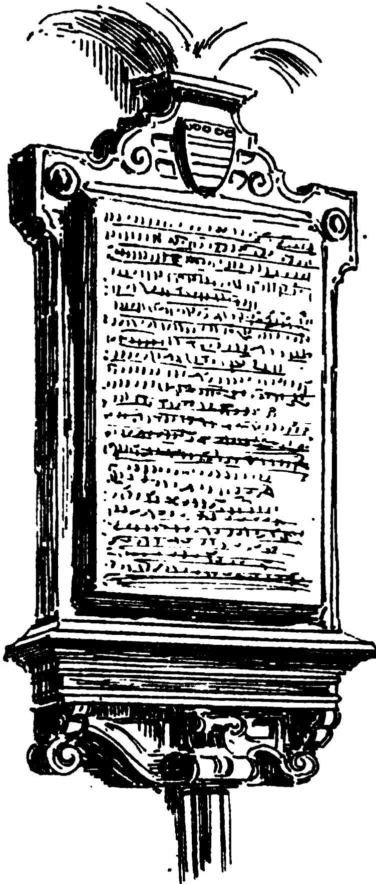


Les savetiers gantois, on le remarquera, ne possédaient pas, comme la généralité des corporations, d'armes parlantes, c'est-à-dire ayant pour meubles les outils ou attributs du métier. Diverses légendes donneraient le secret de cette dérogation. Un blason à apparence nobiliaire aurait été concédé aux savetiers en commémoration d'un fait d'armes qui, d'après les uns, remonterait à 1103 et, d'après les autres, à la bataille de Groeninghe.

L'objet auquel cette fiche est consacrée a été acquis, par l'administration communale, à la vente Minard, en 1882.

HERMANN VAN DUYSE.

26 Juin 1897.



Fondation Bernard Rubeys.

En 1574, Bernard Rubeys, marchand piémontais, fit à la ville de Gand de nombreuses donations afin de faire distribuer des aumônes dans la chapelle échevinale.

L'année suivante, les échevins firent placer, dans le mur de gauche de cette salle, qui est actuellement la salle des mariages, une pierre commémorative en marbre noir; le sculpteur Jean Schoorman fut chargé de la gravure, de la pose et de l'ornementation de ce monument (1). Sous le blason du philanthrope, on lit la devise : PAS A PAS PASSONS, suivie de l'inscription suivante :

Sr Bernardin Rubeys Coopman van Piedmond heeft gefondeert binnen dese
stede de naervolghende aelmoessenen.
Eerst te ghevene alle jare up Ste Martins
avont an xxv schamel huusghezinnen,
inboren poorters des. voors. stede, elck
een bedde met twee slapelaken ende een
shargie, tsamen weerdich xxIII schellingen IIII grooten. Item an hondert andere ghelijcke scamel persoonen elck een
chaerge weerdich III schellingen groote,
item an hondert schamel persoonen, mans,
vrauwen ende kinderen elck een paer
schoens weerdich deen duer dandere xx
groote tpaer. Item hondert paer ondercaussens elck paer weerdich deen duer
dandere xvi groote.
Item heeft gheordonneert te distribueren in dese capelle eeuwelic up elcken vrindach xxxi provenen elck
van een tarwen broot, weerdich twee stuvers
ende eenen stuver daer inne an xxxi aerme
miserable persoonen, excederende de vyftich jaren de welcke zullen moeten hooren de messe van voor tevangelium totten
hende, up peine van de provene van defaillant ghegheven te werden inde aerme
camere.
Alle de zelve aelmoessenen te distribueren by de twee eerste scepenen van
de keure, huerl. eerste secretaris ende
de twee eerste gouverneurs inde aerm
camere by ghemeenen accorde behoudens
dat de donateur ende Laverins de Mare
elc huerl. leefdaghe zullen vermoghen
te ghevene vier van elcke aelmoessene al
volghende de briefven danof ghepassert
bij Scepenen van beede bancken, XVen junij
XVc LXXIIII, gheregistreert folio . . . .

E. Lacquet.

(1) Gelastten de Schepenen den beeldhouwer Jan Schoorman met het snijden, stellen en verchieren van den memoriaelsteen . . . . inhoudende de fundatie ghedaen by Sr Bernardijn Rubeijs van vele diveerse schoone aelmoesenen, in de schepenenbidplaats uit te deelen. Fr. de Potter, *Gent van de vroegsten tijd tot heden*, t. I, p. 306.

6 Septembre 1897.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

FERRONNERIES.	*Musée archéologique*, nº 1793.	XVIe SIÈCLE.

Marteau de porte.



La jolie ferronnerie représentée ci-contre ornait, il y a moins d'un demi-siècle, la porte d'une modeste habitation de la rue St-Liévin. Elle fut acquise par l'architecte Louis Minard et entra au Musée de la ville, grâce à la vente qui fut faite, en 1882, de la succession artistique de ce collectionneur.

Deux contreforts d'heureuse proportion, réunis par un fond ajouré, supportent un marteau en forme de jambe dont le talon bat une pierre à feu surmontée du briquet de Bourgogne et d'où jaillissent les traditionnelles étincelles héraldiques façonnées en volants de raquette. La jambe est revêtue d'un haut de chausses collânt, avec trousse à crevées et housée à la mode du commencement du règne de Charles V. C'est sans doute, à un forgeron gantois que l'on peut attribuer cette œuvre d'un joli style.

La jambe et les contreforts sont modelés au marteau : le fond, ajouré de rosaces, se compose de deux plaques superposées; celle de dessus, laissant déborder l'autre, est taillée à chanfreins bien ajustés. Le briquet et la pierre sont des pièces forgées à part et rapportées.

Le métier de la forge fut en Flandre porté au plus haut degré et Gand, en dépit de siècles de vandalisme, conserve quantité de ferronneries des XVe et XVIe siècles empreintes d'une véritable maîtrise.

Cf. H. van Duyse, *Catalogue du musée archéologique*, p. 109.

Hermann van Duyse.

23 Octobre 1897.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

PEINTURES.	*Église St-Michel (8e chapelle, à droite).*	XVIIe SIÈCLE.



Saint-Grégoire le Grand, par J.-B. de Champagne.

On admire dans l'église de Saint-Michel un tableau qui représente St-Grégoire le Grand enseignant le chant à des enfants de chœur. Dans le haut, des anges tiennent une banderolle portant *Gratus est Deo cantus gregorianus.* De nos jours cette toile est attribuée à Philippe de Champagne (Kervyn de Volkaersbeke, *Egl. de Gand*, t. II, p. 72; — *Messager des sciences*, 1854, p. 19; — Siret, *Dict. des peintres;* — Fr. de Potter, *Gent*, t. VII, p. 427).

L'extrême distinction et les autres mérites de cette œuvre ne contredisent pas cette attribution, qui néanmoins est fautive. La toile est de Jean-Baptiste Champagne le neveu, le disciple, imitateur et collaborateur de Philippe. Jean-Baptiste de Champagne (ou Champaigne) était, comme son oncle, né à Bruxelles. Mais ayant constamment travaillé sous la direction de celui-ci à Paris, il est réclamé par les Français comme leur appartenant. (Gazier, *Philippe et Jean-Baptiste de Champaigne.* Paris, 1893).

Aux archives communales de Gand (*Ex Invent. Spruyt. Cultes n. X*), se conserve une *Beschryvinge der 7 parochiale kercken der stadt Gendt, haere raereteyten van schilderyen, en door wat meesters die gemaekt syn.* L'archiviste Demoor a ajouté de sa main au titre : *Geschreven door den procureur De Sadeleire circa 1734.* Nous y lisons, dans les pages consacrées à l'église de Saint-Michel " *In de volgende capelle is het aultaer stuck van Champagne, neve van Philippus de Champagne, die veel te Parys heeft geschildert.* „ Ce témoignage nous est confirmé par celui de Mensaert, dans son *Peintre amateur et curieux* (Bruxelles, 1763), où il dit : " ... Le tableau de l'autel est " peint par Champagne, neveu de P. de Champagne qui a été peintre de Louis XIV. „

Le nécrologe janséniste de l'abbé de Pontchâteau (cité dans le *Magasin Pittoresque*, 1848, p. 356) porte au 28 oct. : " M. Champaigne, peintre 1681, neveu d'un autre du même nom, bon peintre " et bon chrétien. L'oncle avait nom Philippe, et le neveu Jean-Baptiste. „ Au témoignage de Kervyn de Volkaersbeke, la toile représentant le Pape Grégoire le Grand a été " déposée à l'église de St-Michel par la ville, en vertu d'une lettre du maire du 18 oct. 1809. „

Ad. Du Bois.

18 Mai 1897.

Au Congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M. Victor Vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M. Hermann van Duyse signala l'utilité de faire le relevé complet des richesses en sculptures, orfèvrerie, etc. des églises et des collections.

Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

De la fusion de ces divers projets est issu l'*Inventaire archéologique de Gand,* dont la publication a été décidée par le Comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie, le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins.

L'*Inventaire* se compose d'un nombre indéterminé de fiches consacrées chacune à un objet et contenant, outre une description rédigée par un spécialiste, un croquis destiné à raviver le souvenir ou à exciter la curiosité. Chaque fiche est signée et datée.

Le Comité de publication fait appel à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie pour lui signaler les objets dignes de figurer dans l'*Inventaire.* Toutes les communications doivent être adressées au secrétaire, M. Paul Bergmans, 2, rue de Meirelbeke, Gand.

TABLE DU FASCICULE III :

Le 4e fascicule est sous presse.

L'*Inventaire archéologique de Gand* est distribué gratuitement aux membres de la *Société d'histoire et d'archéologie.*

Pour les personnes étrangères à la Société, le prix est de fr. **3,50** par fascicule.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE GAND.

Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.

FASCICULE IV.

GAND,

N. HEINS, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE, 9, RUE DE BRABANT.

DÉCEMBRE 1897.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM. **P. Bergmans**, *secrétaire*,

A. Heins,

G. Vanden Gheyn,

V. Van der Haeghen,

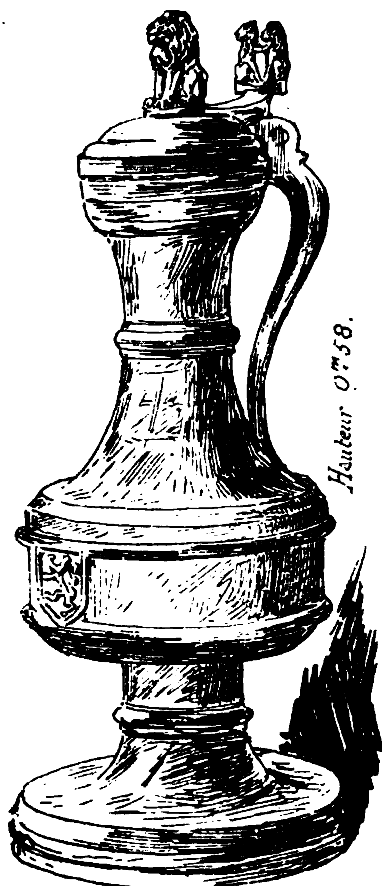
H. van Duyse,

J. Vuylsteke.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

ÉTAINS.	*Musée d'archéologie, nº* 1399.	XVIe SIÈCLE.

Cimarre du Magistrat de Gand.



Les comptes font fréquemment mention de ces lourds brocs d'étain qui servaient aux libations sans lesquelles les magistrats de jadis n'entreprenaient rien. Qu'il s'agît de ces interminables discussions où se complaisaient nos pères, à propos d'impôts ou de travaux à entreprendre, de négociations politiques, de cérémonies d'installation de nouveaux magistrats, de réceptions princières ou de joyeuse entrée, ou bien de la torture à appliquer à quelque délinquant, les choses n'allaient pas sans d'abondantes rasades. Les pesants brocs d'étain, qui portaient le nom de *cimarres* ou *cimaises,* épandaient à flot les vins de France et du Rhin que les magistrats avaient en égale estime. Aussi les comptes font-ils fréquemment mention de l'achat et du raccommodage de ces récipients, dont deux seulement sont parvenus jusqu'à nous.

Ces deux cimarres, hautes de 0,58 c. et d'un poids considérable, remontent au début du XVIe siècle, comme en font foi le modelé du lion accroupi formant fretel sur la calotte servant de couvercle, et la forme silhouettée des deux lions affrontés servant de doigtier; mais, incontestablement, la forme générale est archaïque et répond à une idée traditionnelle. Le potier d'étain s'est préoccupé surtout de donner à ces récipients de la stabilité et de leur assurer une allure décorative qui leur permît de faire honorablement figure sur les dressoirs où les serviteurs des échevins étalaient aussi des hanaps d'orfèvrerie.

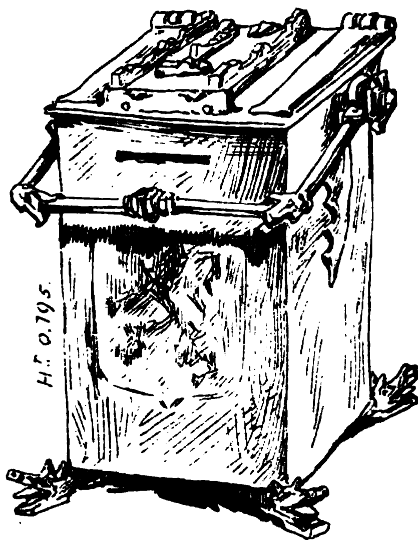
Hermann van Duyse.

23 Octobre 1897.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

FERRONNERIES.	*Musée archéologique*, *nº* 1751.	XVIe SIÈCLE.

Tronc à quêter du XVIe siècle.



Ce tronc quadrangulaire, peint aux armes de Flandre, repose sur quatre supports modelés en forme de tête de dragon; l'anse est travaillée dans le même goût. La serrure à secret est décorée de fleurons et de contreforts appliqués à la partie supérieure. Le travail est du XVIe siècle, quoique l'objet porte la date ajoutée : 1608.

La fréquence des quêtes pour œuvres pies multiplia extraordinairement, dans le passé, les troncs de toutes les formes. Les troncs de voisinage servaient à réunir une réserve de fonds destinés à des banquets annuels vraiment pantagruéliques, accompagnement obligatoire des élections de doyens. L'inscription que portent certains troncs : " pour l'extinction de la mendicité ", nous fait remonter à l'organisation, souvent tentée, de maisons de secours servant d'ateliers aux sans-travail et d'asiles aux vagabonds.

Hermann van Duyse.

23 Octobre 1897.

Enseigne de la corporation des marchands de vin.



La maison rue Haut-port, actuellement marquée no 30, hébergeait en 1540 la corporation des négociants en vins, propriétaires de cet immeuble qui portait le nom de *Perceval;* sa façade était ornée d'une enseigne, qui est conservée au musée lapidaire des ruines de St-Bavon. C'est une pierre de Baelegem, mesurant un mètre trente-cinq de large sur un mètre cinquante de haut, et sculptée au XVIe siècle.

L'artiste a divisé son œuvre en deux parties : la partie supérieure représente un écu, composé mi-partie du blason du métier et du lion de Gand, et soutenu par deux chèvres; à la gauche du spectateur, des compagnons mettent un tonneau en perce; à droite, un échanson verse à boire. La partie inférieure représente Noé endormi par l'ivresse, raillé par Cham, et dont Sem et Japhet se font un devoir pieux de couvrir la nudité; dans le fond, symbole naïf de l'ébriété, un pourceau dévorant une grappe de raisins. Le tout est artistement encadré par des vignes rampantes chargées de fruits.

L'ancienne maison des négociants en vins fut démolie, au mois d'août 1836, par le propriétaire M. Eugène Van Damme-Van Bloonde, et remplacée par la banale construction actuellement encore existante (1). Grâce aux démarches de M. Regnaut, membre de la Commission locale des monuments, le bas-relief fut donné par le propriétaire au musée de la ville.

(1) Bibliothèque de l'université de Gand. Registre A des procès-verbaux de la Commission locale des monuments, séance du 18 décembre 1836.

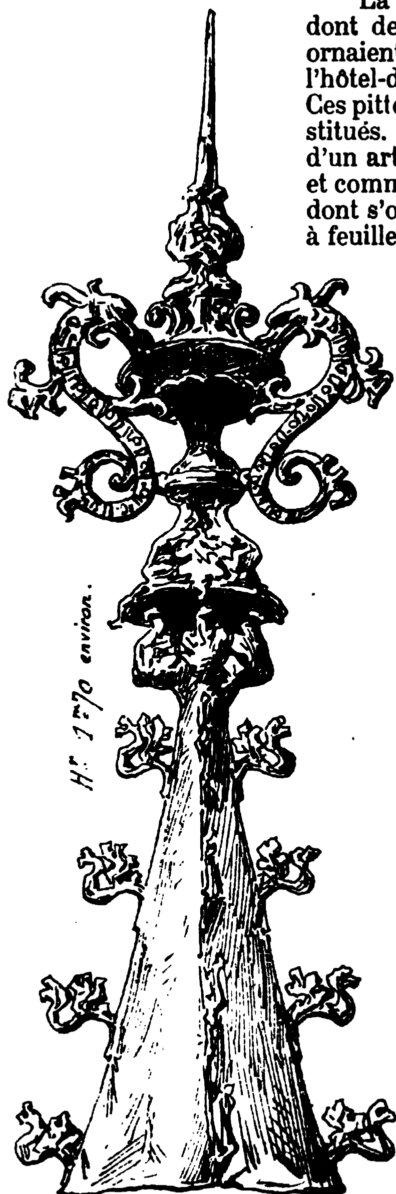
E. Lacquet.

24 Novembre 1897.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

PLOMBERIES.	*Musée archéologique*, *n*° 1397.	XVI[e] SIÈCLE.

Epi de faîtage en plomb.



La vignette ci-contre représente un épi de faîtage en plomb, dont deux exemplaires sont conservés au Musée de Gand. Ils ornaient le sommet de lucarnes disposées dans la toiture de l'hôtel-de-ville, du côté nord, avant les restaurations de 1870-1889. Ces pittoresques appendices de la construction n'ont pas été reconstitués. Ces épis sont également intéressants comme spécimens d'un art porté à un degré éminent par les constructeurs de jadis, et comme créations décoratives témoignant de la façon singulière dont s'opérèrent les transitions de style. Tandis que les crochets à feuilles frisées, se dressant sur les pentes du clocheton servant de base, appartiennent, d'une façon caractéristique, au style ogival flamboyant, les formes du balustre ansé de dauphins s'épanouissant au pied de la broche — sur laquelle tournait, sans doute, une girouette, — sont d'allure bien Renaissance. Le dessin gothique à vrai dire s'indique encore dans de menus détails de cet ensemble, mais il faut, pour rétablir cette filiation d'école, un examen attentif de l'objet lui-même, notre reproduction n'étant qu'approximative.

On sait que les travaux de l'hôtel-de-ville de Gand furent interrompus de 1538 à la fin du XVI[e] siècle. Les plans de de Waghemakere et Keldermans ne devaient plus être repris et, sans doute, les poivrières auxquelles appartenaient nos épis de faîtage, doivent être rangées parmi les travaux partiels exécutés au cours de la 2[e] moitié du XVI[e] siècle, en vue d'utiliser la bâtisse inachevée.

Les constructeurs anciens tiraient du plomb, métal peu cher, aisé à travailler, se soudant sans peine et opposant une durable résistance aux agents atmosphériques, un parti excellent, aussi bien au point de vue décoratif qu'en ce qui concerne la bâtisse proprement dite. Ils calculaient parfaitement les retraits de ce métal, et le laissaient toujours suffisamment libre pour n'avoir pas à craindre les dilatations qui le font boursoufler au soleil, pour se resserrer sous l'influence du froid. Ils évitaient le plomb laminé et se servaient de tables fondues, qu'ils modelaient au marteau de bois sur un sac de sable ou dans certaines matrices à étamper. Ce décor était généralement polychromé et doré.

Dans l'épi dessiné ci-contre, certaines parties à deux faces, telles que les dauphins et les crochets, sont coulées dans des moules et soudées au bâti; les disques et les feuilles godronnées formant le balustre sont repoussés et ajustés de même par des soudures habilement effectuées.

En examinant les plans originaux de l'hôtel-de-ville, que nous a conservés une rare chance, on remarque la part importante que les créateurs de cette construction avaient faite à la plomberie; il y a tout lieu de croire, en effet, que celle-ci eût été mise à contribution pour la confection de la crête ajourée couronnant le faîte du toit et, sans doute, aussi pour les épis des clochetons jaillissant, nombreux, des gables ornant les pignons de la façade.

HERMANN VAN DUYSE.

23 Octobre 1897.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

PEINTURES.	*Musée de peinture, n° 114.*	XVII[e] SIÈCLE.

L'Apothéose de la Vierge par Nicolas de Liemaekere, dit Roose.

La Vierge, les mains jointes, est soulevée par des anges. Jésus Christ, à sa droite, et Dieu le Père, à sa gauche, placent sur sa tête la couronne de Souveraine du Ciel. Dans le bas du tableau, des anges drapés dans de riches étoffes jouent, dans des attitudes pleines de noblesse, de divers instruments de musique. Toute cette partie où le maître a fait appel aux ressources les plus brillantes de sa palette, a été traitée avec une distinction qui a été rarement égalée dans ses autres productions.



Ce tableau, qui appartient à la plus belle période de la vie artistique de De Liemaekere, a été jadis donné en dépôt par la Ville à l'église de St-Nicolas. Il a été restitué vers 1876, et déposé provisoirement au local de Ste-Agnès. Le conservateur actuel, lors de son entrée en fonctions (1881), frappé par la beauté de cette œuvre, l'a fait transporter au Musée où elle a été placée aussitôt. Ce tableau ne figure pas au catalogue de A.-P. Sunaert, mais porte le n° 114 dans le nouvel inventaire dressé par M. L. Maeterlinck.

Nicolas De Liemaekere est un coloriste étrange dont les œuvres frappent les amateurs par leur caractère particulier. Elève de son père, peintre-verrier, il est le seul de nos peintres gantois n'ayant jamais quitté sa ville natale. Ce fut peut-être le secret de son originalité. La tradition raconte que Rubens ayant été appelé à Gand par la confrérie chevalière de St-Michel, pour peindre la Chûte des Anges, celui-ci dit, en désignant de Liemaekere : „ Quand on possède une si belle rose, on peut se passer de fleurs étrangères „. Né à Gand en 1575, il fut reçu franc-maître peintre en 1624, doyen en 1628 et 1636. Il travailla, avec G. de Craeyer, aux arcs de triomphe érigés pour l'entrée solennelle du Cardinal Ferdinand d'Autriche. Il mourut à Gand en 1646.

Le *Sacre de saint Nicolas*, dans l'église de St-Nicolas à Gand, est considéré comme son chef-d'œuvre.

L. Maeterlinck.

25 Novembre 1897.

PEINTURES.	*Musée de peinture, n° 14.*	XVIIe SIÈCLE.

Le couronnement de sainte-Rosalie, par Gaspard de Craeyer.

La Vierge, tournée vers la gauche, tient l'enfant Jésus sur ses genoux. Elle est assise sur un piédestal monumental; à sa droite, deux angelets portent des roses. Devant le piédestal, est agenouillée s^te Rosalie, les cheveux dénoués. Elle est couverte d'un riche manteau brodé d'or laissant apercevoir la robe en satin blanc. La Sainte tient un chapelet d'une main, tandis que l'autre est appuyée sur sa poitrine. Une branche de lys, quelques livres et une tête de mort se trouvent à terre. Un archange est placé près d'elle et semble lui passer la couronne que l'enfant Jésus lui présente. Dans le haut du tableau, un angelet soulève une draperie. Fig. de gr. nat. H. 3.22, l. 3.64. T.



Cette belle œuvre décorait autrefois l'église de l'abbaye de St-Pierre. Elle fut enlevée par les Français ainsi qu'un grand tableau de Boeyermans représentant saint Aloïs, qui ornait la même église. La *sainte Rosalie* fut placée en Italie au couvent du Mont-Cenis, et nous revint sous la Restauration, pliée en quatre et en assez mauvais état. Ce fut le Roi de Sardaigne qui en fit la restitution. *Saint Aloïs* ne nous fut pas rendu.

Gaspard de Craeyer peut, selon certains appréciateurs, être considéré comme le plus éminent parmi les artistes contemporains de Rubens et de Van Dyck. On peut même ajouter, avec M. Waagen, que de Craeyer est loin d'occuper dans l'opinion la place à laquelle il a droit. Il fut élève de Raphaël Coxie, et peintre du prince Cardinal Ferdinand. Attaché à la cour des gouverneurs des provinces belges, il se démit de ses fonctions pour mieux se consacrer à son art.

Né à Anvers en 1582, il entra en 1607 dans la corporation des peintres de Bruxelles, dont il fut doyen en 1614-15 et 1615-16. Peu de temps après, il alla s'établir à Gand, où il fut reçu franc-maître en 1664, et où il mourut en 1669. C'est à Gand que l'on rencontre le plus grand nombre de ses productions.

Cf. A.-P. Sunaert, *Catalogue descriptif du musée de la ville de Gand* (Gand, 1870), pp. 28-29.

L. Maeterlinck.

25 Novembre 1897.

PEINTURES.	*Musée de peinture, n° 76.*	XVIIe SIÈCLE.

Les cinq sens, par Théodore Rombouts.

A gauche, un vieillard assis ajuste des lunettes d'une main et de l'autre tient un miroir : il représente " la vue „. A côté de lui, sur le devant du tableau, est assis un jeune homme, habillé avec recherche, qui joue de la guitare: il représente " l'ouie „. A côté de lui, un autre jeune homme, une peau de tigre autour des reins et le torse dénudé, tient d'une main un verre de vin, de l'autre une bouteille; du pied droit il s'appuie sur un grand rafraîchissoir de cuivre rouge rempli d'eau; il représente " le goût „. Entre les deux derniers, et de l'autre côté de la table, se trouve un vieillard aveugle, qui tâte des doigts un buste en marbre placé devant lui; il figure " le toucher „. Enfin, à droite, on aperçoit un jeune homme, debout; il a une pipe à la bouche, et dans la main gauche il tient une gousse d'ail; c'est " l'odorat „. Sur l'avant-plan, à terre, on remarque des melons, du pain, des oignons, de l'ail, et, aux pieds du joueur de guitare, toutes sortes d'instruments de musique.



Le tableau est signé à droite, en dessous, en lettres romaines : THEODOOR ROMBOVTS. F. Fig. de gr. nat. H. 2.07. L. 2.88. T. Ce beau tableau a été acheté à Gand, en 1860, pour le compte de la ville, à la mortuaire du vicomte de Sousberghe pour la somme dérisoire de 400 fr. Il peut être considéré comme un des meilleurs spécimens du faire du maître.

Théodore Rombouts naquit à Anvers en 1597 et y mourut en 1637. Il fut élève d'Abraham Janssens le Vieux. En 1617 il partit pour Rome et séjourna à Florence, où il sut faire apprécier son talent. Revenu à Anvers, il fut reçu franc-maître en 1625. De 1628 à 1630, il fut doyen de St-Luc. Il se distingua comme peintre d'histoire. Les affirmations répandues sur le compte de Rombouts, qui en font une espèce de maniaque jaloux jusqu'à la rage de la gloire de Rubens, sont aujourd'hui reléguées dans le domaine des légendes.

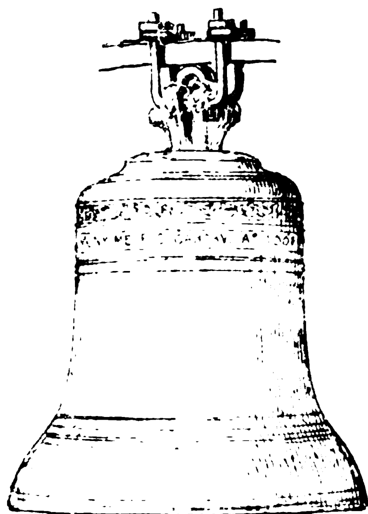
Cf. A.-P. Sunaert, *Catalogue descriptif du musée de la ville de Gand* (Gand, 1870), pp. 60-61.

L. Maeterlinck.

25 Novembre 1897.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.	*Tourelle de l'église de Baudeloo, fossé d'Othon.*	XVIIe SIÈCLE. (1661).

Le Carillon de Baudeloo.



L'église de l'ancienne abbaye des PP. Bernardins de Baudeloo, qui est occupée aujourd'hui par la bibliothèque de la Ville et de l'Université, est surmontée d'une tourelle abritant un carillon fondu, en 1661, par Pierre Hémony. Le 14 avril 1797, les délégués du gouvernement français voulurent faire enlever les cloches pour les briser et en faire des canons; elles furent sauvées grâce à l'énergique intervention de Ch. van Hulthem, qui parvint à convaincre le ministre de l'Intérieur, Bénézech, de la nécessité de les conserver " pour célébrer avec pompe la majesté des fêtes nationales „. A diverses reprises, on s'occupa de la restauration de l'instrument. En 1860, Ed. Lovaert obtint l'autorisation d'y adapter un clavier de son invention, et l'on fit fondre, à cette occasion, sept nouvelles cloches; mais la ville ne fit pas l'acquisition du clavier de Lovaert. Actuellement, tout le jeu du carillon a disparu, et il ne subsiste plus que vingt-sept cloches, disposées sur trois rangées. Six cloches de Baudeloo se trouvent déposées au Grand-théâtre.

Les cloches anciennes portent le nom d'Hémony et la date de 1661, avec des inscriptions symboliques. Voici les inscriptions des quatre cloches de la première rangée :

✱ LAVDATE DOMINVM IN SANCTIS EIVS : LAVDATE EVM IN FIRMAMENTO VIRTUTIS EIVS : P. HEMONY. ME. FEC.
✱ LAVDATE DOMINVM IN VIRTVTIBUS EIVS : P. HEMONY ME. FEC. GANDAVI. A°. 1661.
✱ LAVDATE DOMINVM SECVMDVM MVLTITVDINEM MAGNITVDINIS EIVS : P. HEMONY. [Sur le flanc : 1661.]
✱ LAVDATE DOMINVM IN TYMPANO & CHORO. P. HEMONY ME. FECIT. 1661.

Les grosses cloches sont ornées de jolies frises décoratives, dans le goût de la Renaissance, et représentant soit des anges, soit d'élégants rinceaux de feuillage. Celle que nous reproduisons ici figure cinq angelets : le premier paraît attacher le



battant de la cloche; le deuxième essaie celle-ci; le troisième agite des sonnettes d'église; le quatrième joue du carillon, et le cinquième du triangle. Le même sujet est reproduit tout autour de la cloche. Sur quelques clochettes, se trouve une frise où l'on remarque des angelets jouant de la flûte et du flageolet.

Par la délicatesse de sa sonorité argentine et la justesse de son accord, le carillon de Baudeloo peut être considéré comme un petit chef-d'œuvre du genre.

Cf. A. Voisin, *Recherches historiques sur la bibliothèque de Gand* (Gand, 1839), pp. 8-12.

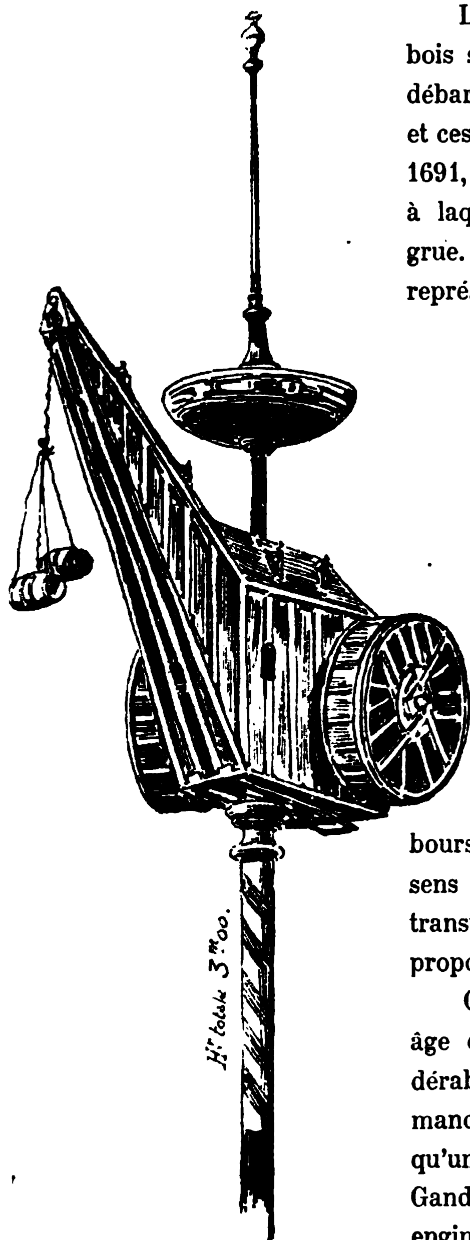
Paul Bergmans.

25 Novembre 1897.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

SCULPTURES.	*Musée archéologique, nos 823-824.*	XVIIe SIÈCLE. (1691).

Torchère de la corporation des Enfants de la grue.



Le musée d'archéologie conserve deux torchères en bois sculpté, peint et doré, provenant de la confrérie des débardeurs de vin : *Wynschroeders* ou *Kraankinderen,* et ces deux insignes processionnels, qui portent la date de 1691, ont l'avantage d'exposer fort clairement la manœuvre à laquelle était vouée la corporation des Enfants de la grue. C'est en effet la grue elle-même que les torchères représentent, mue par une ficelle enroulée coulant dans un canal, le long de la hampe.

Une construction en bois recouverte d'une toiture d'ardoises ou de bardeaux se dressait au bord du canal. Il en existait une à Gand, au *Torf briel* ou quai de la Tourbe; plus tard on en éleva une au quai des Ognons, sur les restes d'une tour de l'ancienne enceinte du Vieux-Bourg.

Cette construction, placée en équilibre sur un axe fixe, tournait aisément sur elle-même; latéralement, elle avait pour appendices deux grandes roues à gradins intérieurs et reliées par un axe mobile. Plusieurs hommes, placés dans les tambours, exécutaient des mouvements de marche dans un sens régulier et enroulaient de la sorte, autour de l'axe transversal, une corde attachée aux fardeaux qu'ils se proposaient de lever.

Ces grues dataient des premiers temps du moyen-âge et permettaient un développement de force considérable; aussi les appliqua-t-on au XIIIe siècle à la manœuvre des trébuchets ou " bliden ". Il y a peu d'années qu'une grue de ce genre existait encore à Malines. A Gand, ces mécanismes avaient été remplacés par des engins moins encombrants. Une grue à contrepoids, en forme de *tau,* se trouvait à la Coupure, non loin de l'entrepôt construit en 1785. Elle survécut même longtemps à ce trop modeste établissement commercial.

HERMANN VAN DUYSE.

23 Octobre 1897.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

MENUISERIES.	*Couvent des Carmes chaussés, rue des Tonneliers.*	XVIIe SIÈCLE.

L'escalier de l'ancien couvent des Carmes chaussés.



Placé dans une dépendance de l'ancien couvent des Carmes chaussés, de la rue longue des Pierres, attenante au Musée d'archéologie, cet escalier que le temps a fait se déjeter, mérite d'être cité à cause de son allure pittoresque.

Il ne remonte guère, quoiqu'il occupe des constructions beaucoup plus anciennes, qu'aux premières années du XVIIe siècle, et montre avec quelle franchise les constructeurs étalaient tous les détails d'une charpente, sachant que leur travail y gagnait en caractère et que l'air circulant autour des bois était, pour ceux-ci, le plus efficace agent de préservation. Des paliers rompant les degrés de dix en dix marches environ évitent la fatigue. La rampe est d'une largeur bien calculée; les balustres et le terme sont de bonne forme. Bref cet escalier, dépourvu de prétentions esthétiques, est un travail digne d'attention.

HERMANN VAN DUYSE.

23 Octobre 1897.

Au Congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M. Victor Vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M. Hermann van Duyse signala l'utilité de faire le relevé complet des richesses en sculptures, orfèvrerie, etc. des églises et des collections.

Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

De la fusion de ces divers projets est issu l'*Inventaire archéologique de Gand,* dont la publication a été décidée par le Comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie, le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins.

L'*Inventaire* se compose d'un nombre indéterminé de fiches consacrées chacune à un objet et contenant, outre une description rédigée par un spécialiste, un croquis destiné à raviver le souvenir ou à exciter la curiosité. Chaque fiche est signée et datée.

Le Comité de publication fait appel à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie pour lui signaler les objets dignes de figurer dans l'*Inventaire.* Toutes les communications doivent être adressées au secrétaire, M. Paul Bergmans, 2, rue de Meirelbeke, Gand.

TABLE DU FASCICULE IV :

Le 5e fascicule est en préparation.

L'*Inventaire archéologique de Gand* est distribué gratuitement aux membres de la *Société d'histoire et d'archéologie.*

Pour les personnes étrangères à la Société, le prix est de fr. **3,50** par fascicule.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE GAND.

Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.

FASCICULE V.

GAND,

N. HEINS, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE, 9, RUE DE BRABANT.

FÉVRIER 1898.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM. **P. Bergmans**, *secrétaire,*

A. Heins,

G. Vanden Gheyn,

V. Van der Haeghen,

H. van Duyse,

J. Vuylsteke.

CONSTRUCTIONS CIVILES.	*Marché du Vendredi.*	XIIIe SIÈCLE.

L'Utenhove Steen.



Cette grande construction en pierre de Tournai, probablement élevée au XIIIe siècle, fut malheureusement démolie presqu'entièrement en 1839, et fit place à deux maisons banales.

Du vieux steen de la famille Utenhove, il ne nous reste que les deux murs latéraux formant pignons.

Celui du *Sud* domine les maisons voisines et, du marché du Vendredi, on y voit une grande fenêtre ogivale, aveugle, qu'encadre une moulure accentuée.

Cette fenêtre est placée un peu en-dessous de ce qui paraît être la trace d'un large cheneau, derrière les créneaux primitifs.

Ce cheneau aboutissait à deux tourelles placées aux angles du sommet de la construction.

Une autre fenêtre, plus moderne, se voit vers le haut du même pignon, sur le versant opposé.

Plusieurs autres baies bouchées se remarquent à l'intérieur du grenier de la maison contiguë, ainsi que par la lucarne d'un toit accolé à ce mur.

De ces différents motifs nous avons relevé le croquis ci-joint.

Il y a lieu de constater que trois de ces ouvertures sont à arc plein-cintre, ce qui semblerait assigner à la construction un âge plus reculé que le XIVe siècle, date qu'on lui attribue d'ordinaire.

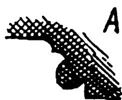
Le pignon *Nord,* récemment dégagé par les démolitions du *Vooruit* incendié, ne présente pas de motifs architecturaux dignes de remarque.

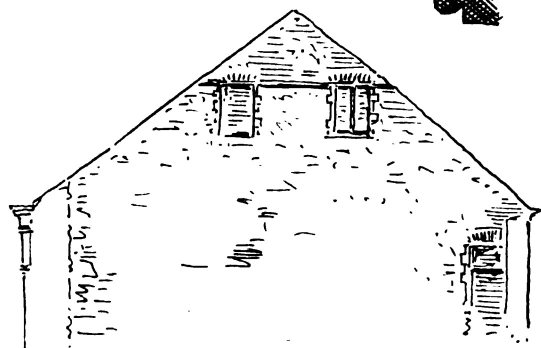
Quelques traces de fenêtres, perdues dans une maçonnerie souvent remaniée, semblent être du XVIe siècle.

On conserve au Musée lapidaire un corbeau sculpté en pierre bleue et une statuette de la Vierge (du XVIIe siècle) ayant surmonté la porte.



Pignon SUD.





Pignon NORD.

Pour retrouver l'aspect général de la façade, on peut consulter un dessin, consciencieusement fait par J. Vermeersch en 1839. Cette œuvre est actuellement déposée à la Bibliothèque de la ville.

On trouvera la description et l'histoire du bâtiment, qui fut au XVIe siècle le local de la corporation des merciers, dans le *Messager des sciences historiques*, 1839 (notice par Ph. Blommaert), pp. 153-160. — Cf. FR. DE POTTER, *Gent*, t. VI, pp. 427-437.

A. HEINS.

1 Décembre 1897.



SCULPTURES.	*Ruines de l'abbaye de Saint-Bavon.*	XIVe SIÈCLE.

Huit mascarons en ronde-bosse formant culs de lampe.

Au rez-de-chaussée de l'édicule dit chapelle de Saint Machaire, huit colonnettes octogonales engagées, placées intérieurement, à l'intersection des murs, supportent les bandeaux de la voûte. Ces colonnettes en pierre de Tournai reposent elles-mêmes sur huit culs de lampe en pierre blanche représentant des figures humaines et placées à 1m60 du sol.

Deux de ces figures sont reproduites ci-contre.

Alors que toute la construction remonte à la seconde moitié du XIIe siècle, ces intéressants morceaux de sculpture appartiennent à une époque postérieure; ils paraissent se rattacher au XIVe siècle et doivent avoir été introduits dans la paroi en remplacement des corbeaux primitifs (1).

Les masques humains sont traités avec beaucoup d'habileté et de franchise; les uns sont grimaçants, les autres souriants. Il en est un que le sculpteur a orné d'oreilles d'âne; un autre tord la bouche dans un rictus extraordinaire. Au contraire une tête féminine offre une physionomie gracieuse et charmante; elle sourit finement sous son béguin orné de roses en guirlande.

---

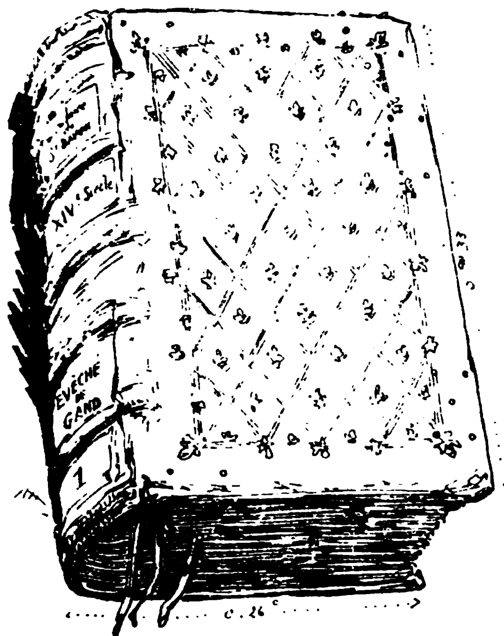
(1) Voir, contra, Van Lokeren, *Hist. de l'abbaye de St-Bavon*, p. 80. L'auteur n'y examine pas l'âge des sculptures indépendamment de celui de l'édifice, lequel, suivant lui, aurait été consacré en 1179. Voir aussi Marchal, *La Sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belges*, p. 107.

Joseph De Smet.

20 Décembre 1897.

MANUSCRITS.	*Archives de l'État. Fonds St.-Bavon, n° 1.*	XIVe SIÈCLE.

Le plus ancien cartulaire de l'abbaye de St.-Bavon.



Le dessin ci-joint nous représente le plus ancien cartulaire de l'abbaye de St.-Bavon à Gand. Ce magnifique manuscrit sur parchemin, in-folio, est relié en veau blanc frappé : les fermoirs en cuivre font malheureusement défaut. Il comprend 210 feuillets d'une belle écriture du XIVe siècle, reproduisant le texte de plus de 600 pièces, privilèges des empereurs, rois, princes, bulles papales, chartes concernant l'abbaye de St.-Bavon. Ce manuscrit a été écrit avant la fin du XIVe siècle. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas eu le temps de compléter son œuvre. De là vient que les lettres initiales sont inachevées.

Quelques autres pièces moins anciennes, écrites d'une autre main, ont été ajoutées après coup. La plus récente de celles-ci date de 1481. Une table, par ordre de matières et de localités, complète ce précieux manuscrit.

Transcription du fac-similé ci-dessous :

(1) M. Pr*ivilegia* Romanor*um* Imp*e*rator*um* et Reg*um* Franci*e*

(2) Et q*uod* sum*us* con*stituti* in imperio.

(3) *a.* Litt*era* Ottonis imperatoris.

(4) *b.* Litt*era* Ottonis imp*er*atoris filii p*re*decessori*s*.

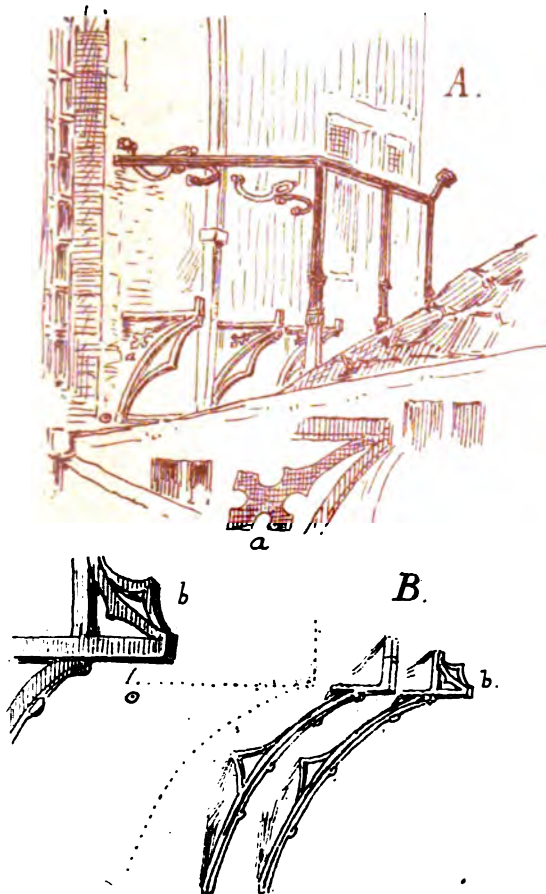
Les deux premières lignes de ce texte sont écrites à l'encre rouge et constituent l'en-tête d'une des tables, celle des actes émanant des empereurs d'Allemagne et des rois de France.

A. DIEGERICK.

15 Décembre 1897.

FERRONNERIES.	*Marché aux Légumes.*	XV[e] SIÈCLE.

Le Pilori.



A l'extrémité de la façade latérale de l'ancienne grande Boucherie, actuellement dépendance de la Poste, vers l'angle de ce bâtiment du côté du Pont et du marché aux Légumes, on remarque, derrière le toit d'une petite construction servant de café, *het Galgenhuizeken,* les ferronneries ayant constitué le " *Pilori* ".

Les anneaux ou carcans, au nombre de deux fixes et de deux mobiles, se fermant au moyen de cadenas probablement, sont scellés au mur.

Plus bas, on voit les trois consoles du banc sur lequel les condamnés à l'exposition publique étaient assis.

Ces consoles sont d'un dessin nettement gothique ainsi qu'en témoigne le trèfle découpé *a,* qui les ornemente.

La plate-forme était à hauteur d'homme environ, soit au niveau de la gouttière du petit toit actuel.

La balustrade se compose de trois montants à moulures, qu'une main-courante surmonte.

Celle-ci commence au mur, encadre le banc et, se redressant du côté de l'accès de la plate-forme, se termine par un pommeau polygonal.

Trois solides bras à grande courbe, s'encastrant dans le mur vers le pied de celui-ci, venaient soutenir ces montants et le plancher de la plate-forme.

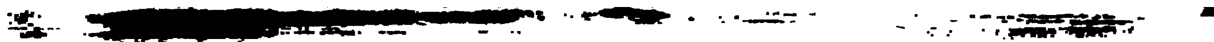
Deux de ces bras, ornés sommairement, se voient encore dans la petite salle de l'estaminet susdit.

Les croquis A et B permettent de reconstituer l'ensemble de cet appareil de la justice aux siècles derniers.

Cf. H. van Duyse, *Gand monumental et pittoresque*, p. 70; — Fr. de Potter, *Gent*, t, II, p. 342.

A. Heins.

15 Décembre 1897.

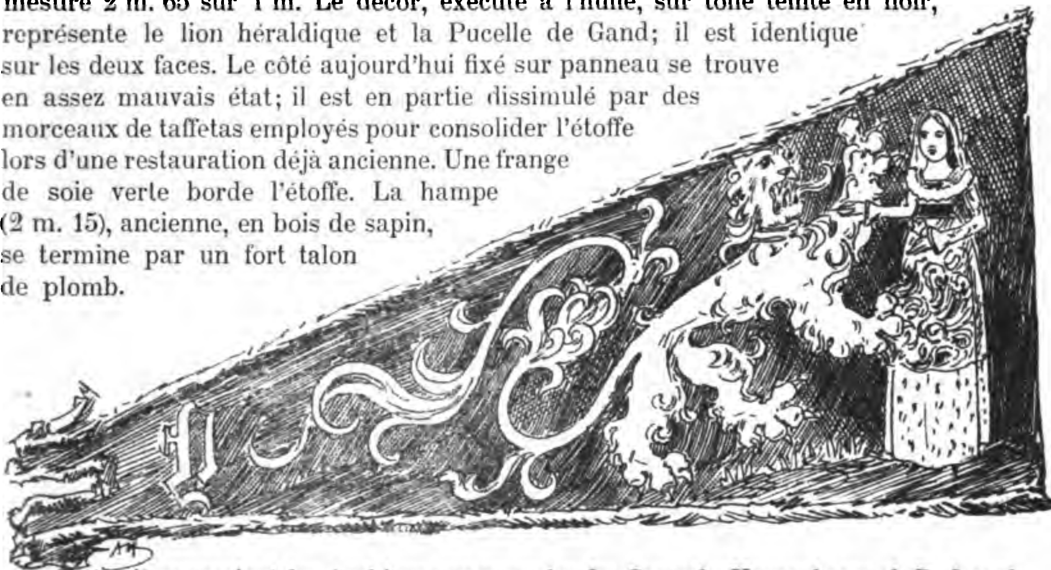




PEINTURES.	*Musée archéologique,* nº 775.	XVe SIÈCLE.

Étendard militaire du XVe siècle.

Cet étendard militaire gantois, en forme de pennon *(pongioen)* fendu à la pointe, mesure 2 m. 65 sur 1 m. Le décor, exécuté à l'huile, sur toile teinte en noir, représente le lion héraldique et la Pucelle de Gand; il est identique sur les deux faces. Le côté aujourd'hui fixé sur panneau se trouve en assez mauvais état; il est en partie dissimulé par des morceaux de taffetas employés pour consolider l'étoffe lors d'une restauration déjà ancienne. Une frange de soie verte borde l'étoffe. La hampe (2 m. 15), ancienne, en bois de sapin, se termine par un fort talon de plomb.



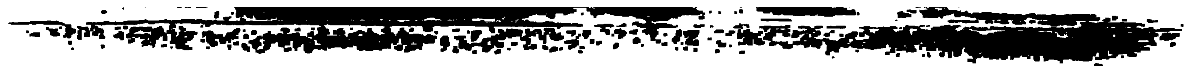
Cette pièce provient des Archives communales. La *Gentsche Kronycke* ms. de De Laval rapporte qu'elle fut découverte le 4 juillet 1814, au bureau du greffier de la trésorerie, en l'hôtel de ville, „ cachée sous un amas de papiers et de registres „; l'annaliste conjecture que „ ce monument est un vestige des luttes des Gantois sous la maison de Bour- „ gogne, ou sous le roi des Romains Maximilien à la fin du XVe siècle „. La facture du drapeau en question corrobore, à peu près, l'opinion de De Laval. La Pucelle de Gand est revêtue d'une robe en fourreau avec manches serrantes, recouvrant les mains jusqu'à mi-palme, taillée dans une étoffe de brocart à grands ramages, conformément aux modes en vigueur dans nos régions, vers le milieu du XVe siècle.

Sans prétendre déterminer avec précision la date de l'étendard, je crois devoir signaler le passage suivant, formant annexe au livre de la Collace publié par Schayes (fº 237 vº-238) : *Item vier standaerden van zwarten lynwaede ghefringet met groenen zyden fringen up elken ghescilt de maget van Ghendt, metten witten Leeuw, deene van de voorseide standaerden al nieuwe ende noynt ghebesicht ende d'andre drye ghebesicht.* Le décor de ce genre d'étendard est plus exactement décrit dans une rubrique consacrée à un drapeau de satin fort : *dobbelen samil lanc VI ellen, ghesaufraent, met syden saufreinen pers ende wyt, up den selven standaert ghewrocht van schildereyen eene maghet van Ghendt metten witten leeu ghedeelt al de standaert duure.* Il y a concordance étroite, on le voit, entre les bannières communales décrites par l'inventaire de 1456, et l'étendard conservé au Musée. Ce précieux monument historique se trouvait donc dans la salle de la trésorerie depuis trois siècles et demi quand il y fut découvert en 1814.

Cf. H. van Duyse, *Catalogue du musée archéologique,* nº 775.

Hermann van Duyse.

2 Septembre 1897.



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

CHARTES.	*Archives de la ville de Gand.*	XVIe SIÈCLE. (1540).

La Concession Caroline.



A la suite des troubles de Gand, de la réduction de cette ville, et de la sentence de condamnation prononcée le 30 avril 1540, Charles Quint pourvut, par l'ordonnance appelée la Concession Caroline, à l'administration de la ville dont il venait d'annuler les privilèges. “ S'ensièvent „ porte la *Relation* anonyme *des Troubles de Gand*, “ les “ articles desdictes ordon- “ nances et status, telles que “ l'Empereur voulloit avoir “ observées en sadicte “ ville de Gand, et com- “ ment ilz se devoient con- “ duyre pour le temps “ advenir en icelle, tant au “ fait du gouvernement de “ la loy, que en la pollicie “ et autres affaires d'icelle “ ville, et aussy comment “ ses successeurs, contes “ ou contesses de Flandres, “ feront leur serment à “ leur première entrée et “ réception a seigneurie “ d'icelluy pays. „

Cette ordonnance existe aux archives de la ville en deux originaux, flamand et français; chaque pièce forme un cahier de douze feuillets de vélin de 37 × 28 cm., avec sceau et contre-sceau enfermés en une boîte de fer blanc, pendant en las de soie rouge et verte (nos 956 et 957 de l'*Inventaire*).

Sans dire les motifs de leur préférence, c'est le texte français que publièrent L. vanden Hane dans son *Vlaemsch recht* (1664), et Stalins dans le *Derden Placcaet Boec van Vlaenderen* (1685). Malgré son importance pour Gand, la Caroline n'avait point été imprimée au XVIe siècle, ni dans la première moitié du XVIIe. Les éditions qui en parurent ensuite, furent peu correctes. Tandis que l'article 16 porte que “ les échevins des parchons auront cognoissance des maisons mortuaires, de successions de pupilles et orphenins, *dation de tutelles*... „ ce que Pontus Heuterus, *Rerum belgicarum* lib. II, traduit : judicabunt de successionibus ac tutelis, *constituent tutores*, Knobbaert (*Jus civile Gandensium*, p. 122), écrit : ... “ auront cognoissance... *d'action de tutelle* „, ce qu'il répète p. 188, en traduisant : *de actionibus tutelæ ;* vanden Hane fait de même, et les éditions du texte flamand portent encore erronément *van gifte, van voochdien*, ce qui donne un troisième sens. A l'article 9, au sujet du serment des conseillers, pensionnaires et clercs, les mots *tel qu'à la fin de ce quoyer est inséré* sont écrits sur rature, et l'auteur de la *Relation des troubles de Gand* donne les mots *tels que jusques à présent ils ont faict*, qui semblent avoir été ceux de la rédaction primitive et dont on trouve la traduction dans toutes les éditions flamandes. Ils impliquaient un contresens, l'intention de l'Empereur n'étant certainement pas d'imposer une formule de serment où était promis le maintien des anciens privilèges.

La Concession caroline a été insérée dans la collection des coutumes belges publiée par le Gouvernement, *Coutume de Gand*, t. II, p. 140-183.

AD. DU BOIS.

16 Décembre 1897.

BRODERIES.	*Musée archéologique, n°* 1117.	XVIe SIÈCLE.

Cotte de héraut d'armes.

La provenance de ce rare et précieux vêtement héraldique n'est renseignée nulle part. Il fut conservé aux Archives communales jusqu'en 1882, date de son transfert au Musée archéologique.

Le décor représente, brodées en plein sur les deux faces, les armes d'Espagne, telles qu'elles furent figurées après 1578, époque où le Portugal devint un des apanages de la couronne d'Espagne.



Le travail de cette cotte d'armes, qui mesure 100 cent. de large sur 70 cent. de haut, est fort artistique. La broderie, exécutée en fils de soie, en argent et vermeil, représente, avec une virtuosité rarement atteinte, les meubles des armoiries fort compliquées, léguées par Charles V à ses successeurs. La technique de ce travail appartient à la seconde moitié du XVIe siècle. Les fonds des quartiers sont établis à l'aide d'un ingénieux ajustage de brocards de velours et de satins de couleur, formant une mosaïque soutachée de ganses de soie torsadées de métal. Des effilés de soie, doublés de vermeil, forment frange aux extrémités. La doublure est faite d'une étoffe de damas cramoisie, épaisse, avec brochage de grenades arrachées.

Un vêtement aussi somptueux ne peut avoir appartenu qu'à un personnage de la suite d'un prince. Traditionnellement, ce tabart était considéré comme celui d'un héraut de la ville de Gand, mais aucune partie du décor ne corrobore cette hypothèse.

Deux cottes d'armes qui semblent le décalque de l'objet reproduit ci-dessus sont conservées à l'*Armeria* de Madrid, mais ce sont des reproductions de date relativement récente.

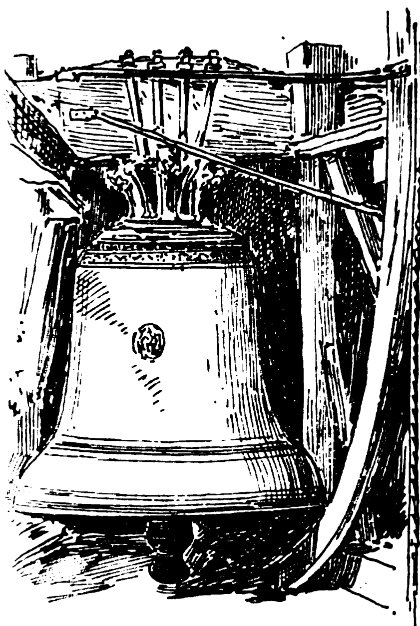
Cf. H. van Duyse, *Catalogue du musée archéologique de Gand*, p. 168.

Hermann van Duyse.

2 Septembre 1897.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.	*Beffroi communal.*	XVIIe SIÈCLE. (1660).

Le Bourdon du Beffroi.



Dans l'antique Beffroi, à hauteur de la deuxième galerie au-dessus de l'horloge, sont suspendues quatre grandes cloches appartenant à la commune. Les échevins de la Keure, satisfaits du carillon dont ils avaient chargé Pierre Hemonij de Zutphen par contrat du 8 mars 1659 (1), confièrent au même fondeur, par contrat du 3 avril 1660 (2), la fourniture de trois bonnes cloches mélodieuses, en accord avec la sonnerie du carillon, et répondant aux notes : *si*, *la*, *sol* (tierce majeure). Ces trois grandes et belles cloches, que le " politiemeester „, Justus Billet, désigne sous le nom de " Triumphante „, furent moulées et coulées à Gand même par le fondeur qui avait élu domicile en cette ville (3). Les battants furent forgés par Jacques Bernaert, forgeron de la ville (4). Le poids total des trois cloches est de 31.594 livres ou 13680.2/10 kos (la livre gantoise correspondant à 433 gr.). Pour les mettre en branle, il faut huit hommes par cloche.

La première des " Triumphante „ est désignée sous le nom de : *groote klocke*, gros bourdon, parce qu'elle est la plus grande (1.70 de haut sur 2.10 de large) et la plus lourde; elle fut pesée, le 2 septembre 1660, dans la balance de la ville établie sous la halle aux draps, et donna le poids de 13.973 livres ou 6050.3/10 kos, soit 1488 livres ou 644.3/10 kos de plus que l'ancienne grande cloche Roelant de 1314, qui avait été brisée, l'année précédente, pour servir à la réfection du carillon. Le gros bourdon est l'un des plus beaux de la Belgique; il est surmonté d'une magnifique couronne en métal, décoré des armes de Gand et d'Espagne, et porte, en deux lignes, l'inscription suivante :

✻. REGNERENDE PHILIPPUS DEN 4, CONINCK VAN SPAIGNIEN, GRAVE VAN VLAEN̄ &a, WESENDE HOOGHBAILLIU DESER STEDE VAN GHENDT M'HER NICOLAS IGNATIUS DE BEER, RIDDER, BARON VAN MEULEBEKE, &a, M'HER THEODOR DE CAMARGO, BARON VAN 'T HEIJLICH RYCK, HEERE VAN HERFFELT, &a, VOORSCHEPENE M'HER PIETER DE LA FAILLE, RUDDERE, HEERE VAN EECLOO, MET HAERLIEDER MEDEGHESELLEN IN WETTE. P. HEMONIJ ME FEC. . . Ao 1660.

---

(1) Archives de la ville de Gand. JUSTUS BILLIET, *Politijeboek*, I, 99v°.

(2) Ibid. *Stede wercken*, série 533, n° 7.

(3) *Up den XVIen april* 1660 *is ten boucke van de poorterije gheannoteert als poorter Mr Pieter Hemony clockgieter van style gheboren van Leuecourt prez Loraing omme te ghenieten ende jouysseren de privilegien generalle an dese poorte is. Actum ut supra* (16 *April* 1660). Archives de Gand. *Poortersboek*, 1651-1738, folio 13, série 122, n° 5. Ce texte intéressant nous fait connaître l'origine lorraine du célèbre fondeur que l'on croyait natif de Zutphen.

(4) Archives de la ville. *Stads rekening*, 1660-1661, f° 199v°.

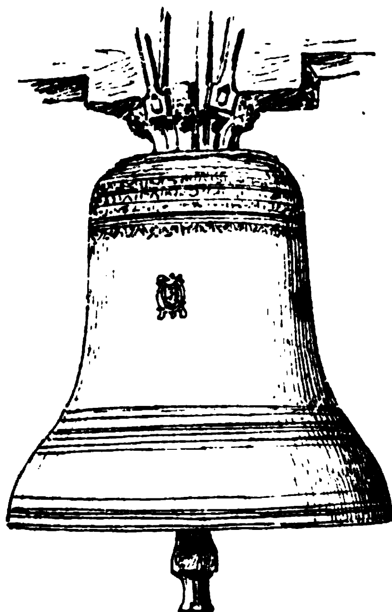
Cf. BERN. DE JONGHE, *Ghendtsche geschiedenissen by forme van maendt register*, p. 25. — FR. DE POTTER, *Gent*, t. I, pp. 522-532.

17 Octobre 1897. E. LACOUET.



INSTRUMENTS DE MUSIQUE.	*Beffroi communal.*	XVIIe SIÈCLE. (1660).

La cloche d'heure et la cloche d'alarme du Beffroi.



La deuxième cloche des " *Triumphante* ", pesée le 26 juillet 1660 dans la balance de la ville, avait un poids de 10.299 livres ou 4459.4/10 kos; elle mesure 1.56 m. de haut sur 1.90 de large, sonne les demi heures et répond à la note *la*. Comme le gros bourdon, elle est surmontée d'une belle couronne en métal, décorée des armes de Gand d'un côté et de l'autre de celles d'Espagne; elle porte, en deux lignes, l'inscription suivante :

✠. REGNERENDE PHILIPPES DEN 4, CONINCK VAN SPAIGNEN, GRAVE VAN VLĀN &a, WESENDE HOOGHBAILLIEU DESER STEDE VAN GHENDT, M'HEER NICOLAS IGNATIUS DE BEER, RIDDER BARON VAN MEULEBEKE &a | M'HER EMANUEL BALLET RIDDER HEERE VAN LEEUWENBURGH &a VOORSCHEPEN M'HER DENYS VAN VAERNWYCK, RIDDER, HEERE VAN LEMSBECQUE &a MET HAERLIEDER MEDEGESELLEN IN WETTE A° 1660. P. HEMONIJ ME FEC.

En 1789, cette cloche fut trouée par un boulet lancé par les Autrichiens, des remparts de la citadelle espagnole, dans l'intention d'empêcher les citoyens gantois de sonner l'alarme; le coup ne manqua pas son but, mais bien son effet, car la cloche n'a rien perdu de son timbre. Le trou mesure huit centimètres de diamètre.

La troisième cloche des " *Triumphante* ", pesée le 30 octobre 1660, avait 7322 livres ou 3170.4/10 kos; elle mesure en hauteur 1.40 sur 1.70 de large. Comme les deux autres cloches, elle est surmontée d'une couronne en métal, mais n'a pas d'armoiries. Elle répond à la note *si*, et porte, en trois lignes, l'inscription suivante :

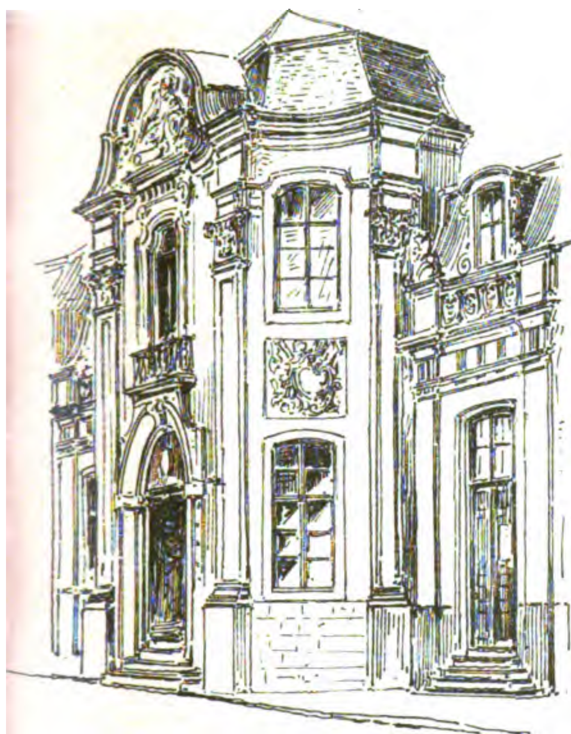
✠. REGNERENDE PHILIPPES DEN 4, CONINCK VAN SPAIGNEN GRAVE VAN VLAĒN &a HOOCHBAILLIU DESER STEDE VAN GHENDT M'HER NICOLAS IGNATIUS DE BEER, RIDDER BARON VAN MEULEBEKE M'HER THÉODOR DE CARMARGO BARON VAN T'HEYLICH RYCK HEERE VAN HERFFELT &a VOORSCHEPENE M'HER PIETER DE LA FAILLE RUDDERE HEER VAN EECLOO MET HAERLIEDER MEDEGHESELLEN IN WETTEN : P. HEMONIJ ME FECIT. A° 1660.

E. Lacquet.

17 Octobre 1897.

CONSTRUCTIONS MILITAIRES.	*Place d'Armes.*	XVIIIe SIÈCLE. (1738-1739).

Le Corps de garde à la Place d'Armes.



Dans la séance du 6 mars 1738, les échevins de la *Keure* décidèrent de construire un corps de garde à la place d'Armes. Ce corps de garde était destiné aux troupes impériales, *militaire troepen*. Celui de la compagnie des soldats de la ville, *stadtswaeckende mannen,* fut maintenu sous l'hôtel de ville.

L'architecte Bernard de Wilde fut chargé de la confection des plans. Par contrat du 5 juillet 1738, le maître maçon J.-B. Simoens entreprit la construction pour la somme de 1366 l. 13 esc. 4 gr. argent de change : *het maecken in tack ende block eenen nieuwen Bauw geschikt tot eenen Corps de garde.*

Cette somme fut prise sur le produit de la vente des offices d'expert-priseur, *de vercoopinghe van de officen van prysers.*

Dans le projet primitif de la façade, tel qu'il est conservé aux archives communales, figurait, au-dessus de la fenêtre surmontant la porte d'entrée, la Pucelle de Gand, assise sur un lion et la main gauche appuyée sur un écu au lion de Flandre ou de Gand. Le projet fut modifié dans l'exécution et la Pucelle de Gand est représentée appuyée sur un canon formant le milieu d'un trophée d'armes.

Le toit est surmonté de l'aigle impériale d'Autriche. Cette aigle figure également sur un dessin conservé à la bibliothèque de la ville et portant la date de 1752.

Le Corps de garde, bâti en partie sur le terrain de la ville et en partie sur celui de la Chef-Confrérie de St-Sébastien, fut achevé au bout d'un an. La réception officielle en eut lieu le 23 novembre 1739.

La façade du Corps de garde est conçue dans le style Louis XV, comme l'était la façade du *Gildenhuis* de St-Sébastien (aujourd'hui hôtel de la Poste), construit en 1737, également sur les plans de l'architecte Bernard de Wilde. La superbe façade du *Gildenhuis* fut modifiée en 1826 et remplacée par la façade actuelle appartenant au type du " mur percé de trous ".

Détail curieux. Un fonctionnaire spécial fut chargé pendant un grand nombre d'années du soin de nettoyer le Corps de garde. Depuis 1750, il est plusieurs fois fait mention du traitement payé à un nommé Jacob Serben " *tot het gaede slaen en cuysschen van den corps-de-garde en het uyttrekken van het gaes op den Cauter* ".

Le Corps de garde, quoique construit aux frais de la ville, fut déclaré bien national lors de l'annexion de notre pays à la France. Le gouvernement français le rétrocéda à la ville de Gand en 1807, à condition de le réparer et de l'entretenir à ses frais, et de lui conserver sa destination primitive.

Sous l'Empire, la façade du Corps de garde fut ornée de l'aigle française. En 1830, on y plaça le lion belge entouré d'un faisceau d'armes.

De 1867 à 1885, le conseil de guerre de la Flandre Orientale tint ses audiences dans la salle du premier étage.

Cf. *Archives communales*, F. 164[1], 164[2]; F. 173[1]; Série 533 N° 309; Série 533bis n° 39. — *Bibliothèque de la ville,* Atlas de Gand, n° cxxv. — Fr. de Potter, *Gent van den vroegsten tijd tot heden*, t. IV, p. 323. — Prosper Claeys, *Pages d'histoire locale gantoise*, t. II, pp. 95, 96.

Prosper Claeys.

14 Décembre 1897.

Au Congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M. Victor Vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M. Hermann van Duyse signala l'utilité de faire le relevé complet des richesses en sculptures, orfèvrerie, etc. des églises et des collections.

Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

De la fusion de ces divers projets est issu l'*Inventaire archéologique de Gand,* dont la publication a été décidée par le Comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie, le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins.

L'*Inventaire* se compose d'un nombre indéterminé de fiches consacrées chacune à un objet et contenant, outre une description rédigée par un spécialiste, soit un cliché documentaire, soit un croquis destiné à raviver le souvenir ou à exciter la curiosité. Chaque fiche est signée et datée.

Le Comité de publication fait appel à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie pour lui signaler les objets dignes de figurer dans l'*Inventaire*. Toutes les communications doivent être adressées au secrétaire, M. Paul Bergmans, 2, rue de Meirelbeke, Gand.

TABLE DU FASCICULE V :

Le 6e fascicule est en préparation.

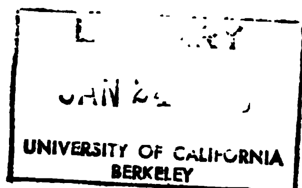
L'*Inventaire archéologique de Gand* est distribué gratuitement aux membres de la *Société d'histoire et d'archéologie.*

Pour les personnes étrangères à la Société, le prix est de fr. **3,50** par fascicule.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE GAND.

Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.



FASCICULE VI.

GAND,

N. HEINS, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE, 9, RUE DE BRABANT.

AVRIL 1898.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM. **P. Bergmans**, *secrétaire*,

A. Heins,

G. Vanden Gheyn,

V. Van der Haeghen,

H. van Duyse,

J. Vuylsteke.

SCEAUX.	*Archives de l'État, fonds de Saint-Pierre, n° 18.*	Xe SIÈCLE. (941).

Sceau d'Arnulf I, comte de Flandre.

La figure ci-jointe représente, en grandeur naturelle, le sceau d'Arnulf I, comte de Flandre. Ce sceau est appendu à une charte de donation, octroyée par le comte à l'abbaye de S. Pierre, probablement en 941 (1); il est plaqué au bas du parchemin, à droite, et est en cire brunâtre. L'empreinte produite par la matrice affecte la forme ronde : elle a un diamètre de 65 millimètres. Autour de cette empreinte existe un rebord, ou *collet,* épais d'un centimètre environ.



Le comte est figuré assis et revêtu d'une longue robe qui descend jusqu'au dessous des genoux. La tête est nue et ornée d'une longue barbe. Le comte tient un glaive de la main droite. Son bras gauche recourbé élève la main à hauteur de l'épaule. Autour de l'empreinte on lit cette légende en lettres capitales : SIGNV̄ ARNVLFI FLANDRENSIS MARCHISI.

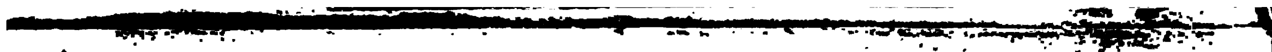
L'intérêt de ce petit monument est considérable. Il constitue, en effet, le plus ancien sceau féodal authentique que l'on connaisse (2). Vredius l'a inséré dans ses *Sigilla comitum Flandriae* (1639, p. 2), mais sous une forme assez défectueuse : il a pris pour un bouclier le large pli que présente, à droite, la robe du comte. Le *Nouveau traité de diplomatique* (t. IV, p. 221) a reproduit simplement le dessin de Vredius. Le fac-similé que nous donnons ici est donc la première image tout à fait exacte du sceau d'Arnulf.

(1) Voy. sur ce document l'étude détaillée de M. G. Desmarez, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire,* 5e série, t. VI, p. 219 et suiv., et le rapport de M. L. Vanderkindere sur ce travail, *Ibid.*, p. 208 et suiv.

(2) A. Giry, *Manuel de diplomatique,* p. 637.

H. Pirenne.

11 Février 1898.



CONSTRUCTIONS MILITAIRES.	*Château des comtes.*	XIIe SIÈCLE. (1180).

Courtines et tours du château des comtes.



Les courtines du château des comtes sont couronnées d'un crénelage présentant des formes très originales. Les merlons possèdent des pierres saillantes surmontées de crochets en fer auxquels s'accrochent des mantelets en bois; ceux-ci s'appliquent sur les pierres saillantes de façon à couvrir le défenseur, tout en lui laissant un champ d'exploration par l'entrebaîllement du mantelet. Celui-ci pouvait être relevé, grâce à ses tourillons engagés dans les crochets; on le maintenait alors à hauteur convenable par des chandeliers en fer.

Aucune trace de trous propres à l'établissement de hourds provisoires (1) n'est visible à la base du crénelage, et cela se conçoit, car l'entrebaîllement des mantelets permettait au défenseur de surveiller le pied du mur et remplaçait, en quelque sorte, les ouvertures (machicoulis) dont le plancher des hourds est généralement percé.

(1) Galerie en bois établie en dehors des murs à l'aide de poutres s'avançant en potence.



Les tours qui flanquent les courtines n'ont pas de toit et sont ouvertes à la gorge, à la façon antique; c'est-à-dire qu'elles forment de simples avancées établies sur contrefort. Elles ont deux étages de défense : l'étage inférieur présente des meurtrières à hauteur du chemin de ronde; l'étage supérieur possède des créneaux pareils à ceux des courtines. Ce crénelage élevé était rendu accessible, en temps de siége, par un plancher provisoire (1).

L'art de la fortification fit, vers l'époque de la construction du château, des progrès très rapides, et bientôt les tours romanes (dont le château des comtes montre peut-être le dernier emploi) cessèrent d'être en usage et furent remplacées par des tours fermées vers l'intérieur, c'est-à-dire s'isolant du chemin de ronde, et couvertes du toit aigu qui caractérise les constructions du moyen-âge à partir du XIIIe siècle.

(1) Des corbeaux et des encoches indiquent comment on établissait l'enrayure qui soutenait le plancher.

28 Décembre 1897.

J. DE WAELE.

PEINTURES.	*Bâtiment chapitral de l'abbaye de la Biloque.*	XIVe SIÈCLE.

Le Christ bénissant la Vierge.

Cette peinture à la détrempe ornait la partie supérieure du mur oriental de la salle du Chapitre; elle se distingue actuellement dans un grenier mal éclairé. Sur un fond rouge diapré de blanc, et encadrée d'un quatre-feuille, se détache une scène où figurent deux personnages assis sur un trône : le Christ, tenant de la main gauche le globe du monde surmonté d'une croix avec bannière, bénit, de la droite, la Vierge Marie, qui tend vers lui ses mains jointes. Les deux figures sont nimbées et couronnées; le nimbe du Christ est crucifère.



4,50 m.

La peinture accuse un art primitif, mais non barbare, comme le prétend Van Lokeren (1) : de larges traits noirs ou rouge-brun forment les linéaments du dessin, les couleurs sont peu nuancées; les bras sont courts, les extrémités traitées de manière inhabile; néanmoins, la figure du Christ ne manque pas de grandeur et celle de la Vierge a de la grâce.

Les bustes des personnages se détachent sur une draperie à bandes verticales alternativement blanches et vertes, couverte de rinceaux, tendue par trois anges : deux sont debout, dans une pose naïvement gauche, sur des ornements du trône; celui du milieu est représenté planant dans une posture étrangement contorsionnée. Le reste de l'espace limité par le quatre-feuille est de couleur bleuâtre semée de points sombres.

Van Lokeren faisait remonter cette peinture à la 1e moitié du XIIIe siècle, à la fondation même de l'abbaye; A. Verhaegen l'attribue à la seconde moitié du XIVe, en se fondant sur l'âge plus récent du bâtiment chapitral, et sur certains détails de la peinture : sa technique, la forme du trône, le quatre-feuille.

Cf. A. Van Lokeren, *Tableau à l'aquarelle du XIIIe siècle* (*Messager des sciences historiques*, 1834, p. 200), et *Historique de l'hôpital de la Biloque et de l'abbaye de la Vierge Marie* (*Ibid.*, 1840). — Arthur Verhaegen, *L'hôpital de la Byloke* (Gand, 1889).

---

(1) Cet auteur affirme, à tort, que la couleur est sans nuances : on n'aurait fait qu'enluminer l'espace laissé entre les lignes extérieures. Ces données sont inexactes : les robes, surtout, sont démonstratives à cet égard.

Victor Willem.

10 Février 1898.

PEINTURES.	*Bâtiment chapitral de l'abbaye de la Biloque.*	XIVe SIÈCLE.

St. Jean-Baptiste et St. Christophe.

Sur le mur occidental de la salle du Chapitre de l'abbaye de la Biloque, en face du Christ bénissant la Vierge, par conséquent au revers du célèbre pignon en briques rouges, s'observent deux grandes figures peintes à la détrempe; elles occupent chacune l'espace compris, au-dessus d'une des deux fenêtres ogivales, entre l'arc de l'ogive et la baie correspondant à une des rosettes à jour.



env. 4,30 m.

Sur un fond général rouge, elles représentent à gauche, St Jean-Baptiste tenant l'image de l'Agneau; à droite, St Christophe, passant le fleuve en portant l'enfant Jésus. Du St Jean, il ne reste que des linéaments peu accusés; les teintes ont disparu, à l'exception de parties foncées correspondant au fond de l'image de l'Agneau, au nimbe et à une portion du revers du manteau, sous le bras droit. Le St Christophe, représenté ci-dessus, est mieux conservé. Vêtu d'une robe rouge à revers clairs et d'une tunique bleu-verdâtre, il porte sur le bras gauche l'Enfant habillé de blanc; son bras droit s'appuie sur un bâton ferré surmonté de trois feuilles. Ses pieds baignent dans une eau figurée par des bandes parallèles ondulées, d'un bleu très foncé sur fond clair; l'intention est précisée par la représentation de quelques poissons.

L'allure générale du corps, la pose des jambes, la facture des pieds ressemblent beaucoup à celles d'un St Pierre figurant sur une miniature d'un manuscrit daté de 1322, conservé à la Bibliothèque de l'Université (no 233).

Cf. A. Verhaegen, *L'Hôpital de la Byloke* (Gand, 1889).

Victor Willem.

10 Février 1898.

RELIURES.	*Archives de l'État.* *Fonds St.-Pierre, n°* 660.	XVIe SIÈCLE.

Reliure de registre du XVIᵉ siècle.

Le registre dont nous donnons ici le dessin est un manuel d'annotations de recettes et de dépenses de l'abbaye de St.-Pierre à Gand, pour les années 1590 à 1592, ayant appartenu à Lambert Hubert, abbé de 1582 à 1595.



Il est intitulé : " M. D. XC. In den name des heeren amen. Sal dit wesen den grooten bouck gheteekent A, toebehoorende ons Lambrecht by den ghedooghe des voornomts ende den gheheelen covente Abt van Sente Pieters in Blandijns berghe; waer inne dat wij scriven ende oversetten sullen alle onse schulden ende wederschulden dat is credituers ende debituers. „

Nous avons cru intéressant de reproduire l'aspect de ce manuscrit, comme spécimen d'une reliure que nous retrouvons fréquemment dans nos anciennes archives et, en particulier, dans celles du pays de Waes. Ce volume est recouvert d'un fort parchemin jaunâtre. Trois lanières de cuir brun enserrent fortement le dos du registre et y sont fixées au moyen de cordes de chanvre. Ces lanières sont cousues au plat du volume au moyen de lacets de veau blanc, formant dessin.

A. Diegerick.

23 Décembre 1897.

PEINTURES.	*Musée de peinture, n° 104.*	XVIIe SIÈCLE. (1668).

Le Martyre de St Blaise, par Gaspard De Craeyer.

Le Saint, vu de face et dépouillé de ses vêtements, est pendu par les mains à un arbre placé à gauche de la toile. Un ange lui apporte la palme du martyre. A gauche, un bourreau, armé d'un râteau, menace le saint de son instrument de supplice, qui déjà lui a fait de profondes blessures. Une femme agenouillée recueille sur un linge le sang découlant de ces blessures; derrière elle, une seconde femme en pleurs regarde le saint. A droite, on remarque encore deux hommes, dont l'un montre au supplicié une idole, tandis que le second, un genou à terre, lui lie les pieds. Sur l'avant-plan, à gauche, sont déposés une chasuble, une crosse et une mitre épiscopales.



Fig. gr. nat. H. 3.24 m.; l. 2.06 m. N° 104 de l'inventaire dressé par le conservateur actuel.

Ce tableau, provenant de l'église des ci-devant dominicains à Gand, est signé C. DCRAYER F A° 1668. Æ 86. Le peintre avait donc 86 ans lorsqu'il peignit l'œuvre remarquable décrite ci-dessus, et qui a été gravée par F. Pilsen. C'est grâce à cette inscription de la main de l'artiste que l'on a pu rectifier la date de sa naissance, qui est 1582, tandis que ses biographes donnaient, d'après les registres paroissiaux d'Anvers, la date de 1585 comme celle du baptême de l'artiste. Pendant longtemps on n'a pu donner une explication satisfaisante de cette contradiction; mais des recherches plus minutieuses ont permis de retrouver la vraie date de sa naissance, qui est bien 1582. Le Gaspard baptisé en 1585 est un frère du peintre et c'est la similitude de prénom qui avait égaré ses premiers biographes.

Le Musée de Bruxelles possède un tableau de la même composition que le nôtre, augmenté toutefois de plusieurs figures.

Cf. A.-P. Sunaert, *Catalogue descriptif du Musée de la ville de Gand* (Gand, 1870).

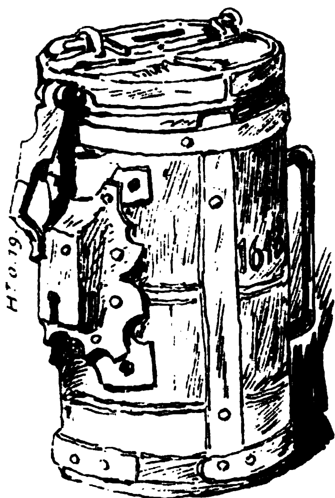
L. Maeterlinck.

1 Mars 1898.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

FERRONNERIES.	*Musée archéologique,* *nos* 1759 et 1752.	XVIIe SIÈCLE. (1643, 1647).

Tronc à quêter du XVIIe siècle.





Le Musée de Gand possède un assez grand nombre de ces troncs mobiles en bois ou fer, ayant servi aux collectes organisées sous les auspices du magistrat, au profit de la Chambre des Pauvres instituée sous Charles V. L'une de ces boîtes, creusée dans un rondin de bois fortement armé de ferrures, porte la date : 1643, et les mots : *uitroeyng der bedelary.* Un autre tronc, quadrangulaire, en bois bardé de fer et muni d'un double moraillon à cadenas, est daté : 1647, et on y lit les mots : *Busse van ghebueren van Saysteghe gheseyt schepenheustraetken.* Il n'est pas impossible que ce tronc aît été employé également à des collectes destinées à l'*extirpation de la mendicité*, mais les doyens de ces intéressants organismes que l'on désignait sous le nom de " voisinages ", ne se chargeaient pas seulement de concourir à l'organisation de la charité. Le " knape " ou valet de la *Saysteghe* aura naguère, en mainte circonstance, promené de maison en maison sa lourde tire-lire, car les occasions ne manquaient pas de faire appel à la générosité des confrères : élections de doyens et doyennes, fêtes anniversaires, festivités improvisées, étaient autant d'occasions de banquets à frais communs.

Cf. H. Van Duyse, *Catalogue du Musée archéologique de Gand,* p. 105.

Hermann van Duyse.

2 Février 1898.

PEINTURES.	*Musée de peinture, nº 48.*	XVIIᵉ SIÈCLE.

Vision de Ste Marie-Madeleine de Pazzi, par Théodore Boeyermans.

Le Christ, descendant du ciel, présente un cœur à la sainte en extase; celle-ci est à genoux, tournée vers la gauche, et un ange la soutient. On remarque, à droite, un carme martyr, également agenouillé. Derrière lui, sainte Thérèse porte un crucifix dans ses bras, ainsi que d'autres attributs. Dans le haut du tableau, sont représentés Dieu le Père et le St Esprit, un groupe d'anges, et, un peu plus bas, la Vierge qui montre le ciel. Fig. de gr. nat. H. 3.18 m.; l. 2.14 m. Toile.



Ce tableau est cité, dans le *Dictionnaire des peintres* de Siret, comme une des meilleures productions du maître. Il provient de l'ancien cloître des carmes chaussés à Gand. Il porte le nº 48 dans le nouvel inventaire du Musée, dressé par le conservateur actuel.

Théodore Boeyermans naquit à Anvers en 1620, et y mourut en 1677 selon les uns, en 1678 selon d'autres. On ne sait au juste s'il fut élève de Rubens ou de Van Dyck; en tout cas, il sut se créer une originalité propre et, si l'on ne connaît pas de lui de purs chefs-d'œuvre, il eut, en revanche, le bonheur peu commun de se tenir toujours à une certaine hauteur. Il fut reçu franc-maître de St-Luc à Anvers en 1654. Il est qualifié de licencié, ce qui permet de supposer qu'il ne se destina pas tout d'abord à l'art, et explique sa réception tardive à St-Luc.

Cf. A.-P. SUNAERT, *Catalogue descriptif du Musée de la ville de Gand* (Gand, 1870).

L. MAETERLINCK.

1 Mars 1898.

RELIURES.	*Archives de la ville.*	XVIIe SIÈCLE. (1653).

Reliure du registre de la corporation des brasseurs.



Ce registre fut commencé en 1453, ainsi que le porte une déclaration contemporaine inscrite au f° 8 v°.

On y trouve deux superbes miniatures datant de cette époque, et que nous décrirons séparément. Le volume renferme des listes de brasseurs et des documents dont les plus anciens remontent au XIVe siècle; les dernières mentions sont de l'année 1787. Nous ne nous occupons ici que de la reliure qui fut faite en 1653, quand on ajouta au volume de nouveaux feuillets de parchemin.

L'inscription qui figure sur le plat, frappée en lettres d'or et encadrée dans un double filet doré, donne à cet égard plusieurs renseignements :

> DIT ES DEN BOVCK COMPETEERENDE DE VRYE NEERYNGHE VAN DE BRAUWERS BINNEN DER STEDE VAN GHENDT VERNIEVT (1) ENDE VERLYNGHT INT IAER 1653. ALS HEUVERSTEN JOr IAN VAN WYCHVYS, HEERE VAN WYCHUYS, WALBROVCK, ETC. MIDTSGADERS IAN STALINS EN ADRIAEN DE CLERCQ, Fs ADRIAENS, GHESWOORENEN, HVYSMEESTER IAN DE SMET MET DE GHEMEENE SVPPOSTEN.

La reliure est formée de deux ais de chêne, recouverts de cuir brun, et réunis au dos par des nerfs saillants. Les fermoirs ont en partie disparu. Chacun des plats est orné de quatre clous qui proviennent, selon toute apparence, de la reliure primitive du XVe siècle. Sur le plat postérieur, on a représenté, comme emblèmes de la corporation, le panier tamis dit *stuikmand* et les fourchets des brasseurs.

(1) Sur la vignette, où plusieurs U devraient avoir la forme de V, il faut lire ici VERNIEVT.

V. VAN DER HAEGHEN.

30 Janvier 1898.

CONSTRUCTIONS CIVILES.	*Place d'Armes.*	XVIIIe SIÈCLE. (1755).

L'Hôtel Faligan (aujourd'hui le *Club*).



En 1755, messire Hector Faligan demanda aux échevins de la Keure l'autorisation de modifier sa maison ayant front à rue au *Peerde cauter*, et qui précédemment avait été occupée par messire Papejans de Morchove. L'approbation, datée du 26 févr. 1755, porte que le plan annexé à la requête devra être suivi. Néanmoins dans l'exécution l'on s'écarta assez notablement du modèle primitif.

Le fronton central qui devait être rond devint triangulaire; les deux petits frontons latéraux qu'on avait dessinés triangulaires et peu élevés, furent exhaussés et arrondis; toutes les baies de fenêtres, carrées ou à coins coupés dans la partie supérieure, furent cintrées et surmontées d'ornements; on plaça devant toutes les fenêtres du premier étage les balustrades en fer forgé qui avaient d'abord été réservées au seul balcon central, et toute la première corniche fut ornée de modillons.

Le faîte devait être surmonté d'une sphère posée sur un piédestal.

Les deux colonnes d'ordre corinthien, à cannelures et à redentures, sont conformes au premier projet. La Diane et l'Apollon, faits en 1884 pour remplacer les statues primitives, sont d'un aspect un peu lourd.

Le tableau de Secleers, représentant le *Couter* en 1763 et conservé à la bibliothèque de la ville et de l'université, nous montre la belle façade Louis XV complètement achevée.

Archives de la ville de Gand. *Huizen* (requêtes, autorisations et plans) série 535, n° 162. — Fr. de Potter, *Gent*, t. IV, p. 331.

V. Van der Haeghen.

3 Mars 1898.

Au Congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M. Victor Vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M. Hermann van Duyse signala l'utilité de faire le relevé complet des richesses en sculptures, orfèvrerie, etc. des églises et des collections.

Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

De la fusion de ces divers projets est issu l'*Inventaire archéologique de Gand,* dont la publication a été décidée par le Comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie, le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins.

L'*Inventaire* se compose d'un nombre indéterminé de fiches consacrées chacune à un objet et contenant, outre une description rédigée par un spécialiste, soit un cliché documentaire, soit un croquis destiné à raviver le souvenir ou à exciter la curiosité. Chaque fiche est signée et datée.

Le Comité de publication fait appel à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie pour lui signaler les objets dignes de figurer dans l'*Inventaire.* Toutes les communications doivent être adressées au secrétaire, M. Paul Bergmans, 2, rue de Meirelbeke, Gand.

TABLE DU FASCICULE VI :

Les illustrations des fiches 35, 36, 37, 56 et 58 ont été exécutées d'après des photographies communiquées par M. D. Tackels, fabricant de plaques et papiers photographiques, que le Comité tient à remercier de son obligeance.

Le 7e fascicule est en préparation.

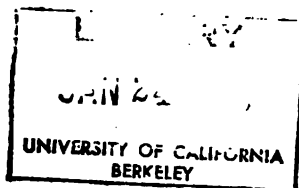
L'*Inventaire archéologique de Gand* est distribué gratuitement aux membres de la *Société d'histoire et d'archéologie.*

Pour les personnes étrangères à la Société, le prix est de fr. **3,50** par fascicule.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE GAND.

Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.



FASCICULE VII.

GAND,

N. HEINS, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE, 9, RUE DE BRABANT.

JUIN 1898.

COMITÉ DE PUBLICATION.

SCEAUX.	*Musée archéologique.*	XIIIe SIÈCLE. (vers 1293).

Sceau de l'hospice de Saint-Jacques.



Le musée archéologique conserve la matrice en cuivre du sceau de l'ancien hospice de Saint-Jacques, dont M. Robert Guerlin, président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, possède une réplique, trouvée à Corbie (Somme). La plus ancienne empreinte connue est appendue à une charte de l'abbé de Saint-Bavon, datée de l'octave de la Trinité (18-25 mai) 1293, aux Archives communales de Gand.

Comme l'indique la vignette ci-contre, le sceau représente le Christ et saint Jacques debout, drapés dans un long vêtement, sur lequel ils portent un manteau relevé sous le bras. La tête est couverte d'une longue chevelure descendant sur les épaules, et encadrée d'un nimbe crucifère pour le Sauveur, simple pour l'apôtre; la figure de ce dernier est barbue. Ils tiennent en main un livre fermé symbolisant l'Evangile, et le Christ présente au disciple un flambeau.

Du côté du Christ se trouve une croix simple, du côté de saint Jacques, une croix à double traverse; aux extrémités supérieure et inférieure, une coquille, rappelant celles des pélerins de Compostelle. La légende, gravée entre deux grénetis, est conçue comme suit: S' HOSPITAL' SCTI JACOBI SUP' NOVA' T'RA' JUX' GANDAW (*Sigillum hospitalis sancti Jacobi super novam terram juxta Gandavum*). H.: 0m081; l. 0m047.

L'hospice de Saint-Jacques, dans le quartier de Terre-Neuve, fut fondé peu de temps avant 1283, date à laquelle l'évêque de Tournai y autorisa la célébration de l'office divin et la fondation d'une chapellenie, dont la collation appartiendrait à l'abbé de Saint-Bavon. Il abritait trente prébendiers, hommes et femmes, et hébergeait, pendant trois jours, les pélerins revenus de Galice. Sa suppression fut décidée en 1861, et les dernières prébendières furent transférées au Grand Béguinage. Les bâtiments de l'hospice, qui formaient une sorte d'enclos, furent démolis pour faire place à ceux qui servirent de local au *Van Crombrugghe's Genootschap*, et qui sont occupés actuellement par la *Liberale werkersverdediging*, rue Van Caneghem.

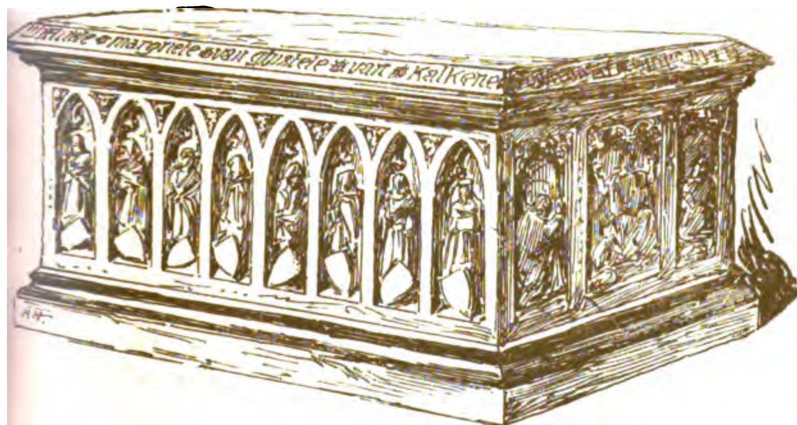
Cf. Ch.-L. Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand* (1814-1815), t. II, pp. 571-578; — *Mémorial administratif de la ville de Gand*, t. XVIII (1862), pp. III-X; — *Messager des sciences historiques de Belgique*, 1871, pp. 41-42 (notice du chanoine Lavaut).

Paul Bergmans.

10 Février 1898.

SCULPTURES.	*Cathédrale de St-Bavon, crypte.*	XVe SIÈCLE.

Monument funéraire de Marguerite de Ghistele.



Ce monument, un des rares exemples de sculpture du XVme siècle à Gand, se trouve dans une des chapelles de la crypte de la cathédrale de St-Bavon. C'est un sarcophage en pierre de Tournai, de 2.50 mètres de longueur sur 1.40 mètre de largeur; la hauteur est de 1 mètre. Il est recouvert d'une grande dalle en granit. Chacune des deux faces latérales est ornée d'une série de huit arcatures trilobées, encadrant des figures de pleureurs portant des écussons. Sur les petits côtés, se trouvent trois arcatures; dans celle du milieu, plus large que les autres, il y a un couronnement de la Vierge, d'une part, et un Christ apocalyptique, de l'autre. Les petites arcatures contiennent des personnages agenouillés.

Les sculptures sont fortement endommagées : presque toutes les parties supérieures des pleureurs ont disparu. Quelques unes sont entièrement frustes; seuls, les sujets des petits côtés se distinguent assez nettement. Mais ce qui reste montre suffisamment qu'elles sont d'un faire franc et hardi, d'un style large qu'on serait tenté de regarder comme la caractéristique de l'art gantois au moyen-âge. En tout cas, ces sculptures n'ont rien de la grâce souvent mièvre et maniérée si fréquente pendant le XVme siècle.

La dalle qui recouvre le monument est entourée d'un larmier taillé en biseau, sur lequel se trouve en beaux caractères, chaque mot séparé par une petite rosace, l'inscription suivante :

HIER . LEGHT . BEGRAVEN . VRAVWE . MARGRIETE . VAN . GHISTELE . VRAVWE . VAN . KALKENE . VOCHDESSE . VAN . WICHLENE . ENDE . VAN . CERCAMP . DIE . STAERF . INT . JAER . XIIIIc EN XXXI . DEN . EERSTEN . DACH . VAN . OVSTE . BIDT . OVER . DE . ZIELE .

Selon toute probabilité, la statue couchée de la défunte était placée sur cette dalle unie; cependant il n'en est resté aucune trace.

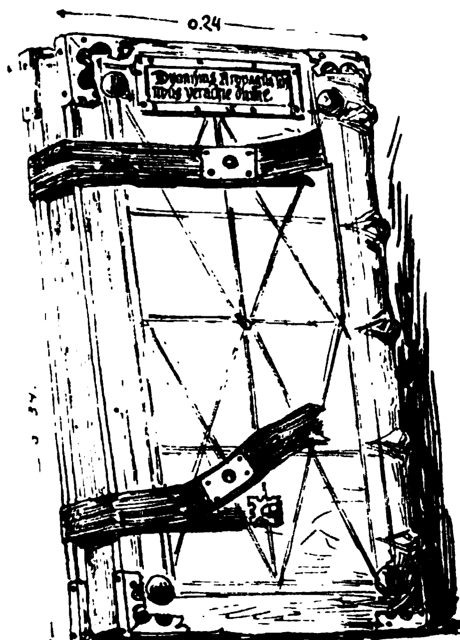
Cf. Kervyn de Volkaersbeke, *Les églises de Gand*, t. I, pp. 192-194.

Louis van Biesbroeck.

30 Mars 1898.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

RELIURES.	*Bibliothèque de la ville et de l'Université, Mss.*, *n*° 69.	XV[e] SIÈCLE.



Reliure du XV[e] siècle.

La reliure représentée ci-contre protège un manuscrit du XIV[e] siècle contenant deux traités de saint Denis l'Aréopagite, traduits en latin par Jean Scot Érigène, et intitulés : *De hierarchia cælesti* et *De hierarchia ecclesiastica.* Ce volume fut acquis en 1484 par le célèbre bibliophile Raphael de Marcatellis, évêque *in partibus* de Rosence (?) et abbé de Saint-Bavon, comme l'indique la note suivante, inscrite au bas du dernier feuillet du volume : *Hunc volume*(n) *comparauit Raphael de Marcatellis dei gr*(aci)*a Ep*(iscop)*us Rosen*(sis) *Abbas sancti Bauonis juxta Gandauu*(m) *Anno domini 1484.*

La reliure se compose de deux ais de chêne recouverts de peau de truie blanche, frappée de lignes formant des carrés et des losanges; le cuir était primitivement garni d'une étoffe noire, de gros tissu, dont des fragments sont encore visibles sur les bords. Sur chacun des plats se trouvaient cinq clous qui préservaient la reliure de l'usure par le frottement : les volumes étaient, en effet, conservés à plat dans les anciennes bibliothèques; les clous actuels sont modernes. Les coins, également de cuivre, sont anciens, ainsi que les deux pointes, destinées à attacher les courroies servant à fermer le volume, et qui sont fixées sur le plat postérieur; ces courroies ont aussi disparu, mais elles ont été figurées sur la vignette afin de donner une idée de leur disposition.

On remarque, au haut du même plat, une étiquette ancienne portant, en lettres gothiques, le titre du volume : *Dyonisius Ariopagita super libris yerachie diuine,* et recouverte d'une lamelle de corne transparente, encadrée de cuivre.

Cf. J. DE SAINT GENOIS, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Gand* (Gand, 1849-1852), n° 546, p. 382.

PAUL BERGMANS.

24 Mars 1898.

Tableau commémoratif du XVIe siècle.



Dans l'église paroissiale de Saint-Nicolas, se trouve, appendu au quatrième pilier à gauche, un petit tableau du XVIe siècle peint sur bois, très curieux par son sujet, bien que d'une exécution des plus médiocres. Il représente Olivier van Minjau et sa femme Amelberge s Langen, entourés de leurs trente et un enfants; au milieu du panneau, le Christ en croix; à droite, Amelberge s Langen avec ses dix filles à genoux en prières, et, debout, en arrière, sainte Amelberge patronne de la mère; à gauche, Olivier van Minjau avec ses vingt et un fils à genoux, et en arrière, debout, saint Olivier, patron du père; au fond, une vue de ville. Sous le tableau, on lit l'épitaphe suivante :

Hier licht begraven Olivier van Minjau ende Amelberge s Langen/ sijn wettelick wyf was/ ende hadden te samen eenendertich kinderen/ met een smaels thien dochters ende de reste zonen/ twelck altzamen ghestorven zyn vader/ moeder ende kinderen/ in Ougsti.

Suivant une tradition rapportée par J.-B. Descamps, dans son *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant* (1769), et reproduite par A. Voisin, " lorsque Charles V fit son entrée à Gand, en qualité de Comte de Flandre [24 février 1526], il avait remarqué Minjau, faisant partie du cortège, à la tête de ses vingt et un fils en uniforme. Etonné qu'un simple artisan eût pu donner une éducation honnête à une famille si nombreuse, il le fit venir à la Cour et lui assigna une pension..... Peu de temps après, en août 1526, Minjau eut la douleur de voir mourir tous ses enfants de la *suette*..... Ce malheureux père succomba avec sa femme avant la fin du même mois, et ils furent enterrés à côté de leurs enfants, dans le cimetière qui entourait l'église. " Il est à noter cependant que, d'après les historiens, la fièvre contagieuse, appelée la suette, ne fit son apparition dans les Pays-Bas qu'en 1529. A la fin du mois de septembre de cette année, les médecins de Gand s'adressèrent, en vertu d'une résolution du Magistrat, à leurs collègues d'Anvers afin d'obtenir une consultation sur la nouvelle et terrible épidémie.

Notre vignette a été faite d'après un dessin de Ch. Onghena, conservé à la bibliothèque de l'Université et de la ville de Gand.

Cf. A. Voisin, *Guide de Gand*, 4e édition (Gand, [1846]), p. 135; — Kervyn de Volkaersbeke, *les Eglises de Gand*, t. II, p. 173; — Fr. de Potter, *Gent*, t. III, p. 190. — Sur la *suette*, cf. les détails donnés par C. Broeckx, *Notice sur Jacques Vandenkasteele et sur la suette* (Anvers, 1849), pp. 8-29, et reproduits dans L. Torfs, *Fastes des calamités publiques* (Tournai, 1859), pp. 70-72.

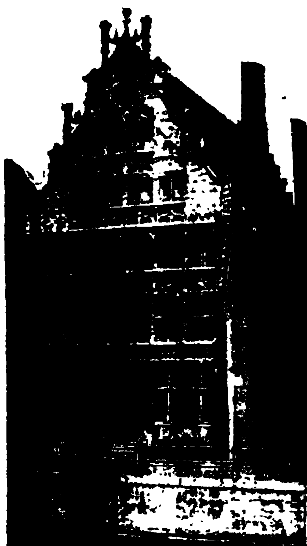
E. Lacquet.

7 Février 1898.

CONSTRUCTIONS CIVILES.	*Quai aux Herbes.*	XVIe SIÈCLE. (1531).

Maison des Francs-bateliers.

Le métier des Meuniers vendit, en 1530, à celui des Francs-bateliers, une maison située quai aux Herbes et mentionnée, dès le milieu du XIVe siècle, sous le nom de *Windas*. Les acquéreurs résolurent d'adapter une façade nouvelle à la construction, dont ils comptaient faire le siège de leur corporation; un contrat, relatif à ce travail, fut passé le 30 mai 1530, entre Paul Van den Velde, doyen des Francs-bateliers et Maître Christophe Van den Berghe, dont le nom figure, déjà en 1489, parmi ceux des dignitaires du métier des maçons. La date : 1531, sculptée au-dessus de la porte, atteste que l'œuvre fut rapidement menée.



Conformément aux conventions intervenues, la façade fut exécutée en grès calcaire de Baelegem (*vlaamschen schoonen ende reijnen ordune*). Le revêtement qui devait avoir, „ reliefs compris (*metter bolle*), deux pieds d'épaisseur et non moins „, se trouva adapté à un bâti de briques.

Le rez-de-chaussée est élevé au-dessus d'un souterrain; on y accède par six degrés. Deux étages, éclairés chacun par six baies, surplombent légèrement le rez-de-chaussée et sont, eux-mêmes, surmontés d'un pignon percé de deux rangées de fenêtres.

Ces dernières, à l'exception de celles du pignon, sont à cintres surbaissés. Leurs meneaux sont fort légers et les montants qui les séparent entre elles, fort étroits. Il semble, en vérité, que Maître Van den Berghe se soit inspiré des pans de bois, si nombreux encore, de son temps, dans les régions flamandes. Ses pierres appareillées rappellent l'aspect des madriers embrévés offrant des lignes continues et s'entrecroisant à angle droit.

Le décor sculptural est, dans ses dispositions essentielles, conforme au contrat de 1530. Celui-ci stipulait, outre une „ *Pucelle de Gand* „, non exécutée : „ *un grand et beau navire figuré en bonne taille au-dessus de la porte* „ et, „ dans „ le second étage, „ *les armes de Sa Majesté Impériale et un grand écusson heaumé de la couronne impériale et flanqué de deux colonnes avec la devise :* PLUS OULTRE. „ A ces armoiries, furent jointes celles des principautés, apanages de Charles-Quint, de façon à couvrir complètement de sculptures les allèges des fenêtres du second étage.

Le pignon surmontant ce corps de façade est inscrit dans trois accolades superposées, que raccordent des pinacles prismatiques naguère sommés de „ flammes „. Des chicorées ramassées en crochet décorent les moulures des rampants. Quelques sculptures, très frustes, ornent le mur pignon. Outre le briquet et la croix de Bourgogne répétés de chaque côté, on remarque des vestiges de bas-reliefs; dans l'un d'eux, on distingue encore des bateliers jetant l'ancre.

Les Francs-bateliers firent, en 1534, modifier l'aménagement de leur maison corporative. Les parties intérieures de cette construction ont, depuis, subi de nombreux remaniements et se trouvent aujourd'hui complètement modernisées. La façade n'avait en revanche subi, jusqu'à nos jours, d'autres outrages que ceux du temps; elle demeurait l'œuvre de Maître Christophe Van den Berghe.

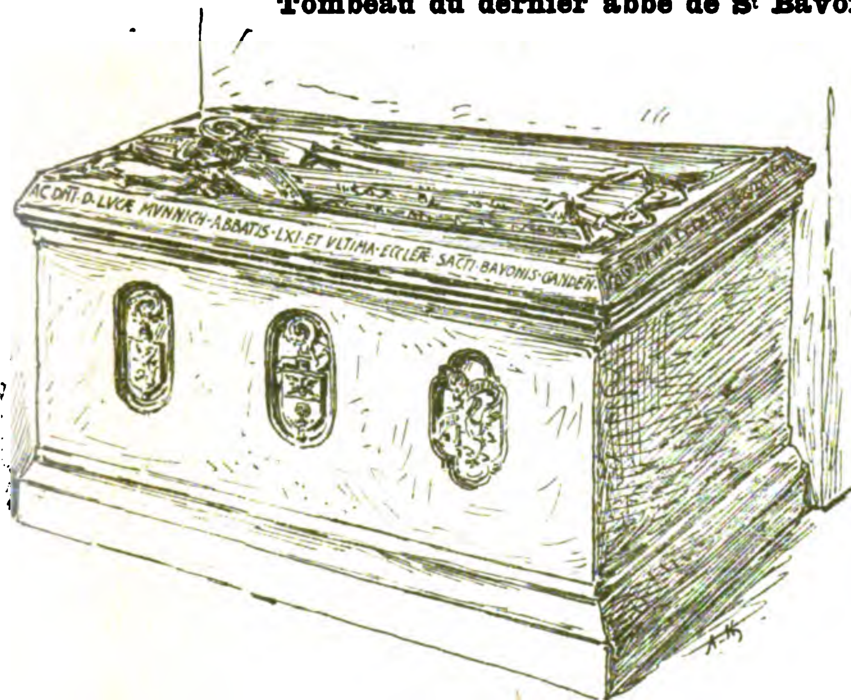
L'Etat ayant acquis la maison des Bateliers en 1897, la restauration de ce monument a été entamée, cette année, sous la direction de M. Et. Mortier, architecte provincial, pour compte du Département des Postes, Chemins de fer et Télégraphes.

Cf. Archives communales, registre aux *actes et contrats de la Keure*, 1529-1530, f° 188. — J.-J. VAN YSENDYCK, *Documents classés de l'art dans les Pays-Bas*. — FR. DE POTTER, *Gent*, t. II, pp. 501-508.

HERMANN VAN DUYSE.

20 Avril 1898.

Tombeau du dernier abbé de St Bavon.



Le tombeau de Lucas Munnich, 61me et dernier abbé de St Bavon, de très médiocre valeur artistique, mais intéressant sous d'autres rapports, est adossé à un pilier dans la partie centrale de la crypte de la cathédrale de St-Bavon. Ce monument, beaucoup plus important anciennement, fut d'abord placé entre la chapelle de la Vierge et celle des boulangers, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le tombeau de l'évêque Vander Noot. Il fut ravagé, peu de temps après son érection, par les iconoclastes, en 1566, comme on peut le voir dans M. van Vaernewyck. Restauré par Viglius, il subit de nouvelles dégradations lors des troubles calvinistes de 1578. Enfin, le prévôt Vareus le fit rétablir et placer dans la crypte en 1600.

Un mémoire de Corn. Breydel, secrétaire de Munnich et de son successeur Viglius, publié par Kervyn de Volkaersbeke, donne des détails très circonstanciés à ce sujet.

Tel qu'il se présente aujourd'hui, c'est tout simplement un bloc de maçonnerie avec crépissage, dans la face antérieure duquel sont encastrés trois médaillons ovales en pierre blanche. Les armoiries de l'abbé sont sculptées dans celui du milieu, celles du chapitre à droite, et celles de la seigneurie de St Bavon à gauche. Cette maçonnerie est couverte par une dalle en marbre noir (pierre de touche?) sur laquelle est sculptée, en faible relief, la figure de l'abbé mitré, avec chape et crosse. L'absence de mutilations et le peu de caractère que présente cette sculpture sont de nature à faire douter qu'elle aît appartenu au sarcophage primitif. Sur le biseau de la dalle, se trouve l'inscription suivante :

SEPVLTVRA R^i^ IN CHRISTO PATRIS AC DÑI. D. LVCÆ MVNNICH, ABBATIS LXI ET VLTIMI ECCLĪÆ SĀCTI BAVONIS GANDĒN, QVI OBIIT Ā° 1562 DIE 18 JANVARII, ÆTATIS SVÆ 72. ORATE PRO EO CAPL̄VM GRATITVDINIS ERGO POSVIT Ā° 1600.

Cf. Marcus van Vaernewyck, *Van die beroerlicke tyden in die Nederlanden*, l. II, ch. IX; — Kervyn de Volkaersbeke, *Les églises de Gand*, t. I, pp. 212-214 et pièces justificatives, n° IV; — A. van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de St-Bavon et de la crypte de St-Jean.*

L. van Biesbroeck.

16 Avril 1898.

PEINTURES.	*Musée de peinture, n° 38.*	XVIIe SIÈCLE.

St Sébastien consolé par des anges après son martyre, par Pierre Thys (le Vieux).

On remarquera que l'ensemble de ce tableau présente de grandes analogies avec certaines œuvres de Van Dyck, que Thys avait pris pour guide. Les mains, surtout, sont traitées avec une distinction digne du maître. Vers la gauche du tableau, le saint vu de face, percé de flèches, est lié à un arbre. Des anges le consolent. Ils délient les cordes qui le retiennent et retirent les flèches. Deux anges descendent du ciel et offrent la couronne et la palme au martyr. La cuirasse et le glaive du saint sont posés à terre sur l'avant-plan, à gauche. Fig. de gr. nat. H. : 2m49; l. : 1m63. Toile.



Le tableau est signé à droite : *Peeter Thijs.* Il provient, ainsi que deux autres tableaux du même maître qui se trouvent au musée de Gand, de l'ancien dépôt de St Pierre. Ils furent achetés par l'abbé Seiger à la vente qui eut lieu après la suppression de l'ordre des Jésuites.

Pierre Thys, dit le Vieux, naquit à Anvers en 1616, et y mourut en 1677 ou 1679. Il fut reçu franc-maître de St Luc à Anvers en 1644-45, et devint doyen en 1661-1662. L'empereur Léopold se l'attacha comme peintre. Il traita l'histoire et le portrait. C'est dans ce dernier genre qu'il se rapprocha le plus de Van Dyck. Ses œuvres, quoique belles et vigoureuses de coloris, sont déparées par une teinte trop rouge des chairs.

Cf. A.-P. Sunaert, *Catalogue descriptif du Musée de la ville de Gand* (Gand, 1870), pp. 36-37.

L. Maeterlinck.

5 Avril 1898.

PEINTURES.	*Musée de peinture, nº 22.*	XVIIe SIÈCLE.

St Simon Stock recevant le scapulaire, par Gaspard De Craeyer.

Le saint, agenouillé à gauche du tableau, se tourne vers la droite et reçoit le scapulaire des mains de la Vierge, assise sur des nuages. Celle-ci tient l'enfant Jésus sur ses genoux. Un archange, placé derrière le saint, pose la main droite sur son épaule. Au-dessus, dans une échappée du ciel, des anges jouent de divers instruments de musique. Fig. de gr. nat. H. : 2m77; l. : 1m80. Toile; ovale.



Ce tableau remarquable provient du couvent supprimé des Carmes chaussés à Gand. Il montre le maître dans toute la plénitude de son talent. La tête de St Simon Stock est un vrai chef-d'œuvre, au double point de vue de l'expression et de la facture. L'archange aux ailes noires, qui se trouve derrière le saint, peut être aussi considéré comme une des meilleures productions de De Craeyer. Il est regrettable que les anges du fond, repeints d'une façon maladroite, dénaturent un peu l'ensemble. Un autre tableau représentant : *La Vierge délivrant les âmes du purgatoire à l'intercession de St Simon Stock,* également peint par G. De Craeyer, se trouvait dans la même église et a été remisé faute de place dans les magasins (actuellement caserne des sapeurs-pompiers).

Cf. A.-P. Sunaert, *Catalogue descriptif du Musée de la ville de Gand* (Gand, 1870), p. 32.

L. Maeterlinck.

3 Avril 1898.

Les deux plus anciennes cloches de l'église de Saint-Jacques.

La tour de l'église paroissiale de St-Jacques renferme actuellement quatre cloches de dimensions et de dates différentes. Les deux plus anciennes remontent à l'année 1628; elles sont l'œuvre de fondeurs de cloches lorrains : Nicolas Chaboteau et les frères François et Nicolas Delespine.



L'une reçut au baptême le nom de *Salvator,* l'autre celui de *Marie.* La première mesure 1,27 de haut sur 1.32 de diamètre; elle pèse 3,500 livres ou 1515 kos 5/10, et porte cette inscription :

SALVATOR BOVEN AL GHEPRESEN | IS MY DEN NAEME GHEGHEVEN | VANT GHEMEENTE VAN S. JACOBS †. | HIER IN GHESCREVEN | OM MET GODT | TE VERZOENEN GOET | IN AL ONS TEGENSPOET | ANNO 1628.

Au-dessus de cette inscription, qui entoure la partie supérieure de la cloche, règne une frise d'environ six centimètres de hauteur; elle représente une danse macabre, composée de quatre personnages et exécutée dans un style qui n'était, depuis longtemps, plus usité au XVIIe siècle. Comme le montre le dessin ci-dessus, la frise représente : la mort tenant par la main un jeune homme qu'elle menace d'une pique; celui-ci donne la main à un vieillard vêtu en magistrat, qu'un autre squelette, armé d'une faux, cherche à entraîner.

La seconde cloche, Marie, pèse 2.500 livres ou 1082 kos 5/10; elle mesure 1.10 de haut sur 1.18 de diamètre et porte, à la partie supérieure, l'inscription suivante :

MARIA IS MYNEN NAEM OP DESE CLOCKE GHESCREVEN, | VAN GHEMEENTE VAN St JACOBS BINNEN GHENDT GHEGHEVEN, †. | VAN DE LOREIJNNOOSEN GHEGHOTEN EEN PAER | OM GODT MET LVYDEN TE DANCKEN INT DONCKER EN CLAEREN, ANNO 1628.

Cf. Kervyn de Volkaersbeke, *Les églises de Gand*, t. II, p. 35; — H. van Duyse, *Grès wallons; le capitaine Chabotteau* (Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, t. XXI (1882), pp. 400-401; — Fr. de Potter, *Gent*, t. VII, pp. 38-40.

E. Lacquet.

3 Octobre 1897.

PEINTURES.	*Musée de peinture, n° 12.*	XVIII[e] SIÈCLE. (1767).

La présentation au temple, par Pierre-Joseph Verhaghen.

Le grand prêtre Siméon, en habits pontificaux, est placé à gauche sur un autel; il tient l'enfant Jésus sur les bras et l'offre à Dieu, en présence de Marie et de Joseph, qui se trouvent debout devant lui. Ste Anne et Joachim sont placés par derrière, à la gauche du prêtre. Un vieux scribe, assis devant une table couverte d'un tapis, inscrit le nom du nouveau né dans un livre qu'un autre vieillard soutient. Deux enfants de chœur, tenant des cierges allumés, sont placés derrière le prélat, ainsi qu'une troisième figure qui observe la cérémonie. A droite, on remarque encore deux femmes dont l'une porte un enfant. Du même côté, sur les marches de l'autel, est assis un enfant tenant un panier; à gauche sont assis deux autres enfants jouant avec un pigeon. Dans le fond, on remarque les murs du temple, des vases dorés, de riches colonnades et un rideau vert dans le coin à droite. Fig. de gr. nat. H. : 3m30; l. : 4m03. Toile.



La signature se trouve à droite : *P. J. Verhaghen F. Lov. 1767.* Sur la marche de l'autel, on remarque un écusson armorié, au-dessous duquel on lit : *R. P. Aug. De la Royere. S. Th. Magister procuravit.* Ce tableau provient du ci-devant cloître des Dominicains à Gand.

Pierre-Joseph Verhaghen naquit à Aerschoot en 1728, et mourut à Louvain en 1811. Élève de l'académie d'Anvers, il fut protégé par le prince Charles de Lorraine et par Marie Thérèse. Pendant son séjour à Vienne, celle-ci le nomma premier peintre de la Cour. Verhaghen se distingua par son coloris brillant et son exécution facile, qui se rapproche beaucoup de celle des plus grands maîtres du XVII[e] siècle. Il est regrettable que l'abus du bitume aît dénaturé déjà plusieurs parties de ce tableau remarquable.

Cf. A.-P. Sunaert, *Catalogue descriptif du Musée de la ville de Gand* (Gand, 1870), pp. 26-27.

L. Maeterlinck.

4 Avril 1898.

Au Congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M. Victor Vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M. Hermann van Duyse signala l'utilité de faire le relevé complet des richesses en sculptures, orfèvrerie, etc. des églises et des collections.

Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

De la fusion de ces divers projets est issu l'*Inventaire archéologique de Gand,* dont la publication a été décidée par le Comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie, le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins.

L'*Inventaire* se compose d'un nombre indéterminé de fiches consacrées chacune à un objet et contenant, outre une description rédigée par un spécialiste, soit un cliché documentaire, soit un croquis destiné à raviver le souvenir ou à exciter la curiosité. Chaque fiche est signée et datée.

Le Comité de publication fait appel à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie pour lui signaler les objets dignes de figurer dans l'*Inventaire.* Toutes les communications doivent être adressées au secrétaire, M. Paul Bergmans, 2, rue de Meirelbeke, Gand.

TABLE DU FASCICULE VII :

Les illustrations des fiches 35, 36, 37, 56, 58, 67, 68 et 70 ont été exécutées d'après des photographies communiquées par M. D. Tackels, fabricant de plaques et papiers photographiques, que le Comité tient à remercier de son obligeance.

Le 8e fascicule est en préparation.

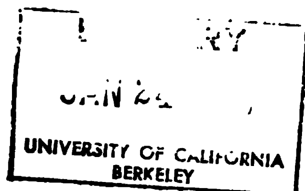
L'*Inventaire archéologique de Gand* est distribué gratuitement aux membres de la *Société d'histoire et d'archéologie.*

Pour les personnes étrangères à la Société, le prix est de fr. **3,50** par fascicule.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE GAND.

Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.



FASCICULE VIII.

GAND,

N. HEINS, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE, 9, RUE DE BRABANT.

AOÛT 1898.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM. **P. Bergmans**, *secrétaire*,

A. Heins,

G. Vanden Gheyn,

V. Van der Haeghen,

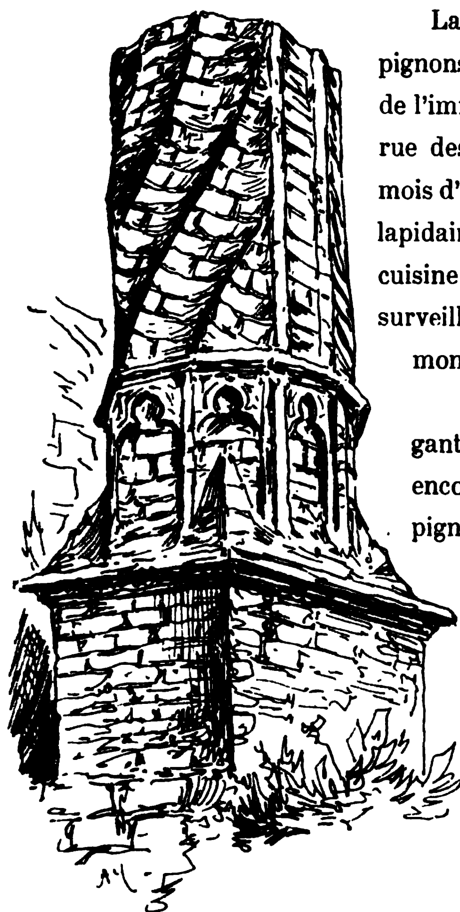
H. van Duyse,

J. Vuylsteke.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

CONSTRUCTIONS CIVILES.	*Musée des ruines de l'ancienne abbaye de St-Bavon.*	XIVe SIÈCLE.

Cheminée du XIVe siècle.



La cheminée représentée ci-contre couronnait l'un des pignons d'une vieille construction du XIVe siècle, dépendance de l'immeuble ayant appartenu à M. C. Vyt, dans la ci-devant rue des Régnesses. Lors de la démolition de cette maison, au mois d'octobre 1897, elle fut démontée et transportée au musée lapidaire, où elle fut rebâtie sur un des murs de l'ancienne cuisine de l'abbaye de St-Bavon, par les soins et sous la surveillance d'un membre de la Commission locale des monuments.

C'est une intéressante production de l'architecture gantoise du XIVe siècle, dont quelques spécimens existent encore dans notre ville, entre autres : les trois remarquables pignons de la Byloke, *domus Beatæ Mariæ de clusa,* le pignon des Carmes chaussés (aujourd'hui musée d'archéologie), ceux de la rue de la Vallée, de la rue St-Jean (ancien hôtel d'Elhoungne), etc.

La cheminée qui nous occupe est maçonnée en briques rouges à moulures, de la plus belle cuisson. La base en est barlongue et mesure 1 m. de long sur 0,62 m. de large; elle est préservée de la pluie par une corniche, surmontée d'un taluage autour duquel règne une frise; celle-ci est composée de petits panneaux cloisonnés, dont la partie supérieure forme des arcades trilobées. Le tuyau, à torsades et à moulures, est d'une rare élégance; malheureusement, le sommet manque. Le dessin de M. A. Heins donnera, d'ailleurs, de cette jolie conception, une idée plus juste que la description la plus détaillée.

Cf. *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand,* t. V (1897), p. 100.

E. Lacquet.

2 Juin 1898.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

MINIATURES.	*Bibliothèque de la ville de Gand,* Mss. 632.	XVe SIÈCLE. (vers 1469).



Miniatures d'une Bible flamande du XVe siècle.

La miniature représentée ci-contre orne un manuscrit du XVe siècle contenant certaines parties de la traduction flamande de la Bible, conservé à la bibliothèque de la Ville et de l'Université de Gand (no 632) et provenant de la collection L. van Gobbelschroy. Le volume comprend 292 ff. de fort papier in-folio (355 × 260 mill.), dont le filigrane représente un Y gothique surmonté d'une croix. On lit, au v° du f. CCVI : *Ende dit boec wert begost te scriuen des derde daghes na sunte Luci, en gheeydet op onser Vrouwen auent daer naest komende inden vasten doeme screef Dusent cc[c]c en lxviij.* Quoique cette souscription aît subi des grattages assez grossiers, on y voit donc que le scribe a exécuté son travail en trois mois, du troisième jour après la Sainte-Lucie à la veille de la fête de la Vierge suivante en Carême [l'Annonciation], c'est-à-dire du 16 décembre 1468 au 24 mars 1469.

Le manuscrit est orné de lettrines et de miniatures. Les premières sont exécutées en quatre couleurs : rouge, bleu, violet et vert; les motifs d'ornementation sont des fleurs, des feuilles ou des animaux fantastiques, traités par une main aussi sûre qu'élégante. Les miniatures, encadrées d'un filet d'or et mesurant en moyenne 9 cm. de large sur 7 à 9 cm. de haut sont au nombre de trente-neuf, disposées comme suit : trois dans les livres des Machabées; trente-cinq dans les Evangiles; une dans les Actes des apôtres, et une en tête de l'histoire de la destruction de Jérusalem, extraite de Flave Josèphe.

Il semble que, jusqu'à une époque relativement récente, ce n'étaient que de simples esquisses tracées par l'enlumineur pour guider son travail, et parfois rehaussées d'une indication de couleur, à l'aquarelle. Un possesseur inintelligent a malheureusement cru devoir les compléter et, actuellement, elles sont, en général, abimées par de grossières retouches à l'encre noire et des barbouillages de couleurs. Certaines miniatures, telles que celle que nous reproduisons ci-dessus, et qui représente la parabole de l'Enfant prodigue, permettent néanmoins d'apprécier le charme naïf du dessin primitif. Elles font d'autant plus regretter la détérioration d'un document des plus intéressants pour l'histoire de l'art à l'époque de Memling.

Cf. J. DE SAINT-GENOIS, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Gand* (Gand, 1849-1852), pp. 311-314, no 430; — P. BERGMANS, *Notice sur un manuscrit flamand à miniatures du XVe siècle,* dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique,* 5e série, t. I (Anvers, 1898), pp. 213-230.

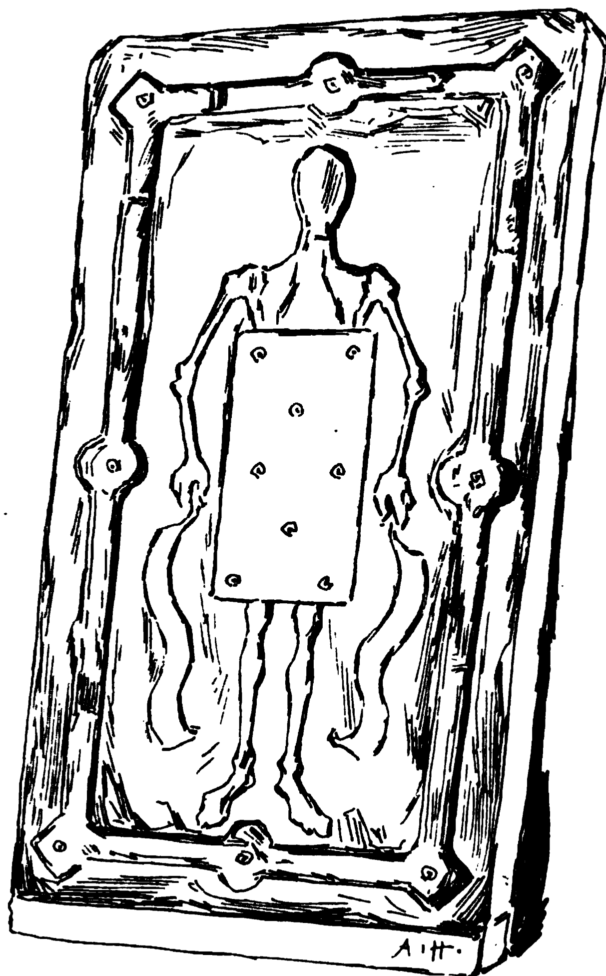
PAUL BERGMANS.

21 Mai 1898.

SCULPTURES.	*Musée lapidaire,* *(Ruines de l'abbaye de St-Bavon).*	XVe SIÈCLE.

De grafzerk van Huibrecht van Eyck.

Deze zerk van blauwen arduin (2,08 m. × 1,19 m.), vroeger omlijst door een koperen rand met 8 schilden, stelde een met witten steen ingelegd geraamte voor, dat een plaat (0,66 m. × 0,415 m.) en twee linten, beide in koper en met opschrift, vóór zich houdt. Thans zijn witte steen en koper verdwenen. De arduin is zeer afgesleten, blijkbaar door de voeten der kerkbezoekers. Wij geven het opschrift van de koperen plaat volgens den kroniekschrijver M. van Vaernewijck (de woorden van het randschrift en die van de linten zijn niet gekend) :



Spieghelt v an my die op my treden
Ick was als ghy, nu bem beneden
Begrauen doot, alst is anschyne.
My ne halp raet, const, noch medicine,
Const, eer, wijsheyt, macht, rijcheyt groot
Is onghespaert, als comt die doot.
Hubrecht van Eyck was ick ghenant,
Nu spyse der wormen, voormaels bekant
In schilderye zeer hooghe gheeert :
Cort na was yet, in nieute verkeert.

Int iaer des Heeren des sijt ghewes,
Duysent, vier hondert, twintich en zes,
Inde maent September, achthien daghen viel,
Dat ik met pynen God gaf mijn ziel.
Bidt God voor my die Const minnen,
Dat ick zijn aensicht moet ghewinnen
En vliedt zonde, keert v ten besten
Want ghy my volghen moet ten lesten.

Huibrecht van Eyck werd begraven in de benedenkerk van St-Jans, sedert 1540 St-Baafs. In 1533 werd dat deel van de kerk afgebroken om een nieuwen beuk te bouwen. Dan dolf men de aldaar zijnde graven op, ook dat van den schilder. Men verspreidde het gebeente; alleen Huibrechts rechter armpijp werd, in een ijzer gesloten, op het kerkhof ten toon gehangen, doch was in 1566 reeds verdwenen. De zerk van H. van Eyck werd in den kruisbeuk geplaatst, dicht bij de eerste zuil, als men in de kerk treed langs de zuidelijke zijdeur (kant der Limburgstraat). Ten jare 1578 beroofde men ze van hare koperen platen. In 1599 verzocht de kerkfabriek van Sint-Baafs aan de rechthebbende familieleden de gebroken of geschonden zerken uit het gebouw weg te nemen. Daar geen afstammelingen der van Eycks hier meer bestonden, zullen de kerkmeesters de geschonden zerk laten gebruiken hebben als bouwstof. Ten jare 1892 kwam de steen voor den dag uit de grondvesten der wanstaltige zijdeur in Renaissancestijl, in 1769 aan de Noordzijde van de kerk gebouwd; ze werd in 1895 herkend door den heer St. Mortier en berust thans in het Museum der Sint-Baafsabdij.

Verg. *Bulletijn van den Geschied- en Oudheidkundigen Kring van Gent*, 2de jaar, blz. 239, 3de jaar, blz. 42, 85; — *Handelingen*, *idem*, deel II, blz. 1. — Zie een afbeelding van de zerk in *Le Touriste* (Tournai), nº 1, janvier 1895.

A. van Werveke.

30 Januari 1898.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

SCULPTURES.	*Musée archéologique, n° 856.*	XVIe SIÈCLE. (1550).

Semelle de poutre de la Maison des Orfèvres.

Par la sentence de 1540, confisquant les biens des métiers gantois, les Orfèvres gantois furent dépossédés de la maison dite : *le Samson,* qu'ils occupaient rue Haut-Port et qui fut, en 1542, vendue au profit de la Couronne.

Les Orfèvres s'établirent rue des Grainiers et, sans doute, le millésime 1550, inscrit sur le cartouche de la sculpture reproduite ci-dessous, correspond à la date de la construction nouvelle où se fixa le métier.



Les ornemanistes d'autrefois ont souvent tiré un heureux parti des pièces méplates, appelées *semelles,* glissées, pour renforcer la résistance des poutres d'un plancher, entre celles-ci et leurs corbeaux d'appui; mais la pièce dont nous offrons la reproduction à nos lecteurs peut être citée parmi les meilleures créations du genre. Elle mesure 0,60 m. de haut sur 0,25 m. de large.

Les trophées d'outils d'orfèvre formant guirlande sont d'un modelé nerveux et précis, la *formosa mulier,* se terminant en volutes fourchues et tenant l'écusson du métier, est charmante.

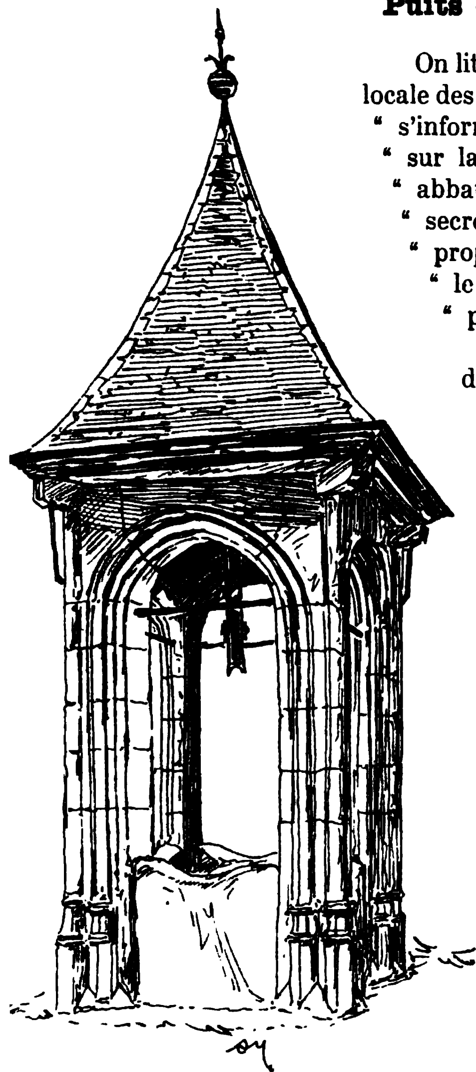
Il est fâcheux que ce débris, provenant de la collection Minard, soit tout ce qui nous aît été conservé d'une maison construite par des artistes d'un goût délicat et sûr, à l'époque où s'épanouit le plus vigoureusement la Renaissance flamande.

HERMANN VAN DUYSE.

17 Avril 1898.

CONSTRUCTIONS CIVILES.	*Musée des ruines de l'ancienne abbaye de St-Bavon.*	XVIe SIÈCLE.

Puits de l'abbaye de St-Bavon.



On lit dans le procès-verbal de la séance de la Commission locale des monuments du 11 novembre 1860: " M. Vander Meersch " s'informe si le couronnement du puits qui se trouvait jadis " sur la place devant l'église de St-Macaire (ancien réfectoire " abbatial) est conservé; sur la réponse affirmative du " secrétaire [M. Ferd. Vander Haeghen], M. Vander Meersch " propose de joindre de nouveau les pierres et de placer " le couronnement sur le puits qui se trouve dans le " préau des ruines de l'abbaye de St-Bavon. "

Les débris de l'édicule ogival, démoli avant 1860, furent déposés dans un coin du cellier de l'abbaye. Ils y étaient à peu près oubliés, lorsque le comité directeur du musée archéologique décida de faire reconstruire le puits au-dessus de l'ancienne citerne située dans un des enclos de l'abbaye, désigné par A. van Lokeren sous le nom de " jardin de la crypte, ou martyrium de St-Gérard ". Ce travail a été entrepris en 1897 et mené à bonne fin en 1898, grâce à un dessin très exact de feu Emile De Rudder; les travaux ont été exécutés par M. Emile Massart sous la direction de M. Herm. van Duyse.

Longtemps avant le XVe siècle la construction des puits était l'objet de toute l'attention des architectes. Ceux du XVIe siècle sont particulièrement élégants; il suffira de rappeler le puits en fer forgé près de la cathédrale d'Anvers.

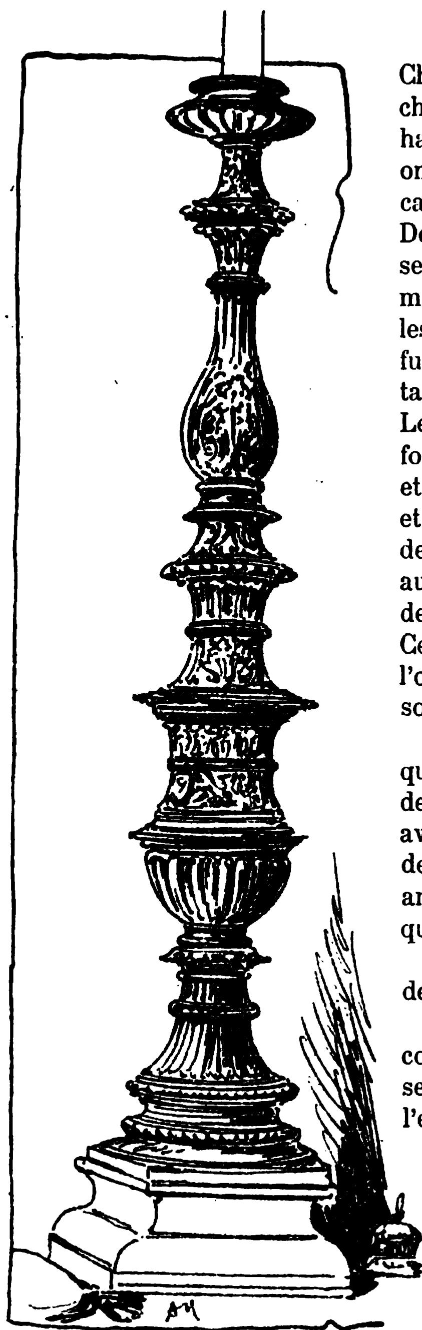
Celui qui a été réédifié à l'abbaye est maçonné en pierres de Baelegem. Il forme un carré : aux angles s'élèvent quatre pieds droits, à bases sculptées et à moulures, entre lesquels se trouve la margelle haute de 0,85 m. sur 0,82 m. de large. Quatre ancres apparentes, en fer, relient les pieds droits à la naissance des arcs ogivaux. Au-dessus de la maçonnerie sont placées deux poutres de chêne en forme de croix de St-André; au centre de la croix est attachée la poulie. Sur les branches de la croix, qui dépassent les angles de l'édicule de 0,40 m., repose une large corniche en bois. Le tout est surmonté d'un toit en bois recouvert d'ardoises et terminé par un épi de cuivre doré.

Cf. Registre A des procès-verbaux de la Commission locale des monuments, à la Bibliothèque de l'université de Gand, p. 201. — A. van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de St.-Bavon et de la crypte de St.-Jean à Gand*, p. 36.

E. Lacquet.

8 Juin 1898.

OBJETS EN CUIVRE.	*Cathédrale de St-Bavon, chœur.*	XVIe SIÈCLE.



Chandeliers de cuivre de l'église St-Bavon.

Acquis par l'évêque Triest après la décapitation de Charles I, roi d'Angleterre (30 janvier 1649), ces quatre chandeliers de cuivre rouge, qui mesurent 2,71 m. de hauteur, sans le socle en marbre qui les soutient, ont été placés de front devant le maître-autel de la cathédrale de St-Bavon en 1669, par le sculpteur Pauly. Dessinés par un artiste Florentin, ils auraient dû servir à la tombe d'Henri VIII († 1547), tombe dont le monarque lui-même avait conçu le projet. A sa mort, les marbres et les bronzes qui avaient déjà été exécutés, furent déposés dans une chapelle à Windsor, et plus tard mis en vente par le Protecteur Olivier Cromwell. Les bobèches qui surmontent ces belles pièces " à la fois élégantes de forme et ornées d'un dessin correct et plein de goût ", ont été ajoutées postérieurement, et de là on a conclu qu'au lieu d'avoir été primitivement des chandeliers, ces prétendus luminaires — il y en aurait eu dix — étaient les colonnes destinées à servir de support au dais qui devait recouvrir la tombe royale. Cette opinion, toutefois, n'est pas généralement admise, et l'on croit communément que ces pièces si remarquables sont demeurées inachevées.

D'après une tradition existant en Angleterre, mais qui ne repose sur aucun fondement sérieux, ces chandeliers ornaient jadis la cathédrale de St-Paul. Après avoir vainement sollicité de l'évêché de Gand la vente de ces luminaires, les marguilliers de la cathédrale anglaise les ont fait mouler, et en ont reproduit deux, qui se trouvent actuellement à St-Paul à Londres.

Les chandeliers portent les écus d'Angleterre et de France.

Les archives de l'église de St-Bavon, que nous avons consultées, ne fournissent malheureusement aucun renseignement au sujet de l'achat de ces chandeliers par l'évêque Triest.

Cf. Kervyn de Volkaersbeke, *Les églises de Gand*, t. I, pp. 115-116; — Goetghebuer, *L'église cathédrale de St.-Bavon*, pp. 134-135; — A. Leakey, *Ghent archæological and historical*, pp. 8-9.

Chanoine G. vanden Gheyn.

10 Juin 1898.

BRODERIES.	*Musée archéologique, n° 832.*	XVIe SIÈCLE.

Panonceaux brodés du poèle funéraire de la corporation des Savetiers.

Le Musée possède quatre panonceaux brodés, provenant de la corporation des Savetiers gantois, et dont l'un est représenté ci-contre. Ils servaient à orner le drap mortuaire à l'occasion des funérailles de confrères, ou des messes anniversaires célébrées en leur mémoire, et mesurent 0,22 × 0,18 m.



Les savetiers de Gand portaient : *de gueules au lion d'argent bâtonné d'un écot de sinople.* Deux escarpins ont été joints sur le fond, à droite; mais habituellement le blason des savetiers ne présente pas de meubles parlants.

Ces petites pièces, d'un joli style, sont brodées au plumetis et fort usées. Par leur dessin, elles semblent marquer le XVIe siècle. Elles ont été acquises, en 1885, d'un descendant du dernier doyen de la corporation, le sieur Fréchier.

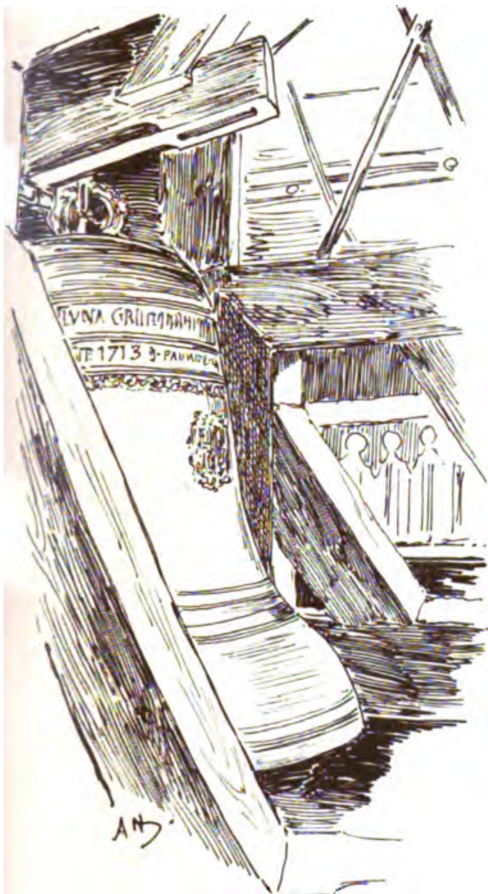
HERMANN VAN DUYSE.

17 Avril 1898.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.	*Beffroi communal.*	XVIIIe SIÈCLE. (1713).

La cloche du travail du Beffroi.

La quatrième cloche est désignée sous le nom de « werkklok », ou cloche du travail. Par contrat du 25 septembre 1713, les échevins de la Keure confièrent au fondeur de cloches gantois Jean Pauwels, le soin de fournir une cloche en accord avec la sonnerie du carillon (1). Le 8 mars 1714, les échevins chargèrent Henri Dupierreux, maître de musique, et Jean Lamberti, organiste de la cathédrale de St-Bavon, Jacques Boutmy, organiste de St-Nicolas, etc., de se rendre au domicile du fondeur pour y vérifier la cloche. Celle-ci fut agréée et pesée le 25 avril 1714 dans la balance de la ville; elle pesait 6022 livres ou 2607.5/10 kos. Elle mesure 1,23 m. de haut sur 1,55 m. de large et porte en deux lignes l'inscription suivante :



✱. CAROLUS DEN III ROOMS KEYSER &a GRAVE VAN VLAENDEREN &a WESEN HOOGH BAILLIU DESER STADT VAN GENDT DEN EDELE EN WEERDE HEER PHIPE FRANS SERSANDERS DICT DE LUNA GRUIJTHEER DER |
✱. STADT GHENDT REGEREN Ior GUILLE DOMINIGO DE COURTEVILLE, HEERE VAN AUDENHOVE, VOORSCHEPEN &a EN Ior JEAN GEORGE VILAIN HEER VAN DUMPELE &a MET HAERL MEDEGESELLEN IN WETTE 1713. | I. PAUWELS FUDIT.

L'usage d'appeler les ouvriers au travail au son de la cloche se perd dans la nuit des temps. Dans le plus ancien compte que renferment nos archives communales, on trouve le poste suivant à la date de 1314 (f° 28 v°) : *It. Janne den Mol, den wevere, van der wercclocken te ludene 5 lb. 2 s.* Cette antique et vénérable tradition fut supprimée le 30 décembre 1891, en séance du conseil communal. Sur la proposition de Mr H. Lippens, alors bourgmestre, le conseil vota la résolution suivante :

« Considérant que la cloche du travail, qu'il est de tradition de sonner à certaines heures de la journée, n'est pas entendue dans les quartiers excentriques, et que dans le centre de la ville elle ne présente plus aucune utilité depuis l'établissement du service des horloges électriques :

Arrête :

Article unique. — La cloche du travail est supprimée à partir du 1 janvier 1892. »

(1) Archives de Gand. *Stede wercken,* série 533, n° 7.

E. Lacquet.

23 Octobre 1897.

SCULPTURES.	*Musée archéologique, nos* 817-818.	XVIIIe SIÈCLE.

Torchères des Pynders.

De temps immémorial, le mot : *Pynder* signifie portefaix, débardeur, mais à vrai dire le terme : homme de peine, serait un équivalent plus exact.

Les *Pynders,* placés sous l'invocation de saint Julien, étaient investis du privilége de charger et décharger les céréales que des bâteaux amenaient au marché de Gand; mais ils prêtaient aussi leur ministère à tous les travaux relatifs au transport de marchandises pondéreuses.



Le Musée archéologique possède quatre torchères dont deux en forme de grues, deux autres auxquelles la présente fiche est consacrée.

Ces dernières, qui mesurent 1,20 m. de haut sur 0,50 m. de large, sont fort lourdes. Elles représentent une sorte d'édicule en bois peint et doré, de forme circulaire, avec pans coupés.

Dans des niches, formées par des arcatures surmontées de cartouches, se montrent : 1° un *Pynder* en costume de travail, un sac en équilibre sur la tête; 2° un *Pynder* en costume de fête; 3° un homme sauvage tenant l'écu du métier : *de gueules au lion d'argent, fascé de sinople, couronné, lampassé et armé d'or.*

Au sommet, une sorte de socle formé de cuirs agencés, supporte une bobèche en tôle.

L'édicule est relié à la hampe par des lambrequins et des cuirs formant consoles. Sur des cartels à la base, la devise des Pynders : *Loon versoet arbeit* (Salaire adoucit labeur).

HERMANN VAN DUYSE.

17 Avril 1898.

BRODERIES.	*Musée archéologique, nos* 844-845.	XVIIIe SIÈCLE.

Panonceaux brodés de la corporation des Meuniers.

Le métier des Meuniers eut, au temps jadis, une importance considérable. On peut juger de celle-ci, en ce qui concerne la ville de Gand, par un simple coup-d'œil sur le plan panoramique de 1534. Eparpillés sur le territoire de la ville de St-Bavon et sur celui de Saint Pierre, les moulins se massent à Akkerghem, où il en existe à l'intérieur des remparts et sur ces remparts mêmes. Les moulins sont légion à Meulestede et légitiment le nom de " cité des moulins ", donné à ce quartier.



Les Meuniers possédaient une maison corporative, au centre de leurs lieux d'approvisionnement, près du marché aux grains, de l'Etape et des greniers-entrepôts. Cette maison : le *Windas*, mentionnée dès le XIVe siècle, fut, en 1530, cédée par le métier aux Francs Bateliers qui construisirent sur son emplacement leur maison corporative encore existante actuellement. Les Meuniers furent, de par la Concession caroline, réunis aux batteurs d'huile qui utilisaient comme eux le vent et l'eau, à titre de force motrice.

Les deux panonceaux que possède le musée, et qui mesurent 0,26 × 0,20 m., servaient à décorer le poèle employé aux funérailles des confrères. La broderie, exécutée en soie et argent en partie doré, représente, au centre, le patron du métier : saint Victor, en costume de centurion romain, tenant un glaive d'une main et, posé à plat sur l'autre, un moulin à vent.

L'encadrement, fixé sur un moule de papier modelé, est chantourné ; des palmes et des lambrequins décorent des cuirs d'une forme accusant les premières années du XVIIIe siècle.

Hermann van Duyse.

20 Avril 1898.

Au Congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M. Victor Vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M. Hermann van Duyse signala l'utilité de faire le relevé complet des richesses en sculptures, orfèvrerie, etc. des églises et des collections.

Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

De la fusion de ces divers projets est issu l'*Inventaire archéologique de Gand*, dont la publication a été décidée par le Comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie, le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins.

L'*Inventaire* se compose d'un nombre indéterminé de fiches consacrées chacune à un objet et contenant, outre une description rédigée par un spécialiste, soit un cliché documentaire, soit un croquis destiné à raviver le souvenir ou à exciter la curiosité. Chaque fiche est signée et datée.

Le Comité de publication fait appel à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie pour lui signaler les objets dignes de figurer dans l'*Inventaire*. Toutes les communications doivent être adressées au secrétaire, M. Paul Bergmans, 2, rue de Meirelbeke, Gand.

TABLE DU FASCICULE VIII :

Le 9e fascicule est en préparation.

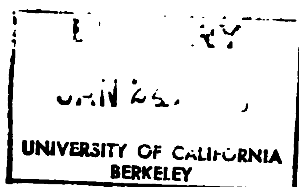
L'*Inventaire archéologique de Gand* est distribué gratuitement aux membres de la *Société d'histoire et d'archéologie.*

Pour les personnes étrangères à la Société, le prix est de fr. **3,50 par** fascicule.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE GAND.

Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.



FASCICULE IX.

GAND,

N. HEINS, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE, 9, RUE DE BRABANT.

NOVEMBRE 1898.

COMITÉ DE PUBLICATION.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

SCULPTURES.	*Musée archéologique,* n° 1058.	XV[e] SIÈCLE.

Baiser de paix de la Confrérie S[t]-Sébastien.

Le baiser de paix pratiqué dans la primitive église, conformément aux recommandations de saint Paul présentait, à divers égards, des inconvénients qui lui firent substituer une cérémonie symbolique. Les fidèles prirent l'habitude, à une époque difficile à déterminer, de déposer un baiser sur un objet successivement présenté à chacun d'eux par le prêtre. De là ces petits tableaux sculptés, peints ou émaillés, connus sous le nom de porte-paix ou paix *(tabula pacis, paxilla, pax, etc.)*.

L'objet ci-contre, un petit panneau d'ivoire sculpté, de forme cintrée et échancré du haut (0,12 × 0,10 m.), provient de la corporation des archers de Gand placée sous l'invocation de saint Sébastien. Il fut acquis par la Commission locale des monuments au prix de 100 francs.



Ce travail semble remonter à la seconde moitié ou à la fin du XV[e] siècle. Sa provenance et le texte de l'inscription assigneraient à cet objet une origine flamande. L'art n'en est pas bien raffiné, et le sujet peut se passer de commentaires. Le costume des archers fixe seul l'attention. Le tireur de gauche est équipé de la façon la plus sommaire; en revanche, le costume du personnage placé à droite présente certaines particularités. Les tableaux de l'école flamande nous ont familiarisé avec sa coiffure: une sorte de chaperon au-dessus duquel passe un turban d'étoffe enroulée. Le corps est serré dans un vêtement juste, à basques, qui semble un jacque de cuir. La forme des houseaux est caractéristique par l'allongement des pointes. L'arc est presque de la longueur de l'homme. Epais vers le milieu et flexible vers ses extrémités, il semble façonné de deux essences différentes, conformément à une tradition que les archers modernes ont conservée. Près du tireur, se trouve, déposée à terre, une trousse d'étoffe en cuir souple, à fond plat, où il peut aisément puiser ses projectiles.

HERMANN VAN DUYSE.

17 Avril 1898.

SCULPTURES.	*Musée archéologique, n°* 1059.	XVe SIÈCLE.

Porte-paix de la Confrérie Marien t'heere.

La chambre gantoise de rhétorique dite *Marien t'heere,* en l'honneur de Marie, existait dès le XVe siècle, comme en font foi divers documents, dont l'un date de 1478, et renferme des détails circonstanciés sur la situation sociale des membres de la chambre. Celle-ci possédait, en l'église de St-Jacques, une chapelle qui fut mise à sac par les iconoclastes en 1566.

Le petit panneau en ivoire, reproduit ci-contre, et qui mesure 0,12 m. × 0,08 m., représente le blason de la Chambre placée sous l'invocation de la Vierge, dans cette manière, à la fois naïve et quintessenciée, qui caractérise les productions littéraires des zélateurs du noble art de rhétorique. L'ornementation, un peu gauche, est conforme au blason de *Marien t'heere,* tel qu'il fut arrêté par les échevins de Gand, le 21 novembre 1509 : « *eenen lelyentac staende ende spruutende met zijnen loveren uut eender herte; up d'een zijde van den tacke een M, ende an d'andere zijde een scelpe, met eenen stocke van S. Jacop, hanghende an een loofkin, t'samen dweers ghecoppelt met een rollekene, daerinne gescreven staende Marien theeren, den zelven tac met zijnen loveren boven met twee lelyebotten. Tusschen den zelven twee botten eene opene lelye, daer uut spruutende 't beelde van Marien* ».



Parmi les joyaux *(juweelen)* appartenant à la gilde en 1557, se rencontre une paix en ivoire *(een yvooren paes),* qui pourrait fort bien être la pièce qui nous occupe. La facture de celle-ci remonte visiblement à la fin du XVe siècle. L'objet est, en tout cas, antérieur à 1510; à partir du 15 juin de cette année, la chambre fut, en effet, tenue de semer dix-huit M sur le champ de son blason, qui n'en porte ici que cinq.

Cf. Ph. Blommaert, *Beknopte geschiedenis der Kamers van rhetorika te Gent,* dans le *Belgisch Museum,* t. I (Gand, 1837), pp. 434-439; — C.-P. Serrure, *Vaderlandsch Museum,* t. I (Gand, 1855), p. 111 (avec la reproduction d'une miniature représentant le blason de la chambre, semé de 18 M); — Fr. de Potter, *Gent,* t. VII (Gand, 1896), pp. 80, 88.

Hermann van Duyse.

15 Mai 1898.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

CONSTRUCTIONS CIVILES.	*Rue St-Liévin, no 28.*	XVIe SIÈCLE.

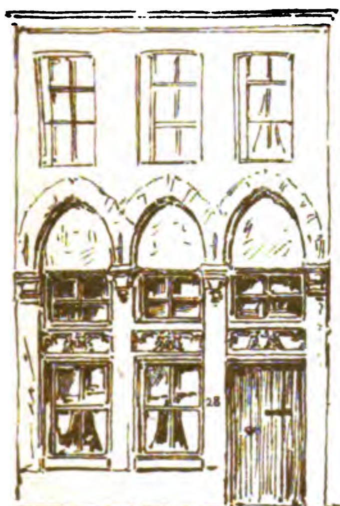
Restes d'une maison du XVIe siècle.

On remarque, à l'entrée de la rue Saint-Liévin, à droite, vers la porte de ce nom, une maison dont la façade



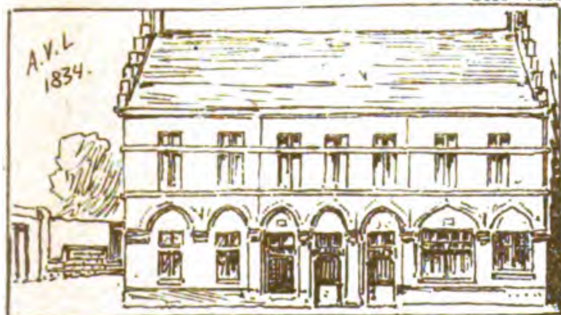


offre quelques vestiges intéressants de l'architecture du XVIe siècle.



Le rez-de-chaussée comprend deux fenêtres coupées, à mi-hauteur, par un large bandeau horizontal ornementé, et qui se continue au-dessus de la porte, à droite. Celle-ci a été récemment déplacée, et se trouvait, il y a un an encore, au centre de la petite façade. Le bandeau sculpté, très caractéristique, est orné de trois écussons soutenus par des angelets en haut relief, et sur lesquels se détachent respectivement les monogrammes I. H. S., M̄A, et trois étoiles autour d'une lettre qui semble être un M.

Au-dessus du bandeau se trouvent trois baies, surmontées d'ogives à tympan plein, retombant sur des consoles moulurées. Les fenêtres de l'unique étage ont visiblement été remaniées, ainsi que la toiture.



Dans l'atlas conservé à la bibliothèque de la ville, se trouve un dessin non signé, mais que l'on peut attribuer à A. Van Lokeren, et qui porte la mention suivante : *Rue S. Liévin. Ces maisons appartenaient aux Riches Claires, dont l'abbaye se trouvait dans la même rue. Démolies en 1839.* Ce dessin, dont nous donnons ci-contre une réduction, nous permet de constater qu'il ne subsiste que le tiers central de la construction ancienne.

A. Heins.

20 Mai 1898.

FERRONNERIES.	*Cathédrale de Saint-Bavon.*	XVIe SIÈCLE.

Lustre en fer forgé.



La XIIme chapelle de la cathédrale de Saint-Bavon, dite de l'Évêque, était anciennement réservée à la corporation des Boulangers qui y célébrait ses cérémonies religieuses. On y remarque un lustre en fer forgé, du XVIme siècle, qui était naguère suspendu dans une salle de la grande sacristie. Nous donnons ici le dessin de cette œuvre remarquable, qui mérite de fixer l'attention.

Le lustre est haut de 1,36 m., et a un diamètre de 0,80 m. Les branches sont disposées sur trois étages : l'étage inférieur se compose de six branches, les deux autres chacun de trois branches. Un plateau, destiné à servir de support à une lampe, est disposé entre les branches de l'étage inférieur et couvert d'un toit à trois pignons. Au sommet, immédiatement au-dessous de l'anneau de suspension, on voit un dragon ailé. Les bassinets des six branches de l'étage inférieur ont la forme de fleurs de lis.

Ce lustre est probablement l'œuvre d'un artiste gantois; le dragon, qui le surmonte, rappelle, par sa forme, celui qui couronne la flèche du Beffroi.

Cf. Kervyn de Volkaersbeke, *les Églises de Gand*, t. I, pp. 151-152. — J. Weale, *Album des objets d'art religieux du moyen-âge et de la Renaissance exposés à Malines en 1864*, mobilier, pl. 15.

E. Lacquet.

15 Janvier 1898.

CONSTRUCTIONS CIVILES.	*Quai aux Herbes.*	XVIIe SIÈCLE. (1698).

La maison des Mesureurs de blé.

En décembre 1697, Jean Poelman et André Smacke, propriétaires du *Cooren-metershuys,* demandèrent l'autorisation de démolir la façade en bois *(houtenen gevel)* de leur immeuble, afin de la reconstruire en pierre (1) conformément au plan joint à la requête.



Le consentement des échevins, en date du 14 février 1698, portait que la saillie de l'escalier d'entrée ne pourrait avoir que trente pouces, et qu'il était interdit de placer des bancs le long de la maison.

On rebâtit, en même temps, une partie du mur latéral au coin de la ruelle.

Cette remarquable façade — restée à peu près intacte jusqu'au moment tout récent où elle fut recouverte d'une couche de lait de chaux, — est en briques; tous les ornements, tels que encadrements de fenêtres, cordons, degrés du pignon et sculptures, sont en pierres blanches. Au dessus de toutes les baies sont encastrés des bas-reliefs, qui étaient encore presque complets quand on en fit, il y a quelques années, une photographie d'assez grande dimension, conservée aux archives de la ville. Le haut du pignon est occupé par un œil de bœuf dont la guirlande est soutenue par deux volutes.

Le couronnement du faîte a disparu : on sait par le plan original que c'était un vase en style Louis XIV.

Le plan nous montre aussi qu'un cartouche portait la date : 1698.

L'intérieur du bâtiment, qui est beaucoup plus ancien, a servi de magasin à blé. De là les larges proportions de la façade, dont l'aspect général paraît assez anormal pour une maison de la fin du XVIIe siècle.

Il est à remarquer aussi que cette façade a dû être accolée à une maison construite à une époque où le niveau de la rue était sensiblement plus bas.

Archives de la ville. *Huizen* (requêtes, autorisations et plans), série 535.

---

(1) « Ende in de selve plaetse te doen maecken eenen nieuwen steenen gevel. »

V. VAN DER HAEGHEN.

22 Novembre 1897.

Cartel provenant d'un étendard de la Confrérie de St-Antoine.

Le patron du serment des arquebusiers, coulevriniers et canonniers occupe le centre de ce tableau, en toile peinte et dorée, qui, jadis, était entouré de lambrequins de soie. Saint Antoine porte l'habit d'hermite avec pèlerine et manteau. Il lève la main droite en signe de bénédiction et tient de la main gauche une crosse abbatiale. A droite du saint, son compagnon habituel; à gauche, le diable montrant un livre où se trouve inscrit ce verset du Pater : *et ne nos inducas in tentationem...*



Les échappées du fond sont étoffées de scènes diverses : à droite, l'hermitage du saint et celui-ci, lui-même, tourmenté par les démons. A gauche, le saint invoqué par un personnage portant le costume populaire du XVIIe siècle. A l'horizon les tours de St-Bavon, du Beffroi etc., et, près d'une butte surmontée d'un moulin, les arquebusiers tirant le papegai.

Le tableau est encadré latéralement de bandes décorées d'inscriptions et de trophées, où figurent des arquebuses en sautoir, traversant un G couronné, des fourquines, toisées à mesurer, bâtons de marqueur, paquets de mêche, pulvérins et autres accessoires de tir.

La bande supérieure porte deux écussons circulaires, respectivement au lion de Flandre et de Gand, affrontés avec la légende : **St Anthuenis beschermt ons vant quaet vier.** 1609.

On lit à la bande inférieure : **Godt zij ghenaedich de zielen vāu overlēde guldebroeders ende zusters van St Anthuenis** : *ghemaeckt anno 1609.*

A droite de cette légende, une logette d'où un confrère tire un coup d'arquebuse. A gauche, un auvent de forme gothique abritant la cible et un marqueur indiquant un blanc. (Anciens repeints au panneau central.)

Cet étendard, qui mesure 1,20 × 0,96 m., servait aux funérailles et messes d'obit des membres de la gilde, ainsi qu'à celles de leurs femmes et sœurs. Il a été donné au Musée d'archéologie, par feu Adolphe Neyt, en 1885.

Hermann van Duyse.

17 Avril 1898.

La Résurrection, par Gaspard De Craeyer.

Cette toile, qui mesure 2,66 m. de haut sur 1,70 de large, représente le Christ s'élevant de sa tombe. Il dirige ses regards vers le ciel, lève la main droite, tandis que, de la gauche, il tient la bannière de la croix. Un manteau rouge, retenu par le bras gauche, flotte et s'enfle derrière lui. Le Musée conserve également une superbe esquisse, en grisaille, de ce tableau : le Christ, au lieu de s'élever, y est debout sur le bord de la tombe.



La *Résurrection* provient de l'ancien dépôt de Baudeloo, où elle est renseignée sous le n° 364. Le catalogue de Spruyt constate l'existence, dans le cloître des pères Dominicains, d'un tableau, placé au-dessus de la porte du chœur, représentant " Le Seigneur ressuscitant ", peint par G. De Craeyer. C'est probablement l'œuvre à laquelle cette description est consacrée.

Il en existe une gravure attribuée à Craeyer lui-même. Elle fut d'abord publiée par Meyssens, ensuite par Corneille Galle le jeune, qui y fit quelques légères retouches au burin. Un exemplaire de ce dernier état se trouve au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale à Bruxelles, dont le conservateur, Mr H. Hymans, nous a obligeamment fourni ces renseignements. On lit au bas de la pièce : *Eximii Gasparis De Crayer pictoris celeberrimi epitaphium;* puis, à gauche : *Gasparis (sic) de Craijer pinxit,* et, à droite : *C. Galle excudit Antverpiæ.*

Cf. A.-P. Susaert, *Catalogue descriptif du Musée de Gand* (Gand, 1870), p. 29.

L. Maeterlinck.

3 Avril 1898.

SCULPTURES.	*Musée archéologique, nº* 813.	XVIIe SIÈCLE.

Torchère des Scieurs de long.

La corporation des Scieurs de long, placée sous l'invocation de saint Corneille, doit avoir eu une importance considérable à l'époque où les constructions civiles étaient généralement en bois; mais, au seizième siècle, les scieurs de long se confondent avec les menuisiers, charpentiers et fendeurs de merrain *(houtklievers)*.

D'après un acte, relaté par Mr F. de Potter (*Gent,* t. VI, p. 29), le métier fit, en 1650, confectionner une bannière processionnelle. Il est vraisemblable que la torchère conservée au Musée d'archéologie remonte à la même époque. Son style, en tout cas, cadre avec la date susdite.

Une sorte d'arcature, qui forme une guirlande de fleurs étoffée de trophées d'outils se rapportant au métier, entoure un groupe de cinq personnages : les Rois Mages et deux scieurs de long dans l'exercice de leur profession.

Ces derniers personnages, sont articulés et un mécanisme fort simple, que commande une corde traversant la hampe, permet de les mettre en mouvement.

Toute cette torchère, à laquelle manque la bobèche et la pointe porte-cierge, est exécutée en bois et tôle légère et dorée en plein. Elle mesure 0,90 m. de haut sur 0,60 m. de large, et fut acquise à la vente Minard, en 1883, au prix de 1118 fr.

Cette pièce a été décrite et représentée par L. Minard dans son ouvrage sur les méreaux etc. des corporations, et aussi par Mr F. de Potter dans la publication : *Gent door de eeuwen heen*. Ces deux auteurs ont ajouté, au sommet de la torchère, une statue de la pucelle de Gand debout, tenant un drapeau. Cet appendice n'a jamais existé.

HERMANN VAN DUYSE.

17 Avril 1898.

CONSTRUCTIONS CIVILES.	*Quai au Blé.*	XVIIIe SIÈCLE. (1740).

La maison des Bateliers non francs.

Dès le XIVe siècle nous trouvons à côté des bateliers francs, constitués en puissante corporation, des bateliers non francs; ceux-ci, sans jouir des privilèges reconnus aux premiers, formèrent pourtant une confrérie légalement organisée.



Le *corpus van de onvrye schippers* se réunissait habituellement dans un cabaret. Mais cet état de choses présentait des inconvénients : il y avait des archives à conserver et, de plus, on ne tenait pas à la publicité des séances. Par résolution du 2 juin 1739, les bateliers non francs décidèrent (1) d'acheter l'auberge *het Hertjen,* dont le salon (*de beste camer*) convenait parfaitement pour leurs réunions.

A peine propriétaires, ils songèrent à modifier la façade de leur immeuble et présentèrent aux échevins de la Keure un plan, qui est conservé aux archives de la ville. L'autorisation d'exécuter les modifications proposées leur fut accordée le 24 janvier 1740.

Conçu dans le style Louis XV, l'ensemble de la construction rappelle encore un peu le goût de la Régence. Le pignon est richement décoré avec ses dauphins, ses têtes de lions et ses énormes ancres.

Si l'on fait abstraction de certains détails, ce bâtiment, tel qu'il existe aujourd'hui, est encore à peu près conforme au plan primitif. Seulement on n'y voit plus la porte, qui se trouvait à droite du spectateur, et à laquelle on accédait par un escalier de cinq marches.

La girouette de cuivre, en forme de navire, surmonte toujours le fronton, mais son support a en partie disparu.

Archives de la ville. Documents des bateliers non francs (série 180^{1}). — Collection *Huizen,* série 535, n° 143. — De Potter, *Gent,* t. VII, p. 337.

---

(1) Un seul des confrères s'était opposé à l'acquisition
" Midts datter maer eenen en is gheweest die contrarie was, dewijle de vergaedercamer tsijnen huijse wiert ghehouden, ende in de veranderijnghe sijnen intrest besloten was. " (Requête de 1739, série 180^{1}).

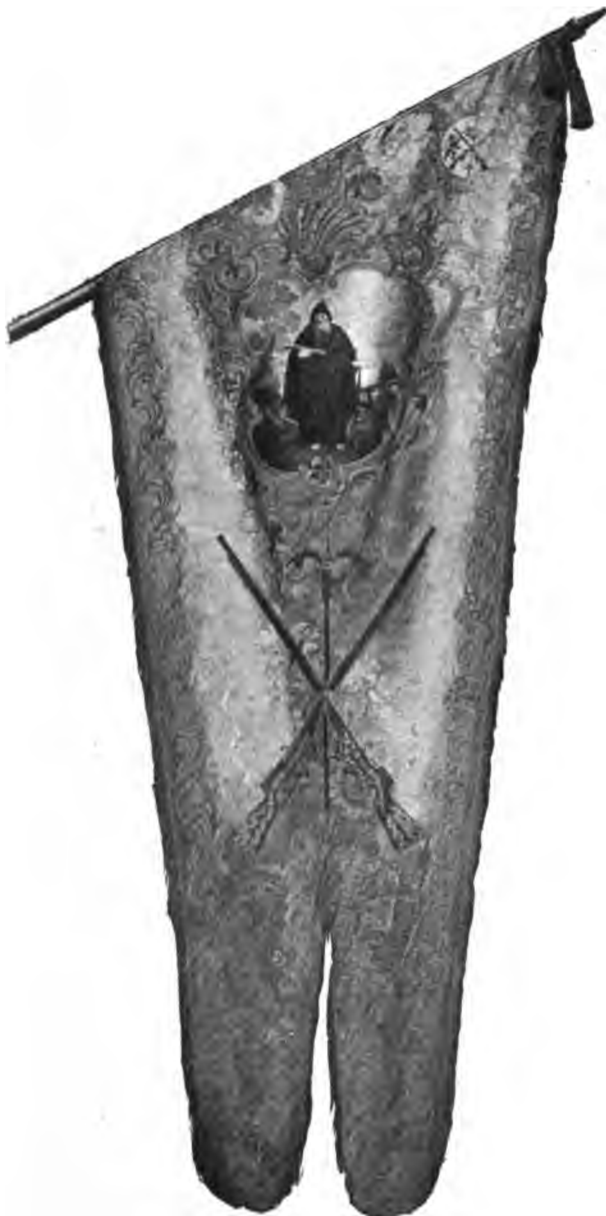
V. Van der Haeghen.

4 Mars 1898.

BRODERIES.	*Musée archéologique, n° 803.*	XVIIIe SIÈCLE. (1760).

Étendard de la Confrérie St-Antoine.

Les confrères de St-Antoine firent, lors de la restauration de leur gilde sous Marie Thérèse, confectionner le drapeau représenté ci-contre. Il fut inauguré en 1760. Il est coupé en pennon de damas vert-d'eau broché et brodé sur deux faces d'argent et de soie. Il mesure 2 m. de haut sur 1,20 de large.



Au sommet, près du fer, un écusson rond réunit les lions de Flandre et de Gand affrontés, des arquebuses en sautoir et un porte-mèche couronné. Plus bas, un tableau, en forme de cartel, représente, brodé en soies de couleur, au point passé, le patron de la corporation dans un paysage; plus bas, deux mousquets à mèche, pour tir à la butte, forment trophée avec un porte-mèche de canonnier.

Des rinceaux, en style rocaille, brodés en argent, encadrent le cartel où se trouve représenté saint Antoine, et forment une riche bordure sur toute l'étendue de l'étendard.

Celui-ci a conservé sa hampe en bois sculpté.

Le baudrier, également brodé d'argent, fut donné par le confrère Willems, en 1810, à l'occasion de l'entrée de Napoléon à Gand.

Cf. F. Vander Haeghen, *Histoire de la Gilde souveraine des coulevriniers, arquebusiers et canonniers dite chef-confrérie de St-Antoine de Gand* (Gand, E. De Busscher et fils, 1866).

Hermann van Duyse.

17 Avril 1898.

Au Congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M. Victor Vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M. Hermann van Duyse signala l'utilité de faire le relevé complet des richesses en sculptures, orfèvrerie, etc. des églises et des collections.

Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

De la fusion de ces divers projets est issu l'*Inventaire archéologique de Gand,* dont la publication a été décidée par le Comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie, le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins.

L'*Inventaire* se compose d'un nombre indéterminé de fiches consacrées chacune à un objet et contenant, outre une description rédigée par un spécialiste, soit un cliché documentaire, soit un croquis destiné à raviver le souvenir ou à exciter la curiosité. Chaque fiche est signée et datée.

Le Comité de publication fait appel à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie pour lui signaler les objets dignes de figurer dans l'*Inventaire.* Toutes les communications doivent être adressées au secrétaire, M. Paul Bergmans, 2, rue de Meirelbeke, Gand.

TABLE DU FASCICULE IX :

Le 10e fascicule est en préparation.

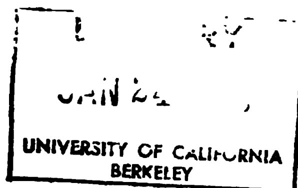
L'*Inventaire archéologique de Gand* est distribué gratuitement aux membres de la *Société d'histoire et d'archéologie.*

Pour les personnes étrangères à la Société, le prix est de fr. **3,50** par fascicule.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE GAND.

Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.



FASCICULE X.

GAND,

N. HEINS, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE, 9, RUE DE BRABANT.

FÉVRIER 1899.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM. **P. Bergmans,** *secrétaire,*

A. Heins,

G. Vanden Gheyn,

V. Van der Haeghen,

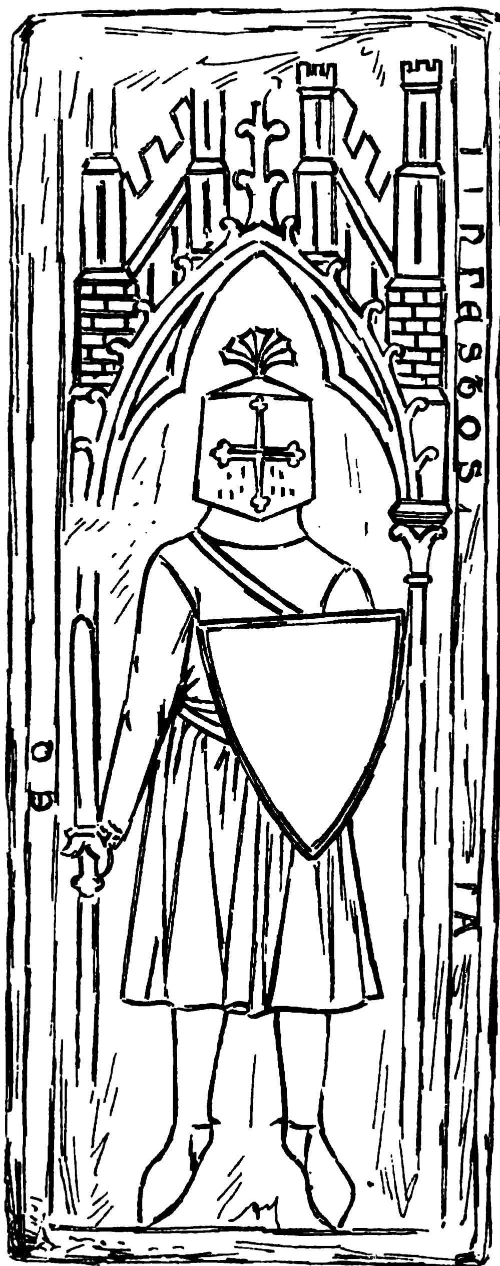
H. van Duyse,

J. Vuylsteke.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

SCULPTURES.	*Musée de l'abbaye Saint-Bavon.*	XIII[e] SIÈCLE.

Dalle tumulaire d'un chevalier.



L'effigie ci-contre orne une dalle, en granit de Tournai, retirée du radier de l'écluse des Braemgaten en 1885. On distingue, sur cette pierre, les vestiges d'une inscription :

...I. IN. FESTO. S.N.TI..... II ABB....

Les caractères de ce fragment épigraphique, le style de la niche architecturale abritant le personnage, enfin les éléments du costume de ce dernier indiquent la première moitié du XIII[e] siècle.

Le heaume cylindrique, évasé du bas, est recoupé en angle très ouvert, à hauteur du menton; sommet en ogive amortie surmontée d'une aigrette en éventail. Face du casque renforcée d'une croix fleuronnée, dans le bras horizontal de laquelle sont pratiquées deux œillères; des évents sont disposés symétriquement à droite et à gauche du pied de la croix de renfort. Le heaume ne porte pas sur les épaules, mais est posé sur le crâne à la façon d'une cervelière. Haubert très ample, avec mitons. Les lignes du cou et des membres marquent l'épaisseur considérable d'un matelassage sous-jacent au haubert. La cotte d'armes, sans manches, descend un peu plus bas que les genoux; elle forme une jupe serrée à la taille par une mince courroie; la ceinture chevalière est un peu plus large.

L'écu triangulaire, profilé en ogive, mesure environ 0,60 m. de hauteur, il était décoré d'émaux à froid qui ont disparu; une guige le suspend au col.

L'épée est remarquablement courte, sa lame, ne dépassant pas 0,60 m., est relativement étroite et à pointe arrondie; courts quillons droits et pommeau trilobé.

Les éperons ont de très courtes pointes infléchies vers le talon.

Cf. J. Béthune, dans le *Messager des sciences historiques*, 1892, pp. 262-264.

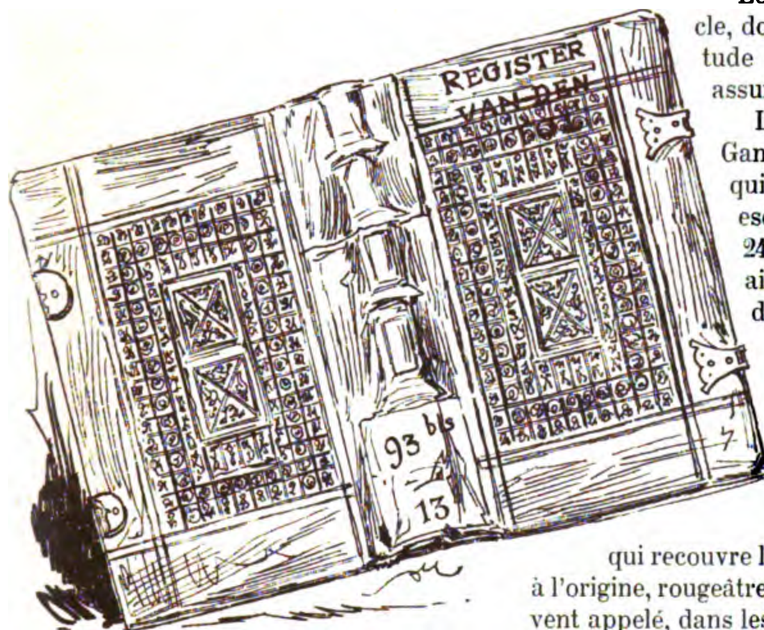
Hermann van Duyse.

25 Mai 1898.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

RELIURES.	*Archives de la ville de Gand* (*série* 93bis, *n*o 13).	XVe SIÈCLE. (1484).

Reliure du petit registre des tonlieux.



Les belles reliures du XVe siècle, dont on peut citer avec certitude et l'auteur et la date, sont assurément rares.

Le *boucxkin van den thollen* de Gand fut relié par Jan Mavesin, qui reçut pour son travail deux escalins de gros, à la date du 24 janvier 1483 (1484 n. s.), ainsi qu'on le voit par le compte de la ville, 1483-1484, fo 339 :

> Item betaelt Janne Mavesin over dat hy tboucxkin van den thollen verbonden heeft met nieuwe sloten. Actum xxiiii januarij anno LXXXIII.. ii s. gr.

Le cuir aujourd'hui bruni, qui recouvre les ais de chêne, doit avoir été, à l'origine, rougeâtre. Le volume est, en effet, souvent appelé, dans les documents qui y renvoient : petit livre rouge. On lit, par exemple, en tête d'une transcription figurant au *Vrauwe Marie boek* (archives de la ville) : *copie van den roden boucskine begrijpende de thollen.* Les plats mesurent 0,15 m. × 0,215 m.

Les fermoirs ont en partie disparu. Les plats, assez bien conservés, portent au centre deux croix de Saint-André, superposées. Chacune de ces croix est accompagnée de quatre dragons. Les petits fers ayant servi à composer les ornements qui encadrent le sujet principal, représentent des lions rampants, des fleurs de lys et des briquets avec silex d'où jaillissent des étincelles; quelques-uns des briquets sont accompagnés d'une croix de Saint-André.

Notre dessin reproduit tous les fers en grandeur naturelle.

Le registre est beaucoup plus ancien que la reliure; il contient la transcription, faite à la fin du XIIIe ou au commencement du XIVe siècle, des six lettres du comte Baudouin données en 1199, ainsi que de l'ordonnance de la comtesse Mathilde (1271), tous documents relatifs aux tonlieux. Le texte est orné de lettrines blanches et rouges.

V. Van der Haeghen.

1 Octobre 1898.

RELIURES.	*Bibliothèque de la ville de Gand, G. 4391.*	XVe SIÈCLE.

Reliure de Liévin Stuvaert.

Le petit registre du XVe siècle renfermant des actes relatifs à des propriétés de la famille van Voorhoute de Gand — dont un ancêtre avait épousé Marguerite de Flandre, fille naturelle du comte Louis de Male, — a été relié par Liévin Stuvaert, ainsi qu'on le voit par cette indication inscrite au revers :

Livinus Stuvaert me ligavit in Gandavo.

Reliure en veau de 0,16 × 0,235 m., très simple : des fleurs de lis, de 19 mill. de hauteur, rangées entre les doubles filets qui traversent les plats en losange; quatre fleurs pareilles entre les nerfs du dos.

La reliure a été quelque peu restaurée, en ce sens qu'on l'a enduite d'un vernis et que les tranches des plats ont été dorées à la roulette.

Un cartulaire du XVe siècle relatif à la ville de Gand, conservé à la bibliothèque nationale de Paris (Ms., fonds néerlandais n° 5), a une reliure, en tout semblable, avec, au verso, l'inscription citée de L. Stuvaert.

Le feuillet de garde d'un petit registre des charpentiers de Gand, du XVe siècle (arch. Gand, série 190[1], n° 1), porte également cette mention en original; mais la couverture a été renouvelée.

La première date précise concernant notre relieur se rencontre dans le contrat du 13 avril 1446 (1447, n. st.; registre scabinal 1446-7, f. 76), par lequel il s'engage à relier à nouveau ou plutôt à restaurer un livre appelé *de Bibele,* qui lui est confié par le curé de St-Jacques à Gand (1). Liévin Stuvaert, qualifié de *boucbindere,* est cité dans une pièce constatant qu'il a remboursé un emprunt de 3 liv. 6 s., 9 d. gr., le 18 novembre 1458 (Reg. aux états de biens 1458-9, f. 6 v°). Dans un document du 8 janvier 1477 (1478 n. st.; registre scabinal 1477-8, f. 5), figure le nom de la veuve d'un Liévin Stuvaert : *Kateline Roels weduwe van Lieven Stuvaert.*

---

(1) DIERICX (*Mém. sur la ville de Gand,* t. II, p. 135) reproduit ce document, mais imprime par erreur *Stunaert.* — GACHARD, *La bibl. nat. de Paris* (Bruxelles 1875, t. I, p. 468), cite aussi inexactement le nom de ce relieur.

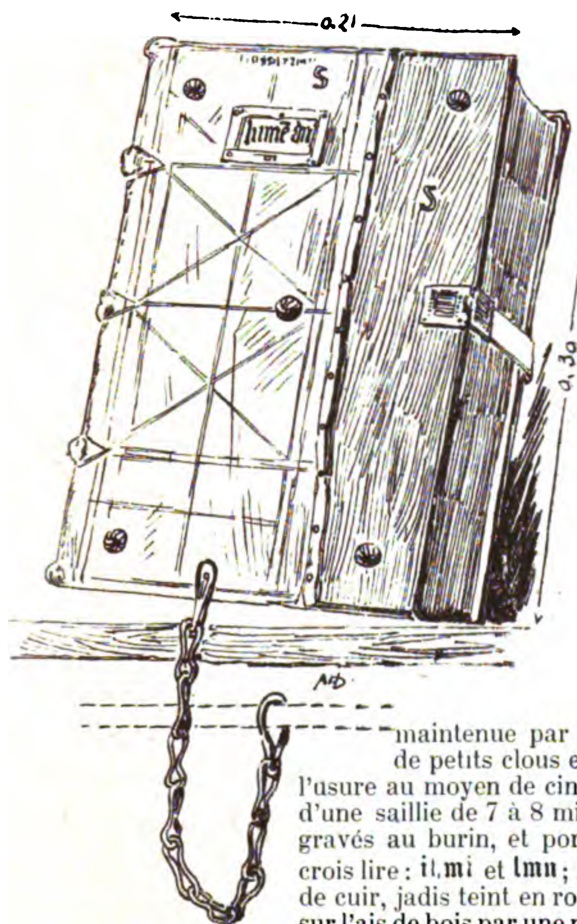
Dans la description d'un beau ms. en 3 vol. de *La fleur des histoires*, d'après Jehan Mansel, PAULIN PARIS (*Les manuscrits françois de la bibl. du roi,* 1836, t. I, p. 65) dit qu'en tête des deux premiers vol. on lit : *Stuaert Lievin me lia ainsin à Bruges.* Seulement il s'agissait là d'un ms. du commencement du XVIe siècle.

V. VAN DER HAEGHEN.

8 Novembre 1898.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

RELIURES.	*Bibliothèque de la ville et de l'université, Rés.* 406.	XVe SIÈCLE.



Reliure de livre enchaîné.

La reliure représentée ci-contre est celle d'un bel exemplaire, donné à la bibliothèque de Gand par Mr Ferd. Vander Haeghen, d'un incunable de 1479 : *Lumen animae seu liber moralitatum,* qui ne porte pas de nom d'imprimeur, mais sort des presses de Reyser à Eichstädt (Bavière), selon Hain (*Repertorium,* n° 10331).

Les cahiers du livre sont cousus sur trois nerfs formés de lanières de cuir de porc, au moyen de ficelles, dont les extrémités sont entrelacées, en tête et en queue du dos, de manière à constituer les tranchefiles sur lesquelles se rabattent les coiffes. Les bouts des nerfs retiennent les plats composés de deux solides ais de bois de chêne, légèrement biseautés, d'un centimètre d'épaisseur. Ceux-ci sont recouverts, aux deux tiers, de peau de truie blanche, dont la partie retombante est ornée de lignes formant des carrés et des losanges, et est maintenue par une bandelette de peau attachée par de petits clous en fer. Chaque plat est protégé contre l'usure au moyen de cinq clous en fer forgé, de forme torse, et d'une saillie de 7 à 8 millimètres. Les fermoirs sont en cuivre, gravés au burin, et portent des inscriptions gothiques, où je crois lire : **it.mi** et **lmu**; l'agrafe est attachée à une bandelette de cuir, jadis teint en rouge, et formant charnière, qui est fixée sur l'ais de bois par une petite plaque de cuivre ornée d'une rose.

On remarque, au haut du plat antérieur, le titre de l'ouvrage : *lume ane lumen animae*), entouré d'un petit encadrement de bandelettes de peau fixées par de petits clous de fer. Cette particularité montre que la reliure a été exécutée à l'époque où les volumes étaient encore conservés à plat sur les rayons des bibliothèques. C'est ce qu'indique également la chaîne, composée de dix chaînons en fer forgé, dont le dernier forme un anneau qui passait dans une tringle fixée à une tablette placée au-dessus ou au-dessous du rayon, et qui servait de pupitre. L'habitude d'enchaîner les livres était courante jadis; encore aujourd'hui, on peut voir à Zutphen, en Gueldre, une bibliothèque de ce genre.

Les détails et l'ensemble de cette reliure nous permettent de la considérer comme datant de l'époque de l'impression du volume qu'elle recouvre, c'est-à-dire du dernier quart du XVe siècle. Si sa provenance n'est pas connue avec certitude, il est du moins indubitable qu'il faut l'attribuer à un atelier d'Allemagne ou des Pays-Bas.

Des *s* profondément imprimées, au moyen d'un fer chaud, au nombre de deux sur le plat antérieur et d'un sur le plat postérieur, indiquent peut-être une origine que nous n'avons pu déterminer; mais il importe de remarquer que la forme n'en est pas gothique et qu'elles ont probablement été ajoutées après coup.

PAUL BERGMANS.

3 Décembre 1898.

CONSTRUCTIONS CIVILES.	*Rue Haut-Port, nº 65.*	XVIIIe SIÈCLE. (1751).

Maison Louis XV.

Cette jolie et élégante façade Louis XV est encore à peu près conforme au plan primitif conservé aux archives de la ville. Mais plusieurs moulures et ornements d'un caractère délicat sont assez fortement barbouillés de multiples couches de couleurs.

D'après le dessin original, le balcon ne devait pas dépasser la baie de la fenêtre centrale, et les chapiteaux des pilastres, aujourd'hui d'un composite surchargé, étaient d'ordre ionique augmenté seulement d'une guirlande entre les deux volutes. Un vase devait être placé au sommet, au-dessus de la corniche supérieure.



La requête adressée, en 1751, à la ville par le propriétaire, Jean-Jacques Serlippens, procureur en la chambre et en la *Vierschaere* de la Keure, nous fait voir que la maison avait primitivement une double façade :

> „ Supplierende verthoont reverentelick Jan Jacques Serlippens, procureur deser camer ende vierschaere, proprietaris van eenen huyse stede ende erfve ghestaen ende ghelegen binnen dese stadt, ten voorhoofde op de hooghpoorte, noes over het hof van Sinte Joris, dat hy geerne de twee voorghevels van den selven huyse afbrecken ende van nieuws op eene rechte [*lignie*], onder eenen ghevel, opmaecken, volghens d'annexe modelle; ende alsoo sulcx niet en magh gebeuren sonder preallabel consent, keert den suppliant hem tot UEd. „

L'autorisation de bâtir, accordée le 27 juillet 1751, porte que les saillies de la façade ne pourront dépasser l'alignement que de six à sept pouces (1). Ces saillies sont les chambranles en pierre de la porte et les piédestaux des grands pilastres, légèrement concaves, qui soutiennent l'avant-corps de la construction.

Cf. Archives de la ville : *Huizen* (série 535, nº 105). — F. DE POTTER, *Gent*, t. II, p. 230.

---

(1) „ ...Mits den advencee in de straete niet voorder laetende uytspringen buyten de rechte lignie als tot ses a seven duymen. Actum in t'collegie den 27 July 1751. F. Diericx. „

V. VAN DER HAEGHEN.

30 Novembre 1898.

De Leeuw van het Pakhuis.



Het is geen meesterstuk, dit beeldhouwwerk, dat tot 1897 de gevelspits van het thans gesloopte Pakhuis op de Koornmarkt versierde (1); maar het geeft een denkbeeld van de kunst hier ter stede in het eerste vierde der XVIIIe eeuw, en als zoodanig mag het wel een oogenblik onze aandacht trekken.

Het stelt een gaanden leeuw voor, houdende met den rechter voorpoot Gent's wapenschild recht, den witten klimmenden leeuw in een zwart veld. De leeuw meet 2,62 m. × 1,76 m., is gehouwen uit drie blokken witten steen en verguld; het wapenbord, wit en zwart geschilderd, is in een vergulden lijst gevat. Wij weten stellig, dat de twee vazen, door Hendrik Matthijs gemaakt en geschilderd, en de leeuw reeds vóór 28 November 1722 op het Pakhuis geplaatst waren. De leeuw is het werk van Jakob Vander Cruijcen, wien het 46 lb. 13 s. 4 d. g. werd betaald zonder den steen; het schilderen en vergulden werd door Lodewijk Cnudde uitgevoerd ten prijze van 19 lb. 10 sch. gr. Jakob Vander Cruijcen kocht de nering van de schilders ten jare 1712 : de Leeuw van het Pakhuis mag dus een werk van zijne jeugd heeten. Tot nu toe zijn wij er niet in gelukt een ander stuk van hem te ontdekken, zoodat het onmogelijk is over de kunstwaarde van den man te oordeelen.

Cf. Stadsarchief te Gent. *Reeks* 533bis; — *reeks* 533, nrs 184, 185 en 186; — *Boek der Schilders.*

---

(1) *Inventaire archéologique de Gand,* fasc. II, n° 18.

A. van Werveke.

11 Juni 1898.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

SCULPTURES.	*Musée archéologique,* *nos* 819 *et* 820.	XVIIIe SIÈCLE.

Torchères de la gilde des Quatre couronnés.

Les deux torchères représentées ci-contre mesurent un mètre de hauteur sur 48 cm. de largeur, sans la hampe, et se distinguent, parmi les nombreux objets similaires que possède le Musée d'archéologie de Gand, par leur élégance et l'habileté de leur exécution.

Les dispositions générales de ces pièces sont identiques; mais celles-ci diffèrent par certains détails, notamment par l'action des personnages mis en scène et qui ne sont autres que les Quatre Couronnés, patrons du métier. Chaque torchère représente, sous un dais formé par trois arcatures de style rocaille, deux de ces personnages, dans les diverses opérations du métier de maçon et de tailleur de pierre. Des anges tenant les attributs du métier sont assis au sommet des arcatures; au bas, se trouve un dragon dont la queue enlace la hampe.

Tout ce travail, exécuté en bois doré, dénote les premières années du XVIIIe siècle et, rarement, le style de cette époque a, dans notre région, produit un ensemble aussi heureux.

Le métier des Quatre couronnés possédait, rue de la Catalogne, une maison corporative qui lui fut enlevée en 1540. Diverses modifications, dont la première remonte à 1660, ont fait un édifice banal de cette construction, fort belle à en juger par les reproductions qui nous demeurent. Aujourd'hui, cette maison porte le nom de : *Hôtel du Comte d'Egmont.*

Cf. L. MINARD, *Description de méreaux, etc.*, t. I (Gand, 1877), p. 228.

HERMANN VAN DUYSE.

17 Avril 1898.

SCULPTURES.	*Musée archéologique*, nos 825-826.	XVIIIe SIÈCLE.

Torchères des Mesureurs de grains.

Le métier des Mesureurs de grains avait son siège quai au Blé, et sa maison corporative existe encore.

Les deux torchères que possède le Musée, et qui mesurent 1 m. × 0,50 m., sans la hampe, sont du XVIIIe siècle; elles ont été restaurées et leur polychromie a été refaite.

Des gerbes de blé enrubannées, s'échappant de trois cornes d'abondance, forment un dais sous lequel se groupent, outre le patron du métier, saint Barthélemy, trois mesureurs de grains remplissant une jauge à l'aide de pelles en bois.

A la partie inférieure de chacune de ces torchères est fixé un petit cartel de bois sculpté représentant, tenu par un homme et une femme sauvages à genoux, le blason du métier : *de gueules aux deux pelles d'or en sautoir, avec jauge de même, au chef cousu de sable, au lion de Gand.*

Cf. F. DE POTTER, *Gent*, t. III, p. 5. — L. MINARD, *Description de méreaux, etc.*, t. I (Gand, 1887), pp. 362-363.

HERMANN VAN DUYSE.

20 Avril 1898.

ORFÈVRERIES.	*Trésor de l'église St-Sauveur.*	XVIIIe SIÈCLE. (1730).

Le Reliquaire des saints Roch, Adrien et Antoine.

Le trésor de l'église Saint-Sauveur à Gand possède une châsse en argent de grande dimension et d'un travail intéressant. Elle se compose d'un portique semi-circulaire, formé de quatre colonnes à chapiteaux corinthiens et à bases élevées, supportant un entablement sur lequel s'appuient les quatre volutes constituant le dais : sur le point de jonction s'appuie une boule surmontée de la croix. Entre les volutes, des plaques en argent découpé portent les initiales des trois saints dont les statuettes sont placées entre les colonnes. Sous l'entablement pend un lambrequin découpé à jour, avec floches mobiles.



Les statuettes des trois saints sont posées sur des socles contenant leurs reliques. Au centre, saint Roch revêtu, suivant la tradition, du costume de pèlerin : à ses côtés, l'Ange et le chien portant un pain dans la gueule. A gauche, saint Adrien, en costume de soldat romain, portant le casque sur la tête, l'épée levée dans la main droite; la main gauche porte une enclume, allusion à son martyre, d'après une tradition du moyen-âge; à ses pieds, un lion, emblême de la magnanimité. A droite, saint Antoine, ermite, avec le capuchon sur la tête; la main droite porte le bâton avec la clochette; la gauche, un livre. Un cochon se trouve à sa droite.

Toute la châsse est en argent à l'exception de quelques détails accessoires des statuettes qui sont dorés. Elle mesure 1,45 m. de la base au sommet de la croix, 0,77 m. en largeur et 0,59 m. en profondeur : les statuettes mesurent 0,43 m.

On ne connaît pas le nom de l'orfèvre qui a exécuté ce travail : mais deux inscriptions et une armoirie permettent de déterminer la date du don et le nom du donateur; les voici :

Per Rdum Dum Mlem Jbum D'HOOGHE, PBRum. ANNO 1730

DHEER Me MICHAEL JACOBUS D'HOOGHE, PBR.

Lorsque Joseph II s'empara des trésors de nos églises, ce fut un tanneur, paraît-il, qui sauva cet important reliquaire, en le cachant dans ses fosses, près du pont du Muide (porte du Sas) : après la tourmente révolutionnaire, l'objet, retiré de sa cachette, dut subir un nettoyage important qui entama la finesse et la délicatesse de l'ornementation.

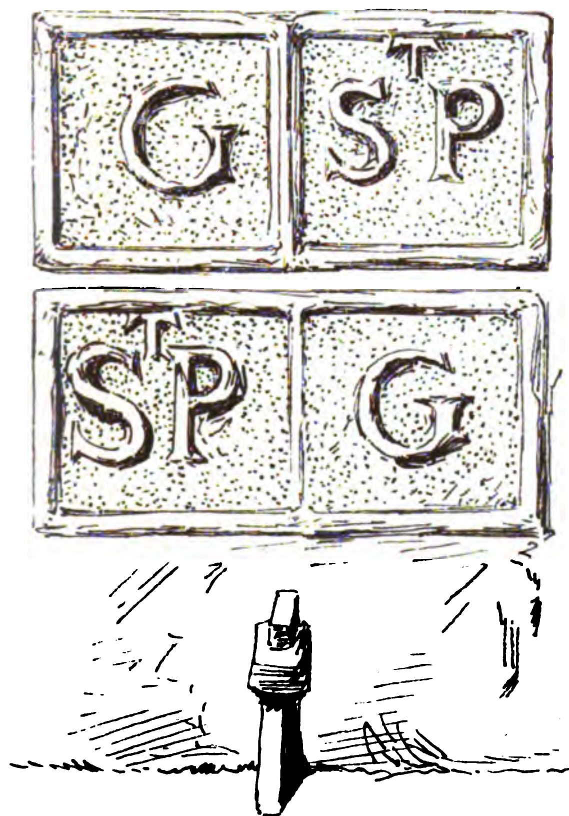
Cf. Kervyn de Volkaersbeke, *Les Églises de Gand*, t. II, pp. 271-272. — P. Cahier, *Caractéristique des saints*, p. 348.

Jos. Casier.

3 Décembre 1898.

INSCRIPTIONS.	*Rempart des Chaudronniers.*	XVIIIe SIÈCLE.

Limites des territoires de Gand et de Saint-Pierre.



On remarque, au rempart des Chaudronniers, deux pierres de taille, à fond criblé, mesurant 0,55 × 0,29 m., et encastrées, à une quarantaine de centimètres du sol, la première dans le mur du collège de Sainte Barbe, l'autre dans la façade des maisons portant les nos 35 et 37.

Ces deux pierres, reproduites ci-contre, ne sont pas en face l'une de l'autre. La ligne oblique que l'on peut tracer entre leurs milieux respectifs correspond à la direction de la limite des anciens territoires de Gand et de Saint-Pierre.

La seconde pierre a été maçonnée en 1782 par Pierre De Somer, qui avait obtenu l'autorisation d'élever, du côté de l'eau, la rangée de maisons portant actuellement les nos 31 à 39. L'autre se trouvait sur une dépendance du collège de Sainte-Barbe qui fut abattue, en 1857, pour faire place au mur actuel, où on l'a replacée sur l'ordre et sous la surveillance de l'administration communale. Toutes deux paraissent, d'ailleurs, appartenir au XVIIIe siècle.

En démolissant, en 1857, trois maisons construites sur le pont des Chaudronniers, on trouva, dans la façade de celle du milieu, une pierre analogue à celles que nous venons de décrire et qui y avait été placée en 1780. Elle porte l'inscription : **St P. G.**, et est conservée au musée lapidaire des ruines de l'ancienne abbaye de Saint-Bavon.

Cf. *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, t. VI, pp. 162-169 (à cet article est joint un plan des limites des deux juridictions de Gand et de Saint-Pierre).

V. De Muynck.

28 Novembre 1898.

Au Congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M. Victor Vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M. Hermann van Duyse signala l'utilité de faire le releve complet des richesses en sculptures, orfèvrerie, etc. des églises et des collections.

Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

De la fusion de ces divers projets est issu l'*Inventaire archéologique de Gand*, dont la publication a été décidée par le Comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie, le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins.

L'*Inventaire* se compose d'un nombre indéterminé de fiches consacrées chacune à un objet et contenant, outre une description rédigée par un spécialiste, soit un cliché documentaire, soit un croquis destiné à raviver le souvenir ou à exciter la curiosité. Chaque fiche est signée et datée.

Le Comité de publication fait appel à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie pour lui signaler les objets dignes de figurer dans l'*Inventaire*. Toutes les communications doivent être adressées au secrétaire, M. Paul Bergmans, 2, rue de Meirelbeke, Gand.

TABLE DU FASCICULE X :

Le 11e fascicule est en préparation.

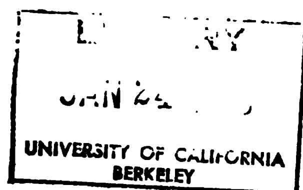
L'*Inventaire archéologique de Gand* est distribué gratuitement aux membres de la *Société d'histoire et d'archéologie.*

Pour les personnes étrangères à la Société, le prix est de fr. **3,50** par fascicule.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE GAND.

Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.



FASCICULE XI.

GAND,

N. HEINS, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE, 9, RUE DE BRABANT.

MAI 1899.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM. **P. Bergmans**, *secrétaire,*

L. Cloquet,

A. Heins,

G. Vanden Gheyn,

V. Van der Haeghen,

J. Vuylsteke.

IN MEMORIAM.

HERMANN VAN DUYSE,

membre du Comité de publication
de l'Inventaire archéologique de Gand,

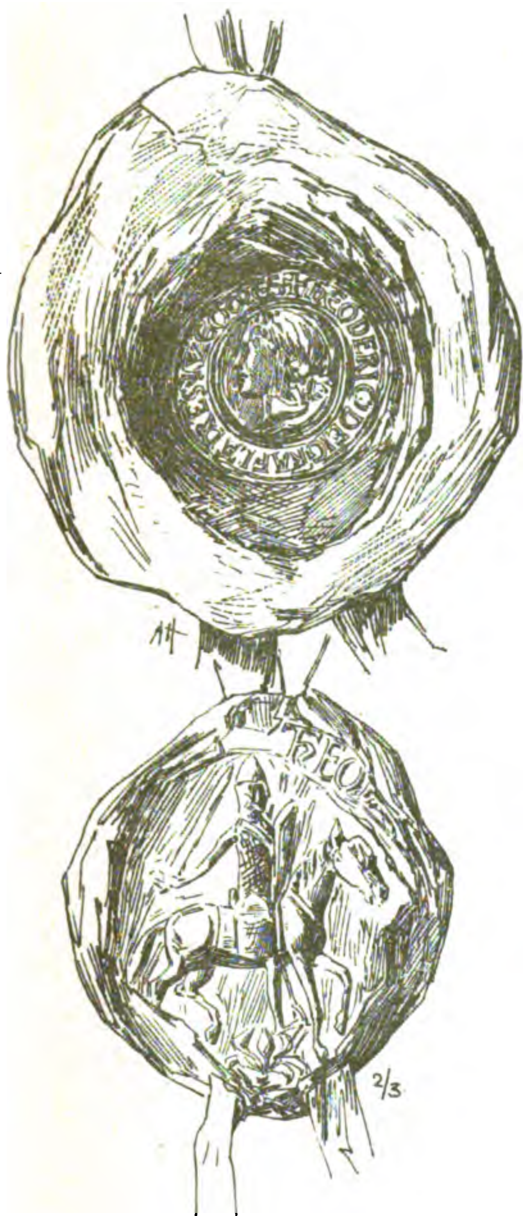
né à Gand, le 15 novembre 1847, et y décédé, le 16 mars 1899.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

SCEAUX.	*Archives de l'État* (*Fonds De Smet, n° 5*).	XII[e] SIÈCLE. (1142).

Contre-sceau de Thierry d'Alsace.

La figure ci-contre représente, à la dimension exacte, le contre-sceau de Thierry d'Alsace, ainsi que le sceau même, ce dernier aux deux tiers de la grandeur de l'original. Le sceau est appendu par courroie de cuir à une charte octroyée à l'abbaye de Ninove en 1142, et par laquelle, à la demande de Gérard de Ninove, Thierry d'Alsace prend l'abbaye sous sa protection (1). L'empreinte produite par la matrice est ronde, la cire rouge. Sur le sceau, est figuré le comte, à cheval, revêtu d'une cotte de mailles; il tient de la main droite un glaive, et de la main gauche un bouclier. Entre les pattes du cheval marchant au pas, se remarque un fleuron. Le tout est encadré dans un rebord ou collet, d'un centimètre environ d'épaisseur; celui-ci est malheureusement en grande partie enlevé, ainsi que l'inscription dont il ne reste plus que les lettres *Theo.* Au revers se trouve le contre-sceau, de dimension beaucoup moindre, représentant une tête, couronnée de lauriers, regardant à senestre; tout autour se lit l'inscription : + *Theoderic' Dei grā Flādresiū comes.* La matrice de ce contre-sceau est une intaille grecque.



Dans ses *Sigilla comitum Flandriae,* Vredius affirme (p. 17) que le comte de Flandre, après son troisième retour de la terre sainte, soit en 1159 (d'après Vredius), adopta un sceau nouveau ainsi qu'un contre-sceau. La pièce que nous décrivons permet de rectifier cette assertion, et de faire remonter l'emploi du contre-sceau par le comte à l'année 1142.

Une étude approfondie du règne de ce prince permet de constater que jamais il n'en fit usage avant cette date.

(1) Original aux archives de l'état à Gand, fonds De Smet. Analysé dans Wauters, *Table chron.*, t. II, p. 236.

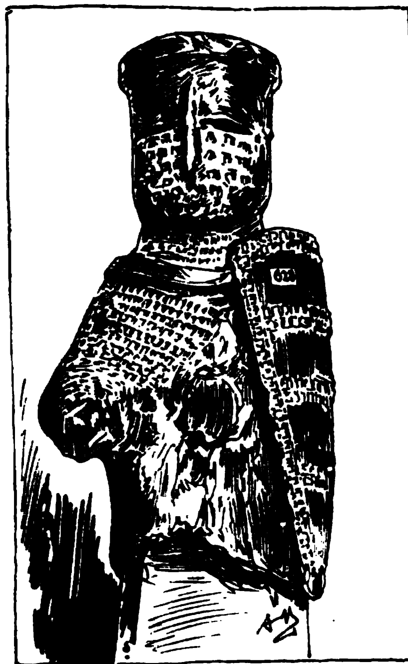
H. Coppieters.

18 Février 1899.

SCULPTURES.	*Musée archéologique, n°* 628.	XIV[e] SIÈCLE [?].

Statuette de guerrier *(fragment).*

Trouvée en 1864, lors de fouilles exécutées au Marché du Vendredi, la statuette représentée ci-contre fut recueillie par feu l'architecte Minard et, lors de la dispersion de la collection d'antiquités de ce dernier, acquise par l'administration communale de Gand. Elle mesure 0,38 m. de hauteur; façonnée d'argile, elle est vernissée aux sels de plomb en jaune, rouge et vert foncé. Certains détails ont été travaillés à la gradine.



Le heaume cylindrique s'aplatit au sommet en bourrelet et le potier modeleur, médiocrement habile, s'est efforcé de figurer la pièce de renfort en forme de croix dans laquelle sont percées les œillères. Des évents nombreux criblent la paroi antérieure de cette coiffure de guerre qui fut de bonne heure usitée dans nos régions. Un heaume cylindrique assez analogue est représenté sur la tombe d'Antoine de Larcin (église de Glain, Hainaut) datant de 1160. Un haubert de mailles enveloppe le torse dont le côté gauche est protégé par un bouclier long terminé en ogive de dimension moyenne, décoré de trois fasces et attaché au cou par une forte guige. Les dégradations subies par cette terre-cuite ne permettent guère de préciser l'attitude du guerrier, mais la position des bras ferait croire qu'il s'agit d'un cavalier.

L'ensemble de cette figure correspond assez bien à l'effigie de Rasse V de Gavre, sur le sceau de ce seigneur datant de 1190. Toutefois il serait téméraire de chercher à assigner une date précise à cette sculpture. Il serait malaisé aussi de déterminer à quel usage elle était destinée. S'agit-il d'une enseigne, d'un fragment de groupe décoratif?

Une figurine analogue, mais dans un état d'intégrité tout aussi relatif, fut trouvée à Ypres, il y a une trentaine d'années, lors de travaux effectués au sous-sol des Halles.

Cf. H. van Duyse, *Catalogue des objets d'art et antiquités... collection Minard* (Gand, 1883), pp. 30-31 (avec phototypie).

Hermann van Duyse.

28 Décembre 1898.

IMPRESSIONS.	*Bibliothèque de la ville et de l'université, G. 158.*	XVIe SIÈCLE. (1516).

Aflaatbrief te Gent gegeven.

Men weet, dat paus Leo X, bij zijne bul van 25 September 1515, eene groote uitgifte van aflaatbrieven voorschreef ten bate der in opbouw zijnde St-Pieterskerk te Rome.

Reeds den 15 December van hetzelfde jaar, nam onze vorst de aartshertog Karel (de toekomstige keizer Karel V) deze aflaten onder zijne hooge bescherming in al zijne Nederlandsche gewesten. Ook de geestelijken door den Paus aangesteld om den aflaat te verkondigen nam hij te gelijk onder zijne hoede: " Ende [also de Paeus] totter exercitie ende executie van dien heift gheordonneert ende ghedelegueirt den " eerwaerdeghen vadre onsen lieven ende ghetrouwen raed meester Adriaen van Utrecht, meester in de " godheyt, proost van Sint-Salvators t'Utrecht ende deken van Sinte Pieterskercke in onse stede van " Leuvene, als commissaris eenich ende principael, dewelcke by auctoriteyt van onsen alderhelichsten " vadre hem daer inne ghegheven, [benoemd heeft] ende ghesubdelegueird diverse andere commissa- " rissen, om tfait van den voirscreven perdoenen in te stellene, introniseren, exerceren ende executeren " in diverschen plaetsen ende steden van onsen voirscreven landen, " enz.

Die algemeene commissaris voor de aflaten in de Nederlanden was aldus niemand anders dan keizer Karel's oud-leermeester Adriaan van Utrecht, de toekomstige paus Adriaan VI.

Lang kon hij overigens zijne zorgen aan den aflaat niet wijden, daar hij reeds in 1516 door Karel naar Spanje, wegens belangrijke staatszaken, werd gezonden en er tot in 1523 verbleef.

Nochtans had hij nog vóór zijn vertrek uit de Nederlanden met het uitgeven van zijne aflaatbrieven een begin gemaakt, aangezien hij te Gent, op 3 Januari 1516 (nieuwe stijl) het stuk afleverde, dat thans op de Gentsche bibliotheek berust en waar wij een photographisch, doch zeer verkleind fac-simile van mededeelen.



Het is een blad perkament, groot 0m230 in de breedte en 0m145 in de hoogte, en gedrukt met gothische letter, waarschijnlijk door den Gentschen boekdrukker Pieter de Keysere. Hier en daar is in de regels eene plaats open gelaten, die schriftelijk kan ingevuld worden, ten einde den naam der personen, aan wie de aflaatbrief wordt afgeleverd, te vermelden, alsmede de datum der uitgifte.

In een zeer onduidelijk schrift zijn die gedeelten op den aflaatbrief ingevuld.

De namen der betrokkene personen meenen wij als volgt te mogen ontcijferen: " *Dominicus van Wychuis, Barbera Zoedts* (?) *uxor* (?) *et liberj.* " Een Dominicus van Wijchuus was schepen der stad Gent in 1539 (*Memorieboek*, deel II, blz. 127). De laatste regels van den aflaatbrief, waarvan wij de geschrevene woorden cursief drukken, luiden als volgt: " Datum *Gandavy*, sub sigillo nostro quo ad hoc utimur, " anno Domini millesimo quingentesimo decimo quinto, mensis *Januarij* die *tercia*. " Daarna komen twee verkorte formulieren van absolutie der zonden van Dominicus van Wychuis, van zijne huisvrouw en van zijne kinderen.

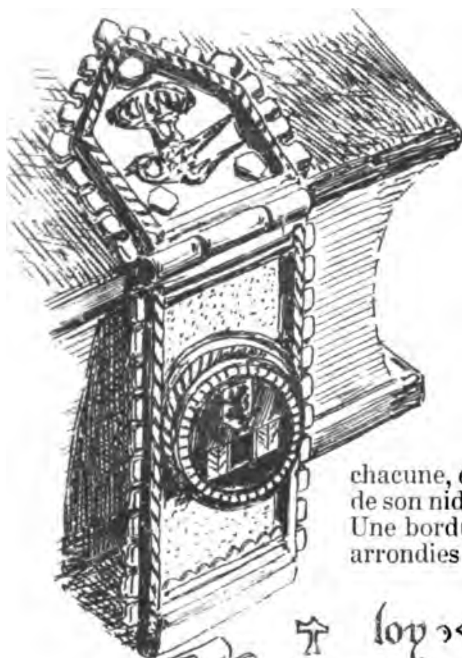
Dit zeer zeldzaam drukje is, voor zooveel wij weten, het eenig overgebleven specimen der aflaatbrieven uitgevaardigd door den beroemden Adriaan van Utrecht als algemeenen commissaris van den Paus in de Nederlanden.

Cf. P. Fredericq, *La question des indulgences dans les Pays-Bas au commencement du XVIe siècle*, in de *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 3de reeks, deel XXXVII, n° 1 (Januari 1899), waar naar veel werken over het onderwerp verwezen wordt en waar de volledige tekst van dezen aflaatbrief afgedrukt staat. — Over den Gentschen boekdrukker Pieter de Keysere, zie F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, deel I, blz. 23-29, 101; deel VI, blz. 3, 11, 329; deel VII, blz. 1.

Paul Fredericq.

29 Maart 1899.

Fermoirs d'Eloi de Wulf.



Les deux fermoirs en argent dont nous donnons les dessins de grandeur naturelle sont attachés à la reliure moderne d'un registre ayant appartenu à la corporation gantoise des tisserands de coutil.

Sur l'agrafe, oblongue, à la surface dépolie au pointillé et garnie partiellement d'une bordure engrêlée, est fixé un médaillon en argent émaillé entouré d'un filet granulé et, plus bas, de deux fils tordus, superposés, le premier en retraite sur l'autre; les émaux, translucides, représentent sur un fond d'azur un écu d'argent au lion de sable, ainsi qu'une série de petites bandes, qu'on prendrait au premier abord pour des fragments de relique, et qui doivent imiter un morceau de tissu de coutil. Les quatre parties fixes sont ornées chacune, en haut relief, d'un pélican, qui, debout sur le bord de son nid, s'arrache la poitrine pour nourrir ses trois petits. Une bordure, formée d'une barre tordue, et des dentelures arrondies entourent le tout.

Quand on examine le travail de près, on remarque quelques légères différences entre les diverses pièces, notamment dans l'attitude du pélican. Certains reliefs ont malheureusement beaucoup souffert par l'usure, et les vulgaires clous en fer, qui servent de rivets, déparent l'ensemble.



Au revers de chaque fermoir se voit la marque de l'orfèvre gantois Eloi de Wulf: c'est le petit marteau qui figure à côté de son nom sur les plaques en cuivre où sont indiqués les poinçons des orfèvres de Gand. Eloi de Wulf, commença son apprentissage d'orfèvre, sous le décanat du célèbre Corneille de Bonte en 1495, chez Pierre van der Schuere, qui devint plus tard doyen de la corporation. Dans le cours de 1498-1499, Eloi paie la redevance de six marcs d'argent comme franc maître. Il prend ensuite à son tour des apprentis en 1501 et en 1505. Juré des orfèvres pendant les années 1505-1506 et 1513-1514, Eloi de Wulf occupe la dignité de doyen en 1527-1528 et 1529-1530.

La date de nos fermoirs, qu'on pourrait à la rigueur faire remonter à 1498, doit, croyons-nous, être cherchée dans les premières années du XVIe siècle, parce que le registre pour lequel ils paraissent avoir été faits n'est pas antérieur de beaucoup à l'année 1518.

F. De Vigne, *Mœurs et usages des corporations de métiers* (Gand 1857). — Registre des orfèvres, aux archives de la ville, série 182 n° 1. — Registre des tisserands de coutil, ibid., série 196 n° 1. — Plaques des marques d'orfèvres au musée d'archéologie.

Vict. van der Haeghen.

5 Février 1899.

ORFÈVRERIES.	*Musée archéologique*, n° 1013.	XVIe SIÈCLE. (1599-1600).

De wapenstok van den Koning der Moorkinderen.

Deze staf is bekroond met de Maagd van Gent, die met het rechter been ten gronde knielt; ze omhelst den Gentschen Leeuw, die met de voorpooten op hare rechte knie rust; onder het rond voetstuk is de dikte van den stok omvangen door vier schilden, waarvan één het wapen der stad draagt; alles is van gedreven zilver en was vroeger verguld. De gedraaide stok, van palissander, kan losgevezen worden in het midden, waar hij versierd is met een zilveren band; de hiel is van hetzelfde metaal. Vergeleken met de Maagd van Gent door C. de Bont in 1482 vervaardigd (nrs 1001-1004 van het Museum van Oudheden), is dit werk van veel geringer kunstwaarde.



De wapenstok dagteekent van 1599-1600 en is het werk van den Gentschen zilversmid Adriaan van Hulthem, Adriaanszoon, zooals blijkt uit den volgenden post der stadsrekening (1) : " Betaelt Adriaen van " hulthem goudtsmet van synen style,... van gheleuert ende ghemaect " thebbene sesthien onsen vier ynghelschen zeluers bedraghende jn " ghelde vj l. xv s. g. behouft hebbende voor een beslach vpden stock " vanden coninck vande moorkinderen daer jnne begrepen het ver- " gulden..... ix l. v s. g. (2). „ Van het volgende jaar af komt de staf voor in de " Declaratie vanden zeluerwercke (3) „ der stad onder deze bewoordingen : " Noch eenen wapenstock mette maecht van Ghendt ende den " leeu daeroppe vergult, met vier schildekens rontomme, dienende " anden voorn. Coninck vande moorkinderen weghende jn selvere zes- " thien onsen vier ynghelschen. „ Daaruit blijkt, dat deze staf gebruikt werd door den koning der Moorkinderen. Deze stadsbediende was, onder veel ander werk meer, in plechtigheden gelast met het ambt van ceremoniemeester : woonden de schepenen in korps een ommegang, een begrafenis, een strafuitvoering, een inhuldiging of iets dergelijks bij (4), dan stapte de Koning van de Moorkinderen voorop, gehuld in een tabbaard, dragende op de borst (tot op het einde der XVIIe eeuw althans) " een zelueren verghult hexcele ofte teecken verchiert met vier " peerlen ende vyf roode steentkens weghende zes onchen en half (5) „, en met den staf of wapenstok in de hand. Het voorgaan van een ceremoniemeester was overigens niet alleen een gebruik bij de Schepenen, maar ook bij de gilden : zoo had o. a. het Sint-Jorisgilde een baljuw, die de stoeten opende met een staf in de hand (6), en de baljuw met wapenstok en tabbaard in de R. K. kerken is thans nog een voorbeeld van de vroegere gewoonten. De eerste deurwaarder van den Raad van Vlaanderen nam in plechtigheden als de bovengenoemde het ambt van ceremoniemeester van het hoog gerechtshof waar, en leidde de raadsheeren op met den wapenstok in ons Museum bewaard onder nr 1014 (7).

(1) 1599-1600, f° 269. — (2) = 495,72 g. — (3) *Rekening van de stad* 1600-1601, f° 28. — (4) Stadsarchief : 10e *Resolutieboek*, f° 77° r°, — 28e *idem*, f° 192, — 10e *idem*, f° 25 v°, — 30e *idem*, f° 50. — *Rekening van de stad*, 1589-90, f° 361 v°. — (5) *Rekening van de stad* 1591-92, f° 24, — 1693-94, f° 57, — 1694-95, f° 51. — (6) Bibliotheek van de Hoogeschool. *Resolutieboek van het Sint-Jorisgilde* beginnende met 1734, f° 25. — (7) Stadsarchief : 10e *Resolutieboek*, f° 25 v°.

A. VAN WERVEKE.

9 Februari 1899.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

CONSTRUCTIONS RELIGIEUSES.	*Rue digue de Brabant, n° 69.*	XVII[e] SIÈCLE. (1632).

Ancienne église des PP. Capucins *(aujourd'hui temple protestant).*

Priés en 1589 par le duc de Parme, gouverneur général des Pays-Bas, de chercher un local pour les Capucins, les échevins de Gand louèrent pour eux la chapelle de S[t]-Christophe, avec les constructions adjacentes, qui dépendait de l'hospice des Foulons. La ville acquitta de ce chef un droit de location jusqu'à la fin de l'ancien régime.



La chapelle menaçant ruine, le Magistrat décida en 1632 de bâtir une nouvelle église. Par résolution du 13 février de cette année, les échevins approuvèrent le plan de la façade, qui indiquait dans les deux cartouches supérieurs les armes de Gand et celles du souverain. Le blason de Gand devait également figurer dans les verrières de la façade.

Les trois grandes baies ogivales, de même que l'ouverture en forme de triangle équilatéral curviligne qui surmonte la fenêtre centrale, rappellent le style gothique, tandis que les rampants du pignon portent bien le caractère du XVII[e] siècle.

Cet édifice, dont les murs sont en briques rouges, et les moulures, les chaînes et les modestes sculptures en pierres blanches, n'est nullement surchargé d'ornements. Néanmoins le P. Juvénal, provincial des Capucins, fit observer que le frontispice était trop somptueux. Les échevins répondirent qu'ils ne pouvaient rien changer au projet, le temple n'appartenant ni à la ville, ni aux PP. Capucins, et qu'on s'était borné à reconstruire, en se conformant à certaines conditions, un bâtiment de la corporation des foulons. Nous possédons aux archives communales la minute de cette réponse rédigée en latin et datée du 3 novembre 1632.

La ville paya 1149 florins à Pierre Pieters pour la livraison et la façon de la pierre appelée *orduyn steen* (1).

L'église, qui a subi il y a peu de temps une restauration, peut-être trop complète, sert de temple pour le culte protestant depuis 1816. En cette année on décida d'y placer un nouveau mobilier, dont les dessins sont conservés dans les dossiers de l'hôtel de ville.

Archives de Gand : *Keure Resolutieboek* 1632, 16 fev. fol. 348. — *Volderskapel* — *Huizen gehuurd door de stad* (série 533, n° 63). — *Volders* (série 174) — Capucins — Archives modernes : F 109[1].

---

(1) Betaelt Pieter Pieters de somme van 383 guldens over deerste payement van drijen van de somme van 1149 guldens daervooren dat hij anghenomen heeft het leveren ende maecken van alle den orduyn steen dienende totten ghevele ter straeten van de nieuwe kercke van de patres Capuchijnen, volghende der bestedynghe ende der ordonnantie van den 23 marty 1632. — 63 l. — 16 s. — 8 gr. (Compte de la ville 1631-32, fol. 178[v]). — Pierre Pieters, *beeltsnijder,* est inscrit en 1628 dans la corporation des peintres et sculpteurs, comme acheteur de la franchise; il y figure comme juré en 1630.

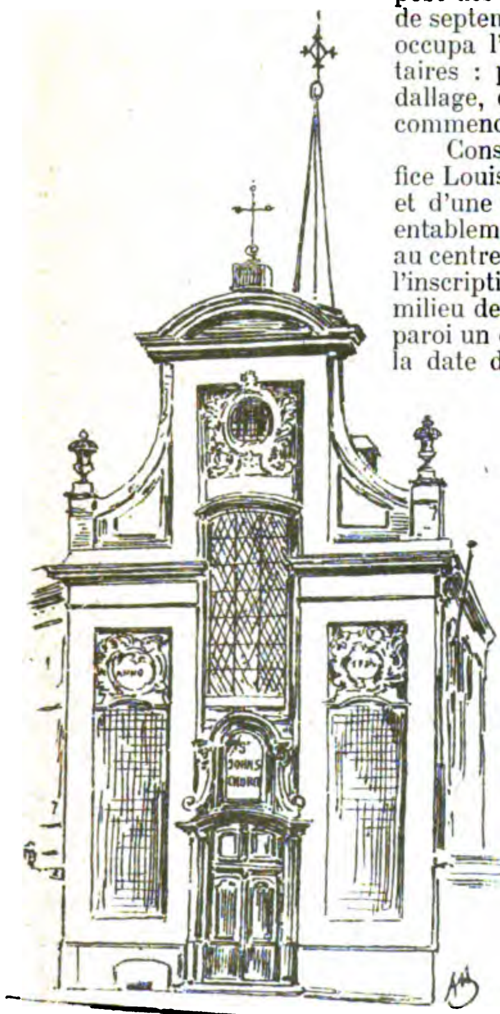
V. VAN DER HAEGHEN.

1 Décembre 1898.

Chapelle de Saint-Jean.

La façade représentée ci-contre est celle de la chapelle de l'ancien hospice de Saint-Jean communément appelé *Saint-Jean aux Enragés* (St Jan ten Dullen), parce qu'il recueillait, outre des malades pauvres, des aliénés, et auquel le peuple donnait aussi le nom de *Saint-Jean-dans-l'Huile* (St Jan in de Olie).

Ainsi que nous le montrent les comptes de l'hospice de 1743-1745, la chapelle fut construite par le maître maçon Bernard De Wilde. La requête tendant à obtenir l'autorisation nécessaire du Magistrat, et le plan original ne se trouvent pas aux archives communales. La démolition de l'ancien oratoire et la pose des fondations du nouveau bâtiment eurent lieu de septembre à décembre 1743; la construction même occupa l'année suivante et les travaux complémentaires : placement des ardoises du toit, des vitres, dallage, etc. furent effectués à la fin de 1744 et au commencement de 1745.



Construit presqu'entièrement en briques, cet édifice Louis XV est d'une architecture des plus simples et d'une ornementation très sobre. Le portail, avec entablement de pierre, est surmonté d'un cartouche au centre duquel se trouve actuellement une dalle avec l'inscription : *St Johns church.* Une verrière perce le milieu de la façade; de chaque côté, se détache sur la paroi un cartouche de pierre, de style rocaille, portant la date de l'achèvement de la chapelle : *Anno 1745;* au-dessus de la verrière, un œil de bœuf, également de style rocaille. Le fronton, à deux rampants, supporte une corniche de pierre couronnée par une croix; à chaque angle, un vase.

Après la suppression de l'hospice, le 14 frimaire an VI (5 décembre 1797), la chapelle fut louée par le sieur Bosquillon et fut utilisée comme magasin. Le 9 mars 1844, elle fut rendue au service divin. Enfin en 1886 elle fut consacrée au culte anglican, en conservant son ancien vocable.

Les bâtiments de l'hospice même, qui avaient été renouvelés peu de temps avant la reconstruction de la chapelle, servirent de locaux à l'administration des hospices depuis 1798 jusqu'au moment de leur démolition en 1894, lors des travaux qui ont bouleversé le pittoresque quartier du *Nieuwpoort.* C'est alors que disparut également le mur de clôture qui masquait le bas de la façade de la chapelle, et dont les archives communales possèdent le plan, daté du 6 mars 1744. Dans l'atlas de la ville, à la Bibliothèque (farde CL), se trouve un dessin colorié représentant l'église avec ce mur de clôture.

Cf. Archives de la ville de Gand : comptes de l'hospice de St-Jean, n° 34; — *Opbouwingen van huizen,* série 535; — *Stedewerken,* série 533, n° 108. — J.-J. Steyaert, *Volledige beschrijving van Gent* (1857), pp. 156-159. — Pour l'histoire de l'hospice, cf. Fr. de Potter, *Gent,* t. VII, pp. 130-177.

Paul Bergmans.

24 Février 1899.

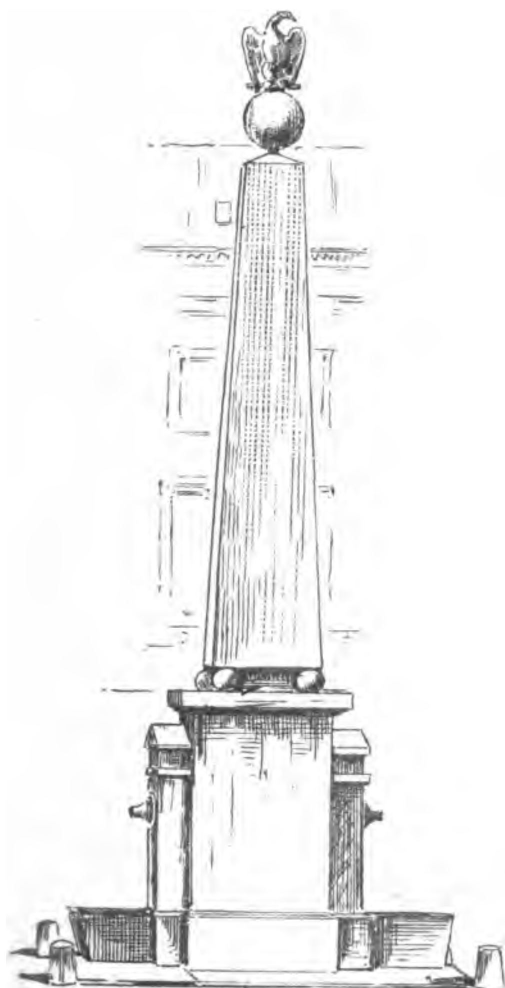
CONSTRUCTIONS CIVILES.	*Place du Sablon.*	XIXe SIÈCLE. (1810).

La pompe du Sablon.

La pompe qui se trouve actuellement sur la place du Sablon date de 1810. Elle remplaça une pompe plus ancienne, comme l'indique le titre de l'adjudication des travaux : " soumission pour l'entreprise de la reconstruction et du monument du Sablon ".

La construction fut adjugée à Joseph Lefranc, tailleur de pierres, rue de la Vigne, pour la somme de 5900 francs. Son concurrent était Voituron, tailleur de pierres près du Beffroi, dont le devis était de 5935 francs.

Les dessins furent fournis par l'architecte de la ville, Pierre de Broe.



L'aigle, qui surmonte l'obélisque, est l'œuvre du sculpteur gantois Charles van Ophem. Celui-ci, qui était plutôt un habile praticien qu'un véritable artiste, prit part à plusieurs expositions du commencement de ce siècle. Van Ophem est également l'auteur des deux aigles qui surmontaient autrefois la porte de Courtrai, et qui ornent aujourd'hui la grille d'entrée d'une maison de campagne à St Denis-Westrem.

Le monument est en pierre de taille d'Ecaussines. D'après le plan déposé aux archives communales, il mesure 9,50 mètres depuis le sol jusqu'à l'extrémité de l'aigle : 3,30 m. pour la base; 5,40 m. pour l'obélisque et la boule 0,80 m. pour l'aigle qui le surmonte.

Ce souvenir architectural de l'ère napoléonienne est le seul monument public surmonté de l'aigle impériale qui existe encore à Gand.

Cf. Archives communales, G, 85[1]. — Atlas de Gand, Bibliothèque de la ville, CXII. — F. DE POTTER, *Gent*, t. V, p. 594.

PROSPER CLAEYS.

6 Janvier 1899.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

CHARTES.	*Archives de la ville.*	XIXe SIÈCLE. (1811).

Armoiries octroyées à Gand par Napoléon.

Par lettres patentes datées de Saint-Cloud, 6 juin 1811, Napoléon " par la grâce de Dieu Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération Suisse „, conféra à la ville de Gand les armoiries suivantes :



De sable au lion d'argent, la queue fourchée, armé, lampassé et vilenné de gueules; au chef cousu des bonnes villes de l'Empire, qui est de gueules à trois abeilles en fasce, d'or.

Livrées :

Noir, blanc, rouge, jaune.

Les " Ornements extérieurs „ comprenaient :

Une couronne murale à sept créneaux, sommée d'une aigle naissante; le tout d'or pour cimier, soutenu d'un caducée du même posé en fasce au-dessus du chef, auquel sont suspendus deux festons servant de lambrequins, l'un à dextre de chêne, l'autre à senestre d'olivier, aussi d'or, noués et rattachés par des bandelettes de gueules.

Le diplôme (0,45 × 0,60), sur parchemin, est signé, peu lisiblement : Napoléon. Il fut scellé du grand sceau de l'Empire, en cire rouge, suspendu à lacs de soie, et signé par " le Prince et Archi-Chancelier de l'Empire „, Cambacérès, le 13 juin 1811; transcrit sur le registre du sénat et signé par le chancelier du sénat, Cte Laplace, le 14 juin suivant.



Le tout, conservé aux archives de la ville dans un étui de fer blanc, est en fort bon état.

Les lettres patentes ne portaient que le blason simple. Mais on envoya en même temps de Paris, dans un petit cadre, les armoiries coloriées complètes, telles que les montre la vignette ci-contre.

Pr. van Duyse et E. de Busscher, *Inventaire analytique des chartes et documents de la ville de Gand*, p. 717, n° 2126.

V. van der Haeghen.

31 Janvier 1899.

Le blason de Gand.

Après les événements de 1815, la ville de Gand ayant exprimé au gouvernement néerlandais son désir d'être remise en possession de ses anciennes armoiries, le conseil suprême de la noblesse, par lettres datées de La Haye, 3 décembre 1817, lui confirma, au nom du roi des Pays-Bas, le blason suivant :

Van sabel beladen met een klimmenden leeuw van zilver, getongd van keel, gekroond, genageld en hangende om deszelfs hals een lint waar aan een kruis, alles van goud. Het schild gedekt met eene kroon met drie fleurons, alles van goud.

Ce titre confirmatif, sur parchemin (0,42 × 0,35), muni du sceau du conseil susdit en placard, fut remis à la ville le 30 décembre suivant par le baron de Keverberg de Kessel, gouverneur de la Flandre orientale (Taxe : 130 florins).


Van wege den Koning
de Hooge Raad van Adel
Gedaan in 's Gravenhage den 3 December 1817

On remarquera que le lion de Gand, reproduit ici exactement d'après le diplôme, n'a plus du tout l'allure altière ni la forme fantastique qu'on lui avait données à la belle époque de l'art héraldique.

L'arrêté royal du 6 février 1837, relatif aux sceaux et armoiries des communes de la Belgique, portait à l'art. 2 :

Les sceaux des communes auxquelles des armoiries particulières n'ont pas été attribuées porteront à l'avenir pour empreinte le *Lion Belgique*, conformément au dessin ci-annexé; pour légende : *l'union fait la force...*



Pressé par le gouverneur de la province de solliciter “ la vérification et le maintien „ des armoiries de la ville, le conseil communal de Gand, en séance du 11 décembre 1837, sur la proposition d'un membre dont le nom n'est pas cité dans le procès-verbal, décida qu'il n'y avait pas lieu de faire une démarche à ce sujet et qu'il suffisait pour se conformer à l'arrêté royal susdit, de communiquer au gouvernement une copie du titre obtenu antérieurement. Le conseil échevinal de la ville avait, d'ailleurs, déjà répondu dans le même sens le 11 avril précédent.

C'est ainsi que les armes officielles de Gand sont restées telles que les avait blasonnées le conseil héraldique de La Haye en 1817.

Dossier aux archives de la ville. — P. van Duyse et E. de Busscher, *Inv. des arch. de Gand.* — Mémorial administratif de la Flandre Orientale, 1837. — Procès-verbaux du Conseil communal.

V. van der Haeghen.

Au Congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M. Victor Vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M. Hermann van Duyse signala l'utilité de faire le releve complet des richesses en sculptures, orfèvrerie, etc. des églises et des collections.

Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

De la fusion de ces divers projets est issu l'*Inventaire archéologique de Gand,* dont la publication a été décidée par le Comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie, le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins.

L'*Inventaire* se compose d'un nombre indéterminé de fiches consacrées chacune à un objet et contenant, outre une description rédigée par un spécialiste, soit un cliché documentaire, soit un croquis destiné à raviver le souvenir ou à exciter la curiosité. Chaque fiche est signée et datée.

Le Comité de publication fait appel à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie pour lui signaler les objets dignes de figurer dans l'*Inventaire.* Toutes les communications doivent être adressées au secrétaire, M. Paul Bergmans, 2, rue de Meirelbeke, Gand.

TABLE DU FASCICULE XI :

Le 12[e] fascicule est en préparation.

L'*Inventaire archéologique de Gand* est distribué gratuitement aux membres de la *Société d'histoire et d'archéologie.*

Pour les personnes étrangères à la Société, le prix est de fr. 3,50 par fascicule.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE GAND.

Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.

FASCICULE XII.

GAND,

N. HEINS, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE, 9, RUE DE BRABANT.

Août 1899.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM. **P. Bergmans**, *secrétaire*,

L. Cloquet,

A. Heins,

G. Vanden Gheyn,

V. Van der Haeghen,

J. Vuylsteke.

Les notices suivantes sont en préparation : *Vestiges des anciennes fortifications de Gand* (A. Heins); *Chapiteaux de la crypte de Saint-Bavon* (Fr. Mathias): *le Château des comtes* (J. De Waele); *Maisons du Vieux-Bourg* (V. De Muynck); *Inscription du Rabot* (E. Lacquet); *Reliure de Jean Guilebert* (P. Bergmans); *Manoir dit Groenen Walle* (A. Heins); *la Maison de Force* (L. Stroobant); *Sculptures de l'église Saint-Jacques* (L. van Biesbroeck); *Inscription du Château des comtes* (J. Vuylsteke); *Ecusson des Francs-bateliers* (E. Lacquet); *Le Mont-de-Piété* (Pr. Claeys); *Intérieur et objets de l'église Saint-Bavon* (Chan. Vanden Gheyn); *Objets d'art de la confrérie St-Michel* (E. Lacquet); *Miniatures du XIVe siècle* (P. Bergmans); *Maison de Palfyn* (V. De Muynck); *Façade de l'Académie flamande* (Fr. de Potter); *Fragments de sculptures aux ruines de l'abbaye de Saint-Bavon* (J. De Smet); *Epées de justice* (A. van Werveke); *l'Hôtel de ville* (A. van Werveke et J. De Waele); *Tableaux du Musée de peinture* (L. Maeterlinck); *Cloître des Dominicains* (F. van Ortroy); *Maison de la confrérie St-Georges* (A. van Werveke); *les premières Monnaies gantoises* (c^te T. de Limburg Stirum); *Eglise du Petit Béguinage* (V. Vander Haeghen); *Tapisseries de l'abbaye de Baudeloo* (Ch. Gilleman); *Plafond sculpté de l'ancienne maison des Brasseurs* (Pr. Claeys); etc. etc.

Le Comité recevra avec reconnaissance tous les renseignements qu'on voudra bien lui faire parvenir sur ces objets, et il en sera, le cas échéant, fait mention dans l'article.

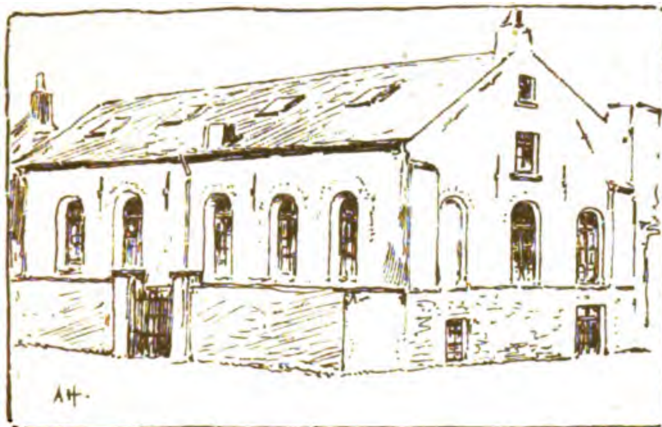
Un appel tout spécial est fait à l'obligeance des photographes amateurs qui possèderaient des clichés de monuments ou d'œuvres d'art susceptibles de figurer dans l'*Inventaire*.

A la demande du Comité, M. Coppieters Stochove a bien voulu se charger de faire, au point de vue de l'*Inventaire archéologique*, le dépouillement des archives de l'église Saint-Jacques.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

CONSTRUCTIONS CIVILES.	*Place St-Macaire.*	XIIe SIÈCLE.

Dépendances de l'ancienne abbaye de Saint-Bavon.



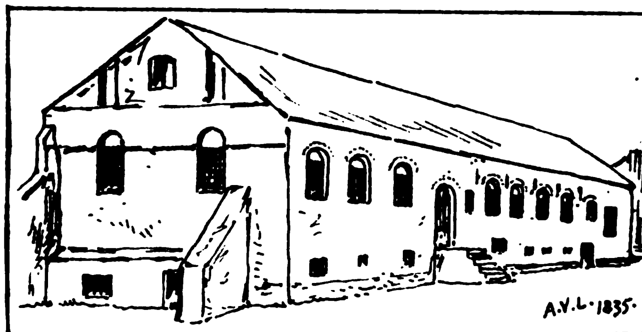
Le vieux bâtiment dont nous donnons un croquis ci-contre est situé au centre de l'ancienne abbaye de St-Bavon, presqu'à l'extrémité de la place sur laquelle on construisit récemment l'église de St-Macaire. Il fait front, un peu de biais, à cette place, et son extrémité vers la rue St-Macaire est accolée à des maisons modernes. Le pignon du premier plan de notre dessin donne rue St-Joseph. Quelques baies des deux façades visibles ont conservé leurs arcs romans et l'appareil en éclats de pierre de Tournai se devine sous les multiples couches de badigeon.

Tout fait présumer que nous retrouvons, dans cette construction, un reste de la brasserie de l'abbaye de St-Bavon, car Van Lokeren, l'historien de l'abbaye, dans ses écrits, ses plans et les planches qu'il a publiées lui donne constamment cette dénomination.

Quoiqu'il en soit, il est certain que les restes en question dépendaient des communs ou de la ferme du monastère. Ils datent manifestement des premiers temps et paraissent être contemporains de la grande salle de réfectoire, qui leur est parallèle, de l'autre côté de la nouvelle église.

Le bâtiment, dépourvu de toute ornementation, contient une grande salle, ancienne fabrique, actuellement magasin. Quelques cloisons et, vers la rue St-Joseph, un étage sur cave moderne, ont visiblement changé la forme intérieure.

On remarque sur la même place, un autre bâtiment, dont la façade s'allonge vers la rue du Prévôt, et qui fait également partie des anciennes dépendances de l'abbaye de Saint-Bavon; dans les souterrains, servant aujourd'hui de cabaret, se voient des voûtes massives, offrant un sérieux intérêt. Là aussi, de grands arcs, en plein cintre, indiquent une construction très ancienne.



En 1835, A. Van Lokeren dessinait une vue, conservée dans l'atlas de la ville à la Bibliothèque, et dont on trouvera ci-contre une reproduction. Elle semble prise vers le pignon actuellement caché par les maisons, du coin de la place.

Dans ce dessin, on remarque que l'on accédait alors au rez-de-chaussée par un petit perron de pierre. Le mur de la construction, vers la place, était alors dégagé.

A. Heins.

18 Mai 1899.

Graven in Sint-Baafs' abdij.

In de krocht van O. L. V., gebouwd op de plaats waar om het jaar 631 de H. Amandus eene kapel oprichtte, door den abt Everdeus en ingewijd door den bisschop van Doornijk, Anselmus, in 1148, ontdekte men in 1834 een getegelde vloer van de 13e E., en in 1845, bij het wegnemen van dezen vloer, ontmoette men, op eene diepte van 0,30 m., 21 graven bestaande uit klinkers bedekt met een roodachtig cement. Het hoofd der graven is gericht naar het Westen en ieder graf heeft eene lengte van 1.88 à 2.05 m. en eene diepte van 0.25 à 0.32 m. Twee dezer graven zijn gemetseld met bloksteenen. Op den ondergrond bemerkt men twee gekruisde groefjes met, aan het snijpunt, eene kleine opening dienende om het slijmerig vocht weg te laten loopen. De graven zijn het engste aan het voetpunt; aan het hoofd heeft men aan het binnenste van het graf eene ronde vorm gegeven om het hoofd van het lijk te omvatten. Twee dezer graven werden ontdekt onder de zuilen der krocht, en dagteekenen bijgevolg van vóor het jaar 1148. De vorm dezer graven ontmoet men van de XI-XIVe E. (de Caumont, 315; Reusens, I, 443); men vindt de zelfde vorm in de graven der kerk van Ave (prov. Namen), in het graf van den H. Bernward († 1022) der Sint Michielskrocht van Hildesheim (Lotz, *Kunst Topographie Deutschlands,* Cassel, 1862, I, 302), in de grot der Externsteine bij Horn (Lippe Detmold) der XIe E. (*Bonner Jahrb.* 1893, 125) en op vele andere plaatsen. Alles laat ons toe te veronderstellen dat deze graven uit de XIIe E. dagteekenen. De Heer A. Wauters en ook de H. de Vlaminck beweren dat men hier eene romeinsche begraafplaats moet erkennen; deze onderstelling schijnt ons niet gegrond. Zonder hier de hypothesis te bespreken die aanneemt dat onze stad ten tijde der Romeinen reeds bewoond zou geweest zijn, kunnen wij die graven niet als romeinsche aanzien daar men hunne bijzondere vorm niet vóor de XIe E. ontmoet.

Messager des sc., 1834, 267; 1845, 148-156; 289-291. — E. De Busscher, *Les ruines de l'abbaye de S. Bavon,* 2e éd. (Gand, 1853). — A. van Lokeren, *H. de l'abb. de S. Bavon* (Gand, 1855). 67, 71. — Wagener et Frédéricq, *Gand* in : *Belg. illustr.* I, 452. — J. van Deurme, *Schets eener gesch. der abdijen van S. Baafs en S. Pieters* (Gent 1883), 23. — A. De Vlaminck, *Les origines de la ville de Gand* (Bruxelles, 1891-92). Cf. Bull. Ac. Belg., 3e s., xix, 126-143. — A. Wauters, *L'architecture romane dans ses diverses transformations* (Bruxelles, 1889), p. 28.

Adolf De Ceuleneer.

8 April 1899.

PEINTURES.	*Musée de peinture, n° 18.*	XVIIe SIÈCLE. (1622).

Le Jugement de Salomon, par Gaspard de Craeyer.

Le *Jugement de Salomon* par Gaspard de Craeyer est généralement considéré comme le chef-d'œuvre du maître. Ce tableau ornait autrefois la chambre collégiale du Vieux-Bourg.

Le peintre a représenté Salomon assis sur un trône. Il étend de la main droite son sceptre et commande à un soldat portant un glaive de saisir l'enfant vivant, objet de la dispute des deux femmes et de le partager entre elles. Sur l'avant-plan, vue de dos,



est agenouillée la vraie mère. Elle arrête le soldat qui, de la main gauche, tient déjà la jambe de l'enfant qui se trouve entre les bras de la seconde mère debout à droite. L'enfant mort est étendu aux pieds de Salomon sur une marche du trône. A droite au second plan, plusieurs spectateurs, un groupe de soldats occupent la gauche à l'avant-plan. — Fig. grandeur naturelle. H. 2.43, L. 3.35. (Toile.)

Il n'y a que trois tableaux de De Craeyer, qui puissent être comparés à celui dont il est question ici. Ce sont ceux des musées de Berlin, de Paris et surtout celui de Munich représentent *la Vierge et l'enfant Jésus entourés de plusieurs saints,* où le peintre s'est représenté avec sa famille. — A remarquer dans *le Jugement de Salomon,* le cadavre de l'enfant au premier plan, d'un réalisme, étonnant et qui semble peint d'hier.

A la suite de recherches faites à ma demande, Mr R. Schoorman a retrouvé aux archives de l'État diverses pièces concernant ce tableau, entre autres une lettre de la chambre collégiale du Vieux-Bourg, confirmant la commande, en 1619, et trois quittances de De Craeyer dont la dernière date de 1622, et se monte en livres à xii^c l. gr. Le tableau fut peint à Bruxelles, où l'artiste résidait alors. Catherine Janssens van Duvelant, son épouse, fut gratifiée à cette occasion par le collège d'un *hooftcleet* dont elle préféra recevoir la valeur, soit 25 florins carolus. Dans les " *résolutions* ", on trouve des lettres de rappel à l'artiste qui ne livra pas son œuvre dans le temps stipulé.

Cf. A.-P. Sunaert, *Catalogue descriptif du Musée de la ville de Gand* (Gand, 1870), p. 30.

L. Maeterlinck.

15 Juin 1899.

PEINTURES.	*Musée archéologique, n°* 779.	XVIIe SIÈCLE. (1694).

Bannière des maçons et tailleurs de pierres.

La corporation des maçons et des tailleurs de pierres fit confectionner, le 24 janvier 1694, une bannière qui fut inaugurée l'année suivante, lors de la procession générale (1), et qui est actuellement conservée au musée communal, sous le numéro 779.

Elle forme un rectangle de damas rouge, à lambrequins, et est l'œuvre de Henri Matthys, qui s'engagea (2) à la fournir dans un délai de deux mois, et pour la somme de huit livres de gros argent courant.



Au centre, un tableau en forme de cartel, peint sur toile. D'un côté sont représentés les quatre couronnés : saints Sévère, Sévérien, Carpophore et Victorin, patrons de la corporation, avec divers outils : équerre, maillet, truelle, ciseau à froid, etc.; à droite on remarque une vieille construction, *een antiquiteyt*, comme il est stipulé dans l'acte reproduit plus bas. Au-dessous on lit l'inscription suivante :

Dese vaene is doen maecken ten jaere 1694, by Sr Pieter de Groote; als heuverste van de vrije neiringhe van metsers ende steenhouders, Jan Legier gheswornen : P. Baude en Gillis Broeckaert; preufmeesters : Andries Smake, Philips de Wilde, Steven van Berleere, Jan Verhaeghen, Livinus Sluijssens en Gilles Matthys.

Au revers est peint le Christ en croix, ayant à ses pieds, d'un côté s^te^ Marie, et de l'autre s^t^ Jean; au-dessous, la même inscription que ci-dessus.

Cf. L. Minard, *Description de méreaux*, t. I (Gand 1877), pp. 228-229. — Fr. de Potter, *Gent*, t. III, pp. 417-429.

---

(1) Archives de la ville. série 177. Dans le compte de 1695 des maçons et tailleurs de pierres, on lit : *Item over het draeghen vande selve torsen met de vaene in de vorseijde processie générael, volgens quittantie, de somme van IIII s. gr.*

(2) Archives de la ville. *Resolucie boeck van de vry neerynghe van de metsers, ende stenhouders*, 1689. Série 177, f° 21.

Actum den 24 Januarij 1694 enz.

Ten voornomde daeghe is bij den heer heuversten gheswoerenen ende preufmeesters ende eedt gheresolveert tot het maecken van een nieuwe vaene dienende tot de neeringhe vande metsers ende steenhouders deser stede de welcke is besteedt aen Sr Henderick Matthys te leveren ende schilderen den doeck den welcken sal moeten wesen eenen alven voet breeder ende drij deelen van eenen voet langher als de oude vaene vande voornomde neeringhe ende sal de voornomde schilderen op dheen sijde ons heere aent cruyse ende op d'heen sijde Maria beldt ende op d'ander sijde Ste Joannis met rondt omme syraedt ende van dander sijde vande voornomde vaene een antiquiteyt met de figueren van de vier ghecroonde met sijraedt confoorem daender sijde ende oock te stellen dese naerschreven naemen met goude letteren te weten : Dheer Pieter de Groote als heuversten Pieter Baude ende Gillis Broeckaert als gheswoerenen, Andries Smaeke ende Philips de Wilde preufmeester Steven van Beereleere Jan Verhaeghen Lijvijnijs Sluijsens, Gillis Mathijs, Jan Legiers ende waerdt bij aldien dater eenighe persoenen in doncosten wilden contribueren als de boven ghedenomeerde sal hy de selve daer up moeten stellen als de vooren ghedenomeerde oock den cnape vande neeringhe. Welcke schilderije hy sal maecken naer de conste ende alsoo hij daer heeren wijldt van haelen ende de selve sal hij leveren onthier twee maenden. Aldus veraccordeert voor de somme van acht ponden grooten courant geldt.

Toorconden date als vooren.

[Suivent les signatures]

E. Lacquet.

15 Mai 1899.

CONSTRUCTIONS CIVILES.	*Rue St-Georges, n° 80.*	XVIIIe SIÈCLE. (1747).

La brasserie " de Goublome ".



Cette façade de l'époque Louis XV a été conservée à peu près intacte. Deux pilastres à chapiteaux d'ordre composite soutiennent l'entablement — dont la frise est ornée de triglyphes — et le petit portique à fronton triangulaire qui encadre la fenêtre de l'étage supérieur. Le toit mansardé, couvert de tuiles modernes, n'a plus ses arêtes de brisure. Dans deux grands cartouches en rocaille sont peints le panier et les fourchets des brasseurs. Un bas-relief au milieu de la façade représente un souci (ou fleur d'or) épanoui sur sa tige, avec l'inscription sculptée : *in de goublome.* Les fenêtres à croisillons en bois et à petits carreaux sont du temps; seules les croisées du rez-de-chaussée sont relativement récentes. La large arcade de la porte semble appartenir à une construction antérieure.

Au commencement de l'année 1747, Gaspard Couvreur, propriétaire de la maison *alwaer voor teecken uytsteekt de gauwblome,* avait fait savoir aux échevins de la Keure qu'il désirait abattre la façade du côté de la rue et la reconstruire, ce pour l'embellissement de la ville, conformément à la formule usitée.

L'autorisation de bâtir fut accordée le 17 mars 1747. Dans l'exécution, on s'écarta pour quelques détails du plan original conservé aux archives de la ville : la balustrade du balcon, à simples tiges de fer, devait être beaucoup plus ornée, ainsi qu'on peut le voir par la reproduction ci-contre; les motifs de cette balustrade se retrouvaient dans l'imposte ajourée de la grande fenêtre du premier étage. Au plan était indiqué, à côté de la porte charretière, une petite entrée qui remplaçait la fenêtre centrale du rez-de-chaussée. Au-dessus de cette petite porte était dessiné un œil-de-bœuf orné au bas d'une figure grimaçante et dans le haut d'un cartouche contenant les insignes de la brasserie.



Cf. Archives de la ville de Gand, série 535, liasse 314.

8 Juin 1899.

V. VAN DER HAEGHEN.

PEINTURES.	*Musée archéologique, n°* 1884.	XVIIIe SIÈCLE. (1718-1728).

Inhuldiging van Karel VI, Keizer der Romeinen, als Graaf van Vlaanderen, te Gent, den 18 October 1717.

Den 13 Maart 1718 " heeft den schilder Sieur Joannes Baptiste van volxsom hem verbonden (tegen-
" over de Staten van Vlaanderen)..... te maecken eene schilderije representerende volghens de schitse
" daervan ghesien, den theater de staken ende alle de embellisementen op de vrijdachmarct der stadt
" ghendt ten tijde ende tot het effectueren de huldijnge [in naam van] sijnne keijserlicke ende
" Catholijcke Majesteijt [gedaan door] haere Excellentie den heere Marquis De Prie met gans de suitte
" vande heeren gheestelicke, Cavalliers, ende ghedeputeerde te peerde gheschildert naer het leuen,
" emmers op den voedt maniere ende groote soo als is de schilderije vande huldinghe van..... Carel den
" tweeden [door F. Duchastel, 1668] ende dit voor de somme van drije duijsent guldens courant gelt
" onder voordere conditien dat den seluen van volxsom sonder voordere recompense aen jder heere
" ghedeputeerden composerende de vergaederijnghe vande heeren geestelicke ende leden sal inleveren
" ende ter handt doen sijn Portraict sullende moghen behauden mitsgaders reserueren tsijnnen prouf-
" fijte de portraicten van alle de heeren soo gheestelicke, noble, als ghedeputeerde vande subalterne
" Corps buijten de gonne seance nemende ter vergaderijnghe.... (1) ".

De schilderij, waarvan wij hier een klein deel afbeelden met den markies van Prié, omringd door zijne adellijke wacht van Hellebaardiers, stelt de Vrijdagsmarkt voor, op het oogenblik dat de ruitersstoet aankomt om het derde en laatste deel van de inhuldiging aan te vangen. Langs den kant van het Toreken bemerkt men de prachtige verhevenheid door den meester schrijnwerker Jacob Colin ontworpen en uitgevoerd (2), in het midden der markt het standbeeld van Keizer Karel, te dier gelegenheid door J.-B. van Helderenbergh wat opgeknapt (3), op de vier hoeken de reusachtige piramiden, welke 's avonds en de twee volgende avonden moesten dienen tot de verlichting. Behalve vóór de verhevenheid is de markt vol nieuwsgierigen. Op den voorgrond, rechts van den aanschouwer, bemerkt men Jacob Colin, met een werkman, die de teekening van de verhevenheid ontrolt, en nog meer rechts een ruiter, die hoogst waarschijnlijk den schilder voorstelt. Op het tweede plan rijdt de optocht; het hoofd, gevormd door eene afdeeling keizerlijke ruiterij met zes trompetters en cimbaalspeler, heeft zich reeds in den hoek vóór den Wolf (Lakenmetershuis) geschaard; de zes trompetters en de cimbaalspeler der stad, in hun zwart met wit versierd pak, zijn er vóór geschaard (4).



J.-B. van Volxsom (1679-1732) werd ten jare 1706 in de nering der schilders aanvaard (5). Volgens Siret is hij een leerling van R. van Auden-Aerde. Weinig schilderijen zijn van hem bekend : de *Inhuldiging* is zijn beste werk (H. 3,42 m.; B. 5,62 m. doek). Toen hij er reeds zes jaren aan had gearbeid, was hij ontmoedigd, daar hij bemerkte, dat zijn loon veel te klein zou wezen. Aangemoedigd door een belofte van meerdere toelage, werkte hij verder en leverde het stuk eerst in Augustus 1728 (6). Het werd door zijne collega's, Ignatius de Beckers en Hendrik Malthijs, onderzocht en " weerdich bevon-
" den tot de somme van ses duysent vijft hondert guldens courant. (7) ". De Staten van Vlaanderen betaalden hem boven de bepaalde 3000 gln een toelage van 1600 gln courant voor het overwerk (8). Hoewel van Volxsom de schilderij van Duchastel tot voorbeeld moest nemen, is hij er, door het te zeer betrachten van de gelijkenis der portretten, verre beneden gebleven : het doek laat vooral te wenschen aan eenheid.

(1) Rijksarchief te Gent. *Staten van Vlaanderen*, n^r 677, f° 167. — (2) *Idem*, n^r 1891, f° 34. — (3) *Idem*, n^r 1891, f° 30. — (4) *Relation de l'inauguration de... Charles VI.* (Gand, Aug. Graet, 1719). — (5) Stadsarchief. *Register van de Schilders*. — (6) Rijksarchief. *Staten van Vlaanderen*, n^r 736, f° 62. — (7) *Idem*, n^r 736, f° 68. — (8) *Idem*, n^r 736, f° 58.

A. VAN WERVEKE.

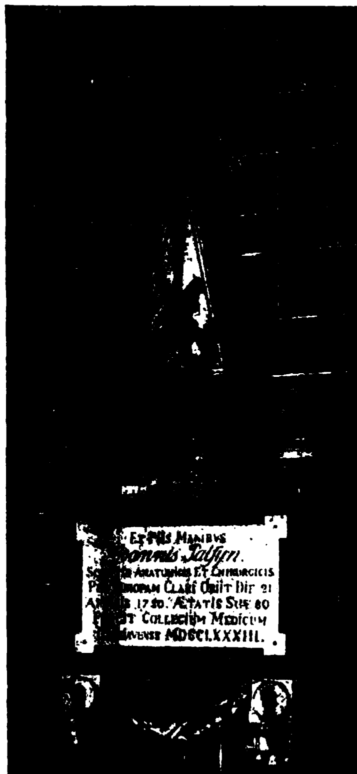
10 Augustus 1899.

SCULPTURES.	*Église Saint-Jacques.*	XVIIIe SIÈCLE. (1783).

Le premier monument Palfyn.

Ce modeste cénotaphe fut érigé à la mémoire de Palfyn, dans l'église de Saint-Jacques, par les soins du Collège de médecine de Gand. Il fut inauguré le 11 février 1783, et, à cette occasion, le médecin M.-A. van Dueren prononça, en flamand, l'éloge du célèbre inventeur du forceps; ce discours a été imprimé, avec la traduction française en regard, et avec une planche gravée par J.-L. Wauters, représentant la tombe. P. de Brabant rima également pour la cérémonie un *Gedigt*, traduit en français. Enfin la satire fut aussi représentée par une *Opheldering der wel-luidende en aanbelangende lof-spraak van Jan Palfyn,* et un *Gedigt aan Mr Johannes Palfyn, berugten ontleeder en wond-heeler toen zyn prael-graf, vyftig jaren na zyne dood, was opgeregt.* Toute la série de ces pièces est conservée à la bibliothèque de l'université de Gand.

Encastré dans le dernier pilier gauche de la nef centrale, le monument consiste en une plaque commémorative, avec couronnement en forme d'obélisque sur lequel se détache, en bronze, un petit trophée de forceps entrelacés. Les plaques sont en marbre blanc, avec encadrement en marbre noir; les ornements accessoires en marbre blanc.



Sur la base, on lisait d'abord l'inscription : *D. O. M. Et piis manibus Joannis Palfyn, scriptis anatomicis et chirurgicis per Europam clari. Obiit die 7 Febru^rii^ 1733. Aetatis suæ 78. Posuit Collegium medicum gandavense MDCCLXXXIII.* Effacée depuis, probablement, comme le disent les auteurs de la *Bibliotheca belgica,* parce que la date de la mort de Palfyn et son âge étaient inexactement indiqués, elle fut rétablie, en 1890, par les soins du conseil de fabrique, avec les corrections nécessaires : *...Obiit die 21 Aprilis 1730. Aetatis suæ 80...*

La requête adressée aux échevins par le *Collegium medicum,* en 1782, à l'effet d'obtenir l'autorisation nécessaire, nous apprend que le monument devait coûter trente livres de gros.

L'ensemble, des plus simples, entièrement dans le goût du temps, ne devait pas tarder à être jugé trop mesquin et indigne de l'homme illustre que l'on voulait glorifier.

Cf. Archives de la ville, série 200e. — F. Vander Haeghen, Th. Arnold et R. Vanden Berghe, *Bibliotheca belgica,* v° *Palfyn.* — Kervyn de Volkaersbeke, *les Églises de Gand,* t. II, p. 28. — Fr. de Potter, *Gent,* t. VII, pp. 36-37.

Paul Bergmans.

19 Juin 1899.

Le second monument Palfyn.

Ce monument est adossé à l'un des piliers de droite de la tour de l'église Saint-Jacques, au milieu de la nef centrale, et en face du cénotaphe, beaucoup plus simple, érigé en 1783. A peine celui-ci était-il inauguré, que, dans le courant de la même année 1783, le Collège de médecine de Gand ouvrit une souscription publique à l'effet d'élever au célèbre anatomiste et chirurgien un tombeau plus digne de la ville où il avait vécu plus de trente-trois ans. Les listes, encore conservées actuellement à la bibliothèque de l'université de Gand, portent, l'une les signatures des notabilités laïques et des membres du Collège de médecine, l'autre celles de l'Évêque de Gand et des membres du clergé.

Le cénotaphe consiste en marbres de couleur, appliqués au pilier. Sur un haut soubassement formant piédestal, se dresse une grande plaque de marbre rouge, découpée en obélisque, devant laquelle se trouve, en faible relief, un sarcophage de marbre noir, sur lequel pleure une figure de jeune femme en haut relief et en marbre blanc. En haut, sur l'obélisque, l'inscription suivante :



D. O. M.
ET IMMORTALI
PALFINI GENIO
CURA
COLLEGII MEDICI HUJUS URBIS
AERE ET MUNIFICENTIA
PLURIAM
BONARUM ARTIUM REMUNERATORUM
ERECTUM ANNO 1784

C'est l'œuvre de Charles van Poucke, célèbre en notre ville à la fin du siècle dernier. Né à Dixmude, en 1740, ce sculpteur avait été à bonne école, successivement à Bruges, à Paris et à Rome, où il séjourna plus de dix ans; il y rivalisa avec les meilleurs artistes et y contracta cette grandeur d'allures que l'on rencontre notamment dans ses œuvres à la cathédrale de Saint-Bavon. Le monument Palfyn se distingue plutôt par les qualités de correction et d'élégance un peu froides, devenues générales dans la manière de cette époque, que l'on a qualifiée depuis de style Louis XVI. Il ne brille pas particulièrement par l'originalité, ni par la chaleur de la conception. L'allégorie aussi est peu claire : l'artiste a-t-il voulu personnifier la science, comme pourrait le faire supposer un livre posé aux pieds de la figure, ou simplement la douleur? Quoiqu'il en soit, la figure est d'un bon sentiment, et drapée avec une élégance remarquable par sa simplicité.

Cf. *Messager des sciences historiques*, 1874, p. 369. — KERVYN DE VOLKAERSBEKE, *les Églises de Gand*, t. II, pp. 27-28. — DIEGERICK, *le sculpteur Ch. van Poucke*. — F. VANDER HAEGHEN, TH. ARNOLD et R. VANDEN BERGHE, *Bibliotheca belgica*, vº *Palfyn*. — FR. DE POTTER, *Gent*, t. VII, p. 37.

LOUIS VAN BIESBROECK.

10 Mai 1899.

SCULPTURES.	*Église Saint-Jacques.*	XVIIIe SIÈCLE. (1786-1787).

Chaire de vérité de l'église Saint-Jacques.

D'après les comptes de l'église, cette chaire, placée dans la nef centrale, fut faite en 1786-1787, en collaboration par Jacques Dutry, pour la menuiserie, par Jacques Lagye, pour les sculptures en bois, et par Charles Van Poucke, pour la statue et les bas-reliefs en marbre.



On ne dit pas à qui est due la conception de l'ensemble. Si, comme il est permis de le supposer, celle-ci est de Van Poucke, elle ne constitue pas une de ses meilleures productions, et l'on n'y retrouve guère le talent distingué de l'artiste.

L'ensemble est assez riche, mais d'une froideur qui frise la banalité. Il est vrai que, pour le mobilier des églises, les tendances de l'époque étaient plus malheureuses que le relâchement et les caprices de l'époque précédente. Il suffit de comparer la chaire de Delvaux à St-Bavon, d'une conception si pittoresque et si pleine de verve, avec celle de St-Jacques, pour s'en persuader.

La statue de saint Jacques, patron de l'église, représenté dans l'attitude de la prédication, est froidement solennelle et d'une médiocre exécution. Les quatre bas-reliefs en marbre blanc, qui ornent la cuve et qui représentent *la Nativité, le Christ et la Samaritaine, la Bénédiction des enfants* et *la Salutation angélique,* ont plus de mérite, surtout ce dernier, faisant face à la nef latérale; mais ils se trouvent bien à l'étroit dans la raideur de leur cadre. D'après le contrat passé entre les marguilliers de l'église et le sculpteur Van Poucke, les deuxième et troisième bas-reliefs devaient représenter *Jésus prêchant au temple* et *Jésus réprimandant les Juifs qui accusaient une femme d'adultère.* Le prix convenu pour ces divers travaux était de 4000 florins, argent de change. Notons, en terminant, que l'abat-voix est couronné par un groupe, en bois peint, de petits anges dressant la croix.

Cf. Kervyn de Volkaersbeke, *les Églises de Gand*, t. II, p. 27 et pp. 41-43. — Fr. de Potter, *Gent*, t. VII, p. 30.

Louis van Biesbroeck.

10 Mai 1899.

SCULPTURES.	*Musée de peinture.*	XVIIIe SIÈCLE. (1798).

Buste du général Bonaparte.

Le général Bonaparte est représenté la tête légèrement tournée vers la droite et le buste drapé dans les plis, pleins de noblesse, de son manteau. Le visage, fouillé de main de maître, peut être considéré comme un des plus beaux spécimens de sculpture de la fin du XVIIIe siècle.



D'après la tradition, cette œuvre était attribuée à Rude, et le Comité, chargé d'organiser à Dijon un musée spécial consacré aux œuvres de ce grand sculpteur, en avait demandé une reproduction, lorsque en 1897, en faisant enlever les nombreuses couches de badigeon qui recouvraient le plâtre, j'ai pu lire l'inscription suivante :

Gal Bonaparte
an 3
fait par E. L. Corbet an 6.

Ce beau buste a donc pour auteur E.-L. Corbet, né à Douai en 1758, mort à Paris en 1808, et qui fut élève de Berruer.

Les catalogues des salons parisiens nous apprennent que Corbet envoya un buste du général Bonaparte à l'exposition de 1798, en y ajoutant la mention " fait d'après nature ". L'œuvre que nous décrivons ici est très probablement une reproduction de ce buste. Son exécution en marbre fut commandée à l'artiste par le gouvernement français, et figura au salon de 1800. Elle est cataloguée comme suit : " Un buste en marbre du général Bonaparte ", et l'auteur déclare qu'elle a été exécutée " par ordre du Directoire pendant l'expédition d'Egypte ", donc en 1798, année où le buste en plâtre fut exposé pour la première fois au salon. Ce buste n'existe plus à Paris, mais se trouve aujourd'hui à Versailles d'après ce que nous a écrit Mr le directeur des Musées nationaux de France : " Nous n'avons rien de cet artiste au musée du Louvre, mais on peut " voir plusieurs bustes de lui à Versailles et à Lille, notamment ceux du général Bonaparte plâtre 1798, le général Bonaparte (marbre) 1800, et le général Bayraud. — Le " Musée de Lille possède également le portrait de Corbet peint par Boilly ".

Longtemps placé dans les corridors de l'Académie de dessin, ce buste figure actuellement avec honneur dans les galeries de notre musée de peinture.

L. Maeterlinck.

18 Mai 1899.

Au Congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M. Victor Vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M. Hermann van Duyse signala l'utilité de faire le releve complet des richesses en sculptures, orfèvrerie, etc. des églises et des collections.

Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

De la fusion de ces divers projets est issu l'*Inventaire archéologique de Gand*, dont la publication a été décidée par le Comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie, le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins.

L'*Inventaire* se compose d'un nombre indéterminé de fiches consacrées chacune à un objet et contenant, outre une description rédigée par un spécialiste, soit un cliché documentaire, soit un croquis destiné à raviver le souvenir ou à exciter la curiosité. Chaque fiche est signée et datée.

Le Comité de publication fait appel à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie pour lui signaler les objets dignes de figurer dans l'*Inventaire*. Toutes les communications doivent être adressées au secrétaire, M. Paul Bergmans, 2, rue de Meirelbeke, Gand.

TABLE DU FASCICULE XII :

Le 13e fascicule est en préparation.

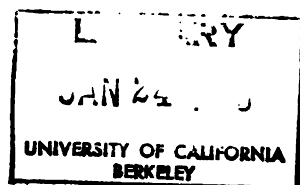
L'*Inventaire archéologique de Gand* est distribué gratuitement aux membres de la *Société d'histoire et d'archéologie.*

Pour les personnes étrangères à la Société, le prix est de fr. **3,50** par fascicule.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE GAND..

Càtalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.



FASCICULE XIII.

GAND,

N. HEINS, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE, 9, RUE DE BRABANT.

NOVEMBRE 1899.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM. **P. Bergmans**, *secrétaire*,

L. Cloquet,

A. Heins,

G. Vanden Gheyn,

V. Van der Haeghen,

J. Vuylsteke.

Addendum. *Chandeliers de Saint-Bavon* (fascicule VIII, nº 76). — D'après une inscription que porte, au *Kensington Museum* de Londres, un moulage des chandeliers de Saint-Bavon, ceux-ci auraient été exécutés en 1525 par Benedetto da Rovezzano.

Chanoine VANDEN GHEYN.

Les notices suivantes sont en préparation : *Chapiteaux de la crypte de Saint-Bavon* (Fr. Mathias); *le Château des comtes* (J. De Waele); *Sculptures de l'église Saint-Jacques* (L. van Biesbroeck); *Inscription du Château des comtes* (J. Vuylsteke); *Ecusson des Francs-bateliers* (E. Lacquet); *Le Mont-de-Piété* (Pr. Claeys); *Intérieur et objets de l'église Saint-Bavon* (Chan. Vanden Gheyn); *Objets d'art de la confrérie St-Michel* (E. Lacquet); *Miniatures du XIVe siècle* (P. Bergmans); *Maison de Palfyn* (V. De Muynck); *Façade de l'Académie flamande* (Fr. de Potter); *Fragments de sculptures aux ruines de l'abbaye de Saint-Bavon* (J. De Smet); *Epées de justice* (A. van Werveke); *l'Hôtel de ville* (A. van Werveke et J. De Waele); *Tableaux du Musée de peinture* (L. Maeterlinck); *Cloître des Dominicains* (F. van Ortroy); *Maison de la confrérie St-Georges* (A. van Werveke); *les premières Monnaies gantoises* (cte T. de Limburg Stirum); *Statuette congolaise du XVIe siècle* (F. van Ortroy); *Pignons de la Biloque* (L. Cloquet); *Plaque de Florbert* (H. Pirenne); *Médaille commémorative de l'achèvement de l'église de Saint-Pierre* (R. Schoorman); *La Maison de force* (L. Stroobant); *Impressions et gravures de Josse Lambrecht* (V. Vander Haeghen); *Restes de l'ancien couvent des Carmes chaussées* (A. Heins); *Chapelle du refuge de l'abbaye de Tronchiennes* (P. Bergmans); *le grand Sceau de l'Université* (Ch. Gilleman); *Noble de Gand de 1582* (A. Diegerick); etc. etc.

Le Comité recevra avec reconnaissance tous les renseignements qu'on voudra bien lui faire parvenir sur ces objets, et il en sera, le cas échéant, fait mention dans l'article.

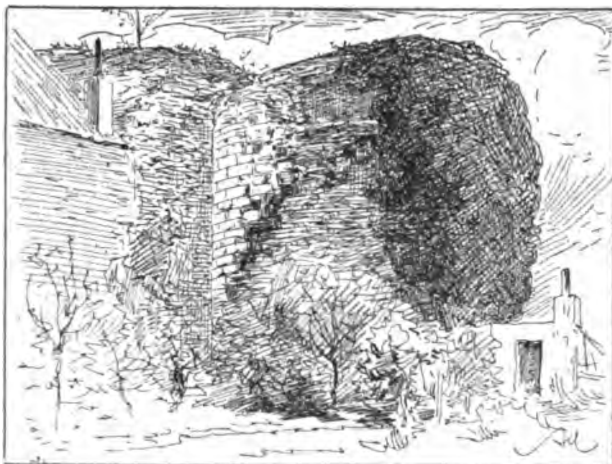
Un appel tout spécial est fait à l'obligeance des photographes amateurs qui possèderaient des clichés de monuments ou d'œuvres d'art susceptibles de figurer dans l'*Inventaire*.

A la demande du Comité, M. Coppieters Stochove a bien voulu se charger de faire, au point de vue de l'*Inventaire archéologique*, le dépouillement des archives de l'église Saint-Jacques; M. A. van Werveke s'est chargé du même travail en ce qui concerne les archives de la cathédrale de Saint-Bavon.

CONSTRUCTIONS MILITAIRES.	*Béguinage de Notre-Dame, rue longue des Violettes, n° 65.*	XIII[e]-XIV[e] SIÈCLE.

Vestiges d'anciennes fortifications de la ville.

A l'angle Sud-Est du petit Béguinage, près de l'église et de la chapelle de sainte Godelieve, se voient les restes d'une tour ayant formé l'angle du mur de la troisième enceinte de la ville de ce côté. Ce mur longeait le fossé *ten Windgaten* et était coupé, au milieu, par la porte donnant accès au pont de ce nom. Il se dirigeait en ligne droite, longeant le fossé large et profond. Ses deux extrémités étaient munies d'une tour. Celle, dont les vestiges sont représentés ici, était située au confluent du fossé et du Bas-Escaut. L'autre, qui disparut il y a vingt-cinq ans environ, et qui était probablement identique, défendait l'accès de la ville vers le Vieil-Escaut, aujourd'hui considérablement rétréci et en partie voûté; des traces de la base sont encore visibles dans le jardin d'une maison de la rue des Cinq-Vannes (n° 11). Le terrain cultivé qui longe actuellement le fossé, en dehors du mur d'enceinte, entre les deux tours, est assez vaste et indique des envasements considérables.



Les murs de la tour qui nous occupe, et dont la hauteur est réduite de 6 à 7 mètres, ont une épaisseur de près de deux mètres. Ils sont construits en briques de 25 cm. de long, et revêtus d'un parement de grès lédien mêlé de pierre de Tournai, en grande partie enlevé. A l'intérieur les voûtes de la tour ont disparu, et le sol a été exhaussé jusqu'au niveau des quatre meurtrières bouchées. Contre la tour, un escalier, en spirale et en pierre bleue, donnait accès à l'étage et à la partie supérieure de la courtine, formant galerie et munie de créneaux.

Les plans, levés par M[r] L. Cloquet, et reproduits sur la fiche n° 122 de l'*Inventaire,* nous dispensent, d'ailleurs, d'une description plus précise.

L'atlas de la ville contient des vues de la tour à diverses époques : par Bailly en 1790, A. van Lokeren en 1834-1835, etc. On l'aperçoit, déjà en ruines, sur le plan de la ville de 1534, et encore baignée par le fossé.

L'époque probable de sa construction remonte environ à 1300; la „ *tur bachten den Beginen [ten Windgaten]* „ est citée dans les comptes communaux de 1325-1326 (f° 289 v°).

ARMAND HEINS.

18 Mai 1899.

CONSTRUCTIONS MILITAIRES.	*Béguinage de Notre-Dame, rue longue des Violettes, n° 65.*	XIIIe-XIVe SIÈCLE.

Vestiges d'anciennes fortifications de la ville (*Plans*).

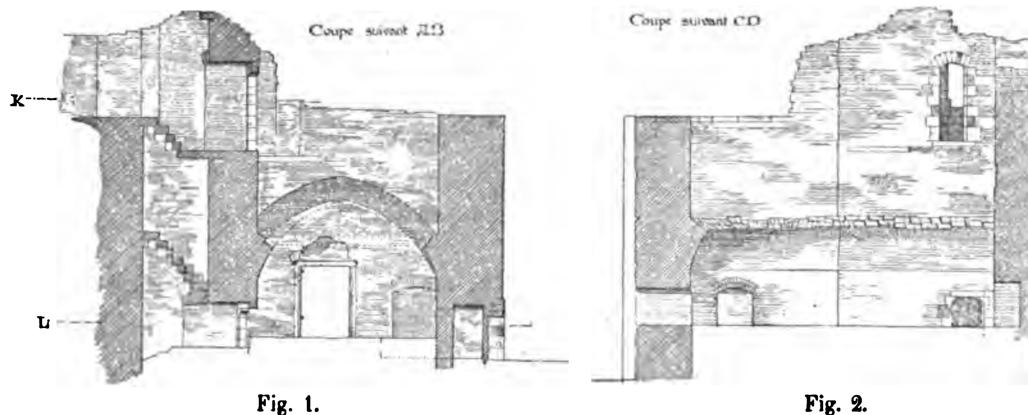


Fig. 1.

Fig. 2.

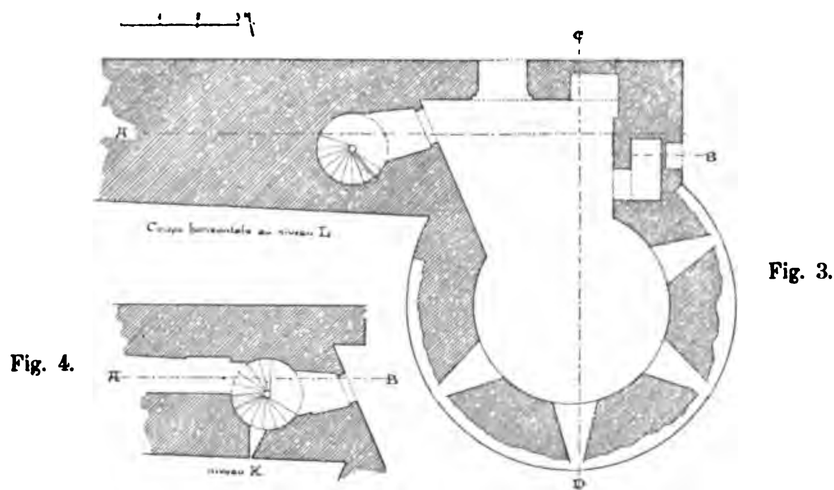


Fig. 3.

Fig. 4.

LÉGENDE : Fig. 1. — *Coupe verticale sur la courtine, le colimaçon et l'avant-tour.*
Fig. 2. — *Coupe verticale à travers la tour.*
Fig. 3. — *Coupe horizontale dans le bas de la tour.*
Fig. 4. — *Coupe horizontale sur le colimaçon et la courtine au niveau K.*

L. Cloquet.

27 Octobre 1899.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

RELIURES.	*Bibliothèque de la ville et de l'université,* G. 11127.	XVe SIÈCLE.

Reliure de Jean Guillebert.





Jan guillebert die me(n) heet meese heft desen bouc ghebonde

La reliure représentée ci-contre recouvre un manuscrit contenant trente et un sermons flamands sur les dix commandements de Dieu : *Si waren ghedaen,* nous apprend l'Incipit, *te Ghent ten Predicaren int jaer ons heere(n) duust. cccc. lxiij. van eene(n) meest(er) lesenciaet ind(er) godheit.* Le manuscrit a été donné à la bibliothèque de Gand en 1870, par son bibliothécaire en chef, Mr Ferd. Vander Haeghen.

La reliure, qui mesure 22 × 15 cm., se compose de deux ais de chêne recouverts de veau brun, avec fermoirs en cuivre dont les agrafes ont disparu. Les nerfs du dos sont très saillants et on y voit les traces d'un fort fouettage; les tranchefiles, servant de coiffes, sont formées de fils blancs, verts et rouges entrelacés. Les deux plats portent le même décor entouré d'un double filet : il est constitué par deux empreintes d'une plaque de métal ciselé, séparées par l'empreinte d'une autre plaque composée de quatre médaillons d'oiseaux. La plaque principale contient, dans un encadrement d'élégants rinceaux de feuillage, huit petits médaillons formés par les enroulements d'une tige courante et contenant alternativement deux oiseaux et deux singes; au centre, le nom du relieur : *Johannes Grilebert.* Celui-ci a, en outre, signé son œuvre à l'encre sur la garde du second plat : *Jan Guillebert die me(n) heet Meese heft dese bouc ghebonde.*

Suivant un renseignement de Mr L. Gilliodts-van Severen communiqué par Mr le bon Béthune, le relieur Jean Guillebert, dit Meese, figure dans le registre de la corporation des „ librariers „ de Bruges, de 1470 à 1475, comme payant une cotisation annuelle de 6 gros. Mr J. Weale le mentionne dans son guide de *Bruges et ses environs* (3e éd., Bruges, 1875, p. 262), et fixe sa mort à 1489. Le rédacteur du catalogue de la collection Della Faille, où figurait une reliure de Guillebert (Anvers, 1878, no 144), le qualifie de „ fameux relieur anglais du XVe siècle, établi à Bruges „, sans justifier cette assertion. H. Lempertz a reproduit, dans ses *Bilderhefte* (1859, pl. V, no 4) une œuvre de Guillebert, acquise par lui à Malines et analogue à celle qui nous occupe. D'autres ont été signalées dans le *Journal des beaux-arts* (1859, p. 52), et dans J. ANDREWS ARNETT, *An inquiry into the nature and form of the book* (p. 90).

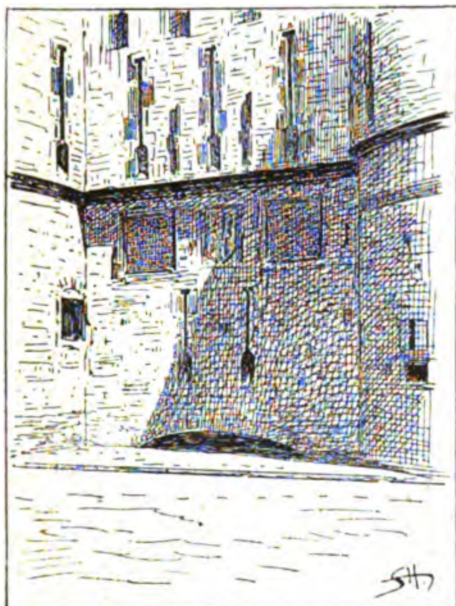
Cf. E. THOINAN, *Les relieurs français* (Paris, 1893), p. 310. — LÉON GRUEL, *Conférences sur la reliure* (Paris, 1896), pp. 41-42.

PAUL BERGMANS.

9 Octobre 1899.

INSCRIPTIONS.	*Rabot.*	XVe SIÈCLE. (1489).

Inscription du Rabot.



Le Rabot (1) fut élevé par les Gantois en 1489, à la suite du siège de la ville par l'empereur Frédéric III et son fils Maximilien. C'est ce que rappelle une inscription placée à l'extérieur du corps de logis à pignon étagé, et gravée en relief dans deux pierres bleues. Une fiche spéciale donnera le fac-similé des deux pierres; l'état de conservation de celles-ci est parfait, et la forme des caractères gothiques est remarquable. Voici une transcription exacte du texte, où nous nous sommes borné à restituer les lettres élidées :

Int jaer veertien hondert : achtentachtentich mede
In wedemaent den vyfsten : Sacramentsdach claer
So slouch de roemssche keysere : voor Ghend de stede
In Everghem : ende lach er veertich daghen naer
De roemssche coninc : lach oec voor de stede daer
Bachten walle laecht plat doe : maer het viel ten besten
Binnen derden daghe : sach mer scoen eerdin vesten

Huut dien : als men neghenentachtentich seyde
In wedemaent dertiene : saterdach waerachtich
An dit weerc men doe : den eersten steen hier leyde
By den regierers : al doe in wette voordachtich
In meenynghen : de stede tommemuerne crachtich
Naer den nutwyscne : begonnen dees weercx present
In bescudde : den goeden insetene van Ghend.

Entre les deux inscriptions se trouve un écu au lion gantois, sculpté dans une pierre blanche. Suivant un passage des comptes communaux, cette pierre fut peinte et dorée, en 1490-1491, par George le peintre (2).

---

(1) *Inventaire archéologique*, fascicule III, n° 26 (notice de M^r Pr. Claeys).

(2) *Item betaelt Jooris de schildere van vergult ende ghestoffeert thebbene de leeu staende up tnieuwerc achter Sanders walle naer tverclaers vander Cedulle* XII sc. gr. — *Stadsrekening, 1490-91, f° 345 v°.*

E. LACQUET.

6 Septembre 1899.

IMPRESSIONS.	*Bibliothèque de la ville et de l'université, Rés.* 1062.	XVI[e] SIÈCLE. (1563).

Le Testament de Louis Porquin.



Né en Piémont, Louis Porquin, séjourna quelques années en Belgique, où il épousa, en 1537, à Bruges, Madeleine Muelenaers, puis il alla se fixer en Hollande, vers 1540. Son testament, contenant des préceptes de morale, fut mis en vers par Antoine de Veere. La première édition dont le titre est reproduit ci-contre fut imprimée à Anvers, en 1563, en caractères de civilité, par Amé Tavernier. C'est un petit in-4° de 96 feuillets, avec 4 figures, 2 armoiries et 2 vignettes; les figures ont pour auteur Arnold Nicolaï. Le tirage de cette première édition fut limité à onze exemplaires, nombre des enfants de Porquin, mais on n'en connaît actuellement plus que deux: celui de la bibliothèque plantinienne à Anvers, tiré sur papier bleu, et ayant appartenu à Marie Porquin, qui fut acquis 440 fr. à la vente R. Della Faille (1878), et celui de la bibliothèque de Gand, provenant de la collection F. Snellaert. Ce dernier exemplaire est celui de César Porquin, deuxième fils de Louis, né à Zierikzee; il est tiré sur papier blanc; les figures, écussons, etc. sont coloriés avec beaucoup de soin et rehaussés d'or. Cette curieuse et intéressante rareté bibliographique, à laquelle il manque malheureusement quelques feuillets, est reliée en maroquin brun décoré de fleurons dorés, avec tranches dorées et gauffrées; au haut de chaque plat : CAESAR PORQVIN, et au bas : *1565*.

Le testament de Louis Porquin a été souvent réimprimé jusqu'au XVIII[e] siècle; mais la première édition seule contient la dédicace de Porquin à ses enfants et les détails de famille qui la suivent. On y lit au verso de l'avant-dernier feuillet :

En tot een memorie
Ende een teyken dat ick begeere dat ghy dus doet
So hebbe ick dit onderteekent met mijn selfs bloet.

Suit la signature de Louis Porquin, tracée avec son sang, comme elle est reproduite ci-dessus.

Cf. F. VANDER HAEGHEN, TH.-I.-J. ARNOLD et R. VANDEN BERGHE, *Bibliotheca belgica*, v° Antonius Verensis (A. 22).

PAUL BERGMANS.

9 Octobre 1899.

Petit manoir dit " Groenen Walle ".

A St-Pierre-Alost, près du chemin de fer de Gand à Courtrai et dans la direction de Zwynaerde, non loin du passage à niveau de la chaussée qui mène à ce village, se voient les pittoresques bâtiments d'un petit manoir qui figure sur la carte à vol d'oiseau de Gand et des environs, par Jacques Horenbault en 1619, et y porte le nom de " Groenen Walle ".

Un chemin de terre, quittant la rue de l'Instruction, aboutit à une grande cour de ferme, entourée de constructions en partie anciennes, les étables notamment et l'habitation du fermier. A côté de celle-ci se trouve une petite allée conduisant au manoir par un pont en briques et pierres, à deux arches.



Le fossé d'enceinte, que le pont enjambe, est à sec depuis les travaux de captage des eaux de ce quartier, et envahi par les herbes sauvages. Il longe sur trois côtés le jardinet de la maison seigneuriale. Un petit mur, à contreforts, entoure encore le jardinet sur deux des côtés; il est coupé par deux escaliers de six marches qui conduisent au terre-plein étroit situé entre le jardin et le fossé.

La façade principale, orientée vers l'Est, et dont notre croquis donne la silhouette, est percée de sept fenêtres et d'une porte cintrée surmontée d'une niche où se trouve une statue de la Vierge portant l'enfant Jésus, abritée par un auvent. La corniche est soutenue par des consoles en bois, à moulures; quatres lucarnes sont pratiquées dans le toit qui est surmonté d'une jolie cheminée centrale, à délicats profils; aux extrémités du faîte, de grosses boules posées sur une pointe.

Au centre aussi, et contre le bâtiment vers le jardin, dans une saillie arrondie qu'un petit toit à pans couvre, se trouve l'escalier de pierre, en spirale, formant tourelle. De chaque côté du bâtiment, des annexes qui ont quelqu'intérêt, entr'autres à gauche une sorte de réduit qui a conservé son ancienne porte à pentures apparentes.

L'intérieur comprend un vestibule avec porte à ogive surbaissée, donnant dans une chambre, à gauche, où l'on voit dans un placard la primitive cheminée et, du même côté, une autre porte donnant sur l'escalier descendant aux souterrains voûtés. A droite de la construction, aussi au rez-de-chaussée, une deuxième chambre que des boiseries Louis XIV décorent. L'étage est divisé en trois chambres, dont une petite, à unique fenêtre, à laquelle s'accrochent les volets anciens, encore munis de leurs jolies pentures et loquets de la fin du XVIe siècle.

" *'T goet ten groenen walle, ligghende ronthomme besloten in zijne wallen,* " est mentionné dans le *Heerelicken en erfuelicken Renteboucк competerende der exempte abdije van Sinte Pieters*, comme payant au profit de l'abbaye de Saint-Pierre une rente de 8 d. ob. par. Il appartenait à la fin du XVIIe siècle à la famille Flanier et passa successivement aux Servrancx (1713) et aux de Ghellinck (1764-1787); il est aujourd'hui la propriété de Mr le baron Léon van Pottelsberghe de la Potterie.

Archives de l'Etat, fonds de l'abbaye de Saint-Pierre, n° 177, carte n° 5. — Le cliché ci-dessus est une réduction de la planche figurant dans A. Heins, *Vieux coins de Gand.*

A. Heins.

13 Juin 1899.

CONSTRUCTIONS CIVILES.	*Quai de la Grue, nos* 101 *et* 103.	XVIIe SIÈCLE. (1669).

Maisons anciennes du Vieux-Bourg.

Les deux maisons, portant les nos 101 et 103 du quai de la Grue, et dont la dernière forme le coin de ce quai et de la rue du Roitelet, vis-à-vis du pont du Laitage, constituent des spécimens très remarquables de l'architecture flamande du XVIIe siècle.

La haute façade du coin, que l'on a jadis prise erronément pour la maison de Palfyn, est caractéristique par la richesse de son ornementation. Au-dessous et au-dessus des fenêtres à meneaux du premier étage, se remarquent six haut-reliefs en terre cuite, qui dénotent, à première vue, un sculpteur versé dans son art. Le panneau central, au-dessus du premier étage, représente un cerf ailé, avec la légende : *Den vlieghenden Hert* et constitue l'enseigne de la maison. On sait, en effet, qu'avant l'introduction, à la fin du XVIIIe siècle, du numérotage des maisons, on distinguait celles-ci au moyen d'enseignes, souvent sculptées dans la façade. Les cinq autres panneaux, où il semble qu'on retrouve encore des influences de la Renaissance italienne, sont ornés de figures allégoriques, où l'on a voulu voir des sujets mythologiques; ils nous semblent plutôt représenter les cinq sens. Le pignon, aux lignes mouvementées, est surmonté de trois statuettes très gracieuses, qui représentent : au sommet, la Charité, et sur les deux rampants, la Foi et l'Espérance. Au milieu de sa partie supérieure, un œil-de-bœuf d'où sort le buste d'un joueur de flûte. La décoration du pignon est complétée par des guirlandes, des têtes d'anges, de lions, de bélier et un masque d'homme grimaçant; dans le bas, deux cartouches nous donnent la date de la construction : *Anno 1669.*



La façade de l'autre maison est beaucoup plus simple, mais elle offre aussi un réel intérêt. Elle est décorée de bas-reliefs d'un style bien flamand, représentant six des œuvres de miséricorde; la septième, l'*Hospitalité,* était symbolisée par la maison même, qui était une auberge. Un de ces bas-reliefs, qui menaçait de tomber, a été enlevé il y a quelques années; il est actuellement conservé par le propriétaire. Le pignon est surmonté d'un épi en plomb qui semble dater de l'époque de la construction. La vieille et pittoresque toiture est coupée par une ancienne lucarne en bois.

Nos archives communales ne possèdent aucun document concernant ces deux charmantes constructions qui seraient malheureusement démolies un jour, si le plan d'alignement général, décrété par un arrêté royal de 1874, était rigoureusement suivi.

Cf. *La Belgique illustrée*, t. II, pp. 204-205 (avec dessin de Puttaert). — Fr. de Potter, *Het boek der vermaarde uithangboorden* (Gand, 1861), p. 42 (avec la reproduction des bas-reliefs). — *Atlas de la ville de Gand*, à la Bibliothèque de la ville et de l'université, portefeuille LII (dessin de Mr J. De Waele). — *Messager des sciences et des arts*, 1827-1828, pp. 149-150 (avec planche). — J.-J. van Ysendyck, *Documents classés de l'art dans les Pays-Bas* (phototypie donnant les deux façades, avec les parties disparues aujourd'hui : le sixième bas-relief dans la première, et la guirlande gauche du pignon de la seconde).

V. De Muynck.

13 Juin 1899.

SCULPTURES.	*Rue de la Vallée, n° 12.*	XVII[e] SIÈCLE. (1673).

Plafond de l'ancienne Maison des brasseurs.

On remarque dans la grande salle de l'ancienne Maison des brasseurs, qui sert actuellement d'atelier, un curieux plafond modelé en stuc colorié et orné de figures en relief. Il est divisé en cinq compartiments. Celui du milieu représente Phaéton précipité de son char; d'un côté l'artiste a reproduit le blason de la corporation des brasseurs, de l'autre les armoiries de Pierre Della Faille, seigneur d'Eecloo et d'Assenede, premier échevin de la Keure. Les autres sujets sont empruntés à la légende mythologique des douze travaux d'Hercule. Ils représentent notamment le lion de Némée, le taureau de Marathon, l'hydre de Lerne, la défaite des Amazones, etc. Les attributs de la corporation des brasseurs sont encore reproduits dans le compartiment situé à l'extrémité de la salle. Les figures, les attributs et les armoiries sont entourés d'ornements d'une grande variété.



Ce plafond, signalé déjà par Diericx dans ses *Mémoires sur la ville de Gand* (t. II, p. 221), porte la date de 1673 et est signé : *Jan Hanssche.* Il est en parfait état de conservation. Les archives de la corporation des brasseurs, dont les comptes de 1666 à 1678 manquent au dépôt de la ville, ne nous ont fourni aucun renseignement sur sa confection ni sur les conditions dans lesquelles le travail a été effectué. Nous n'avons également rien trouvé concernant l'auteur, Jan Hanssche.

Notons qu'un plafond analogue, représentant les quatre saisons, orne un salon de la maison située place du Lion d'or, n° 3.

Le local de la corporation des brasseurs, occupé aujourd'hui par la carrosserie Pulincx, était situé rue de la Vallée en face de l'emplacement de l'ancienne église des Dominicains, démolie en 1860. Suivant l'acte déposé aux archives de l'État à Gand (Annonciades, liasse n° 2), la corporation des brasseurs acheta le 28 février 1637 le couvent des Annonciades situé " *ten voorhoofde onderbeerghen recht over het clooster van de Predicheeren, van voren tot achter ende besloten tusschen de straete ghenaempt de Waeghenaerstraete gheseyt de Swartesusterhuysstraete ende de Eglentierstraete* ". Au commencement de ce siècle, la Maison des brasseurs fut convertie en estaminet, portant ce nom et ayant son entrée dans la rue des Sœurs noires. Pendant les années 1820 à 1830, la grande salle servit de salle de ventes publiques de meubles. La Maison des brasseurs servit également de local à la loge maçonnique *la Félicité Bienfaisante,* qui l'occupa jusqu'en 1855.

Cf. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, t. VII, p. 280.

PROSPER CLAEYS.

16 Octobre 1899.

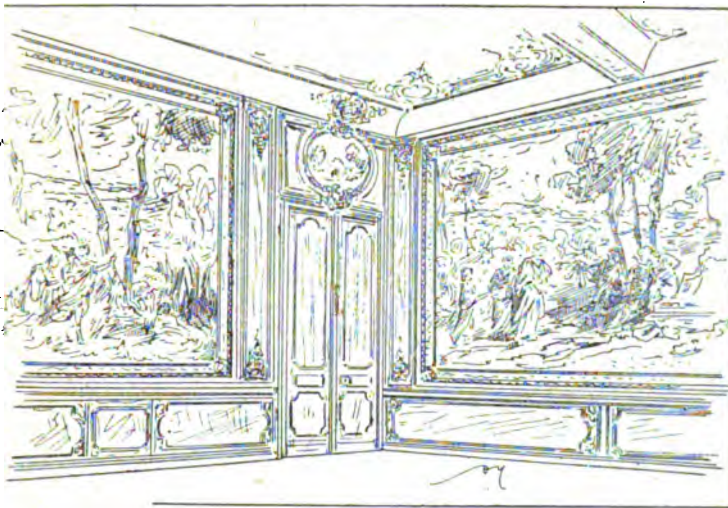
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

TAPISSERIES.	*Athénée royal, fossé d'Othon, nº 4.*	XVIIe SIÈCLE. (1656).

Tapisseries de l'ancienne abbaye de Baudeloo.

Dans un salon de l'ancienne abbaye de Baudeloo, occupée aujourd'hui par l'Athénée, se voient quatre tapisseries ayant une largeur respective de 4m10, 4m72, 4m72 et 1m78.

Il est difficile d'en déterminer les sujets. Ce sont des paysages d'un dessin remarquable, dans la manière de Claude Lorrain. Ils sont animés de personnages dans des attitudes fort diverses; on y voit, notamment, les préparatifs d'un sacrifice. Le temps a, malheureusement, altéré les couleurs; les figures, aujourd'hui presque noires, produisent un effet étrange.



Les archives de l'abbaye, conservées dans le dépôt provincial de l'Etat à Gand, soigneusement compulsées par Mr A. van Werveke, mentionnent un seul achat de tapisseries à la date de 1656 :

Ontfaen by my onderschreven van den heer procurator van tclooster van Baudeloo dryenvyftich pondt elfve schellynghen grooten over de leveringhe van vier sticken tapyts bedragende t'samen vierentwintich ellen en half my t'oorconde den 14 october 1656.

(signé) *Fransisco de Moor.*

L'aune mercière valant 0m698, les „ *vier sticken tapyts* „ auraient donc mesuré 17m10. Nos tapisseries ne mesurent que 15m50 environ, si l'on tient compte de quelques centimètres couverts par la boiserie. Mais il est manifeste que l'une d'elles a subi une amputation : la toile du petit panneau a été coupée; une couture court des deux côtés le long de la bordure. La différence de dimensions n'empêche donc pas de retrouver les tapisseries de de Moor dans celles de l'Athénée.

François de Moor était un des plus grands fabricants d'Audenarde. Les frais élevés occasionnés par le logement des troupes, au cours des hostilités entre la France et l'Espagne après 1648, l'avaient décidé à s'entendre avec le magistrat de Gand pour venir s'établir en notre ville.

Archives de l'Etat à Gand. *Baudeloo,* correspondance, nº 22. — *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique,* t. XIII (Anvers, 1856), p. 463.

CH. GILLEMAN.

17 Octobre 1899.

CONSTRUCTIONS RELIGIEUSES.	*Rue longue des Violettes, nº 65.*	XVIIIe SIÈCLE. (1720).

Eglise du Béguinage de Notre-Dame *(Aspect extérieur).*

Comme presque toutes les églises du genre qu'on a appelé style des Jésuites, la façade de l'oratoire du béguinage *Onse Lieve Vrouw ter Hoye* comprend deux ordres superposés, l'un correspondant aux trois nefs, l'autre, au-dessus, à la partie supérieure de la nef centrale. Tous les chapiteaux sont composites; seulement leur ornementation n'est tout à fait classique qu'aux petites colonnes de l'entrée. L'ordre inférieur comprend six pilastres complets, dont deux en retour sur les faces latérales, et un entablement sans décoration.



L'entrée forme un portique dont les reins sont chargés d'enroulements et les colonnes engagées au tiers; du milieu de son fronton coupé s'élève une niche contenant la statue de la Vierge à l'enfant. Les niches des deux panneaux voisins sont occupées par les statues de sainte Aya et de sainte Godelieve.

A l'étage, entre deux pilastres, une fenêtre cintrée est surmontée d'un fronton arrondi que soutiennent deux têtes d'ange. Les angles extérieurs sont occupés par des contreforts terminés, à leur partie supérieure, par des enroulements aplatis et, au bas, par des piédestaux portant des vases.

L'attique est orné, aux angles, de vases à flammes, et, au milieu, du cartouche donnant la date, 1720, en relief. Un fronton arrondi, surmonté d'une croix sur un socle, couronne l'édifice.

Bien proportionnée et très svelte, cette façade, en pierre grise et en pierre de taille bleue, a réellement grand air au milieu des beaux tilleuls et des maisons en briques rouges qu'elle domine superbement.

Le contraste est complet avec les façades latérales où de froides murailles en briques sont percées, aux deux étages, de ces larges fenêtres, à arcs surbaissés, sans meneaux, auxquelles nous ne parvenons plus à trouver le moindre charme.

La petite tour qui s'élève derrière le chevet porte la date de 1658. C'est un reste d'une construction antérieure.

Isabelle-Françoise van Hoorebeke, " grande demoiselle „ du Béguinage, passa le 5 septembre 1716 un contrat avec le fermier des droits de la ville pour l'entrée des matériaux nécessaires à l'érection de la nouvelle église. Ces matériaux, pour lesquels intervient Jean Bourgaert, comprenaient spécialement : *Arduyn, blauwen ende witten, eenighen Avenne ofte Rysselschen steen ; voorts eenighen Ieghelschen, Bemtemschen steen ; item careel voor meuren ende vauten, calck, haut, schaillen, loot, ysere, ghelaesen, etc.*

Cf. Archives de la ville : série 533, nº 108.

VICTOR VAN DER HAEGHEN.

15 Juillet 1899.

Au Congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M. Victor Vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M. Hermann van Duyse signala l'utilité de faire le releve complet des richesses en sculptures, orfèvrerie, etc. des églises et des collections.

Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

De la fusion de ces divers projets est issu l'*Inventaire archéologique de Gand,* dont la publication a été décidée par le Comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie, le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins.

L'*Inventaire* se compose d'un nombre indéterminé de fiches consacrées chacune à un objet et contenant, outre une description rédigée par un spécialiste, soit un cliché documentaire, soit un croquis destiné à raviver le souvenir ou à exciter la curiosité. Chaque fiche est signée et datée.

Le Comité de publication fait appel à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie pour lui signaler les objets dignes de figurer dans l'*Inventaire.* Toutes les communications doivent être adressées au secrétaire, M. Paul Bergmans, 2, rue de Meirelbeke, Gand.

TABLE DU FASCICULE XIII :

Le 14e fascicule est en préparation.

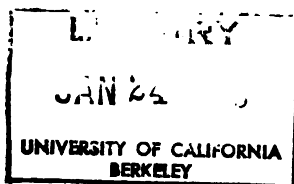
L'*Inventaire archéologique de Gand* est distribué gratuitement aux membres de la *Société d'histoire et d'archéologie.*

Pour les personnes étrangères à la Société, le prix est de fr. **3,50** par fascicule.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE GAND.

Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.



FASCICULE XIV.

GAND,

N. HEINS, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE, 9, RUE DE BRABANT.

DÉCEMBRE 1899.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM. **P. Bergmans**, *secrétaire*,

L. Cloquet,

A. Heins,

G. Vanden Gheyn,

V. Van der Haeghen,

J. Vuylsteke.

Addendum. *Chandeliers de Saint-Bavon* (fascicule VIII, nº 76). — D'après une inscription que porte, au *Kensington Museum* de Londres, un moulage des chandeliers de Saint-Bavon, ceux-ci auraient été exécutés en 1525 par Benedetto da Rovezzano.

Chanoine VANDEN GHEYN.

Les notices suivantes sont en préparation : *Chapiteaux de la crypte de Saint-Bavon* (Fr. Mathias); *le Château des comtes* (J. De Waele); *Sculptures de l'église Saint-Jacques* (L. van Biesbroeck); *Inscription du Château des comtes* (J. Vuylsteke); *Ecusson des Francs-bateliers* (E. Lacquet); *Le Mont-de-Piété* (Pr. Claeys); *Intérieur et objets de l'église Saint-Bavon* (Chan. Vanden Gheyn); *Objets d'art de la confrérie St-Michel* (E. Lacquet); *Miniatures du XIVe siècle* (P. Bergmans); *Maison de Palfyn* (V. De Muynck); *Façade de l'Académie flamande* (Fr. de Potter); *Fragments de sculptures aux ruines de l'abbaye de Saint-Bavon* (J. De Smet et A. Heins); *Epées de justice* (A. van Werveke); *l'Hôtel de ville* (A. van Werveke et J. De Waele); *Tableaux du Musée de peinture* (L. Maeterlinck, F. Scribe, A. van Werveke, G. Hulin, etc.); *Cloître des Dominicains* (F. van Ortroy); *Maison de la confrérie St-Georges* (A. van Werveke); *les premières Monnaies gantoises* (c^te T. de Limburg Stirum); *Statuette congolaise du XVIe siècle* (F. van Ortroy); *Plaque de Florbert* (H. Pirenne); *Gravures de Josse Lambrecht* (V. Vander Haeghen); *Restes de l'ancien couvent des Carmes chaussés* (A. Heins); *Chapelle du refuge de l'abbaye de Tronchiennes* (P. Bergmans); *le grand Sceau de l'Université* (Ch. Gilleman); *Noble de Gand de 1582* (A. Diegerick); *Ancien costume de magistrat* (J. van Egeren); *Chef-d'œuvre de Tiberghien* (L. van Biesbroeck); *Tombeau de Viglius* (L. van Biesbroeck); *le Mammelokker* (Pr. Claeys); *Plafond sculpté d'une maison de la place du Lion d'or* (P. Bergmans); *Semelle de poutre provenant du Toreken* (L. van Biesbroeck); *Anciens carreaux émaillés* (E. Lacquet); *Statue de sainte Anne à l'église Saint-Sauveur* (J. Casier); *Objets romains* (A. de Ceuleneer); *Ancien couvent des Jésuites* (V. De Muynck); *Le polyptique des frères Van Eyck* (J. De Smet); *Tableau de Van Dyck à Saint-Michel* (J. De Smet); *Intérieur de l'église Saint-Sauveur* (J. Casier); etc. etc.

Le Comité recevra avec reconnaissance tous les renseignements qu'on voudra bien lui faire parvenir sur ces objets, et il en sera, le cas échéant, fait mention dans l'article.

Un appel tout spécial est fait à l'obligeance des photographes amateurs qui possèderaient des clichés de monuments ou d'œuvres d'art susceptibles de figurer dans l'*Inventaire*.

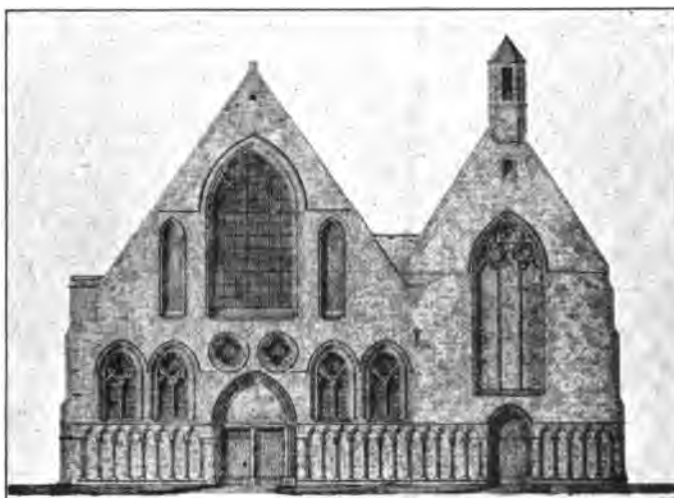
A la demande du Comité, M. Coppieters Stochove a bien voulu se charger de faire, au point de vue de l'*Inventaire archéologique*, le dépouillement des archives de l'église Saint-Jacques; M. A. van Werveke s'est chargé du même travail en ce qui concerne les archives de la cathédrale de Saint-Bavon.

CONSTRUCTIONS RELIGIEUSES.	*Hôpital civil, rue Kluyskens, n° 2.*	XIII[e] SIÈCLE.

Pignons de la grande salle et de l'ancienne chapelle de la Byloke.

Des documents authentiques de l'année 1228 parlent de la réédification de l'hôpital de Ste-Marie au *portus monialium*, connu depuis sous le nom de *Byloke*. C'est à cette époque que paraît remonter la construction de la grande salle de malades et de la chapelle, qui ont pour façades les majestueux pignons ci-dessous.

Le plus important des deux pignons correspond à la salle de malades. Il comprend un porche ébrasé à voussures posant sur des colonnettes, et partagé en deux baies par un montant intermédiaire. Aux côtés du porche s'ouvrent, de chaque côté, deux fenêtres à deux lumières garnies de meneaux. Les roses percées actuellement au-dessus sont relativement modernes, selon Mr A. Verhaegen. " Le cordon ", dit ce dernier, " qui règne à la naissance des ogives des fenêtres à deux lumières s'interrompait pour donner passage à un auvent, ancien probablement, figuré sur un dessin de J.-B. De Noter, exécuté en 1818 et conservé à la Bibliothèque de l'Université de Gand ". Enfin le pignon est percé d'une vaste fenêtre accostée de deux petites, actuellement aveugles; elle a perdu ses meneaux.



Le pignon de droite, qui présente un portail plus modeste et une très élégante fenêtre à meneaux rayonnants, servait de façade à la chapelle; il est surmonté d'un petit campanile de la Renaissance.

Le soubassement de la double façade est décoré d'une imposante rangée d'arcatures aveugles, aux cintres étroits, en triangle équilatéral, posés sur de légères colonnettes; ces arcatures sont empreintes, d'une manière très accusée, du style tournaisien. D'ailleurs, toute la construction est exécutée en calcaire compact de Tournai.

Le long du soubassement regne un banc de pierre, renouvelé, vers 1840, par Mr A. Van Lokeren, en même temps que les deux roses et la porte.

Cf. A. Verhaegen, *L'Hôpital de la Byloke à Gand.* (Gand, 1889.)

L. Cloquet.

30 Octobre 1899.

CONSTRUCTIONS RELIGIEUSES.	*Boulevard des Hospices, nos 2-4.*	XIVe SIÈCLE.

Pignon du Réfectoire de la Byloke.

Les constructions anciennes en briques des Flandres rivalisent avec celles de la Lombardie et du Nord de l'Allemagne; la ville de Bruges en possède les plus nombreux spécimens dans ses gracieux pignons; le chef-d'œuvre du genre se voit à Gand, c'est le pignon monumental des bâtiments de la Byloke qui regarde le Boulevard des Hospices.

L'aile qu'il termine dépendait du couvent de Sainte Marie ou de Port Notre-Dame, et contenait, au rez-de-chaussée, le Réfectoire de la communauté des Sœurs hospitalières attachées à l'hôpital; à l'étage, la salle chapitrale. Le monastère fut érigé en 1228, mais, à en juger par le style, on ne peut faire remonter qu'au XIVe siècle l'aile à laquelle appartient notre pignon.



L'architecte s'est plû à répandre sur ce dernier, avec une rare virtuosité, une richesse, dont on ne voit guère d'exemples, d'ornements réalisés à l'aide d'excellentes briques moulurées. Les grands rampants offrent plusieurs rangées de moulures largement profilées, composées de briques colossales, hautes et larges de 0m40. Ils dessinent un triangle rectiligne dans lequel s'inscrit un grand arc trilobé, comme ceux que l'on voit dans maints pignons de la Flandre orientale et qui reproduisent le tracé des gables des anciens pignons de bois. Au milieu du pignon monte, entre deux oculi à résille de pierre, un bandeau de moulures amorties en fenestrelles, qui accuse la présence de la cheminée. A la base du triangle sont ménagées quatre profondes baies aveugles. Le reste du champ est garni de trèfles, de quatrefeuilles et de rosaces.

Sous le pignon règne un mur massif, remarquablement appareillé, percé de deux fenêtres à meneaux rayonnants qui s'abritent sous des décharges, et partagé verticalement par un très large contrefort derrière lequel existe une cheminée monumentale. La partie supérieure du mur offre, à l'intérieur, des peintures décrites dans cet *Inventaire* (1).

Une bonne restauration de l'ensemble a été faite en 1892-93 par Mr Aug. Van Assche.

Cf. A. Verhaegen, *L'Hôpital de la Byloke à Gand* (Gand, 1889). — A. Schayes, *Histoire de l'architecture en Belgique*, t. III, p. 165. — A. Van Lokeren, *Historique de l'Hôpital de la Biloque et de l'abbaye de la Vierge Marie à Gand*, dans le *Messager des sciences hist. de Belgique*, 1840, pp. 188-226. — J.-B. B. de V., *Souvenir de la réunion de la Gilde de Ste-Thérèse et St-Luc à Gand, 1875* (Gand, 1877). — A. Didron, *Annales archéologiques*, t. X, p. 25 et t. XV, p. 205.

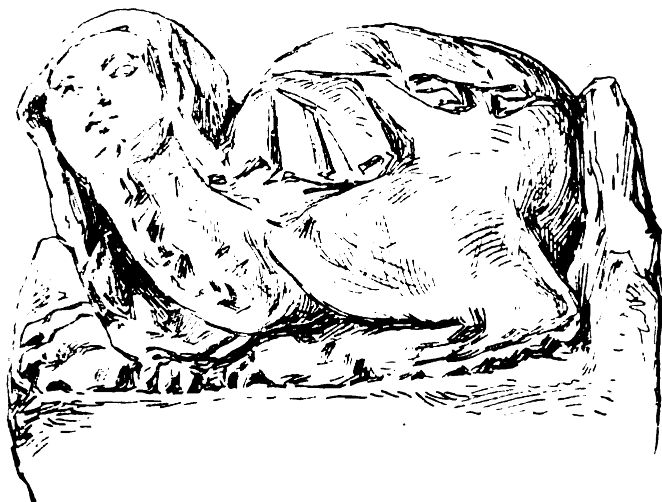
(1) *Inventaire archéologique*, fascicule VI, nos 53 et 54 (notices de Mr V. Willem).

L. Cloquet.

30 Octobre 1899.

SCULPTURES.	*Musée lapidaire aux ruines de l'abbaye de Saint-Bavon.*	XIVe-XVe SIÈCLE.

Consolé en pierre.



Parmi les nombreuses sculptures de notre musée lapidaire, le morceau que nous reproduisons ci-contre et qui mesure 0,24 m. de haut sur 0,41 m. de large, est particulièrement intéressant par son aspect étrange.

La singulière attitude de l'animal accroupi, la mystérieuse et souriante tête de femme qui termine son cou démesuré, le voile qui couvre le haut de la tête et retombe en plis gracieux sur l'échine de la bête, tous ces détails ont une vive originalité.

C'est encore un de ces caprices de sculpteur du moyen-âge, et qui pourrait être un produit de notre art local. Il semble, en effet, qu'à une époque qu'on peut faire remonter au XIVe et au XVe siècle, Gand vit éclore un grand nombre de ces beaux morceaux de sculpture, que quelque rieuse figure de femme, aux yeux bridés et fins, éclaire et anime.

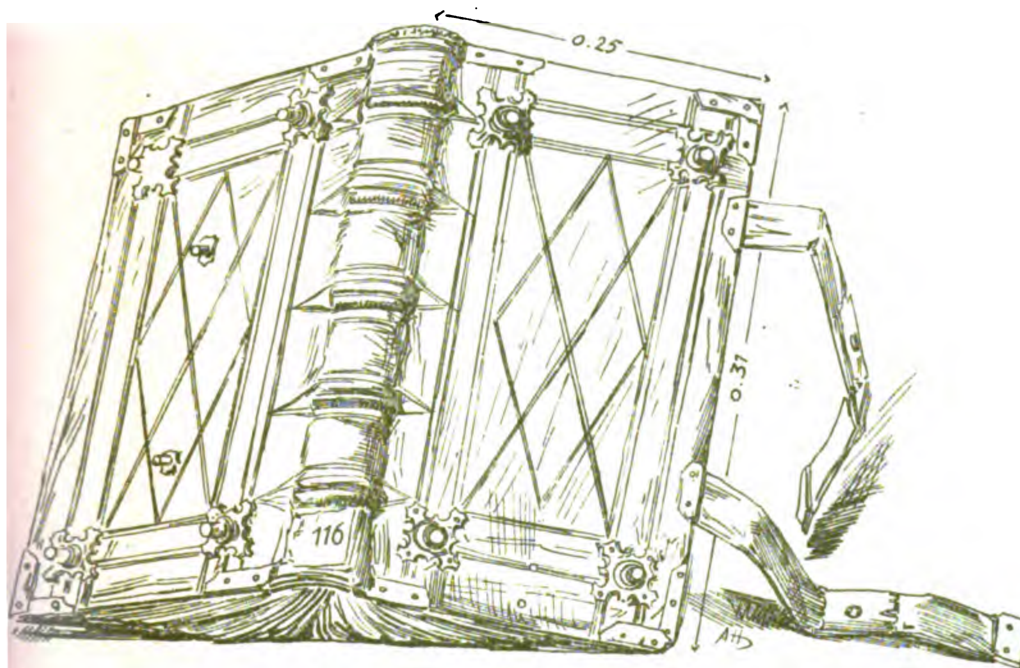
On ne connaît rien du délicieux morceau qui nous occupe, et nous ne savons dans quel coin perdu de cave, sous quelle retombée de voûte, cette fantasque et féline figure terrait son corps hybride.

A. Heins.

4 Décembre 1899.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

RELIURES.	*Bibliothèque de la ville et de l'université, mss. n° 116.*	XVe-XVIe SIÈCLE.



Obituaire de Saint-Jean.

La vignette ci-dessus reproduit l'aspect de la reliure recouvrant l'obituaire ou nécrologe de l'église Saint-Jean (actuellement Saint-Bavon). Ce manuscrit contient les obits de tous les bienfaiteurs de l'église, avec la mention de leurs dons mortuaires, depuis le XIIIe jusqu'au XIVe siècle. Le texte en a été publié, en 1889, par Mr Nap. de Pauw, dans la collection in-8° de la Commission royale d'histoire.

L'écriture la plus ancienne que l'on relève dans le manuscrit remonte au commencement du XIVe siècle, mais la reliure, par son style, appartient à la fin du XVe ou au commencement du XVIe siècle; elle constitue un spécimen, remarquable par sa conservation (1), du type de la reliure dite monastique : deux planchettes ou ais de chêne couvertes de peau de porc blanche, à laquelle le temps a donné un ton chaud de vieil ivoire, et sur laquelle des filets ont été gauffrés à froid, formant des rectangles et des losanges; quatre grands clous ornés, ainsi que des lamelles de cuivre disposées sur les extrémités de la marge intérieure et sur les coins, protègent les plats; les deux courroies servant à fermer le volume partent de la tranche du plat antérieur pour venir s'attacher à des pointes fixées au milieu du plat postérieur; au milieu des bords inférieurs se voient des traces de pointes et une petite plaque de cuivre indiquant que le manuscrit était primitivement enchaîné.

On remarque, sur les feuillets de garde, des empreintes de curieuses gravures représentant un animal fantastique et la vie de sainte Godelieve, qui feront l'objet d'une étude spéciale.

(1) Seuls deux clous du plat postérieur ont été renouvelés en 1898.

PAUL BERGMANS.

26 Novembre 1899.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

IMPRESSIONS.	*Bibliothèque de la ville et de l'université, section gantoise.*	XVIe SIÈCLE.

Les impressions de Lambrecht.

Josse Lambrecht, qui florissait à Gand de 1536 à 1553, est le plus important de tous les typographes gantois du XVIe siècle; on peut même le placer hardiment à côté des imprimeurs les plus illustres de l'époque. Il est moins connu que ces derniers parce que ses impressions, peu volumineuses, ont toujours été extrêmement rares, hormis quelques tarifs de monnaies.

Environ quatre-vingts petits ouvrages furent édités par lui (1). Les *Spelen van zinne*, imprimés en 1539, constituent son impression la plus importante. Ce sont les pièces allégoriques représentées par les dix-neuf chambres de rhétorique réunies à Gand pour le concours sur cette question : *Quae est major consolatio morientis?* On sait que ces « jeux » satiriques, où le clergé et le pape étaient malmenés, donnèrent lieu aux rigueurs du gouvernement. Comme imprimeur de l'autorité, Lambrecht dut publier quelques années plus tard (1544) l'édit contre les hérétiques dans lesquels les *Spelen van zinne* imprimés par lui, étaient mis à l'index.

CESSENT SOLITA,



DVM MELIORA.

Le recueil des *Refereinen int vroede*, destiné également aux chambres de rhétorique, est le premier ouvrage flamand imprimé en caractères latins (1539). Une fiche spéciale sera consacrée au petit manifeste par lequel Lambrecht fit connaître cette innovation aux lecteurs.

La fixation de l'orthographe flamande fut également un de ses soucis. Il est l'auteur d'une curieuse grammaire intitulée *Nederlandsche spellinghe* (1549) où il propose le redoublement de l'*a*, nouveauté qui ne fut guère remarquée alors, mais que d'autres grammairiens répandirent plus tard en Hollande. Cet écrit est bien connu aujourd'hui, grâce au fac-similé qu'en a publié, en 1882, la société des Bibliophiles flamands.

Un petit traité de morale du prêtre Corneille van der Heyden, que Lambrecht publia en 1545, lui attira de graves démêlés avec le pouvoir. Par sentence du 28 novembre de cette année, l'imprimeur fut condamné à demander pardon et à payer les frais de son emprisonnement. Il avait cependant édité des ouvrages agréables au gouvernement, notamment une curieuse relation des entrées solennelles de l'Empereur dans diverses villes de France (1539).



Nous nous occuperons ailleurs des remarquables gravures qui ornent plusieurs des œuvres sorties des presses de notre imprimeur.

Ainsi qu'on le voit par l'une des marques typographiques ci-contre, Lambrecht avait manifesté par sa devise qu'il aimait les innovations : *Cessent solita dum meliora.* Son désir d'abandonner la routine est encore indiqué dans l'inscription qu'on trouve sur ses autres marques : *Satis quercus* (ou ἅλις δρυός) Assez du chêne et de son fruit! (quand on peut avoir mieux).

La série à peu près complète des œuvres de Lambrecht est conservée à la bibliothèque de la ville et de l'université. C'est une collection unique en son genre.

Cf. VICT. VAN DER HAEGHEN, Lambrecht (Josse) dans la *Biographie nationale*, et toutes les sources citées dans cet article.

(1) Nous pouvons compléter les listes de la *Bibliographie gantoise* et de la *Biographie nationale* par le n° suivant : *La chirurgie militaire, très utile à touts chirurgiens... Co(m)posée par maistre Nicolas Goddin, docteur en medecine, en la ville d'Arras. Tra(n)slatée de Latin en François par maistre Jaques Blondel, chirurgien à Lille.* Gand, Josse Lambert, *taylleur de lettres,* 1553. — Petit in-8°, 63 ff. (Bibl. Gand, G. 217[1]).

VICTOR VAN DER HAEGHEN.

25 Novembre 1899.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

SCULPTURES.	*Musée des ruines de l'ancienne abbaye de St-Bavon.*	XVIe-XVIIe SIÈCLE.

Lion tenant les armes de Gand.

Parmi les morceaux de sculpture intéressants, qui sont actuellement conservés dans les jardins des ruines de l'abbaye de St-Bavon, on peut signaler le lion qui est représenté ci-contre.

Il est en pierre blanche, et a une hauteur de 1,35 mètre.

Placé actuellement dans cette partie du musée lapidaire qu'on désigne sous le nom de crypte de St-Gérard, il doit, à sa longue exposition aux intempéries du plein air, d'être complètement défiguré.

Cependant, tout fruste et abîmé qu'il soit, ce reste décoratif attire le regard par son allure fière et la belle silhouette de l'ensemble.

La partie la mieux conservée est le cartouche que tient le lion accroupi. On y voit les armes de Gand, à côté de la pucelle qu'entoure la palissade symbolique.

Cette partie est fort artistement touchée et fait regretter que l'œuvre ait tant souffert.

On peut l'attribuer à quelque artiste local du XVIe ou du XVIIe siècle, peut-être bien du commencement de ce dernier siècle.

Cette sculpture a été donnée au Musée par Mr Charles de Hemptinne, il y a une vingtaine d'années, comme provenant de l'ancienne Cour du prince.

Il est difficile de se prononcer exactement sur son origine et sa destination. Telle qu'elle nous est parvenue, elle forme un bon modèle de ce genre de décor. On voyait anciennement au Marché aux poissons (actuellement Marché aux légumes) quatre de ces groupes, sur des colonnes, ainsi que le montre la gravure de Sanderus dans la *Flandria illustrata*.

A. Heins.

10 Novembre 1899.

RELIURES.	*Eglise Saint-Sauveur.*	XVIIe SIÈCLE. (1604).

Registre de la Confrérie Saint-Joseph.

Le trésor de l'église paroissiale Saint-Sauveur possède un manuscrit ayant pour titre : *Registre de la Confrarie de la Glorieuse Vierge Maria et du Bienheureux Sainct Joseph son Epoux fondée en l'Eglise de S. Sauveur a Gand par le Pape Clement VIII, a l'Instante Requisition de noz ser^mes Princes les Archiducqz Albertus et Elisabeth Clara Eugenia Anno 1604. — Ce Livre at este donne par Messrs Les Ecclesiasticques et quattre Membres de Flandres.* Ce manuscrit in-folio est composé de 257 feuilles de parchemin mesurant 0m25 × 0m33. Il renferme la liste des membres de la confrérie classés par catégories : hommes, femmes, congrégations religieuses. On y retrouve, outre les noms d'Albert et d'Isabelle, ceux d'un bon nombre de personnages de marque. Les dernières feuilles portent les fondations de messes et la liste des insignes " *bienfaiseurs a la confrarie de S^t. Joseph tant par aulmosnes que aultrement* " (1).



L'intérêt de ce manuscrit se concentre sur la reliure; celle-ci, en velours rouge, est décorée d'une feuille d'argent découpée à jour. Aux quatre coins sont gravées les armoiries de Gand, de Bruges, d'Ypres et du Franc; quelques gravures décorent des entrelacs. Au centre un médaillon ovale, en argent repoussé et ciselé, représente la Sainte Famille protégée par Dieu le Père et le Saint-Esprit émergeant des nues. Ce médaillon est flanqué aux quatre côtés de têtes d'anges ailées. Quelques cabochons jettent leur note lourde sur ce travail, dont le dessin ainsi que l'exécution laissent à désirer. Les deux faces de la reliure sont semblables. Le dos est décoré de six bandes en argent découpé. Deux fermoirs, également en argent, complètent cette reliure intéressante.

Cf. KERVYN DE VOLKAERSBEKE, *les Eglises de Gand*, t. II, pp. 256-262.

---

(1) On y lit la mention suivante relative au manuscrit lui-même : " *Les quattres Membres de Flandre ont donné la somme de cent florins à l'advancement d'ung nouveau Livre de la Confrarie, qui sera couvert d'argent* ". Les recherches faites dans les comptes de l'église Saint-Sauveur ainsi que dans les registres aux résolutions des Etats de Flandre n'ont fourni aucun renseignement concernant la reliure; celle-ci a probablement été payée au moyen de fonds provenant de souscriptions particulières des membres des États.

JOS. CASIER.

10 Novembre 1899.

MONNAIES ET MÉDAILLES.	*Cabinet numismatique de l'Université, et Musée archéologique.*	XVIIe SIÈCLE. (1629).

Médaille commémorative de la pose de la première pierre de l'église de Notre-Dame St-Pierre.

En 1629, eut lieu la pose de la première pierre, taillée et livrée par Jacques Cocx, pour la somme de III £ de gros (1), de l'église de Notre Dame St-Pierre, à Gand. A cette occasion, fut frappée une médaille commémorative dont l'exécution fut confiée à Hans Jorissons, orfèvre allemand, " *hoochduytsman ende goudtsmit* ", habitant Anvers.

Cette médaille est reproduite dans la *Beschryving der Nederlandsche Historipenningen* de G. Van Loon (t. II, p. 188), et dans *les Églises de Gand,* par Kervyn de Volkaersbeke (t. II, p. 223). D'un côté se voit, dans le champ, le buste de Saint Pierre, entouré de la légende : SVPER HANC PETRAM ÆDIFICABO ECCLESIAM MEAM ✠ ; au revers le dessin de la façade de l'édifice, tel qu'il avait été primitivement conçu; en dessous : AN. MDCXXIX; et en exergue : IOACHIM ARSENIVS ABB. S. PETRI IVXTA GAND. IN MONTE BLAND.

Comme l'indique l'extrait de compte ci-dessous (2), 57 exemplaires furent frappés. Cinquante en cuivre doré, du prix de 4 florins 16 sous pièce; six en argent, de 11 florins 6 1/2 sous, et une en or fin, coûtant 94 florins; la dépense totale fut donc de 452 florins, ce qui fait en gros 75 £ vj s. VIII gr. La médaille en or fut donnée en présent à l'évêque de Gand, Antoine Triest. Le cabinet numismatique de l'Université possède un exemplaire en argent, d'après lequel ont été exécutées nos gravures; un exemplaire en cuivre est conservé au Musée archéologique.

D'après des renseignements fournis par Mr F. Donnet, *Jan Joris Jacobss,* natif de *Constans in Switzerlandt,* et exerçant la profession de *silversmidt,* fut reçu bourgeois d'Anvers le 21 avril 1617. En 1625, *Jan Joris* fournit " *vyf copere roosen in tvelfsel* " du nouveau portail Ouest de la cathédrale d'Anvers. Enfin, sur la liste des doyens de la corporation des orfèvres, on relève, en 1631, le nom de *Jean Joricht.* Ces mentions paraissent bien se rapporter à notre *Hans Jorissons* ou *Jean Joris.*

---

(1) Abbaye de St-Pierre. Comptes des domaines 1627-1631. N° 2311 f° 133. Arch. de l'Etat, à Gand.

(2) " Item betaelt aen Hans Jorissons, hoochduytsman ende goudtsmit tot Andtweerpen, oover het maecken vande medalien der voorschreven keercke op deene zyde van de welcke stondt het pourtraict van Ste-Pieters hooft ende gheschreven rondtsom : Tu es Petrus et super hanc petram edificabo eclesiam meam, ende op dander zyde het pourtraict van de voorschreven keercke ende gheschreven rondtsom : Joachimus Arsenius abbas monasterij Stie Petry in monte Blandinio, tot den nombre van vyftich copere vergulde, ad vier guldens sesthien stuyvers het stuck, Item een fyne ghouwe van vierentneghentich guldens, waer van present ghedaen is aen den Eerweerdichsten heere Bisschop van Ghendt, ende zes silvere tot elf guldens ses stuyvers en half tstuck, bedraeghende te samen ter somme van vier hondert twee vytich guldens de welcke alhier LXXV £ vj s. viij gr. ". *Ibidem* f° 133 v°. — Cf. *Messager des sciences historiques*, 1864, p. 386.

ROBERT SCHOORMAN.

11 Novembre 1899.

SCULPTURES.	*Musée des ruines de l'abbaye de Saint-Bavon.*	XVIIIe SIÈCLE.



Vases du Pakhuis.

Ces vases, en pierre blanche, mesurant 2,75 m. de haut sur 1,20 m. de large, surmontaient autrefois les deux côtés du fronton du Pakhuis (1). Par leur facture générale, ils constituent de remarquables spécimens du style Louis XIV, et semblent modelés pour orner un jardin dessiné par Le Nôtre; ils rappellent un vase en marbre de la même époque, qui orne les jardins de Versailles (2), et duquel leur auteur, l'artiste gantois Henri Matthijs, peut s'être inspiré. Les mascarons et les muffles de lion qui retiennent les guirlandes sont d'une grande beauté et d'une exécution très harmonieuse. Ces œuvres sont très bien travaillées, quoiqu'elles fussent primitivement destinées à être placées à une hauteur de plus de vingt mètres; et, maintenant qu'elles peuvent être vues de près, on aperçoit toutes les qualités de leur exécution.

Nous devons aux recherches de Mr A. van Werveke de connaître le nom de l'auteur de ces beaux vases. Les comptes de la villes apprennent que, le 26 décembre 1722, N(*sic*) Matthijs reçoit 52 livres de gros, comme acompte, " *ter rekeninghe ende ten goeden bevinde van sijne pretentien over het maecken vande twee vaesen tot het stellen op den nieuwen bauw* "; le 10 novembre 1725, on rencontre encore la mention suivante : " *Betaeld aen Jr Heynderick Matthijs schilder ende beeldhouwer in voldoenijnghe, moderatie ende accordt, met hem ghemaeckt, om syn pretentien in het maecken vande twee vaesen, teeckenen, schilderen, boutseeren, ende andersins, staende op den nieuwen bauw, op de Coornmerckt par ordonnantie* [des échevins] *datum 4n Jullij 1725, per reste* *66 pond 13 s. 4 d. grooten.* "

Cf. Archives de la ville, série 533, nos 185 et 186; voir aussi le compte de Matthijs lui-même, en date du 4 juillet 1725.

---

(1) *Inventaire archéologique*, fascicule II, no 18 (notice de Mr A. Heins).
(2) Signalé dans HENRY HAVARD, *Les Styles*, p. 123.

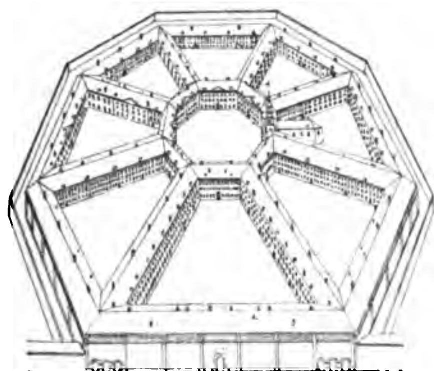
LOUIS STROOBANT.

27 Novembre 1899.

La Maison de force.

Cet établissement pénitentiaire jouit d'une célébrité universelle, parce qu'il est reconnu comme étant le berceau de la science pénitentiaire.

Il se compose d'un vaste bâtiment octogonal d'une superficie de 4 hect. 349, avec huit cours intérieures trapézoïdales, dont la petite base forme les huit côtés d'une cour octogonale centrale. La Maison de force, qui à diverses époques a contenu plus de 1200 détenus, fut érigée par lettres patentes de Marie Thérèse du 27 janvier 1772. Elle est l'œuvre du vicomte Vilain XIIII, grand bailli de Gand qui fut chargé, en février 1771, par les Etats de Flandre, de présenter un avant-projet pour la répression du vagabondage. Les plans sont de l'architecte Malfaison avec la collaboration de Vilain XIIII et du père jésuite Klukman. Les trois premiers quartiers furent construits de 1772 à 1773. L'ouverture eut lieu en mai 1775. L'achèvement des constructions ne fut décrété que le 2 septembre 1824 et accompli en 1827. Deux inscriptions lapidaires incrustées dans le mur de la façade rappellent l'érection et la terminaison sous les régimes autrichien et hollandais. Elles figurent dans la *Description de la Maison de force à Gand,* par C. A. LE NORMANT (1828).



Contrairement à ce qui est admis par la plupart des auteurs, nous avons découvert que Vilain XIIII n'a pas créé de toutes pièces le système pénal établi à la Maison de force. Il n'a fait que réorganiser, sur de plus grandes bases, ce qui existait à l'ancien *Rasphuys* ou *Tuchthuys,* établi au château de Gérard le Diable à Gand, en 1617. Dès cette date on y trouve en vigueur la plupart des grands facteurs des systèmes pénitentiaires modernes : travail en commun, port d'un costume pénal, séparation de nuit, constitution d'un pécule de sortie pour les reclus etc., etc. La dénomination de *Rasphuys* fut conservée pendant longtemps à la Maison de force. Elle provient du genre de travail imposé aux reclus et consistant principalement en râpage (*raspen*) de bois d'Inde, de Campêche et de Brésil pour la teinture.

Cf. *Archives de la ville de Gand :* série 533bis; Tuchthuys 69, 74 et 75; gevangenissen, 117. — *Archives de l'Etat à Gand :* Vieux Bourg nos 933 et suiv. — VILAIN XIIII, *Mémoire sur les moyens de corriger les malfaiteurs*, et la réimpression faite en 1841 par les soins de CH. HIPP. VILAIN XIIII. — C.-A. LE NORMANT, *Description de la Maison de force* (Gand, 1828). — VOISIN, *Guide de Gand.* — CH. LUCAS, *Du système pénitentiaire en Europe et aux Etats Unis* (Paris 1830), vol. II. — L. STROOBANT, *Le Rasphuys de Gand et la répression de la mendicité en Flandre du XVIe au XVIIIe siècle.* — La vignette ci-dessus est empruntée au *Traité d'architecture* de Mr L. CLOQUET (t. IV, fig. 364); le cliché nous a été obligeamment prêté par l'éditeur, Mr Ch. Béranger, à Paris.

LOUIS STROOBANT.

12 Novembre 1899.

Au Congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M. Victor Vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M. Hermann van Duyse signala l'utilité de faire le releve complet des richesses en sculptures, orfèvrerie, etc. des églises et des collections.

Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

De la fusion de ces divers projets est issu l'*Inventaire archéologique de Gand,* dont la publication a été décidée par le Comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie, le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins.

L'*Inventaire* se compose d'un nombre indéterminé de fiches consacrées chacune à un objet et contenant, outre une description rédigée par un spécialiste, soit un cliché documentaire, soit un croquis destiné à raviver le souvenir ou à exciter la curiosité. Chaque fiche est signée et datée.

Le Comité de publication fait appel à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie pour lui signaler les objets dignes de figurer dans l'*Inventaire.* Toutes les communications doivent être adressées au secrétaire, M. Paul Bergmans, 2, rue de Meirelbeke, Gand.

TABLE DU FASCICULE XIV :

Le 15e fascicule est en préparation.

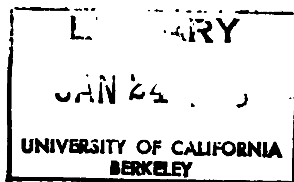
L'*Inventaire archéologique de Gand* est distribué gratuitement aux membres de la *Société d'histoire et d'archéologie.*

Pour les personnes étrangères à la Société, le prix est de fr. **3,50** par fascicule.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE GAND.

Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.



FASCICULE XV.

GAND,

N. HEINS, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE, 9, RUE DE BRABANT.

FÉVRIER 1900.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM. **P. Bergmans**, *secrétaire*,

L. Cloquet,

A. Heins,

G. Vanden Gheyn,

V. Van der Haeghen,

J. Vuylsteke.

Les notices suivantes sont en préparation : *Crypte du Steen de Gérard-le-Diable* (A. Verhaegen; *Les deux Zikkele* (M. Heins); *Tête de bouc par Tiberghien* (A. Heins); *Chaire de vérité de l'église Saint-Sauveur* (J. Casier); *Croix faîtière de l'ancienne église de Munte* (A. Heins); *Château de Ter Laeck* (Pr. Claeys); *Dalles funéraires* (b^on J. Béthune); *Le grand Privilège de Marie de Marie de Bourgogne* (P. Frédéricq); *Le Beffroi* (M. Heins); *Ancien couvent des Jésuites* (V. De Muynck); *Chapiteaux de la crypte de Saint-Bavon* (Fr. Mathias): *le Château des comtes* (J. De Waele); *Sculptures de l'église Saint-Jacques* (L. van Biesbroeck); *Inscription du Château des comtes* (J. Vuylsteke); *Ecusson des Francs-bateliers* (E. Lacquet); *Le Mont-de-Piété* (Pr. Claeys); *Intérieur et objets de l'église Saint-Bavon* (Chan. Vanden Gheyn); *Objets d'art de la confrérie St-Michel* (E. Lacquet); *Miniatures du XIVe siècle* (P. Bergmans); *Bas-reliefs de la maison dite de Palfyn* (V. De Muynck); *Façade de l'Académie flamande* (Fr. de Potter); *Fragments de sculptures aux ruines de l'abbaye de Saint-Bavon* (J. De Smet et A. Heins); *Epées de justice* (A. van Werveke); *l'Hôtel de ville* (A. van Werveke et J. De Waele); *Tableaux du Musée de peinture* (L. Maeterlinck, F. Scribe, A. van Werveke, G. Hulin, etc.); *Cloître des Dominicains* (F. van Ortroy); *Maison de la confrérie St-Georges* (A. van Werveke); *les premières Monnaies gantoises* (c^te T. de Limburg Stirum); *Statuette congolaise du XVIe siècle* (F. van Ortroy); *Gravures de Josse Lambrecht* (V. Vander Haeghen); *Restes de l'ancien couvent des Carmes chaussés* (A. Heins); *Chapelle du refuge de l'abbaye de Tronchiennes* (P. Bergmans); *le grand Sceau de l'Université* (Ch. Gilleman); *Noble de Gand de 1582* (A. Diegerick); *Ancien costume de magistrat* (J. van Egeren); *Plaque en argent ciselé de Tiberghien* (L. van Biesbroeck); *Tombeau de Viglius* (L. van Biesbroeck); *Plafond sculpté d'une maison de la place du Lion d'or* (P. Bergmans); *Anciens carreaux émaillés* (E. Lacquet); *Statue de sainte Anne à l'église Saint-Sauveur* (J. Casier); *Objets romains* (A. de Ceuleneer); *Ancien couvent des Jésuites* (V. De Muynck); *Le polyptique des frères Van Eyck* (J. De Smet); *Tableau de Van Dyck à Saint-Michel* (J. De Smet); *Intérieur de l'église Saint-Sauveur* (J. Casier); etc. etc.

Le Comité recevra avec reconnaissance tous les renseignements qu'on voudra bien lui faire parvenir sur ces objets, et il en sera, le cas échéant, fait mention dans l'article.

Un appel tout spécial est fait à l'obligeance des photographes amateurs qui possèderaient des clichés de monuments ou d'œuvres d'art susceptibles de figurer dans l'*Inventaire*.

A la demande du Comité, M. Coppieters Stochove a bien voulu se charger de faire, au point de vue de l'*Inventaire archéologique*, le dépouillement des archives de l'église Saint-Jacques: M. A. van Werveke s'est chargé du même travail en ce qui concerne les archives de la cathédrale de Saint-Bavon.

Plaque tombale de saint Florbert.



Le petit monument que nous publions ici se rapporte à la querelle qui mit aux prises, pendant le X[e] et le XI[e] siècle, les deux abbayes gantoises de Saint-Pierre et de Saint-Bavon (1). Parmi les nombreux motifs de leur discorde, l'un des plus graves touchait la question fort controversée de leurs origines. Chacune d'elles prétendait, en effet, avoir été fondée par saint Amand, et revendiquait comme premier abbé le disciple de celui-ci, saint Florbert, mort avant 650. Les moines de Saint-Pierre alléguaient surtout, en faveur de leurs prétentions, la possession d'une inscription trouvée, au cours du X[e] siècle semble-t-il, parmi des ossements. On y lisait, tracés en caractères barbares, les mots suivants : " Hic requiescit corpus Florberti abbatis, discipuli et ordinati Amandi episcopi, cujus depositio celebratur Kal. Novembris ". On eut soin de faire authentiquer ce précieux monument par l'archevêque de Reims Adalbéron qui, en 975, transféra solennellement les restes de Florbert dans la nouvelle église de l'abbaye. Environ un siècle plus tard, en 1049, l'évêque de Noyon-Tournai s'étant rendu à Saint-Pierre pour y procéder à l'élévation des reliques du saint abbé, un moine de Saint-Bavon, présent à la cérémonie, demanda à examiner l'inscription, et, soit par maladresse, soit à dessein, il la laissa tomber sur le sol où elle se brisa. Par une coïncidence bizarre, le bruit se répandit la même année qu'un moine de Saint-Trond, Stépelin, de passage à Saint-Bavon, venait d'y découvrir le vrai tombeau de Florbert. Une plaque de pierre pourvue d'une inscription, gisant au milieu d'ossements épars, garantissait, ici aussi, l'authenticité de la trouvaille. Nous ne possédons malheureusement sur ce sujet qu'un récit de Lambert de Saint-Pierre, récit empreint d'une malveillance visible à l'égard de l'abbaye rivale. Pour Lambert, la prétendue inscription n'est qu'un faux abominable; il ajoute d'ailleurs que l'inventeur du soi-disant Florbert ainsi que deux de ses complices avouèrent plus tard la supercherie. Une guerre de plume très âpre suivit cette affaire. En 1067, lors de l'élévation de S. Macaire, les moines de Saint-Bavon exposèrent aux yeux du peuple l'inscription qui leur permettait de se considérer comme propriétaires des restes de Florbert. Cependant l'agitation se calma peu à peu. Elle était sans doute presque complètement oubliée lorsque, en 1258, l'abbé Thierry de Saint-Bavon, ayant fait ouvrir le tombeau de Florbert pour le transporter dans un autre endroit de l'église, y trouva une plaque de marbre blanc portant l'inscription : " Hic requiescit Florbertus abba Gandensis cænobii. obiit viii Id. Octb. ". Cette inscription n'est autre que celle que fournit le monument que nous publions. Comme d'autre part celui-ci est de marbre blanc ainsi que la plaque trouvée en 1258, leur identité semble hors de doute. Il est probable aussi que la plaque de 1258 et celle qui fut trouvée ou fabriquée par Stépelin de Saint-Trond, au XI[e] siècle, et dont on avait sans doute perdu ensuite le souvenir, ne sont qu'une seule et même chose. Ainsi, notre monument remonterait au XI[e] siècle. Il est fort douteux qu'il soit beaucoup plus ancien. En tous cas, il ne peut être attribué à l'époque mérovingienne et ne date certainement pas, à beaucoup près, de l'époque de la mort de Florbert. Son style, aussi bien que la forme générale des lettres qui y sont entaillées s'y opposent absolument. Il n'est pas impossible d'ailleurs qu'il ait été confectionné d'après une stèle plus ancienne, soit par Stépelin, soit par tout autre, ce qui expliquerait la forme archaïque de quelques-uns de ses caractères. Après 1258, notre plaque fut fixée dans un des murs de l'église de Saint-Bavon, à l'endroit ou l'on vénérait les reliques de Florbert. Elle en fut enlevée lors de la démolition de cette église à l'époque de Charles-Quint. Au commencement du siècle, Liévin De Bast la retrouva dans les archives de l'évêché et la communiqua à Raepsaet qui lui consacra, en 1829, une notice dans le t. VI du *Messager des sciences historiques*. Elle a passé postérieurement, à une époque que nous ignorons, dans les collections archéologiques de l'Université. Il en existe un facsimilé moderne dans le *lavacrum* du cloître aux ruines de Saint-Bavon. Notre plaque, très bien conservée, mesure 0,231 m. de hauteur sur 0,177 m. de largeur. Elle consiste en un morceau de marbre blanc d'Italie. On en a publié deux facsimilés gravés, passablement inexacts : le premier, à la grandeur de l'original, se trouve dans l'article cité de Raepsaet, l'autre, fortement réduit et exécuté, semble-t-il, d'après le précédent et non d'après l'original, dans l'*Histoire de l'abbaye de S[t]-Bavon* par Van Lokeren, pl. 4. Ce dernier a été reproduit dans les *Acta Sanctorum*, Novembre, t. I, p. 368.

(1) Voy. O. Holder-Egger, *Zu den Heiligengeschichten des Genter S[t]-Bavosklosters*, dans les *Historische Aufsätze dem Andenken an Georg Waitz gewidmet* (Hannover 1886), p. 636 et suiv.

H. Pirenne.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

SCULPTURES.	*Musée archéologique, n°* 855.	XVe SIÈCLE.

Semelle de poutre provenant du Toreken.

Cette intéressante sculpture en bois de chêne est un bon spécimen de cet art



décoratif, si bien compris au moyen-âge, qui faisait partie intégrante de la construction. Elle ornait la semelle d'une des poutres de la grande salle du *Toreken,* au marché du Vendredi; actuellement, cette salle, divisée en appartements, a entièrement perdu son caractère et sa décoration.

Notre semelle en est le seul débris. Elle est taillée en forme de niche avec dais sous lequel se trouve la figure de l'apôtre Pierre, portant le livre et les clés emblématiques. L'ornementation du dais et le caractère de la figure indiquent clairement l'art du milieu du XVme siècle. Elle corrobore donc la date assignée approximativement à la construction du *Toreken,* qu'aucun document n'indique avec précision.

L'influence de l'école de Van Eyck est visible dans le port du manteau largement drapé du saint, dans son abondante chevelure bouclée et ses traits d'un caractère si personnel. Quoique un peu trapue, la figure est largement traitée et a grande allure.

Aujourd'hui cette semelle figure au musée archéologique sous le numéro 855. Elle mesure 1 m. de haut; la statuette même mesure 70 cm.

Pour le *Toreken* voir : Kervyn de Volkaersbeke, dans le *Messager des sciences historiques*, 1850. — Van den Bemden, *Ibid.*, 1884, 1887 et 1888. — Van Duyse, *Gand à travers les âges*. — A. Wagener et P. Frédéricq, *Belgique illustrée* (art. *Gand*).

L. van Biesbroeck.

4 Décembre 1899.

SCULPTURES.	*Musée lapidaire des ruines de St-Bavon.*	XVIe SIÈCLE.

Ecusson aux armes de Gand.

Il y a quelques années on a déposé au Musée lapidaire trois pierres de



Baelegem, sculptées, provenant de la façade de la maison occupée au XVIe siècle par la corporation des Maçons. Cette maison, située rue de la Catalogne no 17, fut entièrement modernisée en 1852; elle est actuellement occupée par l'Hôtel du Comte d'Egmont. Deux dessins coloriés, la représentant dans son ancien état, l'un de De Noter (1809), l'autre de P.-J. Goetghebuer (1836), sont conservés dans l'atlas de la ville de Gand à la Bibliothèque. Ils nous renseignent sur la forme primitive de cette construction, qui se rapprochait, comme style, de la maison des Bâteliers. Elle fut, d'ailleurs, construite en 1526-1527.

Cette date correspond évidemment à celle du placement des trois pierres représentant respectivement : l'aigle impériale, aux ailes éployées; le lion de Flandre et le lion de Gand couronné et portant un collier. Le premier écusson était placé au-dessus du second étage; le second et le troisième entre le premier et le second étage. Quoique très frustes aujourd'hui, leur aspect est remarquable, et ils fournissent de bons spécimens de la sculpture décorative de nos maîtres-artisans du XVIe siècle. Ils mesurent 0,63 m. × 0,73 m. et sont placés au fond de l'ancien réfectoire de l'abbaye de Saint-Bavon.

Cf. *Atlas de Gand,* à la Bibliothèque de la ville et de l'université, XCVI. — Fr. de Potter, *Gent,* t. III, pp. 393-394.

A. Heins.

4 Décembre 1899.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

OBJETS EN CUIVRE.	*Musée archéologique,* nº 1320.	XVIᵉ SIÈCLE.

Lustre en cuivre.



Ce bel objet en cuivre fondu et ciselé provient de l'église de l'hospice Saint-Laurent ou Wenemaer. Il mesure 0,80 m. de haut et a un diamètre de 0,75 m.

Il est composé d'une tige ornée de multiples bagues et de deux gros nœuds aplatis auxquels sont accrochées les deux rangées de branches. Sous l'anneau ovale, qui termine la tige, un groupe en cuivre représentant la Vierge couronnée; elle porte sur le bras gauche l'Enfant Jésus, et tient un sceptre de la main droite. Le groupe est entouré de rayons légèrement ondulés. L'extrémité inférieure consiste en une tête d'animal fantastique, à double face, entre les dents duquel il y eut sans doute un anneau. Les six branches de chaque étage sont formées de sarments de vigne, chargés de feuilles et de grappillons; elles sont munies, à l'étage supérieur, de bobêches hexagonales, et, à l'étage inférieur, de bassinets à pointes.

L'ensemble du luminaire est d'un beau travail et d'une silhouette extrêmement élégante. Il est étroitement apparenté à un lustre conservé dans l'église des SS. Corneille et Michel à Machelen, et reproduit dans l'*Album des objets d'art religieux du moyen-âge et de la Renaissance exposés à Malines en 1864,* publié par J. Weale (mobilier, pl. 14). On peut également en rapprocher le lustre de l'église de Kempen (Westphalie), figuré dans le nº 1 du *Touriste* (Tournai, janvier 1894).

E. Lacquet.

27 Décembre 1899.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

IMPRESSIONS.	*Bibliothèque de la ville et de l'université.*	XVIe SIÈCLE.

Les impressions maniliennes.

I.

Le nom de Manilius figure dans les annales de la typographie gantoise de 1548 à 1710. Le chef de la famille, Corneille Manilius, était né à Bruges, ainsi qu'il le dit lui-même : *van Brugghe, woonachtich te Ghend.* On croit que son véritable nom était De Man.

Corneille Manilius, qui exerça son art à Gand de 1548 à 1558, était imprimeur juré et admis par l'empereur, quand Josse Lambrecht, par acte du 17 avril 1548 (après Pâques), lui donna à bail " sa cave et son imprimerie avec les presses et les caractères, et tout ce qui y appartient pour en faire usage en tels temps et circonstances qu'il lui plairait „. Manilius se trouvait ainsi à la tête d'un établissement qui n'avait pas de rival à Gand, l'officine de Pierre de Keyser ne produisant plus, et les autres éditeurs contemporains, Victor de Dayn, Erasme Vereecke et Robert Gualterot n'imprimant pour ainsi dire rien dans leurs propres ateliers. Mais la convention passée entre Lambrecht et Manilius fut rompue au bout de peu de temps. Vers la fin de l'année 1549 déjà parut un ouvrage de Manilius avec l'adresse de la *Schelstrate,* et Lambrecht, de son côté, recommençait à imprimer pour son propre compte dans son atelier rue Haut-Port. Vers 1558, notre imprimeur s'établit, près de l'église St-Nicolas, dans la belle et vaste maison à façade gothique qui avait appartenu à la corporation des maçons avant 1540 (*in 't metsers huus achter sente Nicolaskerke*).



Corneille Manilius est rangé parmi les poètes flamands. Écrivant dans le genre des rhétoriciens de son temps, il obtint un certain succès. D'après Sanderus, il serait l'auteur d'un drame flamand : *De Dood.* Il écrivit aussi en latin.

Artiste typographe de grand mérite, il continua les bonnes traditions de Lambrecht en imprimant avec soin, netteté et correction. Ses impressions connues sont au nombre de vingt-huit Le premier à Gand, il publia un ouvrage — Virgile, 1556 — en deux volumes (l'un de 815 pp., l'autre de 816 pp.) : *visum est expedire ut eum in duas omnino scindamus partes* — plutôt que de trop augmenter le format.

Il avait adopté pour devises les dictons :

Pax optima rerum quas homini novisse datum est. — Pax una triumphis innumeris potior. — Paeys is goedt.

Sa marque typographique, reproduite ci-contre en grandeur de l'original, ne manque pas d'élégance : deux jeunes filles représentant l'une la vertu, l'autre Calliope, muse de la poésie épique et de l'éloquence, tiennent un casque couronné de feuillage, sous un essaim d'abeilles.

Cf. F. vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. I. — *Biographie nationale*, t. XIII, col. 332-334 (art. de V. vander Haeghen).

Victor van der Haeghen.

30 Décembre 1899.

Les impressions maniliennes.

II.

Gislain Manilius, fils de Corneille et de Collyne van Eestenrycke, succéda à son père comme imprimeur juré en 1559. On connaît de lui environ quatre-vingt-huit impressions, parmi lesquelles plusieurs ouvrages importants. Il doit aussi avoir eu une grande part à la production des pamphlets et écrits anonymes de l'époque (1). Il fut à Gand le premier typographe qui imprima la musique notée, dans ses *Psalmen* (1565), texte flamand de Lucas de Heere, d'après la version française de Clément Marot. Bien que publié avec toutes les autorisations requises, cet ouvrage fut porté sur la liste des livres prohibés. Gislain Manilius est l'auteur de quelques poésies flamandes qu'il signait : *Paeys is goedt* ou *Sancta probis pax est.*

Après avoir occupé successivement la maison de son père et une habitation située quai au Blé, il s'installa définitivement à la place *te Putte,* au *Pigeon blanc* (*de Witte Duive*), maison achetée le 12 décembre 1565. La famille conserva cette enseigne, même dans d'autres locaux Il mourut en 1573.

La veuve Gislain Manilius (Adrienne Teypins) continua à imprimer pendant deux ans et publia vingt ouvrages. De 1576 à 1584, l'officine du *Pigeon blanc* fut occupée successivement par Pierre de Clerck, par la femme de celui-ci, et par Corneille de Rekenare. Ce dernier avait épousé la susdite Adrienne Teypins.

Gauthier Manilius commença à éditer après la mort de son frère Gislain, en 1574, et il imprima jusqu'en 1626. En 1584, il reprit l'imprimerie du *Pigeon blanc,* que le calviniste C. de Rekenare avait abandonnée après la soumission de la ville au duc de Parme. Avant cette époque, ses caractères avaient souvent servi à imprimer des pamphlets anonymes violents contre le roi d'Espagne. Ses impressions antérieures à 1600 comprennent environ 234 numéros.



Le total des impressions maniliennes au XVIe siècle s'élève à plus de 370 numéros.

Les marques typographiques ci-contre furent aussi employées par les Manilius du siècle suivant; la première reproduit à peu près, en réduction, la vignette de Corn. Manilius (voir la fiche 145), augmentée de cornes d'abondance et d'un joli cadre en style du temps. Il existe plusieurs variétés de la marque au pigeon.

---

(1) On a démontré récemment que l'ouvrage suivant, sans nom d'imprimeur, sortait des presses de Gisl. Manilius :
Alle de Psalmen Davids ende andere lofsanghen uut den Fransoyschen dichte [*int*] *Nederduytsch overghesett door Petrum Dathenum De welcke men voortaen in de Nederlandsche ghemeynten gebruycken zal.* 1566.

Cf. Th. Arnold, *Verslagen der koninklijke vlaamsche Academie...* 1898, p. 44. — H. van Duyse, *Une imprimerie calviniste à Gand en 1566* (*Bull. soc. d'hist. et d'arch.*, 1898, p. 177). — F. vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. I. — *Biographie nationale*, t. XIII, col. 335-336 (art. de V. vander Haeghen).

Victor van der Haeghen.

30 Décembre 1899.

Les impressions maniliennes.

III.

GAUTHIER MANILIUS (suite), de 1600 à 1626, imprima encore environ cent cinquante numéros (1). Son matériel était important et il n'eut pas de concurrent sérieux jusque vers 1610. En 1621, il dut soutenir devant le conseil de Flandre un procès contre l'imprimeur Jean van den Steene, deuxième du nom, au sujet du droit de vendre et d'imprimer des placards.

La VEUVE GAUTHIER MANILIUS (Jossine de Vos) continua à diriger l'imprimerie depuis 1626 jusqu'au règlement de la succession de son mari, qui eut lieu le 23 avril 1631. On ne connaît que trois ouvrages qui portent son nom.

SERVAIS MANILIUS, fils aîné du précédent, imprima de 1631 à 1649, année de sa mort. Il transféra l'officine à la rue de Brabant, en conservant l'enseigne du *Pigeon blanc*. La célèbre imprimerie commence à déchoir. Le chef d'ailleurs ne se pique plus d'être un lettré et d'imprimer correctement. La série de ses éditions comprend une soixantaine de numéros.



BAUDOUIN MANILIUS, fils aîné du précédent, prit en 1649, au nom de la famille, la direction de l'imprimerie. Il fut l'un des premiers visiteurs ou inspecteurs des imprimeries, emploi créé en 1658, sur la proposition de la gilde de Saint-Augustin, érigée cette même année. Il se signala par le zèle avec lequel il intenta successivement un grand nombre de procès à des confrères ou à des commerçants qui avaient enfreint les placards ou le règlement de la gilde. D'humeur batailleuse, il fut aussi en procès avec sa mère et divers parents. Sa bibliographie comprend 230 articles, sans compter tous les almanachs, des pièces de circonstances et beaucoup de placards et ordonnances renseignés dans sa comptabilité particulière. Il est aussi cité comme relieur. L'officine de Manilius ne brille plus au premier rang, elle est dépassée par celle de Maximilien Graet, le typographe gantois le plus important du XVIIe siècle. Baudouin Manilius mourut sans laisser de postérité, le 19 avril 1684.

La VEUVE BAUDOUIN MANILIUS (Marie-Claire Kiekepoost) se remaria la même année avec Henri Saetreuver, Danois d'origine, qui continua à imprimer *sub signo albae columbae*. Marie Kiekepoost mourut le 3 octobre 1690.

GISELBERT MANILIUS, frère de Baudouin, s'établit comme libraire à Gand en 1663. Visiteur des imprimeurs de 1672 à 1682, il fut aussi relieur. Mort en 1694.

La VEUVE GISELBERT MANILIUS (Marie Vermeire) continua le commerce de son mari et fit des livraisons au magistrat de Gand encore en 1708. Elle fut enterrée le 18 septembre 1710. Avec elle s'éteignit le nom de Manilius dans l'histoire du livre à Gand.

L'ensemble de la bibliographie des impressions maniliennes peut comprendre de 800 à 850 articles. Une collection en a été réunie à la bibliothèque de Gand.

Outre la marque du Pigeon blanc, reproduite ici, Baudouin Manilius eut encore comme emblême un compas, sujet emprunté à la marque bien connue de Plantin.

Cf. F. VANDER HAEGHEN, *Bibliographie gantoise*, t. II. — *Biographie nationale*, t. XIII, col. 336-341 (art. de V. vander Haeghen).

(1) Sans compter quelques écrits de minime importance renseignés dans ses comptes. La petite pièce suivante, conservée à la bibliothèque de Tournai, n'a pas encore été signalée : JÉRÉMIE PIERSSENAEUS, *Ad ampliss... Christophorum Assonlevillium... Ode.* — Gand, Gualt. Manilius, 1600; in-4°, 4 ff.

VICTOR VAN DER HAEGHEN.

10 Janvier 1900.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

SCULPTURES.	*Musée lapidaire, aux ruines de l'abbaye de Saint-Bavon.*	XVIIe SIÈCLE.

La Vierge portant l'Enfant Jésus.



Ce groupe, en pierre blanche très friable, qui mesure 93 cm. de haut, représente la Vierge portant sur le bras droit l'Enfant Jésus. Ce dernier, d'un joli mouvement, se dresse et veut enlacer la tête de sa mère. Nous avons cru devoir reproduire ce groupe à cause de la naïveté charmante de l'attitude des deux figures, et de la rareté du geste si tendre de l'enfant, que le sculpteur a saisi sur le vif.

Si le morceau ne se distingue pas par des qualités de premier ordre, il n'en est pas moins intéressant par l'allure générale, le jet des draperies, le voile de la Vierge qui encapuchonne la tête, la façon dont le bras droit retient la robe, et quelques autres détails qui ne manquent pas de mérite.

De nombreuses couches de couleur à l'huile encrassent et arrondissent trop les formes.

Nous supposons que cette sculpture provient d'une de ces niches qui figurent encore en maint carrefour de la ville, au coin de quelque vieille façade. Il ne nous a pas été donné de préciser nos renseignements sur ce point. Mais il est plus que probable que ce groupe appartient au XVIIe siècle.

A. Heins.

4 Décembre 1899.

MENUISERIES.	*Église Saint-Sauveur.*	XVIIe SIÈCLE. (1671).

Confessionnal de l'église Saint-Sauveur.

La chapelle de la Sainte Croix, ou du Sacré Cœur, est ornée d'un confessionnal d'assez bonne allure. On peut déterminer très exactement le nom du sculpteur et la date de livraison par le livre des comptes de l'église; nous y trouvons, en effet, la mention: "*Betaelt aen Mr Jacques Desy, schrynwerker, over het maecken van eenen nieuwen biechtstoel, staende in de capelle van het heyligh Cruyse, per ordonnancie ende quittancie van den 17 January 1671 — XII lib. gr.* „



Le meuble est formé de trois arcatures, d'égale dimension, séparées par quatre colonnes torses ornées de pampre et surmontées de chapiteaux corinthiens. Ceux-ci portent une frise abondamment décorée de sculptures feuillagées et coupée, au-dessus de chaque chapiteau, par une console à tête d'ange portant la moulure supérieure; un joli médaillon occupe la partie centrale de la frise et complète heureusement la décoration.

Cf. Kervyn de Volkaersbeke, *Les Eglises de Gand,* t. II, p. 255.

Jos. Casier.

23 Janvier 1900.

CONSTRUCTIONS CIVILES.	*Marché au Beurre, n° 12.*	XVIIIe SIÈCLE. (1741).

Prison communale dite " Mammelokker ".

La prison communale, connue vulgairement sous le nom de *Mammelokker*, fut construite en 1741 par l'entrepreneur gantois David 't Kindt. L'adjudication eut lieu le 15 février 1741. Le cahier des charges indique les bâtiments qui seront démolis et sur l'emplacement desquels s'élèvera la nouvelle prison. Les travaux devront être complètement terminés, *sleutels inde handt,* au bout de quatre mois.

On ne connait pas le nom de l'auteur du bas-relief qui orne la façade. Le sujet de cette sculpture est emprunté à la légende romaine de Cimon : condamné à mourir de faim, ce vieillard dut la vie à sa fille qui le nourrit de son propre lait. De là le nom de *Mammelokker* donné à la prison. Celle-ci reçoit parfois dans des pièces officielles, mais rarement, le nom d'*Amigo*.



Avant l'invasion française de la fin du XVIIIe siècle, on enfermait dans le *Mammelokker* toutes sortes de prisonniers : des condamnés aussi bien que de simples prévenus. Aujourd'hui elle abrite provisoirement les mendiants et les vagabonds, ainsi que les personnes arrêtées sur la voie publique pour avoir troublé l'ordre. La population gantoise octroie le titre de " *Vrije Burger van Gent* " à tout citoyen qui a passé une nuit sous le carillon du Beffroi, " *onder de wekkering* ". L'aile gauche de la prison a été démolie en 1898, lors du percement de la nouvelle rue entre le marché au Beurre et Saint-Bavon; cette partie de la façade a été reconstruite par les soins de M^r Ch. van Rysselberghe, architecte de la ville.

Cf. DE POTTER, *Gent van den oudsten tijd tot heden,* t. II, p. 9 et ss. — A. VAN WERVEKE, dans le *Volksbelang* du 27 août 1898.

PROSPER CLAEYS.

5 Décembre 1899.

Au Congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M. Victor Vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M. Hermann van Duyse signala l'utilité de faire le releve complet des richesses en sculptures, orfèvrerie, etc. des églises et des collections.

Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

De la fusion de ces divers projets est issu l'*Inventaire archéologique de Gand*, dont la publication a été décidée par le Comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie, le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins.

L'*Inventaire* se compose d'un nombre indéterminé de fiches consacrées chacune à un objet et contenant, outre une description rédigée par un spécialiste, soit un cliché documentaire, soit un croquis destiné à raviver le souvenir ou à exciter la curiosité. Chaque fiche est signée et datée.

Le Comité de publication fait appel à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie pour lui signaler les objets dignes de figurer dans l'*Inventaire*. Toutes les communications doivent être adressées au secrétaire, M. Paul Bergmans, 2, rue de Meirelbeke, Gand.

Addendum. *Chandeliers de Saint-Bavon* (fascicule VIII, nº 76). — D'après une inscription que porte, au *Kensington Museum* de Londres, un moulage des chandeliers de Saint-Bavon, ceux-ci auraient été exécutés en 1525 par Benedetto da Rovezzano.

Chanoine VANDEN GHEYN.

TABLE DU FASCICULE XV :

Le 16e fascicule est en préparation

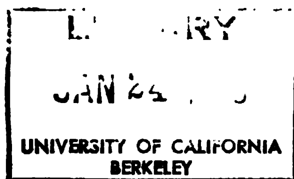
L'*Inventaire archéologique de Gand* est distribué gratuitement aux membres de la *Société d'histoire et d'archéologie*.

Pour les personnes étrangères à la Société, le prix est de **fr. 3.50** par fascicule.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE GAND.

Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.



FASCICULE XVI.

GAND,

N. HEINS, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE, 9, RUE DE BRABANT.

AVRIL 1900.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM. **P. Bergmans**, *secrétaire*,

L. Cloquet,

A. Heins,

G. Vanden Gheyn,

V. Van der Haeghen,

J. Vuylsteke.

Les notices suivantes sont en préparation : *Les deux Zikkele* (M. Heins); *Tête de bouc par Tiberghien* (A. Heins); *Croix faîtière de l'ancienne église de Munte* (A. Heins); *Château de Ter Laeck* (Pr. Claeys); *Dalles funéraires* (b^on^ J. Béthune); *Le Beffroi* (M. et A. Heins); *Chapiteaux de la crypte de Saint-Bavon* (Fr. Mathias); *le Château des comtes* (J. De Waele); *Sculptures de l'église Saint-Jacques* (L. van Biesbroeck); *Inscription du Château des comtes* (J. Vuylsteke); *Le Mont-de-Piété* (P. Bergmans); *Intérieur et objets de l'église Saint-Bavon* (Chan. Vanden Gheyn); *Objets d'art de la confrérie St-Michel* (E. Lacquet); *Miniatures du XIVe siècle* (P. Bergmans); *Façade de l'Académie flamande* (Fr. de Potter); *Fragments de sculptures aux ruines de l'abbaye de Saint-Bavon* (J. De Smet et A. Heins); *Epées de justice* (A. van Werveke); *l'Hôtel de ville* (A. van Werveke et J. De Waele); *Tableaux du Musée de peinture* (L. Maeterlinck, F. Scribe, A. van Werveke, G. Hulin, etc.); *Cloître des Dominicains* (F. van Ortroy); *Maison de la confrérie St-Georges* (A. van Werveke); *les premières Monnaies gantoises* (c^te^ T. de Limburg Stirum); *Statuette congolaise du XVIe siècle* (F. van Ortroy); *Gravures de Josse Lambrecht* (V. Vander Haeghen); *Restes de l'ancien couvent des Carmes chaussés* (A. Heins); *Chapelle du refuge de l'abbaye de Tronchiennes* (P. Bergmans); *Noble de Gand de 1582* (A. Diegerick); *Ancien costume de magistrat* (J. van Egeren); *Plaque en argent ciselé de Tiberghien* (L. van Biesbroeck); *Tombeau de Viglius* (L. van Biesbroeck); *Plafond sculpté d'une maison de la place du Lion d'or* (P. Bergmans); *Anciens carreaux émaillés* (E. Lacquet); *Objets romains* (A. de Ceuleneer); *Ancien couvent des Jésuites* (V. De Muynck); *Le polyptyque des frères Van Eyck* (J. De Smet); *Tableau de Van Dyck à Saint-Michel* (J. De Smet); *Intérieur de l'église Saint-Sauveur* (J. Casier); *Le Grand Privilège de Marie de Bourgogne* (P. Frédéricq); *Sceau de l'échevinage de Saint-Bavon* (W. de Haerne); *Crucifix roman du XIIe siècle* (A. Heins); etc. etc.

Le Comité recevra avec reconnaissance tous les renseignements qu'on voudra bien lui faire parvenir sur ces objets, et il en sera, le cas échéant, fait mention dans l'article.

Un appel tout spécial est fait à l'obligeance des photographes amateurs qui possèderaient des clichés de monuments ou d'œuvres d'art susceptibles de figurer dans l'*Inventaire*.

A la demande du Comité, M. Coppieters Stochove a bien voulu se charger de faire, au point de vue de l'*Inventaire archéologique*, le dépouillement des archives de l'église Saint-Jacques (1); M. A. van Werveke s'est chargé du même travail en ce qui concerne les archives de la cathédrale de Saint-Bavon.

---

(1) Ce travail est aujourd'hui achevé et sera imprimé dans le 3e n° du *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*.

La Crypte du Steen de Gérard-le-Diable.

Cette crypte, l'une des plus vastes et des plus intéressantes que possède la Belgique, s'étend sous la grande salle du château de Gérard-le-Diable et sous les substructions que des fouilles récentes ont dégagées.

Une épine de colonnes rondes, trapues, plus massives que les autres, supporte le mur qui termine actuellement le bâtiment. Deux autres épines de colonnes également rondes et surmontées, comme les premières, de chapiteaux à larges feuilles sans crochets, divisent la crypte en quatre nefs spacieuses, parallèles et recouvertes par des voûtes ogivales en moellons. Celles-ci s'appuient sur des arcs-doubleaux rectangulaires et des nervures ornées d'un simple chanfrein et portant à leur intersection une clef de voûte très sobrement décorée.



(Cliché des Ponts et chaussées.)

Le grand développement de la crypte s'explique par ce fait qu'un bâtiment de même importance que le bâtiment actuel s'élevait jadis sur les fondations mises à nu aujourd'hui. Un bâtiment nouveau sera construit prochainement sur les anciennes fondations et viendra couvrir la moitié de la crypte.

Le dégagement de la partie de la crypte qui était enterrée a permis de retrouver, dans leur forme première, deux des baies qui éclairaient le vaste souterrain. Ces baies serviront d'indication pour rendre aux fenêtres percées, il y a quelque trente ans, dans le mur de façade longeant le bas-Escaut, leurs dimensions primitives et pour rendre à la crypte, en diminuant la lumière qui y pénètre, l'aspect mystérieux de jadis.

Deux des travées de la crypte situées dans le bâtiment détruit avaient été, il y a de longues années, séparées du reste du souterrain par de méchants murs de briques. Les voûtes qui les recouvraient avaient été enfoncées, avec le consentement de l'administration communale de Gand, pour faciliter la sortie des pompes à incendie, dont la remise était située à quelques pas de là. Lors des fouilles que l'Etat fit exécuter en cet endroit, on fut assez heureux pour retrouver une partie de la colonne sur laquelle s'appuyaient autrefois les voûtes défoncées, ainsi que de nombreux fragments d'arcs-doubleaux et de nervures.

La restauration de cette partie de la crypte a pu être exécutée dans des conditions telles qu'il est impossible aujourd'hui de discerner la différence d'âge de cette partie de l'édifice et des parties primitives.

L'Etat a fait enlever les placages de ciment et les fragments de pierre artificielle qui avaient servi à égaliser et — ajoutons-le — à moderniser le fût des piliers. Il a rétabli les bagues qui régnaient à la partie inférieure de tous les chapiteaux et dont un petit nombre avait été conservé, tandis que les autres, fortement ébrêchées sans doute, avaient été abattues lors d'une première restauration.

Malgré la difficulté du travail, les bagues ont été refaites en pierre de Tournai.

Le carrelage actuel, en carreaux de ciment, est condamné; il sera remplacé par une aire de béton, dont la simplicité brutale cadrera avec les rudes piliers et avec la sévère architecture qui répondent si bien au caractère attribué par l'histoire aux Gantois des premières années du XIIIe siècle.

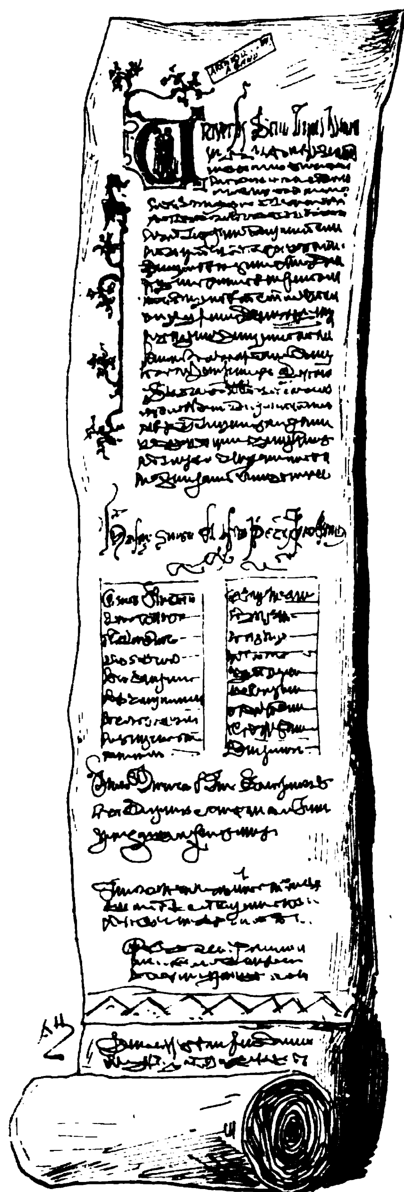
Cf. *Messager des sciences historiques*, 1894, pp. 130-132.

A. Verhaegen.

30 Janvier 1900.

MANUSCRITS.	*Archives de l'État à Gand. Fonds de l'abbaye de St.-Pierre, Supplément nº 102bis.*	XIVe SIÈCLE. (1399-1400).

Rouleau des morts.



On appelait au moyen-âge rouleau des morts (*rotulus, rollus, breve mortuorum*) ce que de nos jours on nommerait une lettre de faire part de décès. Lorsqu'un membre d'une communauté religieuse, surtout un dignitaire ou personnage marquant, venait à décéder, on inscrivait son nom, avec ou sans préambule, en tête d'un rouleau de parchemin, en y ajoutant une demande de prières pour le repos de son âme. Un religieux, porteur de ce rouleau (*rotulifer, rotularius, brevetarius*), était envoyé d'abbaye en abbaye, d'église en église, pour annoncer la funèbre nouvelle et solliciter la promesse de prières. Chaque établissement religieux ainsi visité inscrivait sur ce document son nom, la date de l'arrivée du porteur du rouleau et la promesse de prières pour le ou les défunts. Quoique ces rouleaux aient dû être assez nombreux, ils sont aujourd'hui devenus rarissimes, leur conservation ayant été l'exception, et on n'en connaît que quelques-uns qui soient conservés en entier. Les archives de l'évêché de Gand en possèdent deux de toute beauté, des années 1406 et 1507.

Le magnifique *rotulus,* dont nous donnons ici un croquis, émane de l'abbé de Saint-Pierre à Gand, Gérard Leeuwaerde (1390-1412), et porte la date du 16 mai 1399. Les défunts pour lesquels des prières sont demandées, sont " Godefridus et Petrus, presbiteri et monachi ", plus un certain nombre de " familiares " de l'abbaye de Saint-Pierre, décédés probablement dans le courant de l'année.

Le préambule en est délicatement calligraphié et enjolivé d'ornements à la plume. La lettre initiale enluminée nous montre saint Benoît, fondateur de l'ordre auquel appartient l'abbaye de Saint-Pierre.

Ce rouleau, mesurant 19 mètres 30 centimètres de longueur et 23 centimètres de largeur, se compose de 29 pièces de parchemin cousues bout à bout. Il est en partie opistographe, c'est-à-dire écrit sur les deux côtés, et porte la mention ou " *titulus* " de 524 abbayes, églises et établissements religieux visités dans les diocèses de Tournai et de Térouanne, pour la Flandre, et dans environ 35 diocèses de la France. Le religieux, porteur de ce rouleau (Alexander dictus des Mareschachies), se mit en route le 28 mai 1399 et ne termina que le 1r août 1400 son long itinéraire.

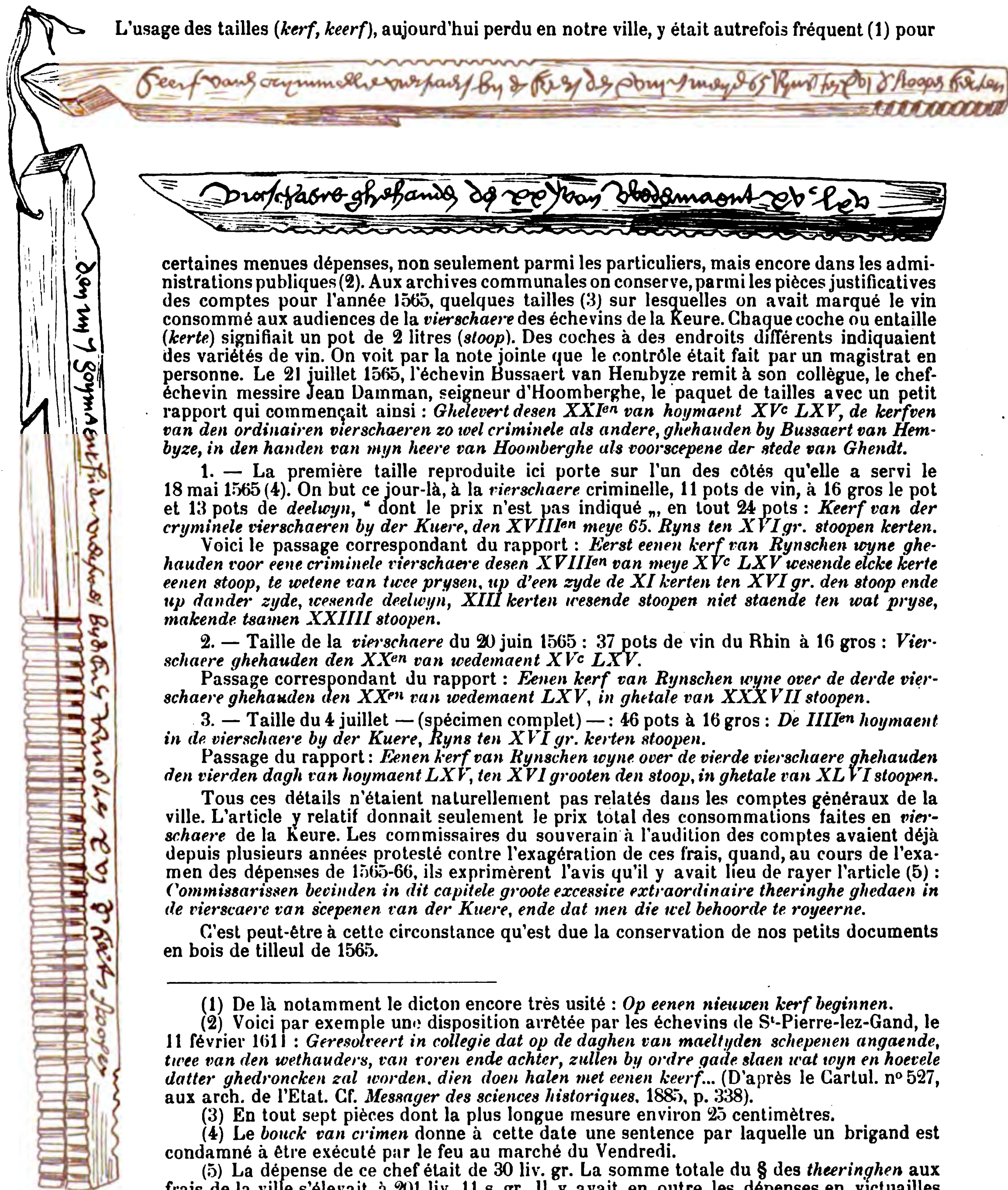
Cf. L. Delisle, *Des monuments paléographiques concernant l'usage de prier pour les morts* (Bibliothèque de l'école des chartes, 2e série, III, 1846, p. 370). — E. Reusens, *Eléments de paléographie*, p. 451-453.

A. Diegerick.

14 Février 1900.

Tailles du vin consommé aux audiences de la Keure.

L'usage des tailles (*kerf, keerf*), aujourd'hui perdu en notre ville, y était autrefois fréquent (1) pour



certaines menues dépenses, non seulement parmi les particuliers, mais encore dans les administrations publiques (2). Aux archives communales on conserve, parmi les pièces justificatives des comptes pour l'année 1565, quelques tailles (3) sur lesquelles on avait marqué le vin consommé aux audiences de la *vierschaere* des échevins de la Keure. Chaque coche ou entaille (*kerte*) signifiait un pot de 2 litres (*stoop*). Des coches à des endroits différents indiquaient des variétés de vin. On voit par la note jointe que le contrôle était fait par un magistrat en personne. Le 21 juillet 1565, l'échevin Bussaert van Hembyze remit à son collègue, le chef-échevin messire Jean Damman, seigneur d'Hoomberghe, le paquet de tailles avec un petit rapport qui commençait ainsi : *Ghelevert desen XXIen van hoymaent XVc LXV, de kerfven van den ordinairen vierschaeren zo wel criminele als andere, ghehauden by Bussaert van Hembyze, in den handen van myn heere van Hoomberghe als voorscepene der stede van Ghendt.*

1. — La première taille reproduite ici porte sur l'un des côtés qu'elle a servi le 18 mai 1565 (4). On but ce jour-là, à la *vierschaere* criminelle, 11 pots de vin, à 16 gros le pot et 13 pots de *deelwyn*, „ dont le prix n'est pas indiqué „, en tout 24 pots : *Keerf van der cryminele vierschaeren by der Kuere, den XVIIIen meye 65. Ryns ten XVI gr. stoopen kerten.*

Voici le passage correspondant du rapport : *Eerst eenen kerf van Rynschen wyne ghehauden voor eene criminele vierschaere desen XVIIIen van meye XVc LXV wesende elcke kerte eenen stoop, te wetene van twee prysen, up d'een zyde de XI kerten ten XVI gr. den stoop ende up dander zyde, wesende deelwyn, XIII kerten wesende stoopen niet staende ten wat pryse, makende tsamen XXIIII stoopen.*

2. — Taille de la *vierschaere* du 20 juin 1565 : 37 pots de vin du Rhin à 16 gros : *Vierschaere ghehauden den XXen van wedemaent XVc LXV.*

Passage correspondant du rapport : *Eenen kerf van Rynschen wyne over de derde vierschaere ghehauden den XXen van wedemaent LXV, in ghetale van XXXVII stoopen.*

3. — Taille du 4 juillet — (spécimen complet) — : 46 pots à 16 gros : *De IIIIen hoymaent in de vierschaere by der Kuere, Ryns ten XVI gr. kerten stoopen.*

Passage du rapport : *Eenen kerf van Rynschen wyne over de vierde vierschaere ghehauden den vierden dagh van hoymaent LXV, ten XVI grooten den stoop, in ghetale van XL VI stoopen.*

Tous ces détails n'étaient naturellement pas relatés dans les comptes généraux de la ville. L'article y relatif donnait seulement le prix total des consommations faites en *vierschaere* de la Keure. Les commissaires du souverain à l'audition des comptes avaient déjà depuis plusieurs années protesté contre l'exagération de ces frais, quand, au cours de l'examen des dépenses de 1565-66, ils exprimèrent l'avis qu'il y avait lieu de rayer l'article (5) : *Commissarissen bevinden in dit capitele groote excessive extraordinaire theeringhe ghedaen in de vierscaere van scepenen van der Kuere, ende dat men die wel behoorde te royeerne.*

C'est peut-être à cette circonstance qu'est due la conservation de nos petits documents en bois de tilleul de 1565.

(1) De là notamment le dicton encore très usité : *Op eenen nieuwen kerf beginnen.*

(2) Voici par exemple une disposition arrêtée par les échevins de St-Pierre-lez-Gand, le 11 février 1611 : *Geresolveert in collegie dat op de daghen van maeltyden schepenen angaende, twee van den wethauders, van voren ende achter, zullen by ordre gade slaen wat wyn en hoevele datter ghedroncken zal worden, dien doen halen met eenen keerf...* (D'après le Cartul. n° 527, aux arch. de l'Etat. Cf. *Messager des sciences historiques*, 1885, p. 338).

(3) En tout sept pièces dont la plus longue mesure environ 25 centimètres.

(4) Le *bouck van crimen* donne à cette date une sentence par laquelle un brigand est condamné à être exécuté par le feu au marché du Vendredi.

(5) La dépense de ce chef était de 30 liv. gr. La somme totale du § des *theeringhen* aux frais de la ville s'élevait à 201 liv. 11 s. gr. Il y avait en outre les dépenses en victuailles faites à propos des exécutions criminelles, et qui étaient inscrites parmi les *mysen van justicien.*

VICTOR VAN DER HAEGHEN.

1 Mars 1900.

PEINTURES.	*Musée archéologique, n°* 850.	XVIe SIÈCLE. (1575).

Cartel des Francs-bâteliers.

L'écusson représenté ci-dessous se trouve au musée archéologique sous le n° 850; il a appartenu successivement aux collections C. De Bruycker et L. Minard.

C'est un panneau carré, posé diagonalement, composé de plusieurs ais, avec encadrement à moulure, le tout en bois de chêne; il est muni, à l'angle supérieur, d'un anneau. La peinture représente une nef d'or à trois mâts, les voiles carguées, et portant au grand mât un pavillon aux armes impériales. A la proue, à laquelle pend une ancre, on voit un matelot arrangeant les cordages. Sur l'étambot élevé se trouve le timonier.

Dans le fond du panneau à gauche est représentée la chapelle de la corporation (?); à droite un édifice demi circulaire avec tourelle et créneaux. Au bas du navire, dans l'angle inférieur de l'écusson, un monogramme composé des lettres S & L entrelacées : *Schelde & Lei* (Escaut & Lys); selon F. De Vigne, elles signifieraient *Scheep-Lieden* (bâteliers). Notre croquis ne donne pas les lettres S et L, en partie dissimulées sous l'étiquette de l'objet.

Sur la bande du cadre on lit :

Den amijrael es mijnen name hier bekent fijn |
Tot sKeysers dienste moet ick altijts bereet staen |
Om den Coopman te bewaeren moet ick ooc deligent zijn |
Huut de zee zal ic de vianden zeer vreet slaen 1575.

Cf. F. De Vigne, *Mœurs et usages des corporations de métiers* (Gand, 1857), p. 116 et pl. 18.

E. Lacquet.

2 Juin 1899.

SCULPTURES.	*Rue du Vieux-Bourg, nº 26.*	XVIe SIÈCLE.

Bas-reliefs de la maison dite de Palfyn.

Il existe rue du Vieux-Bourg nº 26 une façade assez originale du XVIe siècle. La date exacte de la construction n'est pas connue. La façade est ornée de trois bas-reliefs dont les sujets se rapportent à l'art de guérir. Le premier représente une femme sur le point d'accoucher; elle est soutenue par deux hommes. Le bas-relief du milieu reproduit une partie de la parabole du bon Samaritain : un seigneur, en cours de voyage, se fait panser une blessure qu'il a reçue à la tête. Son cheval, attaché à un arbre, se trouve près de lui.

On a cru que ce bas-relief était l'enseigne de la maison, mais les différents actes de vente, que possède le propriétaire actuel et dont l'un date de plus de deux siècles, désignent toujours cette maison comme ayant pour enseigne " la Sirène ".

Le troisième bas-relief figure une table d'anatomie sur laquelle se trouve un cadavre et, de chaque côté, un squelette. Un chirurgien s'apprête à faire la dissection du cadavre.

Les sujets figurés par ces trois sculptures font supposer que la maison a été construite par ou pour un médecin.

Cela est très probable, car, avant 1679, elle appartenait à un maître-chirurgien du nom de Jacques Hullebusch (1).

La tradition populaire a toujours voulu y voir la demeure du célèbre médecin J. Palfyn, mais rien ne prouve que celui-ci ait occupé cette maison. C'est une légende transmise par presque tous les auteurs qui ont décrit la ville de Gand.

On la retrouve même dans l'*Essai sur l'histoire de la médecine belge avant le XIXe siècle,* par C. Broeckx (1827). Cet ouvrage est illustré de quatre beaux portraits de médecins célèbres; celui de Palfyn est accompagné de la note suivante :

" Palfyn calqué d'après un bas-relief qui décore la façade d'une maison à Gand " habitée autrefois par Palfyn et qui, selon l'avis des savants et des traditions populaires, est l'effigie authentique de cet auteur ".

(1) Le 18 novembre 1679 Jacques Hellebusch exposa cette maison en vente publique; elle fut rachetée par ses enfants, dont un des fils, Dominique Hellebusch, était également maître chirurgien (voir l'acte de vente en possession du propriétaire actuel, Mr Lippens, boucher, rue du Vieux-Bourg).

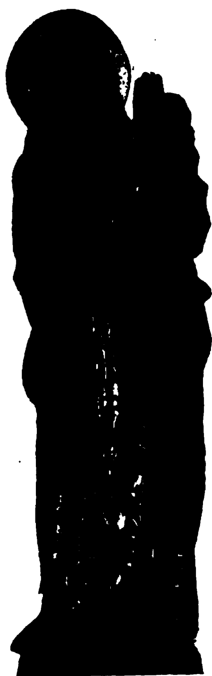
V. De Muynck.

29 Janvier 1900.

SCULPTURES.	*Église Saint-Sauveur.*	XVIe SIÈCLE.

Statue de sainte Anne.

La statue de sainte Anne, conservée à l'église Saint-Sauveur, est un spécimen très intéressant de la sculpture flamande du XVIe siècle. Son mérite ne réside pas tant dans la beauté des draperies ou la noblesse de la pose que dans le mode de représentation, usité parfois au moyen-âge, et le nom qui lui est attribué.



Elle est de pierre; la sainte, représentée en grandeur naturelle, tient dans ses bras la Sainte Vierge enfant, qui elle-même porte son divin Fils, le Sauveur du monde; celui-ci tient une grappe de raisin.

Nous nous souvenons d'avoir connu, il a quelque vingt ans, la statue couverte d'une polychromie très harmonieuse; le manteau de la sainte était richement diapré sur un fond rouge brique à nuance terne. Nous regrettons qu'un restaurateur peu consciencieux n'ait pas respecté les couleurs primitives, si harmonieuses et si douces.

Placée, il y a peu d'années encore, dans le collatéral de droite à proximité du chœur, la statue reposait sur un socle de pierre qui portait l'inscription : *S. Anna van Ardenburch.* En 1899, les travaux d'embellissement de l'église firent placer la statue dans le bas-côté gauche sur un socle et dans une niche neufs. La tradition du nom a été heureusement conservée dans la partie du lambris moderne placée sous le nouveau socle.

Nos recherches ne nous ont pas fait découvrir l'origine de l'appellation. Il s'agit probablement d'Aardenburg dans la Flandre zélandaise. Jusqu'à la Réforme, cette commune comptait deux églises, l'une sous le vocable de saint Bavon, qui existe encore; l'autre, dédiée à la Sainte Vierge, qui, au dire de Vander Aa (1), a été détruite par les iconoclastes, à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle. Faut-il croire que quelque épave de cette église sera venue échouer à Gand? D'autre part, le culte de cette sainte devait être populaire dans cette contrée, comme en témoignent les noms de la commune de Sint Anna-ter-Muiden et des St-Annapolders d'Axel et de Biervliet.

Cf. Kervyn de Volkaersbeke, *les Églises de Gand*, t. II, p. 268.

(1) *Aardrijkskundig Woordenboek der Nederlanden*, t. I, p. 25.

Jos. Casier.

15 Février 1900.

SCULPTURES.	*Église Saint-Sauveur.*	XVIIe SIÈCLE. (1607).

Mise au tombeau du Christ.

La chapelle de la Sainte Croix ou du Sacré Cœur occupe, dans l'église Saint-Sauveur, l'aile droite du transept. Sous la grande fenêtre, une niche taillée dans l'épaisseur du mur est ornée, dans sa partie inférieure, d'un groupe de statuettes en pierre, représentant la mise au tombeau du Christ.

Pareille représentation était fréquente aux XVe et XVIe siècles; il en est qui sont célèbres, notamment à l'abbaye de Solesmes en France. Le sujet est généralement rendu de la même manière. Le corps du Christ est étendu sur un linceul porté par Joseph d'Arimathie et Nicodême, disciples du Sauveur; tout autour se tiennent, dans l'attitude de la douleur, la Sainte Vierge, la Madeleine, l'apôtre Jean, parfois Saint Pierre et d'autres apôtres.



L'œuvre qui nous occupe est de valeur médiocre, amoindrie encore par une polychromie fâcheuse; elle manque de style.

Le groupe est placé sous une arcature à arc surbaissé, formée d'une moulure à double tore; dans l'un de ceux-ci, on lit l'inscription suivante :

Doen maeken als vader Jan Everaert Jan Hubrecht Gillis De Witte Jan Strymeersch Jaques Bonble, Jaques vā Damme, Jan Goethals, Jooris vān Speye Guillā vā Lantschoot Gillis vān Plassche, Guillā vān Loerinckhof.

Dans le second tore, au centre du groupe, on lit : *16 — Jooris De Smet, bailliu — 07.* Le monument porte les traces de mutilations résultant de son adaptation à la place qu'il occupe actuellement.

Cf. Kervyn de Volkaersbeke, *Les Eglises de Gand*, t. II, p. 255.

Jos. Casier.

20 Janvier 1900.

SCULPTURES.	*Musée lapidaire aux ruines de St-Bavon.*	XVIIe SIÈCLE [?].

Lion tenant un écusson.

Ce morceau de sculpture, haut de 95 cm., est de peu de valeur au point de vue artistique.



La pose de l'animal manque de caractère décoratif et est triviale.

L'intérêt ne réside que dans la provenance de la pièce qui, paraît-il, a été trouvée au château des Comtes et a été achetée au collectionneur Bénoni Verhelst par la Commission locale des monuments, en 1860 : " un des lions qui se trouvaient autrefois devant le château des comtes de Flandre à Gand ", dit le procès-verbal de la séance du 13 mai 1860.

La tête du lion, sa crinière embroussaillée, la façon dont les pattes retiennent le blason et celle dont le lion est accroupi, tous ces détails ont un air de gaucherie accentué.

Une plaque ronde de métal est scellée sur le devant de l'écusson.

Remplace-t-elle des armoiries disparues?

Il est intéressant de rapprocher l'objet en question d'un autre lion, aux armes de Gand celui-ci, et décrit sur la fiche no 136.

Cf. Registre A des Procès-verbaux de la Commission locale des monuments (Bibliothèque de la ville, G. 12929), pp. 201-202.

A. Heins.

4 Décembre 1899.

Chaire de vérité de l'église Saint-Sauveur.

La chaire de vérité de l'église Saint-Sauveur date de 1737. Ses proportions générales sont harmonieuses; les sculptures, toutes en bois, nous paraissent d'inégale valeur, quoiqu'elles semblent pouvoir être attribuées toutes au même ciseau.

La chaire émerge de l'arbre de vie chargé de fruits, autour duquel le serpent tentateur est enroulé; de chaque côté de l'arbre se tiennent Adam et Eve; sur le devant, le Sauveur du Monde tient la croix de la main gauche et, levant la droite, semble bénir. Les panneaux de la chaire sont décorés de groupes au demi-relief représentant l'Annonciation, la Naissance du Christ et S[t]-Joseph conduisant l'enfant Jésus; sous ces sculptures, les emblèmes de trois évangélistes : le bœuf, l'aigle, le lion; aux angles, de petits anges bien posés. L'abat-voix est porté par deux anges et surmonté d'un ange aux ailes déployées, sonnant de la trompette et portant des deux mains un cartouche ou banderole. L'escalier est double et régulièrement placé derrière la chaire. Les quatre rampes sont formées d'enroulement de feuillages et de fruits, entourant des médaillons portés par de petits anges; les termes sont constitués par des bustes d'anges ailés. Au palier, le panneau reliant les deux rampes est décoré d'une tête (d'apôtre sans doute); en dessous, l'emblème du quatrième évangéliste : l'ange. La porte de l'un des escaliers porte : ANNO; l'autre : 1737.

D'après Kervyn de Volkaersbeke, la chaire de Saint-Sauveur serait la seule œuvre connue d'un sculpteur gantois du nom de Liévin Mensch, et cette assertion a été répétée par M[r] E. Marchal dans son ouvrage sur *la Sculpture belge* (Bruxelles, 1895; p. 526). Nous avons, en effet, trouvé dans les comptes de l'église de 1737, le poste suivant: *Item noch betaelt aen den voorn[en] heer Meyns de somme van vyftigh ponden groon wisselghelt gheghoren tot het roltrecken van den nieuwen predickstoel..* Mais il est à remarquer que ce Meyns était un vicaire, car les quatre postes précédant celui que nous venons de transcrire, consignent des paiements qui lui ont été faits pour le service paroissial. Il semble donc probable que Meyns n'a été qu'un intermédiaire entre l'église et un artiste dont le nom nous est inconnu.

Cf. Kervyn de Volkaersbeke, *les Eglises de Gand*, t. II, p. 265.

Jos. Casier.

SCEAUX.	*Bibliothèque de la ville et de l'université.*	XIXe SIÈCLE. (1819).

Grand sceau du sénat académique.

Par décret du 25 septembre 1816, Guillaume I décida la création de l'université de Gand. Le collège des cinq curateurs, personnalités choisies en dehors du corps professoral et chargées de la partie administrative, fit exécuter par Braemt le grand sceau du sénat académique, dont la garde était confiée au *rector magnificus*, et dont le dessin ci-contre reproduit l'empreinte.



La matrice, aujourd'hui conservée à la bibliothèque de la ville, est en argent, au titre de 800/1000; elle a un diamètre de 68 millimètres. Au centre figurent les armoiries de l'université : *d'azur, à la tête de Minerve d'argent; à dextre un rameau d'olivier et à senestre un rameau d'oranger; au chef de sable, chargé d'un lion issant, d'argent aussi; l'écu sommé de la couronne royale et entouré de deux rameaux d'olivier réunis par une banderole; sur celle-ci : inter utrumque* (1). Ces armoiries ne sont pas tout à fait conformes au décret du 31 octobre 1817, qui portait, notamment, une tête de Minerve, d'or.

La bordure, champlevée comme le reste du sceau, reproduit un grand nombre de fois le même motif d'ornementation avec une étonnante précision et témoigne de la patience du graveur. La légende est : SIGILL. MAI. ACAD. GANDAV.; l'exergue : BRAEMT GAND. FECIT. 1819.

De l'autre côté du sceau, dans la même bordure et sous une étoile à six pointes, une inscription en six lignes : DECRETO || GULIELMI I. || AUG. BELG. REG. || ACAD. FUNDATORIS || ANN. M.D.CCC.XVI. || CONCESSUM || .

Les archives de l'université n'ont pas fourni de renseignements au sujet de l'exécution du sceau.

Pierre-Joseph Braemt naquit à Gand, le 15 juin 1796, et mourut à Bruxelles, le 2 décembre 1864. Dans son oraison funèbre, Alvin dit que " cet éminent artiste, le premier, fit refleurir en Belgique l'art de la gravure en médaille, tout à fait oublié sous la domination française ". Rappelons qu'il était à la fin de sa vie graveur en chef de la monnaie de Bruxelles. Fort grand est le nombre de médailles qu'il exécuta. Quatre présentent un intérêt local : la médaille de la Société royale de botanique, " une des meilleures productions de la numismatique belge moderne ", les médailles commémoratives de l'achèvement de la Maison de force et de l'ouverture du canal de Terneuzen, et la médaille destinée à rappeler le souvenir de la pose de la première pierre du palais académique. Cette dernière porte la même date que le sceau. La façon dont le jeune artiste — il avait vingt-trois ans — s'était acquitté de sa double tâche, lui valut une pension du gouvernement hollandais pour continuer ses études à Paris.

Lors de la pose de la première pierre de l'*aula academica*, le 4 août 1819, on enferma dans cette pierre, sous un couvercle en granit sur lequel figurent le monogramme W et le millésime, une caisse en plomb hermétiquement scellée et contenant quantité d'objets, parmi lesquels une empreinte en cuivre du *sigillum*.

Cf. *Nederlandsche Staatscourant*, nos 10-14 janv. 1817. — *Annales academiae Gandavensis*. — *Annales belgiques des sciences*, etc., 1819. — *Almanach de l'Université de Gand*, 1890. — W.-J. D'ABLAING VAN GIESSENBURG, *Nederlandsche gemeentewapens of wapenboek*. — *Revue de numismatique belge*, 1853, p. 193 et 1865, p. 169.

(1) Ces mots font allusion à la tête de Minerve, personnification de l'Université, placée entre le symbole de la paix et l'emblème de la maison d'Orange. Peut-être ont-elles été inspirées par un passage des Métamorphoses d'Ovide :

..... medio tutissime ibis;
Inter utrumque tene.

CH. GILLEMAN.

28 Février 1900.

Au Congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M. Victor Vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M. Hermann van Duyse signala l'utilité de faire le relevé complet des richesses en sculptures, orfèvrerie, etc. des églises et des collections.

Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

De la fusion de ces divers projets est issu l'*Inventaire archéologique de Gand*, dont la publication a été décidée par le Comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie, le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins.

L'*Inventaire* se compose d'un nombre indéterminé de fiches consacrées chacune à un objet et contenant, outre une description rédigée par un spécialiste, soit un cliché documentaire, soit un croquis destiné à raviver le souvenir ou à exciter la curiosité. Chaque fiche est signée et datée.

Le Comité de publication fait appel à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie pour lui signaler les objets dignes de figurer dans l'*Inventaire*. Toutes les communications doivent être adressées au secrétaire, M. Paul Bergmans, 2, rue de Meirelbeke, Gand.

Addendum. *Chandeliers de Saint-Bavon* (fascicule VIII, nº 76). — D'après une inscription que porte, au *Kensington Museum* de Londres, un moulage des chandeliers de Saint-Bavon, ceux-ci auraient été exécutés en 1525 par Benedetto da Rovezzano.

Mutation. *Fermoirs d'Eloi de Wulf* (fascicule XI, nº 104). — Ces fermoirs sont actuellement déposés au Musée archéologique.

TABLE DU FASCICULE XVI :

Le 17e fascicule est en préparation.

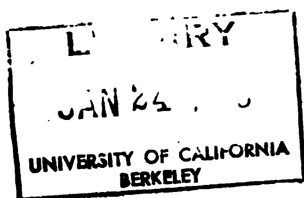
L'*Inventaire archéologique de Gand* est distribué gratuitement aux membres de la *Société d'histoire et d'archéologie.*

Pour les personnes étrangères à la Société, le prix est de fr. **3,50** par fascicule.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE GAND.

Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.



FASCICULE XVII.

GAND,

N. HEINS, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE, 9, RUE DE BRABANT.

JUIN 1900.

COMITE DE PUBLICATION.

MM. **P. Bergmans**, *secrétaire*,

L. Cloquet,

A. Heins,

G. Vanden Gheyn,

V. Vander Haeghen,

J. Vuylsteke.

Les notices suivantes sont en préparation : *Les deux Zikkele* (M. Heins); *Croix faîtière de l'ancienne église de Munte* (A. Heins); *Château de Ter Laeck* (Pr. Claeys); *Dalles funéraires* (b[on] J. Béthune); *Le Beffroi* (M. et A. Heins); *Chapiteaux de la crypte de Saint-Bavon* (Fr. Mathias): *le Château des comtes* (J. De Waele); *Sculptures de l'église Saint-Jacques* (L. van Biesbroeck); *Inscription du Château des comtes* (J. Vuylsteke); *Intérieur et objets de l'église Saint-Bavon* (Chan. Vanden Gheyn); *Objets d'art de la confrérie S[t]-Michel* (E. Lacquet); *Miniatures du XIV[e] siècle* (P. Bergmans); *Façade de l'Académie flamande* (Fr. de Potter); *Fragments de sculptures aux ruines de l'abbaye de Saint-Bavon* (J. De Smet et A. Heins); *Epées de justice* (A. van Werveke); *l'Hôtel de ville* (A. van Werveke et J. De Waele); *Tableaux du Musée de peinture* (L. Maeterlinck, F. Scribe, A. van Werveke, G. Hulin, etc.); *Cloître des Dominicains* (F. van Ortroy); *Maison de la confrérie S[t]-Georges* (A. van Werveke); *les premières Monnaies gantoises* (c[te] T. de Limburg Stirum); *Statuette congolaise du XVI[e] siècle* (F. van Ortroy); *Gravures de Josse Lambrecht* (V. Vander Haeghen); *Restes de l'ancien couvent des Carmes chaussés* (A. Heins); *Chapelle du refuge de l'abbaye de Tronchiennes* (P. Bergmans); *Noble de Gand de 1582* (A. Diegerick); *Ancien costume de magistrat* (J. van Egeren); *Tombeau de Viglius* (L. van Biesbroeck); *Plafond sculpté d'une maison de la place du Lion d'or* (P. Bergmans); *Objets romains* (A. de Ceuleneer); *Ancien couvent des Jésuites* (V. De Muynck); *Le polyptyque des frères Van Eyck* (J. De Smet); *Tableau de Van Dyck à Saint-Michel* (J. De Smet); *Intérieur de l'église Saint-Sauveur* (J. Casier); *Le Grand Privilège de Marie de Bourgogne* (P. Frédéricq); *Sceau de l'échevinage de Saint-Bavon* (W. de Haerne); *Crucifix roman du XII[e] siècle* (A. Heins); etc. etc.

Le Comité recevra avec reconnaissance tous les renseignements qu'on voudra bien lui faire parvenir sur ces objets, et il en sera, le cas échéant, fait mention dans l'article.

Un appel tout spécial est fait à l'obligeance des photographes amateurs qui possèderaient des clichés de monuments ou d'œuvres d'art susceptibles de figurer dans l'*Inventaire*.

A la demande du Comité, M. Coppieters Stochove a bien voulu se charger de faire, au point de vue de l'*Inventaire archéologique*, le dépouillement des archives de l'église Saint-Jacques (1); M. A. van Werveke s'est chargé du même travail en ce qui concerne les archives de la cathédrale de Saint-Bavon.

---

(1) Ce travail est imprimé dans le 4[e] n[o] du *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand.*

CÉRAMIQUES.	*Musée archéologique.*	XIIIe-XIVe SIÈCLES.

Anciens carreaux historiés.

I.

Les carreaux représentés sur les fiches 161-164 mesurent 115 mm. de côté, 18 mm. d'épaisseur, et sont biseautés sur les quatre bords. Ils sont façonnés en argile (en flamand *cley*), et vernissés en jaune au sel de plomb. Les sujets sont dessinés, à la pointe et par cloisons, et figurés par une terre blanche s'incrustant dans les creux du fond rouge évidés par l'outil à une profondeur d'un millimètre et même moins à certaines places; c'est le procédé dit de l'engobe.



Le carreau ci-dessus et le suivant ont été trouvés en 1898, avec d'autres carreaux émaillés, lors des fouilles exécutées à la Banque de Flandre, avenue de la place d'Armes, et ont été remis au Musée archéologique par l'administration de cette institution financière.

Le premier représente un chevalier regardant à droite; un casque, orné de panaches ou lambrequins flottants, couvre sa tête. Il tient, dans la position de la charge, une lance dont le bois est uni d'un bout à l'autre, et garni d'un fanion à la base du fer. La partie centrale de ce carreau est assez usée, mais le mouvement des bras est indiqué avec une simplicité de traits caractéristique.

E. LACQUET.

20 Décembre 1899.

Anciens carreaux historiés.

II.



Comme les deux carreaux suivants, celui qui est figuré ici est décoré de telle façon qu'il doit être placé verticalement sur un de ses côtés, en losange.

Il représente un chevalier qui, le bras tendu en arrière, tient en main une épée formée d'une large lame progressivement rétrécie vers la pointe. L'arme est munie d'une poignée en forme de croix, avec quillons droits, et terminée par un pommeau sphérique; elle est analogue à celle du chevalier reproduit sur la fiche 164.

De l'autre main, le cavalier tient les brides du cheval. Lancée au galop, la bête a le corps couvert d'une housse; on voit distinctement l'œil, les têtières et les brides.

La tête du cavalier a disparu par l'usure.

E. Lacquet.

20 Décembre 1899.

Anciens carreaux historiés.

III.



Le carreau ci-contre et celui de la fiche 164 font partie d'un carrelage trouvé, au mois de juin 1884, à une profondeur de 1,30 m., lors des travaux exécutés dans la cour de l'ancien hospice Alyns ou de Ste Catherine, quai de la Grue, et donné au Musée par le propriétaire de cet hospice, feu Mr Gustave Van Loo-Pickaert.

Le premier représente un ménestrel jouant de la vièle. Son costume, qui se rapporte au type du XIIIe siècle, est très primitif, et se compose d'une tunique ou robe semi-longue; la coiffure consiste en un long capuchon. Le vernis jaune qui recouvrait ce carreau est fortement entamé par l'usure.

Le second (fiche 164) est très bien conservé, et l'émail en est intact. Il nous montre un chevalier regardant à droite; coiffé d'un heaume arrondi au sommet et percé d'une ouverture laissant à découvert les yeux, il a le torse protégé par un bouclier terminé en ogive et décoré de deux chevrons. D'une main, il tient les brides du cheval, et, de l'autre, une épée courte, à quillons droits et pommeau sphérique. Le cheval est lancé à une allure rapide et couvert d'une ample housse décorée également de deux chevrons.

E. Lacquet.

20 Décembre 1899.

Anciens carreaux historiés.

IV.



On peut ranger parmi les produits de l'industrie des potiers de terre de Gand des XIIIe et XIVe siècles les pavements en terre cuite émaillée suivants, découverts en cette ville :

1° En 1834 à l'abbaye de St-Bavon (A. VAN LOKEREN, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, p. 67 et pl. 23; E. DE BUSSCHER, *les Ruines de l'abbaye de Saint-Bavon à Gand*, 3e éd., 1854, p. 15).

2° En 1846 dans la chapelle de St-Jean et Paul dite " Leugemeete " (E. REUSENS, *Éléments d'archéologie chrétienne*, 2 éd., t. II, p. 188).

3° En 1879 à l'athénée royal de Gand dans les locaux de l'ancienne abbaye de Baudeloo (Cte TH. DE LIMBURG STIRUM, dans le *Messager des sciences hist.*, 1880, p. 397).

4° En juin 1884 à l'hospice Ste Catherine ou Alyns, quai de la Grue.

5° La même année, dans la maison située à l'angle de la rue des Sœurs noires et de la rue de la Vallée, n° 16 (*Messager des sciences hist.*, 1885, p. 121).

6° Encore en 1884, à la place du Lion d'or, lors de la démolition de l'hôtel du *Lion d'or*.

7° En 1892 dans les fouilles exécutées sur l'emplacement de la tour rouge.

8° En 1898 dans le sous-sol de l'hôtel de la Banque de Flandre, à l'angle de la rue longue du Marais et de l'avenue de la place d'Armes.

Ajoutons-y les fragments d'un dallage recueilli au donjon du château de Laerne (Musée archéologique, n° 620), et ceux découverts en octobre 1853 à Tronchiennes (*Messager des sciences hist.*, 1853, p. 504).

Notons en terminant que Schayes faisait remonter au XIIe et même au XIe siècle certains de ces carrelages (*Histoire de l'architecture en Belgique*, t. I, pp. 249-250).

Au XIIIe siècle, sous le gouvernement des trente neuf, les métiers se groupèrent en corporations. Les potiers en firent nécessairement de même, quoique nous ne connaissions pas leurs premiers statuts organiques et qu'il n'existe aucune pièce de cette époque relative à leur métier. Ce n'est qu'en 1336, f° 55 v°, que les comptes communaux font mention de la corporation des potiers de terre. Ces derniers reçoivent des échevins, comme les autres corporations, un prêt en argent : " *Item, telivererden sy Godeverde Vedericke, ende Janne den Pottre, ter erdinre potmakers bouf, 8. s. 8. d. gr., maken in paijmente 17 £. 6. s. 8. d.* ". En 1356 la corporation des potiers de terre figure sur la liste des cinquante neuf petits métiers.

Les *jaarregisters* du XIVe siècle font connaître quelques noms de potiers de terre, entre autres : *Jacop Taetsemakere de erdinpotmaker* " Jaarregister " 1375-76, f° 30 v°; — *Jean de Sceerre eerdinpotmakere tusschen poerten* — 1393-94, f° 54 v°; — *Jean de Sceerre alias van Deynse erdinpotmakere* — 1393-94, f° 70 v°; — *Jan van den Ysere f* Jacops erdinpotmakere* — 1399-1400, f° 26; enfin, dans le livre des états de biens, *Staten van goeden*, de 1386-1387, f° 15 v°, nous trouvons le nom de *Arent van Hisere deerdinpotmakere*.

Les documents concernant les potiers conservés aux archives communales de Gand sont tous relativement modernes; en voici la liste : Registre contenant les ordonnances et résolution 1756-92 (avec une ordonnance collationnée en 1746). — Règlements et requêtes 1612-1770. — Compte 1792-95 (Série 188 — 1 registre et 2 liasses). Cf. VICTOR VAN DER HAEGHEN, *Inventaire des archives de la ville de Gand*, p. 131.

E. LACQUET.

20 Décembre 1899.

MANUSCRITS.	*Archives de la ville* (*série* 93, *n°* 3).	XIVe-XVe SIÈCLES.

Le Livre rouge de Gand.

Ce précieux registre, le plus ancien des grands cartulaires de la ville de Gand, comprend 265 ff. en parchemin (le f. mesurant 0,33 × 0,27). Il a été commencé au début du XVe siècle — peut-être même à la fin du XIVe —, et se compose de plusieurs parties, d'écriture



et d'aspect différents. On y a enregistré 238 chartes et documents du XIIe siècle à 1539. La vignette ci-dessus nous montre le livre ouvert à la place où est inscrite la grande charte des Gantois, accordée par le comte Gui le 8 avril 1296 (1297 n. st.); une miniature, représentant un comte de Flandre à cheval, est tracée dans un grand N; en tête de la feuille, les armoiries de Flandre et de Bourgogne, et, sur les côtés, les blasons de Gand, Bruges, Ypres; quelques arabesques. La copie de la paix de Gavre, 30 juillet 1453, et les pièces suivantes de la même époque sont ornées de lettres historiées, où l'on voit notamment les armes de Philippe-le-Bon tenues par un ange, et la pucelle avec le lion de Gand. Au folio 153, qui manque, était enregistré le fameux *calfvel* (1), dont les Gantois lacérèrent en 1539 l'original ainsi que la copie inscrite au *Rooden boek* (2). Ce registre était considéré comme *over authentiek* (3). En 1485 il se terminait au feuillet 113; relié à nouveau en 1507 par les soins des Hiéronymites, on y ajouta 12 cahiers de parchemin en 1533-34 (4). — Après les troubles sanglants de 1539, Charles Quint, par sa sentence du 30 avril 1540, confisqua les privilèges de la ville, en même temps que le *Rooden boek* et le *Swarten boek* dans lesquels étaient transcrits les dits privilèges. (Voir la fiche n° 166). Les Gantois firent réintégrer le registre dans leurs archives en 1578. Ayant été ensuite relié en parchemin jaune, le livre prit le nom de *Gheluwen boek*. Depuis le classement des registres fait au XVIIe siècle, on l'appelle aussi *registre C*.

Cf. GACHARD, *Relation des troubles de Gand sous Charles Quint*. — ID., *Notice sur les arch. de Gand*. — DU BOIS et DE HONDT, *Coutume de Gand*. — V. VANDER HAEGHEN, *Inventaire des archives de Gand*.

---

(1) Le *calfvel* était une charte sur parchemin datée de Gand, 11 avril 1515, par laquelle Charles, alors prince d'Espagne, déclarait que les privilèges de Gand n'existaient qu'avec les restrictions comprises dans la paix de Cadsant. Cette dernière pièce était l'acte de pardon accordé aux Gantois, à l'Ecluse, le 29 juillet 1492, par le duc Albert de Saxe, au nom de Maximilien et de l'archiduc Philippe. — (2) Cf. note de l'*Oudwettenboek*, fol. 222, 3 sept. 1539. — (3) Voir p. ex. reg. PP., fol. 144. — (4) Voir les comptes de la ville.

VICT. VANDER HAEGHEN.

10 Mars 1900.

MANUSCRITS.	*Archives de la ville* (*série* 93, *n°* 7).	XVe SIÈCLE. (1477).

Le Livre noir de Gand.

Cet important cartulaire, dit *Swarten boek* ou *Vrauw Marieboek,* contient VI + 296 ff. parch. (le f. mesurant 0,39 × 0,32). Bonne écriture cursive; pas de lettrines enluminées. Il fut commencé en 1476 (1477 n. s.) (1) pour l'enregistrement des trois grandes chartes octroyées, en la ville de Gand, cette même année, par Marie de Bourgogne, après la mort de son père, Charles le Téméraire, savoir : le 30 janvier aux Gantois, le 11 février à la Flandre, et, à la même date, aux *Pays de par deçà* (2). On y inscrivit ensuite successivement les documents de la ville ainsi qu'une trentaine de pièces antérieures à 1477, depuis le XIIe siècle. En tout environ 375 pièces, dont la plus récente est de 1539. Ce cartulaire subit le même sort que le *Rooden boek* (voir fiche n° 165). Dans sa sentence contre les Gantois, en date du 30 avril 1540, Charles-Quint déclare : « Et « ensuyvant ce, tous les dicts privilèges seront prins hors de leur secret et apportez en « notre présence, ensemble les livres appelez les *Rouge* et *Noir,* esquelz lesdits previlèges « sont enregistrez, pour d'iceulx estre fait et ordonné à notre bon plaisir, sans que en « temps avenir ilz ny autres les puissent alléguer ny eulx en ayder au jugement ou « dehors ». — Le 11 mai suivant, l'Empereur ordonna de faire un nouveau cartulaire : « et si a ordonné et ordonne sa dite Magesté que des *rouge* et *noir livres* sera fait ung « nouvel registre, ouquel sera couché ce qui sera trouvé esdits *noir* et *rouge* livres, à « concerner la dite ville et les particuliers d'icelle ville *non ayant effet de previlège,* et si « veult et ordonne que ou dit registre soit ajousté toute foy et credence ». — Le nouveau cartulaire, expurgé, est connu aux archives sous le nom de *registre AA.* — Le *Swarten boek,* envoyé à Lille avec le *Rooden boek* et les chartes confisquées, revint à Gand en 1578. On le cite généralement sous la dénomination de *registre G.*



Cf. STEUR, *Insurrection des Gantois sous Charles Quint.* — GACHARD, *Relat. des troubles de Gand sous Charles Quint.* — V. VANDER HAEGHEN, *Inventaire des archives de Gand.*

(1) Voir le compte de la ville 1476-7, fol. 269.

(2) La première de ces chartes fut détruite par ordre de Maximilien le 22 juillet 1485; les deux autres existent en original aux archives de la ville (n°s 706 et 707).

VICT. VANDER HAEGHEN.

12 Mars 1900.

CONSTRUCTIONS CIVILES.	*Rue d'Abraham, nos* 13-15.	XVIIe SIÈCLE. (1621).

Le Mont de piété.

On sait que l'installation d'un système uniforme de monts de piété en Belgique date du règne des archiducs Albert et Isabelle, et est due aux efforts opiniâtres du peintre et architecte anversois Wenceslas Coebergher (1561-1635), qui, par lettres patentes du 9 janvier 1618, fut nommé *superintendant général des monts-de-piété*. Gand fut la quatrième ville qui posséda une institution de ce genre, à la suite de Bruxelles, d'Anvers et de Malines. — L'octroi d'Albert et Isabelle est du 13 mai 1621.

Par contrat du 2 mai 1620, Coebergher acheta, pour la somme de 1600 livres de gros, d'Antoine Triest, avocat au Conseil de Flandre, un vaste hôtel, *den Dondersteen*, dont la façade principale était située dans la rue du Lac. Ce bâtiment fut démoli, et sur son emplacement fut construit le Mont de piété, qui nécessita une dépense de plus de 125,000 florins. Sur la façade se trouve inscrite la date de 1621, correspondant à la construction de l'édifice; mais celui-ci ne fut ouvert au public que le 29 novembre 1622. Il est bâti en briques rouges et mesure environ 45 mètres de long; les portes et les encadrements des fenêtres sont en pierre.

Comme tous les monts de piété élevés à cette époque, celui de Gand est l'œuvre de Coebergher. Une élévation de la façade, exécutée par l'architecte et inspecteur des travaux des hospices, J-J. de Hoon (Gand, 1774-1850), est conservée au Mont de piété, et une copie coloriée, due à P.-J. Goetghebuer, figure dans l'Atlas de la ville.



Nous donnons ci-contre une photographie, prise de l'angle de la rue du Lac et de la rue d'Abraham, de cette façade d'une réelle élégance dans sa simplicité, et d'une belle ordonnance. Les frontons des portes, d'une décoration relativement sobre, sont cependant d'une ligne remarquable, et constituent de bons spécimens de la Renaissance flamande. L'intérieur se compose de vastes salles voûtées, reliées entre elles par de larges baies cintrées occupant toute leur largeur. La construction entière est d'une conception éminemment pratique, et les siècles n'y ont pas apporté de changements.

L'évêque Triest doit être intervenu dans la vente du terrain appartenant à un de ses parents, ou avoir contribué à faire les fonds nécessaires pour les frais de la construction, car E.-A. Hellin nous dit qu'il " montra beaucoup de zèle pour l'*établissement* du mont-de-piété dans la ville de Gand ", et, d'autre part, sur la pierre sépulcrale du prélat se lisent notamment ces mots : " *Erecto* ampleque dotato veræ pietatis monte ad gratis mutuandum indigentibus ". Ce dernier membre de phrase commémore les généreuses donations de Triest destinées à faire, sur gage, des prêts gratuits aux pauvres, et qui s'élevèrent à plus de 50.000 florins. L'évêque étant mort le 28 mai 1657, ses exécuteurs testamentaires firent placer sur la façade le cartouche de pierre qui s'y trouve encore aujourd'hui et qui contient ses armoiries, avec l'inscription : *Hier leent men oock aen den armen sonder interest.*

Cf. A. Sanderus, *Flandria illustrata*, 1re éd. (Cologne, 1641), t. I, p. 150 (avec planche); 2e éd. (La Haye, 1732), t. I, p. 336. — *Atlas de la ville de Gand*, à la Bibliothèque, LXIX. — Ch.-L. Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand* (1815), t. II, pp. 677-679. — P. de Decker, *Études historiques et critiques sur les monts-de-piété en Belgique* (Bruxelles, 1844), pp. 89-96. — Aug. Schoy, *Histoire de l'influence italienne sur l'architecture dans les Pays-Bas* (Mém. cour. Acad. roy. de Belgique, in-4o, t. XXXIX; Bruxelles, 1879), pp. 260-261.

Paul Bergmans.

24 Février 1900.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

SCULPTURES.	*Musée lapidaire, aux ruines de l'abbaye de St-Bavon.*	XVIIIe SIÈCLE.

Trophées provenant du Corps de garde de la place d'Armes.

Les deux trophées en pierre blanche, mesurant 1,30 m. de haut sur 0,90 m. de large, dont nous donnons ici un croquis, décoraient la façade du Corps de garde de la place d'Armes (voir fiche no 50), et se trouvaient placés au-dessus des pilastres qui terminent, des deux côtés, la façade. Vers 1867, l'administration communale les fit détacher, soit à cause de leur état de vétusté, soit parce qu'ils gênaient la construction des nouveaux bâtiments élevés à droite et à gauche du Corps de garde. Transportés au musée lapidaire, ils y ont été fixés, il y a quelques années, dans la cour s'étendant devant l'ancien réfectoire de l'abbaye de Saint-Bavon.



Sur son dessin de la façade du Corps de garde, conservé aux archives communales, Bernard De Wilde esquissa ces intéressants motifs, dont le premier est composé d'armes et d'attributs militaires du XVIIe siècle, tandis que le second est manifestement inspiré de l'antiquité : l'armure est caractéristique et rappelle les trophées qui décoraient les monuments romains.

A. Heins.

5 Avril 1900.

Plaque en argent ciselé, par Tiberghien.

Cette ciselure en argent de Tiberghien, provenant de l'ancienne Société royale des beaux-arts et de littérature, est un vrai petit chef-d'œuvre d'exécution, et constitue une merveille d'élégance et de finesse. L'ovale de la plaque n'a pas plus de 17 1/2 centimètres de hauteur sur 11 1/2 de large.

Le sujet se compose d'un vase monumental posé sur un parapet et garni de fleurs abondantes sur un léger fond de paysage. C'est le motif favori de la fin du XVIIIe siècle, lorsque les fleurs étaient supérieurement traitées par des maîtres ornemanistes comme Renson, Bachelier, Salembier et Cauvet. Dans cette pièce de Tiberghien, qui passe pour son œuvre de maîtrise, et qui date de 1787, c'est-à-dire d'avant la suppression des corporations, l'artiste belge se montre leur émule, s'il ne les surpasse pas.



Il était du reste un artiste dans toute la force du terme. Excellent graveur, il a laissé beaucoup de médailles commémoratives; modeleur de talent, il a exécuté de remarquables modèles en plomb (cf. fiche 170), qu'on a imités longtemps dans l'orfèvrerie; enfin, comme ciseleur, il était de premier ordre.

C'est surtout dans notre ville, où il passa les meilleures années de sa vie, qu'il a laissé le plus de souvenirs chez d'anciennes familles bourgeoises et chez les orfèvres et graveurs du milieu du siècle. Cependant la biographie de cet homme remarquable est encore à faire et on ne trouve pas beaucoup de renseignements sur lui en dehors du discours que Cornelissen prononça à l'inauguration du monument que ses amis et admirateurs lui élevèrent peu de temps après sa mort. La bibliothèque de l'Université possède une précieuse et intéressante collection de ses dessins, croquis et gravures; elle donne une haute idée de son talent.

Tiberghien naquit à Menin en 1755, et mourut à Gand le 9 décembre 1810. Il entra comme apprenti chez l'orfèvre Nolf à Courtrai, fréquenta l'académie de cette ville et s'y adonna à la peinture et à la gravure. Il alla ensuite à Anvers chez l'orfèvre Verberckt, et s'y distingua aussi à l'Académie. Il s'était déjà fait une réputation lorsqu'il fut appelé à Gand pour un travail de l'abbaye de Baudeloo et par le prince de Saxe-Teschen. Il fut bientôt si chargé de commandes qu'il ne put donner suite à son désir de voir Paris et d'y étudier, et qu'il se fixa définitivement ici. Chose singulière, cet artiste flamand, qui brillait surtout par les qualités de goût, de correction et de finesse qui sont d'ordinaire l'apanage de l'art français, n'a jamais quitté son pays.

L. van Biesbroeck.

28 Janvier 1900.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

PLOMBERIES.	*Musée archéologique, nº 200.*	XVIIIe SIÈCLE.

Tête de bouc, par Tiberghien.

Ce charmant morceau d'art décoratif, que nous devons à notre célèbre ciseleur Tiberghien, est de ceux qu'il importe de signaler spécialement aux amateurs.



Les dimensions de cette tête de bouc sont de 24 centimètres de largeur (prise entre les deux extrémités des cornes) et de 21 centimètres de hauteur.

On remarquera la physionomie si vivante et si expressive de l'animal, et l'aspect souple et gracieux que lui donna l'artiste.

Ces qualités conviennent parfaitement au motif traité, qui rappelle les ciselures du maître français Gouthière.

Il est probable qu'il faut voir, dans l'œuvre que nous décrivons, le modèle d'une pièce exécutée en un métal plus précieux.

L'attribution au graveur-ciseleur Tiberghien est certaine, car nous trouvons dans un album de ses croquis et empreintes de gravures, sous les nos 537 et 538, deux esquisses au crayon d'après nature, face et profil, pour cette tête de bouc. Le même album contient des croquis de candélabres et de surtout de table, où le graveur employa le motif de la tête de bouc.

Cf. pour les détails biographiques sur Tiberghien la fiche nº 169. — Bibliothèque de la ville, Album Tiberghien (G. 3466).

A. Heins.

28 Janvier 1900.

Au Congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M. Victor Vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M. Hermann van Duyse signala l'utilité de faire le relevé complet des richesses en sculptures, orfèvrerie, etc. des églises et des collections.

Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

De la fusion de ces divers projets est issu l'*Inventaire archéologique de Gand,* dont la publication a été décidée par le Comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie, le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins.

L'*Inventaire* se compose d'un nombre indéterminé de fiches consacrées chacune à un objet et contenant, outre une description rédigée par un spécialiste, soit un cliché documentaire, soit un croquis destiné à raviver le souvenir ou à exciter la curiosité. Chaque fiche est signée et datée.

Le Comité de publication fait appel à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie pour lui signaler les objets dignes de figurer dans l'*Inventaire.* Toutes les communications doivent être adressées au secrétaire, M. Paul Bergmans, 2, rue de Meirelbeke, Gand.

Addendum. *Chandeliers de Saint-Bavon* (fascicule VIII, nº 76). — D'après une inscription que porte, au *Kensington Museum* de Londres, un moulage des chandeliers de Saint-Bavon, ceux-ci auraient été exécutés en 1525 par Benedetto da Rovezzano.

Mutation. *Fermoirs d'Eloi de Wulf* (fascicule XI, nº 104). — Ces fermoirs sont actuellement déposés au Musée archéologique.

TABLE DU FASCICULE XVII :

Le 18e fascicule est en préparation.

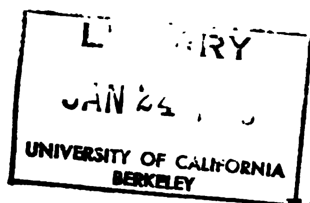
L'*Inventaire archéologique de Gand* est distribué gratuitement aux membres de la *Société d'histoire et d'archéologie.*

Pour les personnes étrangères à la Société, le prix est de fr. **3,50** par fascicule.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE GAND.

Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.



FASCICULE XVIII.

GAND,

N. HEINS, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE, 9, RUE DE BRABANT.

SEPTEMBRE 1900.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM. **P. Bergmans**, *secrétaire*,

L. Cloquet,

A. Heins,

G. Vanden Gheyn,

V. Vander Haeghen,

J. Vuylsteke.

Les notices suivantes sont en préparation : *Les deux Zikkele* (M. Heins); *Croix faîtière de l'ancienne église de Munte* (A. Heins); *Château de Ter Laeck* (Pr. Claeys); *Dalles funéraires* (b^on J. Béthune); *Le Beffroi* (M. et A. Heins); *Chapiteaux de la crypte de Saint-Bavon* (Fr. Mathias); *le Château des comtes* (J. De Waele); *Sculptures de l'église Saint-Jacques* (L. van Biesbroeck); *Inscription du Château des comtes* (J. Vuylsteke); *Intérieur et objets de l'église Saint-Bavon* (Chan. Vanden Gheyn); *Objets d'art de la confrérie St-Michel* (E. Lacquet); *Miniatures du XIVe siècle* (P. Bergmans); *Façade de l'Académie flamande* (Fr. de Potter); *Fragments de sculptures aux ruines de l'abbaye de Saint-Bavon* (J. De Smet et A. Heins); *Epées de justice* (A. van Werveke); *l'Hôtel de ville* (A. van Werveke et J. De Waele); *Tableaux du Musée de peinture* (L. Maeterlinck, F. Scribe, A. van Werveke, G. Hulin, etc.); *Cloître des Dominicains* (F. van Ortroy); *Maison de la confrérie St-Georges* (A. van Werveke); *les premières Monnaies gantoises* (c^te T. de Limburg Stirum); *Statuette congolaise du XVIe siècle* (F. van Ortroy); *Gravures de Josse Lambrecht* (V. Vander Haeghen); *Restes de l'ancien couvent des Carmes chaussés* (A. Heins); *Chapelle du refuge de l'abbaye de Tronchiennes* (P. Bergmans); *Ancien costume de magistrat* (J. van Egeren); *Tombeau de Viglius* (L. van Biesbroeck); *Plafond sculpté d'une maison de la place du Lion d'or* (P. Bergmans); *Objets romains* (A. de Ceuleneer); *Plafond sculpté de l'ancien couvent des Jésuites* (V. De Muynck); *Le polyptyque des frères Van Eyck* (J. De Smet); *Tableau de Van Dyck à Saint-Michel* (J. De Smet); *Intérieur de l'église Saint-Sauveur* (J. Casier); *Le Grand Privilège de Marie de Bourgogne* (P. Frédéricq); *Sceau de l'échevinage de Saint-Bavon* (W. de Haerne); *Crucifix roman du XIIe siècle* (A. Heins); etc. etc.

Le Comité recevra avec reconnaissance tous les renseignements qu'on voudra bien lui faire parvenir sur ces objets, et il en sera, le cas échéant, fait mention dans l'article.

Un appel tout spécial est fait à l'obligeance des photographes amateurs qui possèderaient des clichés de monuments ou d'œuvres d'art susceptibles de figurer dans l'*Inventaire*.

A la demande du Comité, M. Coppieters Stochove a bien voulu se charger de faire, au point de vue de l'*Inventaire archéologique*, le dépouillement des archives de l'église Saint-Jacques (1); M. A. van Werveke s'est chargé du même travail en ce qui concerne les archives de la cathédrale de Saint-Bavon.

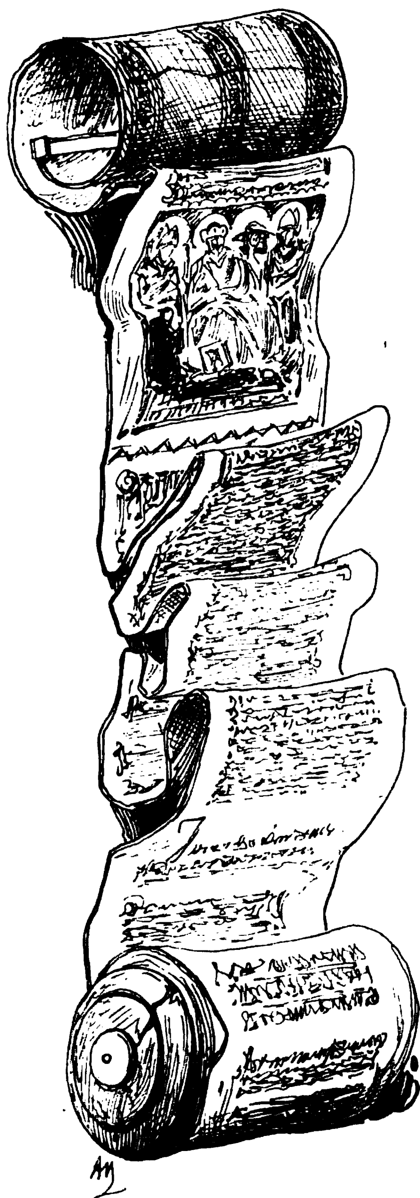
---

(1) Ce travail est imprimé dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 1900, n° 4.

MANUSCRITS.	*Archives de l'Évêché.*	XVe SIÈCLE. (26 octobre 1406).

Rouleau des morts.

Le dessin ci-dessous représente, en partie déroulé, un des deux rouleaux des morts que possèdent les archives de l'Évêché de Gand. Il fut donné le 26 octobre 1406 par Georges Van der Zichelen, abbé de St-Bavon de 1406 à 1418. Des prières sont demandées aux différents établissements religieux pour les âmes des abbés Jean III (1352-1394) et Wautier III (1394-1406), de plusieurs prieurs, prêtres, " familiares " et laïcs défunts de l'abbaye de St-Bavon.



En tête du préambule long et diffus qui sert généralement d'introduction à ce genre de documents, est peinte une jolie miniature (m. 0,35 × 0,19) représentant saint Liévin, saint Bavon, saint Landoald et saint Machaire, saints particulièrement vénérés à l'abbaye. A leurs pieds se voit une pierre tombale où se trouve figuré un moine bénédictin. Devant cette pierre est agenouillé un autre moine portant la crosse abbatiale. A ses pieds, un écusson portant les armoiries de l'abbaye.

Ce rouleau a une longueur de 30 mètres 25 centimètres, et 19 centimètres de largeur. Il se compose de 50 pièces de parchemin cousues bout à bout; la dernière est clouée sur un rouleau de bois. A la première feuille est cousu un fragment de peau de veau, brun, orné de dessins frappés, servant à couvrir et à protéger le rouleau.

Le porteur (*rolliger*) de ce document était le moine Johannes de Waterloos. Il se mit en route le 28 octobre 1406, et termina le 16 juin 1408 son long itinéraire.

Le rouleau est entièrement opistographe et permet de constater la visite du " rolliger " dans plusieurs centaines d'églises et d'établissements religieux de divers pays.

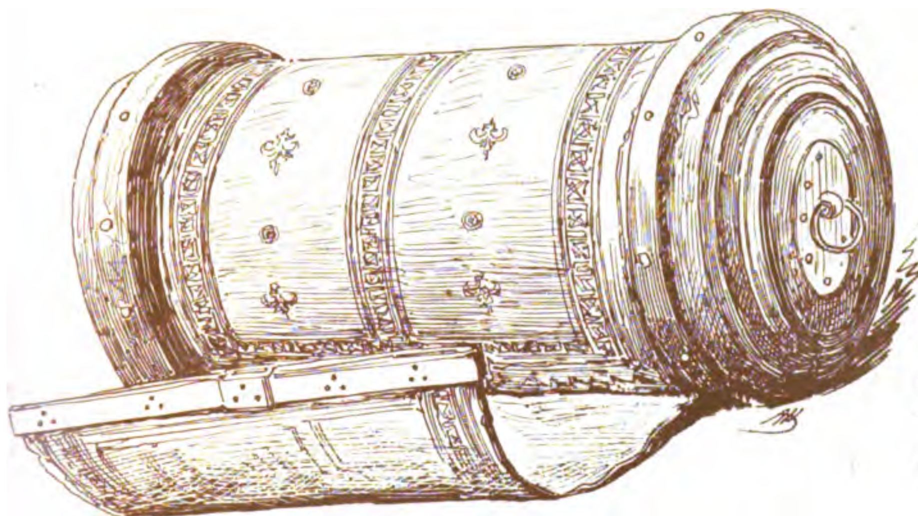
A. Diegerick.

18 Mai 1900.

RELIURES.	*Archives de l'Évêché.*	XVIe SIÈCLE. (31 juillet 1507).

Rouleau des morts.

Le rouleau des morts du 31 juillet 1507 (m. 20,70 × 0,19), donné par l'abbé de St-Bavon, Raphael (1478-1508), est représenté ici entièrement roulé. Comme dans celui du 26 octobre 1406, la dernière pièce de parchemin est clouée sur un rouleau de bois terminé à chaque bout par une rondelle, munie au centre d'un anneau en cuivre et protégée à sa circonférence par une lamelle de même métal.



Une sorte de couverture en veau brun, de même largeur que le parchemin, gracieusement ornée de fleurs de lis et d'arabesques frappées à froid, et terminée par une sorte de monture en cuivre, est attachée à la première pièce de parchemin; elle protège et enroule les différentes bandes du rouleau. Une petite lanière de veau, dont on voit encore les traces, passait par le milieu de la monture en cuivre et, munie probablement d'une boucle, servait à maintenir le rouleau complètement fermé.

Nous ne pensons pas qu'il existe d'autres spécimens de ce mode de protection et de fermeture de ces rarissimes documents.

En tête de notre rouleau se trouve reproduite exactement la même miniature que celle que nous avons décrite dans le rouleau de 1406. La seule différence réside dans les armoiries de l'écusson qui comprennent ici celles de l'abbaye de St-Bavon et de l'évêché de Rosence, dont l'abbé Raphael était évêque *in partibus*.

Le " rolliger ", Jacques Van Caestere, mit à peu près un an à s'acquitter de sa pieuse et funèbre mission.

A. DIEGERICK.

18 Mai 1900.

Noble de Gand.

Le noble flamand dont nous donnons ici le dessin, et dont le musée archéologique de Gand possède le coin, est certes un des spécimens les plus beaux et les plus intéressants de la numismatique gantoise. En voici la description :

Avers. Guerrier couronné, debout, de face, dans un vaisseau dont les flancs sont décorés de lions passants et de fleurs de lis. Il tient une épée nue et un écu au lion. A sa droite, un lion, sortant de la poupe du navire, tient une bannière portant une foi, c'est-à-dire deux mains entre-croisées. Près des cordages du navire, des deux côtés de la tête du guerrier, les lettres N — T. Légende : MO : AVREA. RESTAVR. METROPOL. GAND. FLAND.



Revers. Croix à triple bande feuillue et fleurdelisée, portant en cœur une petite rose. Elle est cantonnée de quatre lions passants couronnés. Le tout dans une épicycloïde à deux traits ayant des trèfles à l'extérieur, dans les angles formés par la rencontre des arcs de cercle. Légende : NISI. DNS. CVSTOD. CIVITAT. FRVSTRA. VIGILANT. 82. — En or.

Cette pièce appartient au groupe de monnaies frappées à Gand pendant les troubles de 1577 à 1584, et dont Mr Deschamps de Pas a donné la nomenclature dans la *Revue belge de numismatique,* 1878, pp. 215 à 233.

Par lettres patentes du 4 janvier 1581, les Etats, au nom de Philippe II, prescrivirent l'établissement à Gand d'un atelier monétaire dont la maîtrise fut confiée à Jean Ghysbrecht. C'est le 11 novembre 1581 que les échevins de la Keure autorisèrent le maître de la monnaie à frapper le noble d'or.

De 1581 à 1583, il parut plusieurs variétés de cette monnaie. La différence des types réside notamment dans la variété de l'emblême héraldique de la bannière que tient le lion sortant de la poupe du navire. Parfois cette bannière porte des fleurs de lis, parfois deux mains entre-croisées, parfois le lion de Flandre.

Ces emblêmes variaient d'après les fluctuations de la politique si agitée de cette époque troublée.

Le cliché de l'illustration de cette notice nous a été obligeamment prêté par la Société royale de numismatique. — Cf. F. Den Duyts, *Notice sur les anciénnes monnaies des comtes de Flandre... faisant partie de la collection des médailles de l'Université de Gand* (Gand, 1847), p. 91, no 251. — B. de Jonghe, *Le Noble de Gand,* dans la *Revue belge de numismatique,* 1898, pp. 389-396. — A. Diegerick, *L'atelier monétaire gantois au XVIe siècle,* dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand,* t. VIII (1900), pp. 107-120.

A. Diegerick.

9 Août 1900.

PEINTURES.	*Musée de peinture, n° 95.*	XVIIe SIÈCLE. (1640).

Portrait de dame, par Frans Hals.

Ce portrait (toile; haut. 84 1/2 cm. × larg. 67 1/2 cm.), largement brossé dans une gamme de tons neutres, d'aspect sévère, est fort bien conservé et d'une authenticité incontestée. Il porte le monogramme du maître surmonté de l'inscription suivante :



ÆTĀ SVÆ 53
AN° 1640.

L'œuvre appartient donc à la pleine maturité de l'artiste (Frans Hals, né à Anvers 1580 ou 1581, décéda à Harlem 1666). Déjà on peut y reconnaître quelques uns des traits qui caractériseront sa dernière époque. De l'année précédente, 1639, datent : le magnifique portrait de femme de la collection Vander Hoop à Amsterdam; les portraits de Heythuysen (Gal. Liechtenstein, à Vienne; coll. Rothschild, à Paris, etc.); enfin le grand tableau représentant les officiers et les sous-officiers des arquebusiers de St-Georges, à Harlem. L'année suivante, 1641, a produit le groupe des régents de Ste-Elisabeth, aussi à Harlem.

Notre tableau a été peint comme pendant d'un portrait d'homme, lequel portait l'inscription : *Aetat. suae 50, a° 1635*, et avait donc été exécuté cinq ans auparavant. L'un et l'autre ont été gravés par W. Unger et figurent respectivement sous les nos XIV et XV dans le grand ouvrage publié par Vosmaer : *L'œuvre de Frans Hals.*

Voici ce que nous avons pu trouver relativement à l'histoire de ces portraits : Mr Wilhelm Bode (*Studien zur Geschichte der Holländische Malerei*, Braunschweig, 1883) les cite sous les nos 38 et 39; il nous apprend qu'ils proviennent de l'Académie de Cassel. Ils passèrent ensuite dans la collection du Chevalier Jos. de Lippmann-Lissingen à Vienne, et en faisaient partie lors de la publication de l'ouvrage de Vosmaer. A la vente de cette collection, qui eut lieu à Paris en 1876, ils furent tous les deux acquis par Mr Kūms d'Anvers. Plus tard, celui-ci doit avoir vendu le portrait d'homme, car le portrait de femme seul figure dans le catalogue de cette célèbre collection, vendue à Anvers le 18 mai 1898.

Grâce aux démarches de la Société des Amis du Musée, le Gouvernement consentit à intervenir pour moitié dans les achats que la ville de Gand ferait à cette vente, après entente préalable avec les musées de Bruxelles et d'Anvers. Dans ces conditions, le tableau de Frans Hals fut acquis pour le musée de Gand au prix de 25,500 francs. Rappelons, comme terme de comparaison, que le beau portrait d'Emerentia van Beresteyn, qui faisait partie de la collection Rothschild à Francfort, fut payé 210,000 francs.

GEORGE HULIN.

23 Juin 1900.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

CONSTRUCTIONS RELIGIEUSES.	*Rue des Foulons, n° 7.*	XVII[e] SIÈCLE. (1642).

L'ancien couvent des Jésuites.

I.

Porte d'entrée.

De cet immense couvent, qui, lors de sa suppression par Joseph II en 1773, occupait presque tout le bloc compris entre la rue des Foulons, la rue courte du Marais, la rue longue du Marais et une partie de la rue de la Crapaudière, il ne reste plus aujourd'hui que les bâtiments situés entre cette dernière rue et la maison n° 9 de la rue des Foulons. Après la suppression du couvent, les bâtiments furent successivement occupés par le Conseil de Flandre, le Tribunal civil et l'Ecole du génie civil; une école communale de filles y est actuellement installée.

La façade rue des Foulons offre une architecture peu intéressante. Les onze fenêtres de l'étage sont en arcs surbaissés et celles du rez-de-chaussée sont rectangulaires sans ornementation; ces dernières, d'ailleurs, sont modernes et ont été percées lors de la transformation de l'aile donnant sur la cour. Il faut cependant signaler les modillons en bois sculpté qui soutiennent la corniche du toit. Une aquarelle de A. Vanden Eynde, faite en 1849, représente cette façade sans les fenêtres du rez-de-chaussée.

La porte d'entrée, datant de 1642, est d'une ordonnance vraiment monumentale et constitue un spécimen intéressant du style de la Renaissance flamande. Construite en pierre de taille, elle se compose principalement de deux grosses colonnes à bossages, à moitié engagées, cantonnant la porte proprement dite. Celle-ci est à deux vantaux ornés de panneaux parsemés de grands clous carrés à têtes en diamant. Au-dessus des chapiteaux d'ordre dorique règne un entablement à triglyphes. Un arc plein cintre relie les deux colonnes. Au milieu de l'imposte il y a un cartouche à tête d'ange, avec ornements latéraux en bois sculpté. Au-dessus de l'entablement se trouve, de chaque côté, une ample volute dont la moulure intérieure remonte et encadre une niche centrale que couronne un fronton triangulaire. De chaque côté de la niche, des enroulements de feuillages en pierre sculptée.



Quand le Conseil de Flandre prit possession d'une partie du couvent, on apporta quelques changements à la façade et les emblèmes religieux furent remplacés par la statue de la déesse Thémis. Un cartouche, placé au-dessus du fronton triangulaire, portait l'inscription : *Consilium Flandriæ;* le gouvernement républicain, supprimant à son tour cette juridiction, y fit mettre : *Tribunal civil.*

V. De Muynck.

30 Mars 1900.

CONSTRUCTIONS RELIGIEUSES.	*Rue des Foulons, n° 7.*	XVIIe SIÈCLE. (1664).

L'ancien couvent des Jésuites.

II.

Façade sur la cour (aile Nord).

La façade Renaissance, dont nous donnons ci-dessous la reproduction, a été construite en 1664. Elle est décorée d'une suite de neuf arcs plein cintre à claveaux saillants sur les moulures, retombant sur des colonnes à bossages. Le tout est d'une belle proportion et les arcades donnent aux bâtiments claustraux un aspect imposant.



Cette aile a été transformée en salles d'étude, mais on peut très bien se rendre compte de ce qu'elle a été.

Il reste encore de nombreux spécimens des sculptures qui en ornaient les voûtes.

Les fenêtres de l'étage sont en plein cintre avec clefs en consoles, et séparées entre elles par des pilastres soutenant la corniche. Ces fenêtres ont été visiblement allongées par le bas — antérieurement elles ne dépassaient pas, comme aux deux autres façades décrites, le cordon inférieur. Elles éclairent une belle salle transformée aussi en cabinets d'étude.

Notons ici que les dépendances des maisons n°s 9 et 11 de la rue des Foulons ont appartenu au couvent des Jésuites.

De l'ancienne église, construite sur le terrain occupé auparavant par la demeure du tribun Jean van Hembyse et du *Sersanders hof,* il ne reste plus rien. C'est sur son emplacement qu'ont été construits le péristyle et la rotonde de l'Université.

V. De Muynck.

30 Mars 1900.

CONSTRUCTIONS RELIGIEUSES.	*Rue des Foulons, nº 7.*	XVIIe SIÈCLE.

L'ancien couvent des Jésuites.

III.

Façade de la Bibliothèque (aile Sud).

La cour que bordent la façade de l'aile décrite dans la fiche 176 et les deux autres façades intérieures, constitue une véritable cour d'honneur.

Au fond de celle-ci se trouve le grand bâtiment en style Renaissance, dont la façade est reproduite ci-contre; celle-ci a un caractère architectural imposant.



Le rez-de-chaussée est percé de neuf fenêtres en arcs surbaissés. Le premier étage présente une suite de neuf niches en plein cintre. Enfin, au second étage, neuf fenêtres rectangulaires.

Les trumeaux sont entrecoupés de pilastres doriques.

En 1778, on a placé devant ce corps de bâtiment une grille monumentale soutenue par des piédestaux portant des vases sculptés en pierre de taille. Lors de l'installation de l'École du Génie civil, en 1859, cette grille fut enlevée; elle sert actuellement de clôture aux ruines de l'abbaye St-Bavon, dans la rue des Autrichiens.

La troisième façade, celle qui se trouve du côté de l'Université actuelle, se voit en perspective, à droite de notre vignette. Cette façade est semblable à la précédente, mais n'a qu'un seul étage. Les niches sont percées et forment des fenêtres.

Une aquarelle d'A. Vanden Eynde, conservée à la Bibliothèque de l'Université, reproduit l'ensemble de cette belle cour.

Cf. *Précis historiques*, 1883. — Pr. Claeys, *Pages d'histoire locale*, 2e série, p. 130. — Fr. de Potter, *Gent*, t. IV, p. 180. — Archives de l'Etat, farde : *Suppression de l'ordre des Jésuites.* — Archives de la ville : *Jésuites.*

V. De Muynck.

30 Mars 1900.

CONSTRUCTIONS CIVILES.	*Place Ste-Pharaïlde, no 5.*	XVIIe SIÈCLE. (1689-1690).

Façade du Marché au poisson.

Le 31 janvier 1689, à la suite d'une adjudication publique, le nommé Adrien Van der Linden entreprenait la construction de la porte monumentale du nouveau Marché au poisson de la ville de Gand. Le 7 juin 1690, les poissonniers, qui jusqu'à ce jour avaient occupé la place dite actuellement *Marché aux herbes,* vinrent prendre possession des locaux nouveaux à l'angle Sud-Ouest de la place Sainte-Pharaïlde. Le travail passait pour avoir coûté des sommes folles. " In 1689... begonst te maeken de " nieuwe vischmerkt dewelke schrikkelijk veel gekost heeft.... In 1690 den 7 Juni " hebben de vischkoopers beginnen te staan op hun nieuwe vischmarkt welken bouw " meer dan 3000 pond vlamsch gekost heeft. " (Manuscrit de Laval, Bibl. de Gand, t. I, pp. 335 et 435.)

La façade dont nous donnons une reproduction se composait au rez-de-chaussée de trois portes, les latérales moins élevées que celle du centre et surmontées d'une baie curieusement découpée. Deux colonnes annelées engagées et deux pilastres à bandes déterminaient les divisions de l'entrée. A l'étage deux fenêtres se joignant au centre étaient accompagnées à droite et à gauche de bas-reliefs monumentaux représentant l'Escaut et la Lys; le fronton était surmonté d'un Neptune debout dans sa conque traînée par deux chevaux marins (voir fiche 180). Sous ses pieds l'écusson de la ville de Gand. A droite et à gauche des dauphins.



Le tout constitue une tentative curieuse d'architecture *expressive.* L'ensemble et les détails tendent à ce but : rendre sensible, souligner vraiment la destination de l'édifice. C'est ainsi que les bandes des colonnes et des pilastres figurent par leurs reliefs des ondulations d'eau courante et des glaçons ; les chapiteaux sont formés par des poissons entrelacés, etc. Par malheur, l'abus des saillies et des lignes trop découpées devait entraîner des dégradations rapides. Les comptes de la ville nous parlent de réparations continuelles.

Les archives de la ville ne nous ont pas conservé les dessins originaux de cette façade; elles ne nous donnent même aucune indication relativement à leur origine. D'après Diericx et les auteurs qui l'ont suivi, le projet serait une création du sculpteur anversois bien connu Arthus Quellyn le jeune; Vander Linden aurait confié l'exécution des sculptures à Jean-Bte Van Helderbergh et à Rombaut Pauli. (Voir fiche 180.) Ces assertions précises nous paraissent de nature à inspirer confiance mais nous n'avons pu retrouver aucun document venant les confirmer. Adrien Van der Linden, dont le rôle se réduirait ainsi à celui d'un simple entrepreneur, faisait partie néanmoins de la corporation des peintres et sculpteurs de Gand. Il avait été reçu le 26 juillet 1679; les livres lui donnent alors la qualité de *steenhauder;* mais plus tard, devenu juré, fonction qu'il remplit de 1688 à 1695, il figure à plusieurs reprises dans les comptes en qualité de *beelthauder.* Nous ne connaissons pas d'œuvre de lui. Incendiée dans la nuit du 8 au 9 décembre 1872, l'entrée du marché au poisson fut reconstruite sur le modèle primitif. Les figures monumentales du fronton donnèrent seules lieu à des compositions nouvelles. La fiche 179 donne la reproduction d'une photographie de la façade avant l'incendie de 1872.

Cf. Bibliothèque de la ville et de l'Université, *Documents divers, Marché au poisson.* — Archives communales, *Stedewerken,* n° 300. — Ch.-L. Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand,* t. II, p. 536. — *Messager des sciences historiques,* 1843, p. 496, etc.

Joseph De Smet.

23 Mai 1900.

CONSTRUCTIONS CIVILES.	*Place Sainte Pharaïlde, n° 5.*	XVIIe SIÈCLE. (1689-1690).

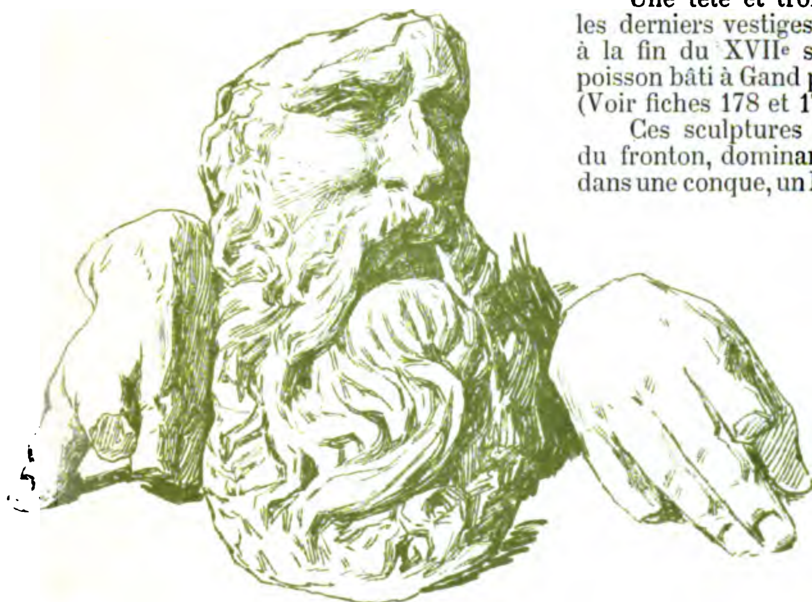
Façade du Marché au poisson.



La gravure ci-dessus reproduit une photographie de cette façade, prise par Mr Ch. D'Hoy, avant l'incendie de 1872 (cf. fiche n° 178). Il est intéressant de la comparer avec la gravure donnée par P.-J. Goetghebuer, dans son Choix des monuments, édifices et maisons les plus remarquables des Pays-Bas *(Gand, 1827), pl. XVIII.*

SCULPTURES.	*Musée lapidaire, aux ruines de l'abbaye St Bavon.*	XVIIe SIÈCLE. (1689-1690.)

Débris de sculpture en pierre blanche provenant du Marché au poisson.



Une tête et trois mains brisées, tels sont les derniers vestiges des sculptures exécutées à la fin du XVIIe siècle pour le Marché au poisson bâti à Gand par Adrien Vander Linden. (Voir fiches 178 et 179.)

Ces sculptures comprenaient : au-dessus du fronton, dominant tout l'édifice et debout dans une conque, un Neptune faisant de la main droite un geste de commandement; il tenait de la main gauche le trident et s'enveloppait d'une draperie flottante; à ses pieds deux chevaux marins. Adossées aux fenêtres du premier étage, deux divinités en haut relief représentaient la Lys et l'Escaut sous forme de personnages barbus, couronnés de feuillage et à demi couchés dans les roseaux. De chaque côté du fronton, des dauphins. — Trois inscriptions accompagnaient ces figures.

Sous le Neptune : *Neptune Ganda Trophaeum.*

Sous l'Escaut : *Hannoniae servit Scaldis, Gandamque secando*
In mare festinans volvere pergit aquas.

Sous la Lys : *Lisa vehit merces quas huc Artesia mittit*
Et placido gaudens flumine pisce scatet.

Les documents du temps relatifs aux travaux ne font connaître d'autre nom que celui de Vander Linden. Mais Diericx et la plupart des auteurs qui lui ont succédé affirment que le Neptune a été exécuté par le sculpteur Helderberg ou Van Helderbergh, et que les deux fleuves sont l'œuvre de Pauli. Nous n'avons rien trouvé à l'appui de ces assertions généralement admises depuis. Il n'est question de Van Helderberg dans les documents des archives communales qu'à propos de réparations. Dans son histoire de la sculpture en Belgique, M. le Chevalier Marchal désigne comme étant l'auteur de ces sculptures Arthus Quellyn d'Anvers, le maître bien connu; mais cet artiste parait n'être intervenu que pour fournir des dessins. (Voir fiche 178.)

Jean-Baptiste Van Helderbergh, dont on ignore le lieu de naissance, entra dans la corporation gantoise des peintres et sculpteurs en 1683; il existe de lui à Gand plusieurs œuvres, notamment à Saint Bavon le mausolée de Philippe-Evrard Vander Noot, 13me évêque de Gand. Rombaut Pauli, Paoli ou Pauwels, né à Malines en 1625 et décédé à Gand en 1700, était un sculpteur de très réelle valeur. Elève très précoce de François Duquesnoy, il vint de bonne heure à Gand ; admis dans la corporation en 1656, il en fut doyen en 1685. Il est l'auteur du beau monument de l'évêque Maes, placé en 1666 à St-Bavon en face de celui de l'évêque Triest.

Rapidement détériorées à cause de la mauvaise qualité de la pierre, les sculptures du marché furent l'objet de très nombreuses réparations, faites notamment par Van Helderbergh lui-même déjà, en 1696 (le 16 mai) et en 1721. En 1781, au cours d'un grand travail de réparation chèrement payé par la ville, Charles Van Poucke refit en marbre blanc les dauphins de la façade. Endommagées par l'incendie du 8-9 décembre 1872, les sculptures ont été remplacées par des œuvres du sculpteur Ch. De Kesel, d'un style entièrement nouveau. Seul, le Neptune se rapproche par l'attitude de la statue détruite. Contrairement à ce que l'on avait prévu, la ville n'a recueilli après les démolitions que des débris infimes : la tête mutilée de l'Escaut et deux mains brisées, de la même figure, un autre fragment de main de la Lys. Il n'est rien resté du Neptune qui en 1873 était signalé comme gravement endommagé.

La tête qui nous reste, exécutée dans un style décoratif bien compris, témoigne de réminiscences du Moïse de Michel Ange.

JOSEPH DE SMET.

25 Mai 1900.

Au Congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M. Victor Vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M. Hermann van Duyse signala l'utilité de faire le relevé complet des richesses en sculptures. orfèvrerie, etc. des églises et des collections.

Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

De la fusion de ces divers projets est issu l'*Inventaire archéologique de Gand,* dont la publication a été décidée par le Comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie, le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins.

L'*Inventaire* se compose d'un nombre indéterminé de fiches consacrées chacune à un objet et contenant, outre une description rédigée par un spécialiste, soit un cliché documentaire, soit un croquis destiné à raviver le souvenir ou à exciter la curiosité. Chaque fiche est signée et datée.

Le Comité de publication fait appel à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie pour lui signaler les objets dignes de figurer dans l'*Inventaire.* Toutes les communications doivent être adressées au secrétaire, M. Paul Bergmans, 2, rue de Meirelbeke, Gand.

Addendum. *Chandeliers de Saint-Bavon* (fascicule VIII, nº 76). — D'après une inscription que porte, au *Kensington Museum* de Londres, un moulage des chandeliers de Saint-Bavon, ceux-ci auraient été exécutés en 1525 par Benedetto da Rovezzano.

Mutation. *Fermoirs d'Eloi de Wulf* (fascicule XI, nº 104). — Ces fermoirs sont actuellement déposés au Musée archéologique.

TABLE DU FASCICULE XVIII :

Le 19e fascicule est en préparation.

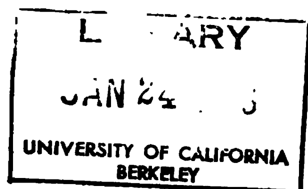
L'*Inventaire archéologique de Gand* est distribué gratuitement aux membres de la *Société d'histoire et d'archéologie.*

Pour les personnes étrangères à la Société, le prix est de fr. **3.50** par fascicule.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE GAND.

Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.



FASCICULE XIX.

GAND,
N. HEINS, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE, 9, RUE DE BRABANT.

Novembre 1900.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM. **P. Bergmans**, *secrétaire*,
L. Cloquet,
A. Heins,
G. Vanden Gheyn,
V. Vander Haeghen,
J. Vuylsteke.

Les notices suivantes sont en préparation : *Les deux Zikkele* (M. Heins); *Croix faitière de l'ancienne église de Munte* (A. Heins); *Château de Ter Laeck* (Pr. Claeys); *Dalles funéraires* (b^on J. Béthune); *Le Beffroi* (M. et A. Heins); *Chapiteaux de la crypte de Saint-Bavon* (Fr. Mathias); *le Château des comtes* (J. De Waele); *Sculptures de l'église Saint-Jacques* (L. van Biesbroeck); *Chartes flamandes de Charles VI* (J. Vuylsteke); *Intérieur et objets de l'église Saint-Bavon* (Chan. Vanden Gheyn); *Objets d'art de la confrérie St-Michel* (E. Lacquet); *Miniatures du XIVe siècle* (P. Bergmans); *Façade de l'Académie flamande* (Fr. de Potter); *Fragments de sculptures aux ruines de l'abbaye de Saint-Bavon* (J. De Smet et A. Heins); *Epées de justice* (A. van Werveke); *l'Hôtel de ville* (A. van Werveke et J. De Waele); *Tableaux du Musée de peinture* (L. Maeterlinck, F. Scribe, A. van Werveke, G. Hulin, etc.): *Cloître des Dominicains* (F. van Ortroy); *Maison de la confrérie St-Georges* (A. van Werveke); *les premières Monnaies gantoises* (c^te T. de Limburg Stirum); *Statuette congolaise du XVIe siècle* (F. van Ortroy); *Gravures de Josse Lambrecht* (V. Vander Haeghen); *Restes de l'ancien couvent des Carmes chaussés* (A. Heins); *Chapelle du refuge de l'abbaye de Tronchiennes* (P. Bergmans); *Ancien costume de magistrat* (J. van Egeren); *Tombeau de Viglius* (L. van Biesbroeck); *Plafond sculpté d'une maison de la place du Lion d'or* (P. Bergmans); *Objets romains* (A. de Ceuleneer); *Plafond sculpté de l'ancien couvent des Jésuites* (V. De Muynck); *Le polyptyque des frères Van Eyck* (J. De Smet); *Tableau de Van Dyck à Saint-Michel* (J. De Smet); *Intérieur de l'église Saint-Sauveur* (J. Casier); *Anciennes reliures signées* (P. Bergmans); *Tableau de Norbert Sauvage* (Ch. van Bambeke); *Crucifix roman du XIIe siècle* (A. Heins); *Monnaie obsidionale de l'Écluse* (Ch. Gilleman); *Porte-montre en faïence brugeoise* (P. Bergmans); *Maisons du XVIIe siècle* (V. Vander Haeghen); etc. etc.

Le Comité recevra avec reconnaissance tous les renseignements qu'on voudra bien lui faire parvenir sur ces objets, et il en sera, le cas échéant, fait mention dans l'article.

Un appel tout spécial est fait à l'obligeance des photographes amateurs qui possèderaient des clichés de monuments ou d'œuvres d'art susceptibles de figurer dans l'*Inventaire.*

A la demande du Comité, M. Coppieters Stochove a bien voulu se charger de faire, au point de vue de l'*Inventaire archéologique*, le dépouillement des archives de l'église Saint-Jacques (1), et de l'église Saint-Martin d'Akkergem; M. A. van Werveke s'est chargé du même travail en ce qui concerne les archives de la cathédrale de Saint-Bavon.

---

(1) Ce travail est imprimé dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 1900, n° 4.

Het opschrift van het Gravenkasteel.

In den voorgevel van het poortgebouw van het Gravenkasteel staat, op drie opeenliggende steenen, het opschrift waarvan wij op ons nr 182 eene photographische afbeelding en hiernevens eene kleine teekening geven.



Het effen vlak, dat het opschrift draagt, is, in vierlobbigen vorm, in de drie steenen uitgehold op eene diepte van 5 cm.

Die drie steenen zijn van blauw Doorniksch arduin, terwijl de gevel van het poortgebouw overigens is opgetrokken in een zeer harden rosachtigen zandsteen uit de omstreken van Mons of van Béthune. De reden, waarom men hier bij uitzondering Doornikschen steen heeft gebruikt, zal wel zijn dat deze door den steenhouwersbeitel gemakkelijker te bewerken was.

Het vierlobbig vlak, waar de letters 3 tot 3 1/2 millimeters ingebeiteld zijn, is 80 cm. hoog en evenveel breed. De boorden, waarin het omsloten is, staan rechthoekig. De vier lobben zijn rondbogig, 36 cm. breed aan de basis en 20 cm. hoog.

De onderste boord van dit vlak bevindt zich op eene hoogte van 9,06 meters boven den grond, 4,80 meters boven het gewelf der poort.

Het opschrift bestaat uit acht regels.

De bovenste steen draagt de twee eerste, de middelste de vier volgende, de onderste de twee laatste.

De eerste regel is onduidelijk geworden; nochtans zijn de omtrekken van ANNO I nog te herkennen. Van den tweeden regel is zichtbaar CA . . . . O . . (ongetwijfeld CARNATIONIS).

De andere zes regels zijn nog allerbest bewaard, al de letters volmaakt leesbaar.

De inhoud luidt als volgt (de leemten in den tweeden regel en de verkortingen aangevuld zijnde) :

ANNO IN-
CARNATIONIS
M. C. LXXX.
PHILIPPUS, COMES FLANDRIE ET VI-
ROMANDIE, FILIUS THIRICI COMITIS
ET CIBILIE,
FECIT HOC CAS-
TELLUM COMPONI.

Dit wil zeggen :

„ Ten jare van de Menschwording 1180, Philips, graaf van Vlaanderen en van Vermandois, zoon van graaf Diederik en van Cibilia, deed dit kasteel bouwen. „

In de steenen van het opschrift zitten de punten van vijf pinnen, waaraan in vroeger tijd eene bronzen of koperen plaat was vastgehecht, die ook van vierlobbigen vorm was, en ook een opschrift droeg.

Voor verdere inlichtingen moet ik, kortheidshalve, den lezer verwijzen naar mijne beschouwingen over beide opschriften, opgenomen in de *Handelingen der Maatschappij van Geschied- en Oudheidkunde van Gent*, deel IV, blz. 1-54.

J. VUYLSTEKE.

30 September 1900.

INSCRIPTIONS.	*Château des comtes.*	XII[e] SIÈCLE. (1180.)

Opschrift van het Gravenkasteel.

Inscription du Château des comtes.



Dit fac-simile van het opschrift werd gemaakt naar eene op het origineel zelf genomen photographie, en is dus de eerste echte afbeelding van dit belangrijk epigraphisch gedenkstuk. Voor den tekst, zie blad 181.

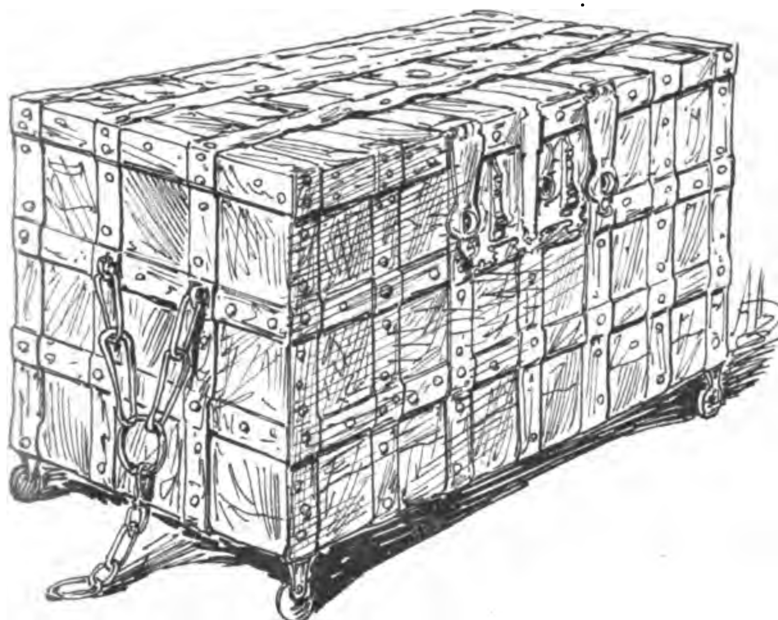
Ce fac-similé de l'inscription a été fait d'après une photographie prise sur l'original même, et constitue ainsi la première reproduction authentique de cet important document épigraphique. Pour le texte, voir la fiche 181.

30 Sept. 1900.

MENUISERIES.	*Musée archéologique, n° 875.*	XIVe SIÈCLE. (1332).

Coffre en bois de chêne recouvert de tôles.

Des objets provenant de la confrérie St-Georges sont actuellement conservés dans ce coffre, déposé au musée par la commission des archives. Il mesure un mètre de long sur 0,50 de large et 0,64 de haut ; l'épaisseur du bois de chêne est de 0,5 centimètres. Il repose sur quatre roulettes en fer, et est recouvert à l'extérieur, sur toutes ses faces, de tôles d'acier d'un millimètre d'épaisseur. Au-dessus des tôles sont clouées, dans le sens de la longeur et de la largeur, des bandes en fer de 4 1/2 à 5 centimètres de large et de deux millimètres d'épaisseur; le tout forme un solide blindage. Le couvercle est muni de cinq charnières à nœud extérieur; il ferme le coffre au moyen d'une serrure à moraillons, garnie de deux contreforts (la palastre a été renouvelée) et de deux moraillons à cadenas. Sur les parois latérales du coffre, à la place des menottes, on remarque des chaînes par lesquelles il était scellé au mur ou au pavement dans la salle voûtée située au rez-de chaussée du Beffroi et qui portait le nom de " Secret ".



Nous avons compulsé les comptes communaux de 1314 à 1427 pour trouver la date et le nom de l'auteur du coffre. En 1332, f° 108v°, les comptes mentionnent un poste ainsi dressé. *It Pieter den Drayere, van 1 cofere te makene, daer men gescriften vander stede in leght 40 s. — It vanden selven cofere te beslane met ysere, 30 s.* — En 1390-91 f° 323v° : *It van eenen couvere up scepen huus van ghedeele, V Sc.* Au XVe siècle, on lit au compte 1405-6 le poste suivant : *It van den coufere te vermakene van den Wulhuysse, XX. gr.* Au compte 1418-19 f° 252 : *It, Philips den Beerch van eenen koufer die staet in scepenen kamere van ghedeele VII sc. gr. It den selve van II nieuwen siegen ende II nieukoufers die up de rekenkamere staen costen III lb gr. — It Jan Bulteel beelde snidere van VIII compassen IIII manekins IIII aensichten te snidene ande siegen en cofers vorseit XI sc. XI d. gr. comt III lb XI sc. XI d. gr. — f° 253. It Philips den Beerch van eenen nieuwe koufer in scepenen kamer vander kuere ende an twee nieuwe baneskine om tretsoer up de kolasye zolre VIII sc VI d, gr.* Et enfin en 1426-27, f° 339v° : *It ghegheven Janne den Herde van 1 coufre dat hy maecte inder volershuus V sc gr.* Je crois pouvoir conclure de ces extraits que le coffre date de 1332 et que Pierre den Drayere en est l'auteur; celui-ci reçut 1° pour le confectionner, 40 s. et 2° pour le barder de fer, 30 s. On peut en outre affirmer que le coffre a été utilisé pour y déposer les archives de la ville, quoique l'inventaire de 1432 ne fasse pas mention d'un coffre. A l'origine il était probablement conservé dans la maison scabinale, bien qu'une salle spéciale fût prévue dans la construction du Beffroi : en 1332, les travaux de celui-ci étaient peu avancés, et il est certain que les échevins n'auraient pas déposé leurs archives dans un bâtiment inachevé. Le Beffroi ne fut terminé qu'en 1380, et en 1415 seulement les privilèges déposés auparavant au couvent des Frères mineurs, furent transportés au Beffroi (*Stad. rek.* 1415-16 f° 132). Le 30 avril 1540, Charles-Quint confisqua tous les privilèges des Gantois. Les chartes qu'il restitua, au nombre de soixante-dix-neuf, furent enfermées dans un coffre de fer, qu'on ne plaça plus au Beffroi, mais dans un petit cabinet attenant à la première secrétairerie des échevins de la keure (Note de MM. Parmentier et Van Lokeren, p. 4). En 1566, pendant les troubles religieux, les coffres de la ville, les registres de la keure, tous les documents d'importance furent cachés derrière l'autel de la chapelle, à la maison échevinale (Registre concernant les troubles et nouvelle religion, septembre 1566-mars 1579). Mais, depuis la publication des ordonnances politiques de Charles-Quint, les chartes n'avaient plus la même importance; aussi n'apporta-t-on plus la même sollicitude à leur conservation. C'est ainsi que, d'après MM. Van Lokeren et Parmentier, à la révolution de 1789 : " Les archives étaient dans un abandon complet, et le " coffre de fer, qui renfermait tant de documents intéressants pour l'histoire, fut égaré pendant long- " temps. " On le retrouva enfin, placé sous un escalier, à l'hôtel de ville.

Il est intéressant de rapprocher notre coffre de celui qui appartient aux archives d'Ypres et qui est reproduit dans J.-J. VAN YSENDYCK, *Documents classés de l'art dans les Pays-Bas* (C, pl. 39).

18 Juin 1900. E. LACQUET.

SCEAUX.	*Archives de l'État.*	XIVe SIÈCLE.

Scel de l'échevinage de Saint-Bavon.

Ce sceau, d'une exécution remarquable et dont la matrice est déposée aux archives de l'État, à Gand, date de la fin du XIIIe siècle, selon J.-B. Lavaut; mais il convient d'ajouter qu'on n'en connaît pas d'empreintes antérieures au XIVe siècle, ce qui nous a déterminé à le reporter à cette époque. De forme orbiculaire, il a un diamètre de 0.06 m.; il représente, ajoute J.-B. Lavaut, " la tête de saint Bavon, à cheveux bouclés, à barbe de longueur médiocre, au bonnet ducal garni d'un riche bandeau. A droite et à gauche une crosse et une étoile. Les volutes des crosses sont tournées à l'extérieur. Dans la belle légende, comprise entre deux grenetis, la majuscule gothique se mêle à la capitale romaine, mélange qui disparaît au commencement du XIVe siècle ". Cette légende porte : *S. Scabinorum : Sancti : Bavonis : Gandencis.*



On trouve ce scel appendu à une charte du 13 avril 1357, qui est déposée aux archives du chapitre de Saint-Bavon à Gand; à un acte sur parchemin du supplément des chartes de l'abbaye de Saint-Bavon de l'année 1359, et à une charte analysée par A. van Lokeren sous la date du 15 juin 1363; ces deux dernières pièces sont conservées aux archives de l'État, à Gand. Dans la dernière, on remarque, au dos du scel, le contre scel, de forme ronde (2 cm. de diamètre), et figurant un écusson portant la crosse abbatiale, avec la légende : *S. Secretum.*

En général, le grand scel des échevins est accompagné de deux plus petits et personnels, celui du bailli et de l'écoutète; exceptionnellement, on le rencontre seul, par exemple à une charte de 1358 aux archives du chapitre de Saint-Bavon, quoiqu'en tête de l'acte soient cités le bailli et l'écoutète.

Le sceau que nous venons de décrire, servit encore à sceller des parchemins après la sécularisation de l'abbaye; on le rencontre notamment encore en 1574. Outre cette matrice, les archives de l'Etat possèdent également une matrice de type moderne, dont J.-B. Lavaut a trouvé des empreintes parmi les archives paroissiales d'Oostacker; elle servait, dit cet auteur, pour les sceaux plaqués dont le mince volume ne souffrait pas l'application de l'ancien sceau.

Cf. J.-B. Lavaut, *Quelques sceaux du diocèse de Gand,* dans le *Messager des Sciences historiques,* 1869.

Werner de Haerne.

16 Mars 1900.

INSCRIPTIONS.	*Rabot.*	XVe SIÈCLE. (1489).

Inscription du Rabot.





L'intérêt de l'inscription du Rabot, décrite dans l'*Inventaire* par M[r] Lacquet (fascicule XIII, n° 124), a déterminé le Comité de publication à donner une reproduction photographique des deux pierres.

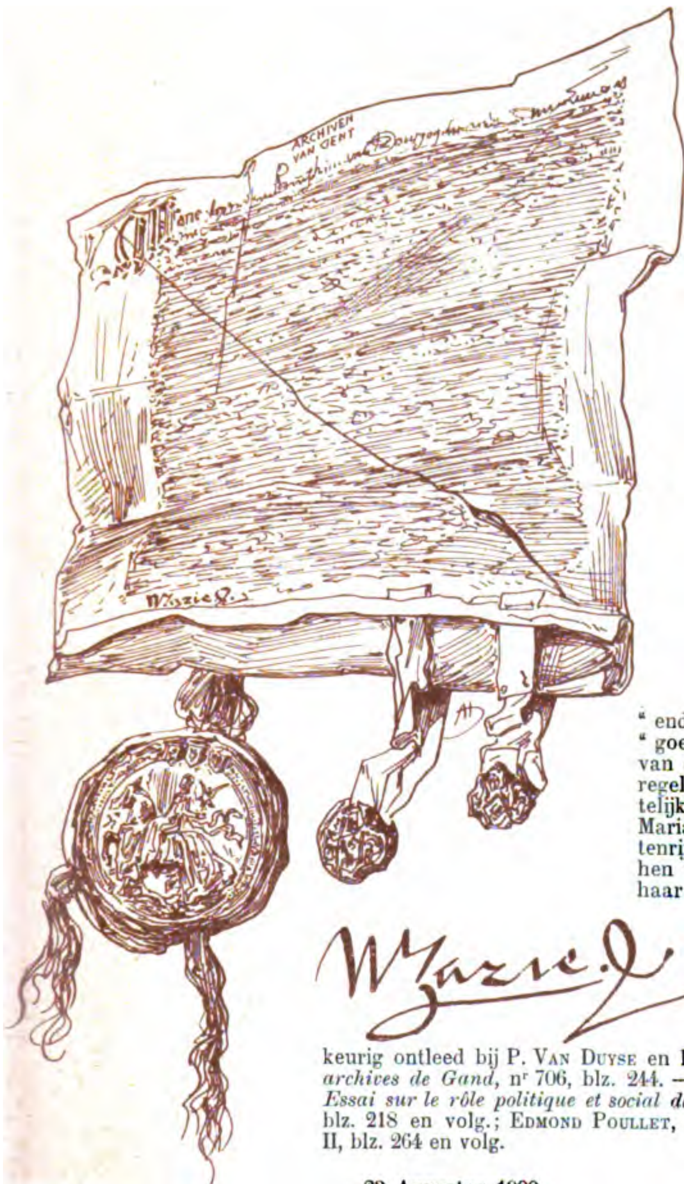
15 Septembre 1900.

CHARTES.	*Archives de la ville.*	XVe SIÈCLE. 11 février 1476 (1477).

Het groot Privilege van Maria van Bourgondië.

Het klein fac-simile links geeft ons het algemeen uitzicht van eene der belangrijkste oorkonden uit de Nederlandsche geschiedenis : het zoogezegd *Groot Privilege van Maria van Bourgondië*. De onderteekening *Marie* is de eigenhandige handteekening der hertogin.

Dit kostelijk charter, berustende op het stadsarchief te Gent, is met dikke letters geschreven op een onregelmatig vierkant vel perkament van ± 0.72 op ± 0.73 hoogte en breedte. De vouw onderaan is ± 0.10 breed, met drie afhangende zegels. Het eerste links is zeer groot en zeer schoon, volkomen rond (0.12 in de doorsnede); het stelt de hertogin Maria voor, jagende te paard met eenen vliegenden valk op de linker vuist en met eenen loopenden jachthond tusschen de pooten van het dravend paard; dit zegel is van groen was en hangt aan eenen dubbelen staart van los door elkaar gevlochten groenroode zijdene draden. De twee andere kleinere zegels (0,06 in de doorsnede) zijn in rood was, beide aan breede perkamenten strooken afhangend en gedeeltelijk afgebrokkeld; het zijn de zegels van graaf Adolf van Kleef en van den Luikschen prins-bisschop Lodewijk van Bourbon, naaste bloedverwanten der hertogin. Dwars door het charter loopt eene groote snede benedenwaarts van links tot rechts. Die beschadiging geschiedde denkelijk onder Karel V, toen, na den opstand der Gentenaren in 1539-1540, al hunne charters werden " gecancelleerd „, dat is : van ambtswege doorgesneden ten teeken van nietigverklaring.



Het is overbekend, dat het *Groot privilege van Maria van Bourgondië*, de eerste algemeene grondwet der Nederlandsche gewesten, door de Algemeene Staten der Nederlanden, te Gent in het St-Jorishof vergaderd, aan de vaderlooze hertogin werd opgedrongen, met het doel om de willekeurige regeeringswijze van wijlen Karel den Stoute in het vervolg onmogelijk te maken op het gebied van oorlog, vrede, financiën, rechtsbedeeling, gebruik der landstalen, enz. Enkele dier maatregels waren niet vrij van een overdreven particularisme; maar de aanstelling van eene soort verantwoordelijk ministerie en het recht toegekend aan de Algemeene Staten om te vergaderen " ter plaetsen daer hemlieden dat " ghelieven zal... ende also dicwijle " ende menichwaerven als hemlieden dat " goetdincken zal, „ zonder " consent of orlof „ van den vorst, zijn als de kiem eener staatsregeling, die aan onzen modernen grondwettelijken regeeringsvorm denken doet. Doch Maria en haar gemaal Maximiliaan van Oostenrijk hielden zich niet aan die grondwet. Na hen weigerde hun zoon Philips de Schoone haar te bezweren, toen hij in 1494 de teugels van 't bewind in handen nam. Zoo geraakte het beroemd *Groot Privilege* spoedig in onbruik.

Voor den tekst, zie *Verzameling van XXIV originele charters*, enz. Gent 1787; onnauwkeurig ontleed bij P. Van Duyse en Edm. De Busscher, *Inventaire analyt. des archives de Gand*, nr 706, blz. 244. — Over den inhoud, zie Paul Fredericq, *Essai sur le rôle politique et social des ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas*, blz. 218 en volg.; Edmond Poullet, *Histoire politique nationale*, 2de uitgave, II, blz. 264 en volg.

Paul Fredericq.

23 Augustus 1900.

Portrait d'homme, par Willem Key.

Le portrait d'homme, dont la reproduction se trouve ci-dessous, était encore vers 1883 relégué dans les magasins du Musée de Gand. Le panneau (bois) mesure 0,49 h. × 0,39 large. Il n'est mentionné dans aucun de nos anciens inventaires et ne figure même pas dans le catalogue plus récent de feu Mr Sunaert. Le personnage maigre, d'un tempérament bilieux-nerveux, est tourné de trois quarts vers la droite. Son teint basané, sa barbe et ses cheveux noirs, feraient supposer qu'il était d'origine méridionale ou plutôt espagnole. Il est accoudé à une table ou une balustrade, recouverte d'une étoffe verte d'un ton superbe. Il tient à la main un gant de cuir fauve. Son pourpoint noir fermé au moyen de boutons en or ouvragé, sa petite fraise au cou et aux manches, indiquent un contemporain du duc d'Albe qui se trouve représenté en armure au Musée de Bruxelles avec la même collerette.



La haute valeur artistique de la tête, d'une « individualisation » vraiment remarquable, m'avait fait songer tout d'abord aux deux grands peintres qui illustrèrent le milieu du XVIe siècle, je veux dire Antonio Moro et Willem Key. Aujourd'hui après un complément de recherches, je crois pouvoir affirmer, et cela avec une certitude presque absolue, que ce portrait est dû au pinceau du dernier de ces deux maîtres. MM. L. Cardon, H. Hymans, A.-J. Wauters et Brédius, dont on connait la haute compétence, partagent tous cette manière de voir. Ce dernier n'a pu juger malheureusement que sur l'envoi d'une photographie. Mr A.-J. Wauters croit connaître un duplicata de ce portrait, daté et signé du monogramme de Key.

Cf. *Une découverte artistique au Musée de Gand,* par L. MAETERLINCK, article paru dans la *Petite Revue illustrée de l'Art et de l'Archéologie en Flandre,* n° 10, 30 Mai 1900.

L. MAETERLINCK.

30 Septembre 1900.

PEINTURES.	*Musée de peinture, n° 23.*	XVI[e] SIÈCLE.

Portrait de femme, par Willem Key.

Le portrait de femme dont la reproduction se trouve ci-dessous, fait le pendant au portrait d'homme déjà décrit (Bois; h. 0,49 × l. 0,39). Il a été retrouvé lors de mon entrée en fonctions comme conservateur, dans les mêmes conditions que le précédent. Le type de la femme, qui paraît une Flamande placide et douée d'un certain embonpoint, fait contraste avec la tête tourmentée de son époux. Son costume est noir; sous son béguin, également noir, elle est coiffée d'un bonnet blanc finement tuyauté et évasé dans le haut, forme que Marie Stuart mit à la mode vers 1560. La petite fraise qu'elle porte, est légèrement entr'ouverte au cou. Sous un manteau à hautes manches doublé d'une fourrure de léopard, s'entrevoit une robe noire, en velours frappé. Une chaîne en or, finement ciselée, entoure sa taille où repose sa main en partie cachée par le cadre.



Ce portrait, quoique d'une facture moins nerveuse que le précédent, doit être cependant attribué à Guillaume Key. On sait que les portraits de ce maître sont très rares. Dans son commentaire du *Livre des peintres* de Carl Van Mander, M[r] H. Hymans ne cite parmi ceux qui nous ont été conservés, qu'une tête de Lazare Spinola à Hampton-Court et deux portraits, homme et femme, dans l'ancienne galerie du roi de Hanovre. Ces derniers portraits ainsi que ceux du Musée de Gand, ont été exécutés dans de petites dimensions.

Malgré mes recherches personnelles et l'envoi de photographies aux principaux spécialistes étrangers à qui j'ai demandé de comparer celles-ci avec les gravures et peintures de portraits connus de l'époque, je n'ai pu retrouver les noms des personnages représentés.

On doit supposer, cependant, que ces portraits proviennent d'un des nombreux couvents supprimés de notre ville et qu'ils devinrent propriété de la municipalité lors de leur suppression. M[r] Ferd. Vander Haeghen croît avoir vu jadis ces peintures à Baudeloo, dans l'ancien appartement de l'abbé.

Cf. *Une découverte artistique* par L. Maeterlinck, article paru dans la *Petite Revue illustrée de l'art et de l'archéologie en Flandre*, n° 10, 30 Mai 1900.

L. Maeterlinck.

30 Septembre 1900.

RELIURES.	*Bibliothèque de la Ville et de l'Université, Rés.* 788.	XVIe SIÈCLE.

Reliure des Frères de la vie commune.



La reliure en veau brun que nous décrivons ici recouvre un petit manuscrit sur vélin (19 ff. et 5 ff. blancs, mesurant 149 × 103 mm.) contenant la vie de saint Guillaume de Gellone, duc d'Aquitaine († 813); spécimen très élégant de la calligraphie bourguignonne, l'écriture date des dernières années du XVe siècle ou des premières du XVIe siècle (cf., au haut du fo 8, le *F* dont la haste se prolonge sur la marge). Au haut du 1er feuillet l'inscription suivante, d'une écriture plus récente : *Societatis Jesu Lovanij*. Ce volume a été acquis 34 fr. à la vente J. de Meyer (Gand, 1869), par Mr F. Vander Haeghen, et a passé, avec la collection de ce dernier, à la bibliothèque de l'université de Gand.

Sur chaque plat (152 × 105 mm.), dans un encadrement formé par un triple filet, une image en relief, produite par l'estampage d'une plaque de métal ciselée (110 × 72 mm.). Au milieu d'un paysage montueux et boisé, saint Jérôme est agenouillé devant le crucifix. La tête nimbée et le corps vêtu d'une robe laissant la poitrine à découvert, le saint étend les bras dans un geste d'adoration; son grand chapeau et son manteau sont pendus à sa gauche; à ses pieds, le lion traditionnel. Par dessus la cime des collines on aperçoit les clochers d'une ville, où l'on peut reconnaître Gand au dragon caractéristique qui surmonte la tour représentant le Beffroi. Audessous : *Gandavi in edib9 frm (Gandavi in ædibus fratrum [vitæ communis])*, c'est-à-dire : à Gand, dans la demeure des frères de la vie commune. Tout autour règne la légende suivante : *Nichil a puericia ita ‖ uitare conat(us) su(m) ut a(n)i(mu)m tume(n)te(m) et erecta(m) ‖ ceruice(m) dei adversu(m) se ‖ odia prouocante(m). Hiero(nymus) ad Eusto(chium) u(ir)g(inem).* Cette inscription n'est plus entièrement lisible sur notre volume dont la reliure est assez fatiguée; mais on peut la reconstituer grâce à la description que Mr James Weale a donnée d'une reliure conservée dans la bibliothèque de la ville de Beaune, en Bourgogne, et portant la même empreinte.

Ces deux spécimens sont les seuls connus jusqu'à présent des reliures signées des Hiéronymites, ou frères de la vie commune, à Gand. Ce couvent, fondé vers 1432 et supprimé en 1569, s'occupait spécialement d'enseignement ainsi que de travaux de calligraphie et de reliure. Nos archives communales contiennent plusieurs postes relatifs à des reliures exécutées pour compte de la ville, telles que celle du livre rouge en 1507 (voir fiche 165 de cet Inventaire). Les Hiéronymites travaillèrent également pour les églises de Gand, comme il résulte de notes que Mr A. van Werveke a bien voulu me communiquer, et où sont mentionnées des reliures exécutées par eux pour Saint-Martin d'Akkergem (1489-1564) et Saint-Bavon (1549-1552).

Cf. James Weale, *Bookbindings and rubbings of bindings in the national art library, South Kensington Museum* (Londres, 1894-1898), I, p. LIX-LX, II, p. 183. — La description de notre reliure donnée dans le catalogue de la collection J. De Meyer (Gand, 1869, p. 89, no 513) est inexacte; il ne pouvait en être autrement par suite de l'état de la pièce.

Paul Bergmans.

20 Septembre 1900.



Étude de Jordaens.

L'œuvre que nous reproduisons ici a été donnée au Musée de Gand, en 1899, par la Société des amis du Musée; elle avait appartenu successivement à Vander Haert († 1846) et à Th. Canneel († 1892), qui furent tous deux directeurs de notre Académie de dessin, et a été achetée par la Société aux héritiers de ce dernier.

Peinte sur papier huilé marouflé sur panneau, et mesurant 51 × 44, elle représente deux profils d'un vieillard qui dut être un modèle familier de Jordaens, car on retrouve sa physionomie, largement traitée, dans plusieurs de ses tableaux, notamment dans le faune portant un jeune garçon de la célèbre *Fécondité* du musée de Bruxelles.



La tête de droite, vue presque entièrement de profil, a servi d'étude pour une des figures du tableau des *Évangélistes*, au Louvre. En comparant l'étude avec le tableau, on est frappé de la fougue et du brio incomparable de la première. Chaque plan, ou fraction de plan, est marqué dans celle-ci par un coup de pinceau particulier, posé avec une crânerie superbe, et la vibration de la couleur naît de la juxtaposition des touches. Dans le tableau, ces qualités primesautières ont disparu, et l'on se trouve devant une transcription assagie, où l'intensité du relief est amoindrie.

L'étude que nous possédons est donc des plus intéressantes : elle nous initie à la technique de Jordaens, et montre clairement les différences qui existent entre les morceaux faits directement sur nature et les compositions peintes d'après des documents ou études préalables.

F. Scribe.

25 Mai 1900.

Au Congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M. Victor Vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M. Hermann van Duyse signala l'utilité de faire le relevé complet des richesses en sculptures, orfèvrerie, etc. des églises et des collections.

Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

De la fusion de ces divers projets est issu l'*Inventaire archéologique de Gand*, dont la publication a été décidée par le Comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie, le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins.

L'*Inventaire* se compose d'un nombre indéterminé de fiches consacrées chacune à un objet et contenant, outre une description rédigée par un spécialiste, soit un cliché documentaire, soit un croquis destiné à raviver le souvenir ou à exciter la curiosité. Chaque fiche est signée et datée.

Le Comité de publication fait appel à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie pour lui signaler les objets dignes de figurer dans l'*Inventaire*. Toutes les communications doivent être adressées au secrétaire, M. Paul Bergmans, 2, rue de Meirelbeke, Gand.

Addendum. *Chandeliers de Saint-Bavon* (fascicule VIII, nº 76). — D'après une inscription que porte, au *Kensington Museum* de Londres, un moulage des chandeliers de Saint-Bavon, ceux-ci auraient été exécutés en 1525 par Benedetto da Rovezzano.

Mutation. *Fermoirs d'Eloi de Wulf* (fascicule XI, nº 104). — Ces fermoirs sont actuellement déposés au Musée archéologique.

TABLE DU FASCICULE XIX :

Le 20e fascicule est en préparation.

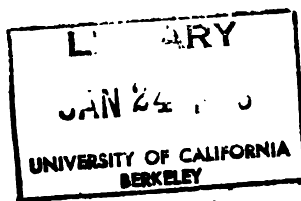
L'*Inventaire archéologique de Gand* est distribué gratuitement aux membres de la *Société d'histoire et d'archéologie.*

Pour les personnes étrangères à la Société, le prix est de fr. **3,50** par fascicule.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE GAND.

Catalogue descriptif et illustré des monuments, œuvres d'art et documents antérieurs à 1830, publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.



FASCICULE XX.

GAND,

N. HEINS, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE, 9, RUE DE BRABANT.

FÉVRIER 1901.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM. **P. Bergmans**, *secrétaire*,

L. Cloquet,

A. Heins,

G. Vanden Gheyn,

V. Vander Haeghen,

J. Vuylsteke.

Les notices suivantes sont en préparation : *Les deux Zikkele* (M. Heins); *Croix faîtière de l'ancienne église de Munte* (A. Heins); *Château de Ter Laeck* (Pr. Claeys); *Dalles funéraires* (b[on] J. Béthune); *Le Beffroi* (M. et A. Heins); *Chapiteaux de la crypte de Saint-Bavon* (Fr. Mathias): *le Château des comtes* (J. De Waele); *Sculptures de l'église Saint-Jacques* (L. van Biesbroeck); *Chartes flamandes de Charles VI* (J. Vuylsteke); *Intérieur et objets de l'église Saint-Bavon* (Chan. Vanden Gheyn); *Objets d'art de la confrérie S[t]-Michel* (E. Lacquet); *Miniatures du XIV[e] siècle* (P. Bergmans); *Façade de l'Académie flamande* (Fr. de Potter); *Fragments de sculptures aux ruines de l'abbaye de Saint-Bavon* (J. De Smet et A. Heins); *Epées de justice* (A. van Werveke); *l'Hôtel de ville* (A. van Werveke et J. De Waele); *Tableaux du Musée de peinture* (L. Maeterlinck, F. Scribe, A. van Werveke, G. Hulin, etc.); *Cloître des Dominicains* (F. van Ortroy); *Maison de la confrérie S[t]-Georges* (A. van Werveke); *les premières Monnaies gantoises* (c[te] T. de Limburg Stirum); *Statuette congolaise du XVI[e] siècle* (F. van Ortroy); *Gravures de Josse Lambrecht* (V. Vander Haeghen); *Restes de l'ancien couvent des Carmes chaussés* (A. Heins); *Chapelle du refuge de l'abbaye de Tronchiennes* (P. Bergmans); *Ancien costume de magistrat* (J. van Egeren); *Tombeau de Viglius* (L. van Biesbroeck); *Plafond sculpté d'une maison de la place du Lion d'or* (P. Bergmans); *Objets romains* (A. de Ceuleneer); *Plafond sculpté de l'ancien couvent des Jésuites* (V. De Muynck); *Le polyptyque des frères Van Eyck* (J. De Smet); *Ancienne église des Carmes chaussés* (L. Cloquet); *Intérieur de l'église Saint-Sauveur* (J. Casier); *Anciennes reliures signées* (P. Bergmans); *Tableau de Norbert Sauvage* (Ch. van Bambeke); *Coffrets de corporations* (E. Lacquet); *Maisons du XVII[e] siècle* (V. Vander Haeghen); etc. etc.

Le Comité recevra avec reconnaissance tous les renseignements qu'on voudra bien lui faire parvenir sur ces objets, et il en sera, le cas échéant, fait mention dans l'article.

Un appel tout spécial est fait à l'obligeance des photographes amateurs qui possèderaient des clichés de monuments ou d'œuvres d'art susceptibles de figurer dans l'*Inventaire*.

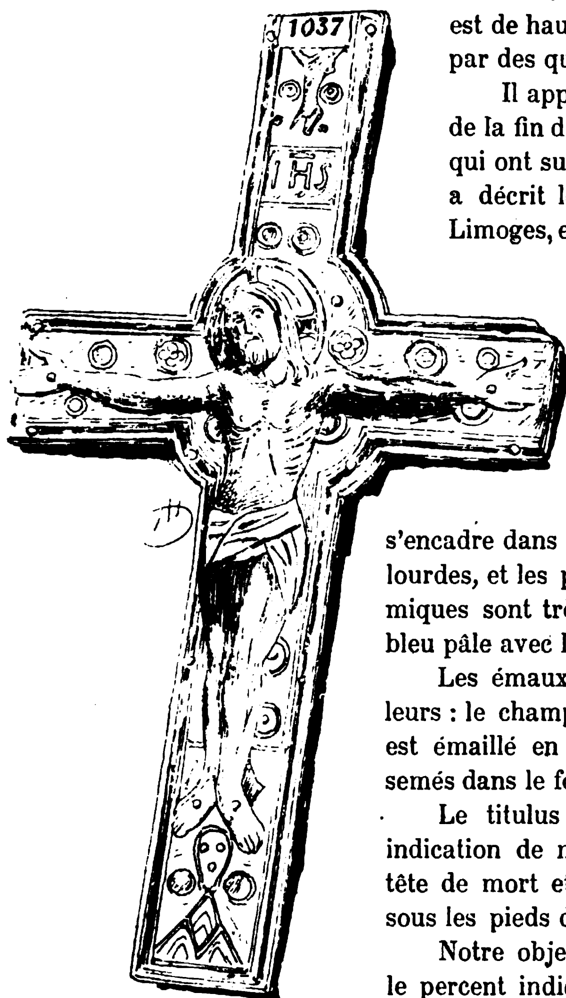
A la demande du Comité, M. Coppieters Stochove a bien voulu se charger de faire, au point de vue de l'*Inventaire archéologique*, le dépouillement des archives de l'église Saint-Jacques, et de l'église Saint-Martin d'Akkergem (1); M. A. van Werveke s'est chargé du même travail en ce qui concerne les archives de la cathédrale de Saint-Bavon.

---

(1) Ces travaux sont imprimés dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 1900, n° 4, et 1901, n° 1.

OBJETS EN CUIVRE.	*Musée archéologique, n° 1037.*	XIIe-XIIIe SIÈCLE.

Crucifix émaillé et champlevé.



Le crucifix dont nous donnons un croquis, s'il est de haute antiquité, ne se distingue cependant pas par des qualités d'art bien particulières.

Il appartient au type spécial de crucifix limousins de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe, qui ont suivi ceux dits de *plate peinture.* Mr de Linas a décrit les croix en cuivre émaillées originaires de Limoges, en des termes qui permettent d'attribuer avec certitude à un émailleur de cette ville, celle que possède notre musée (1).

Sur une plaque de cuivre jaune, épaisse de 3 mm. environ et découpée en croix, se détache en demie ronde bosse, un Christ en bronze. Celui-ci est appliqué au moyen de quatre petits clous sur le plat; la tête inclinée s'encadre dans un nimbe crucifère. Le corps est de formes lourdes, et les proportions ainsi que les indications anatomiques sont très rudimentaires : la ceinture du Christ est bleu pâle avec lumières blanches.

Les émaux qui décorent le plat sont de diverses couleurs : le champ est bleu pâle; un filet entoure celui-ci et est émaillé en bleu; quelques disques, ou rouelles, sont semés dans le fond et coloriés en vert, jaune et rouge.

Le titulus porte l'inscription I H S; au-dessus, une indication de main bénissante. Un motif composé d'une tête de mort et d'une terrasse conique imbriqué se voit sous les pieds du Christ.

Notre objet est certainement incomplet : les trous qui le percent indiquent qu'il fut cloué sur une âme en bois; il est plus que probable aussi qu'il fut potencé, c'est-à-dire que les quatre extrémités de la croix formaient des motifs symboliques.

Cf. CHS DE LINAS, dans la *Revue de l'art chrétien,* 1885, pp. 453-478. — REUSENS, *Éléments d'archéologie chrétienne,* 2e édition, t. I, pp. 457-460.

(1) Notre crucifix n'est donc ni mosan ni rhénan, comme l'indique le catalogue imprimé, et moins encore, comme le porte erronément une étiquette manuscrite au musée : " de travail flamand ".

ARMAND HEINS.

10 Septembre 1900.

MONNAIES ET MEDAILLES.	*Musée archéologique.*	XVe SIÈCLE. (1492).

Double briquet obsidional de l'Écluse.

Le dessin ci-contre représente, à la grandeur exacte, une monnaie en argent, d'une rareté extrême; l'exemplaire que nous décrivons a été longtemps considéré comme unique, mais un second spécimen en est récemment entré au musée de Lille.

Citée dans les anciens tarifs et les ordonnances du XVIe siècle, gravée dans Van Mieris, Van Alkemade et Duby, la pièce avait fini par faire douter de son existence les numismatistes des temps passés, lorsque notre exemplaire fut trouvé, en 1771, par un ouvrier, dans une boîte en cuivre, sous le dragon du beffroi. Il y avait été déposé en 1543 en même temps que cinq autres pièces de monnaie et une inscription latine sur parchemin. Encore ne fut-il pas reconnu d'emblée.



" Après avoir examiné le dépôt avec attention „ au comptoir du premier secrétariat de la ville, où la trouvaille fut portée, le chanoine De Bast dit que les légendes et le type sont effacés; il déclare cependant que " c'était évidemment une pièce de quelque ancien comte de Flandre „. Cette affirmation au sujet d'une pièce non déchiffrée amène une réflexion ironique sous la plume du chevalier Diericx, qui, de son côté, la proclame tout uniment illisible.

Ce n'est que vers 1843 que P.-J. Goetghebuer, admis à la voir, y reconnaît une monnaie frappée en 1492 à l'Écluse. A cette date, Philippe de Clèves, défendant la place contre Maximilien d'Autriche et le duc de Saxe, gouverneur des Pays-Bas, à qui il ne veut se soumettre, y fait frapper, au nom de Philippe le Beau, entre autres pièces, des *dubbele vuurijzers*, c'est-à-dire des *doubles briquets* ou *doubles sols*. La trouvaille de 1771 est une de ces obsidionales. C.-P. Serrure l'étudie alors et observe avec beaucoup de raison que le type est bien conservé; seules, les légendes ont souffert, détail qui s'explique par cette considération qu'à l'époque du dépôt (1543) c'était une monnaie courante.

En voici la description exacte :

+ PHS * DEI * GR * ARCHID * AUST * ET * CO * FLAN

Ecu de l'archiduc, à neuf quartiers, sur une croix à branches feuillues et fleurdelisées, cantonnée des lettres S-L-V-S (Sluis, l'Écluse).

Revers : + AB * INIMICIS * MEIS * LIBE * ME * D * 1492

Un château-fort, entouré d'une enceinte dont quatre tourelles sont visibles; à droite, un lion assis.

Sans nous arrêter aux hypothèses de Diericx, disons qu'on peut lire dans l'étude de Serrure une explication plausible de la présence de cette obsidionale dans une boîte, au haut du beffroi. Les pièces qui l'accompagnaient ne présentent aucun intérêt. La trouvaille entière est aujourd'hui déposée dans une des vitrines du musée archéologique.

Archives de la ville, *Resolutieboek van Schepenen van der Keure*, série 107, n° 26, f°s 141v°-142v°. — VAN MIERIS, t. I, p. 247, n° 1. — VAN ALKEMADE, p. 157, pl. XL², n° 5. — DUBY, pl. LXXXIII, n° 1. — DE BAST, *Recueil d'antiquités rom. et gaul.*, etc. p. 69. — DIERICX, *Mémoires*, etc. II, 64. — *Revue belge de numismatique*, 1843, p. 402, et 1867, p. 302 (not. de Mailliet). — *Studenten almanak*, Gand, 1855. — *Inventaire général des objets appartenant à la ville de Gand* (Commission des monuments, boîte A, bibl. de l'université).

CH. GILLEMAN.

10 Octobre 1900.



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE GAND.

RELIURES.	*Archives de la ville, (série 192 n° 1).*	XVe SIÈCLE. (1478).

Registre des tanneurs.

Volume comprenant 50 feuillets de parchemin de 0,27 × 0,19. La reliure se compose de deux ais de chêne (0,28 × 0,20), recouverts de cuir brun. Les deux plats, pareils, sont ornés de doubles filets entrecroisés en losanges, au milieu desquels figure la marque d'un petit lion. L'ornement répété formant cadre représente, dans un quadrilobe, un M gothique couronné ; en voici le fac-simile :



Les coins et l'applique du milieu, en cuivre, sont surmontés de clous arrondis. Les fermoirs, de même métal, portent, gravé sur l'agrafe, un écu au lion. Le dos, qui a été renouvelé, date de l'époque où l'on a interfolié le volume de papier blanc.

La superbe miniature du XVe siècle, encadrée d'arabesques multicolores, que laisse entrevoir la vignette ci-contre, sera décrite spécialement dans l'*Inventaire.*

Ce beau registre de la corporation des tanneurs *(huidevetters)* de Gand a été commencé en 1478, sous le décanat de Liévin Doens, fils de Jean. Continué jusqu'en 1697 (avec des interruptions), il renferme spécialement des ordonnances et des listes de membres de la corporation.

Comme la plupart des documents de nos anciennes gildes et confréries, ce volume, lors de la suppression des corporations, à la fin du XVIIIe siècle, était resté entre les mains d'un membre du serment. Mr Jean-François van Hoorebeke en étant devenu possesseur, le donna aux archives de la ville en 1834.

Cf. F. De Vigne. *Recherches historiques sur les costumes civils et militaires des gildes et des corporations de métiers*, etc. (Gand, 1847). — V. van der Haeghen. *Catalogue général des archives de Gand* (1896).

Vict. van der Haeghen.

30 Décembre 1900.

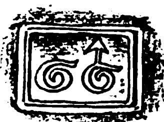
RELIURES.	*Bibliothèque de la ville et de l'Université, Théol. 2460.*	XVIe SIÈCLE.

Reliure de Gérard Godfrey van Graten.

Œuvre d'un Flamand établi en Angleterre, cette reliure en veau brun, au naturel, assez usée, mesure 125 mm. de large sur 180 mm. de haut, et recouvre une impression lyonnaise de 1511 : *Summa Johannis Valensis de regimine vite humane seu Margarita doctorum.*



La décoration des deux plats, d'aspect semblable, ne diffère que par l'ordre dans lequel ont été imprimées les roulettes. Au centre, deux compartiments ornés au moyen d'une roûlette dont la décoration se compose de losanges où s'inscrivent des quatrefeuilles qu'on ne voit pas sur la vignette; tout autour, une bordure également à la roulette se composant du monogramme du relieur, reproduit ci-contre à la grandeur exacte, et de quatre ornements héraldiques surmontés chacun d'une couronne royale : la rose Tudor, la pomme de grenade, la fleur de lys et le château-fort. La composition est entourée d'un quadruple filet et entièrement exécutée à froid.



Gérard van Graten, appelé en Angleterre Garret Godfrey (nom de son père), était, comme l'a fait remarquer Mr James Weale, probablement originaire du village limbourgeois de Gratem. Il s'établit au début du XVIe siècle à Cambridge, où il fut à la fois libraire et relieur. Marguillier de l'église Sainte-Marie en 1517, il mourut en 1539.

Cf. J. Weale, *Bookbindings and rubbings of bindings in the national art library, South Kensington Museum* (Londres, 1894-1898), introd., p. XXXVII-XXXVIII, catal., pp. 1 et 130-131.

Paul Bergmans.

19 Octobre 1900.

RELIURES.	*Bibliothèque de la ville et de l'Université, Acc. 9063.*	XVIe SIÈCLE.

Reliure à l'image de Saint-Servais.



Cette reliure de veau brun sur ais de chêne, de 100 mm. de large sur 150 de haut, porte, sur chaque plat, l'empreinte d'une plaque de métal gravé.

Sous une arcade surbaissée à redents fleuronnés, saint Servais, en costume d'évêque, se tient debout sur le corps étendu d'un dragon dont il transperce la gorge au moyen de la pointe de sa crosse qu'il tient de la main droite; de l'autre, il tient la clef de Saint Pierre, encore conservée aujourd'hui à Maestricht (1). De chaque côté du saint, un ange; autour de sa tête nimbée, quatre étoiles. Au-dessous, l'inscription: **Sancte Seruati. or.** Autour de l'image, l'inscription suivante, empruntée à l'office de saint Servais, et entrecoupée à chaque angle par un quatrefeuille : **Seruatius seruauit. || fidem . seruauit . plebem . domini . || seruando . et . orando . || meruit . quod . credidit alleluya . ||**

Cette reliure est attribuée par Mr James Weale à la ville de Maestricht, dont saint Servais est le patron; elle est des plus rares. Notre exemplaire recouvre une impression anversoise du commencement du XVIe siècle, ayant appartenu à cette époque à une religieuse liégeoise. Il possède encore ses fermoirs de cuivre; la partie mobile de ces derniers est fixée sur des courroies de cuir retenues au plat par un clou de cuivre à tête aplatie figurant un quatrefeuille. Des lamelles de cuivre protègent également les coins des marges de chaque plat.

Cf. J. Weale, *Bookbindings and rubbings of bindings in the national art library, South Kensington Museum* (Londres, 1894-1898), introd., p. LXVI, catal., p. 189.

(1) Voy. *le Beffroi*, t. II (Bruges, 1864-1865), p. 174.

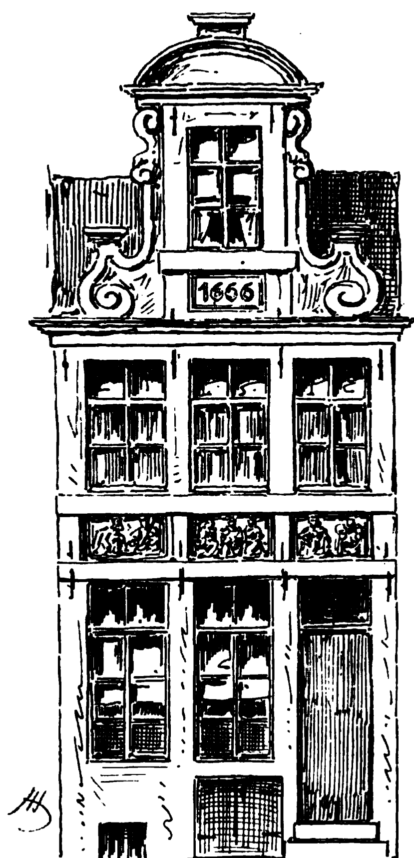
Paul Bergmans.

19 Octobre 1900.

CONSTRUCTIONS CIVILES.	*Quai des Chaudronniers, n° 12.*	XVIIe SIÈCLE. (1666).

Façade de maison de 1666.

Cette petite façade, qui ne mesure que 4m60 de largeur, est bien conservée dans ses parties principales. On n'y voit plus les vases qui surmontaient le fronton et les rampants latéraux, et les meneaux des fenêtres ont disparu ainsi que les vitraux. Mais les amples volutes qui terminent les contreforts de la fenêtre supérieure sont en bon état et les sculptures des panneaux ne paraissent pas avoir souffert des intempéries.



Des bas-reliefs représentant les saints dits les quatre couronnés, patrons des maçons et des tailleurs de pierre, ornent la façade. Nous ne sommes pourtant pas en présence d'une maison de corporation. Le beau local corporatif des maçons et tailleurs de pierre — artisans réunis en une seule association déjà au XIVe siècle — était situé rue de la Catalogne, et avait été confisqué et vendu en 1540 par ordre de Charles-Quint. A partir de cette époque la corporation tenait ses réunions dans des cabarets, ainsi qu'on le voit par les procès-verbaux des séances.

En recherchant les propriétaires successifs de la maison, on remonte jusqu'à la famille Van der Linden, qui possédait l'immeuble au XVIIe siècle. Le 26 septembre 1666, les échevins de Gand payèrent à Jean Van der Linden un subside de dix livres de gros pour la construction d'une façade en pierre devant sa maison située *op de Ketelveste*(1).

Le plan primitif n'existe plus dans les dossiers des archives de la ville. De Jean Van der Linden la propriété passa à son fils Adrien (2), cité en 1690 sur le grand plan de la seigneurie de St-Pierre, dont la juridiction s'étendait jusque là.

Ces Van der Linden étaient, de père en fils, tailleurs de pierre (voir fiche n° 197). Ainsi s'explique ici la présence des emblèmes professionnels d'une corporation de métier.

(1) Betaelt Jan van der Linden de somme van thien ponden grooten hem bygheleyt ter causen van het maecken van eenen nieuwen steenen gevel voor zynen huyse ghestaen op de Ketelveste, volghende der requeste ende ordonnantie van den XXIIIIen september 1666. (Compte de la ville 1667-68, fol. 144).

(2) On trouve Adrien Van der Linden jusqu'en 1716, ensuite successivement la famille Stalins de Straeten, Jean Mast, Eugène Regnaut, Mme E. Regnaut, née Marie de Coster, Henri della Faille, Che Verbessem, et enfin depuis 1877 la famille Van Audenhove.

Archives de la ville : comptes, reg. *Huisgeld,* cadastre. — Archives de l'Etat : plans. — Actes en possession de Mr le dr Mce Van Audenhove.

VICT. VAN DER HAEGHEN.

10 Octobre 1900.

SCULPTURES.	*Quai des Chaudronniers, n° 12.*	XVIIe SIÈCLE. (1666).

Bas-reliefs de façade (1666).



La vignette ci-dessus reproduit les trois bas-reliefs qui surmontent les baies du rez-de-chaussée d'une façade décrite dans la fiche n° 196.

Le panneau du centre (haut. 0,65; larg. 1,30) est occupé par un groupe représentant la sainte Vierge à l'enfant entre deux personnages agenouillés que nous n'avons pu identifier.

Aux panneaux de droite (haut. 0,65, larg. 1,15) et de gauche (haut. 0,65, larg. 1,30), représentés à mi-corps, deux à deux, les saints dits les quatre couronnés *(de vier gekroonden)*, patrons des maçons et des tailleurs de pierre. On a eu soin de graver dans le champ les noms de ces personnages, après avoir donné à chacun d'eux les insignes qui doivent le distinguer : saint Sévère tient un compas et un livre; saint Victorin, une truelle et une latte avec fil à plomb; saint Carpophore, une équerre; saint Séverien, un maillet et un ciseau.

Tous quatre sont coiffés d'une couronne placée sur un turban. Ces bas-reliefs, en terre cuite, très fouillés, constituent dans leur ensemble une œuvre charmante, surtout le groupe central. On n'en connaît pas l'auteur. Mais rappelons que la maison était occupée par la famille Van der Linden (voir fiche n° 196), dont le chef, Jean, avait fait, en 1643, pour son " épreuve " de tailleur de pierre, une " cheminée antique ", et se trouvait inscrit parmi les sculpteurs gantois dès 1646. Son fils Adrien Van der Linden est plus connu : tailleur de pierre en 1670, il est juré du métier en 1680 et " preufmeester " en 1687; il était en outre membre des peintres et sculpteurs depuis 1679, et il fut juré de cette dernière corporation de 1688 à 1695. Adrien Van der Linden prit part à l'édification de notre hôtel de ville du XVIIe siècle, ainsi qu'à la construction de la porte monumentale du marché au Poisson (1).

Cf. Archives de la ville : registres des maçons et tailleurs de pierre; reg. des peintres et sculpteurs; dossiers des travaux, série 533, n°s 263-275, 300. — Cte GOBLET D'ALVIELLA, *The quatuor coronati in Belgium, reprinted from Ars quatuor coronatorum* (London, H. Keble, 1900).

(1) La signature d'Adrien Van der Linden se retrouve plusieurs fois dans les divers dossiers des archives.

VICT. VAN DER HAEGHEN.

30 Octobre 1900.

Christ en bois.



Les archives de l'église de St-Bavon renseignent Jean de la Porte comme l'auteur d'un Christ, qui en 1612-13 fut placé sur le jubé de notre cathédrale. Les détails du compte relatif à cet ouvrage en font ressortir l'importance, et nous fournissent la preuve qu'il ne s'agissait pas d'une simple croix triomphale, mais d'un calvaire (c'est-à-dire, le Christ crucifié, la Vierge et St-Jean), groupe supporté par une pesante poutre qui avait été prêtée „ gheleent „ par l'abbé de St-Pierre. Quelques années plus tard la grande croix fut suspendue au dessus du jubé comme le prouvent les comptes de 1616-1617 :

„ Item betaelt Matheus Bernaerts smet over het maecken van een groote lange roede omme het voorseijde cruijs *boven den oxale aan t' hanghen.* „

Le Christ dont la fabrique d'église de St-Bavon a confié le dépôt au musée des ruines de St-Bavon, est-il l'œuvre de Jean de la Porte, et appartient-il au calvaire précité?

Il y a d'autant plus de raison de le croire que les têtes de la Vierge et de St-Jean, qui ont été conservées et déposées également au même musée (tandis que le reste, hélas! a servi de bois à brûler), attestent une commune origine avec le Christ, et prouvent qu'elles font partie du même ensemble.

De Potter (1) croit que le Calvaire dont nous nous occupons, se trouvait placé à l'ancien cimetière de St-Bavon, sans toutefois appuyer cette affirmation sur la moindre preuve. Or l'endroit même où ces débris se trouvaient, il y a une année à peine (la crypte de la cathédrale), témoigne plutôt en faveur de notre hypothèse. On conçoit facilement qu'on ait songé à remiser dans la crypte un groupe qui précédemment surmontait le jubé, tandis qu'on aurait pris moins de soin d'objets provenant du dehors.

Mais de plus nos restes ne portent aucune trace de détérioration provenant de l'humidité, ou de la pluie, auxquelles ils auraient nécessairement été exposés, s'ils s'étaient trouvés au cimetière.

Jean de la Porte figure dans les comptes de St-Bavon, de 1614 à 1615, pour avoir placé les statues de trois apôtres. Quoique nous n'en ayons pas trouvé la preuve, il est probable que c'est aussi lui qui les a faites, et comme il y est dit „ de drij letste „, „ les trois dernières „, peut-être pourrait-on en déduire qu'auparavant il avait fourni les neuf autres. Deux années après, 1616-1617, il sculpte les nouvelles stalles du chœur, qui ont été remplacées depuis. Enfin en 1623-1624, il exécute une statue de saint Bavon.

C'est encore Jean de la Porte que nous retrouvons dans les comptes de la ville, 1618-19, comme l'auteur du crucifix destiné au cimetière de St-Jacques.

Le Christ, que représente notre vignette, a 3,80 m. de hauteur. Il lui manque les bras. Les proportions colossales mais parfaitement raisonnées de cette œuvre magistrale, l'expression de la figure, l'allure grandiose de ce superbe débris révèlent chez le sculpteur une connaissance approfondie de son art. Jean de la Porte, dit Mr Van Werveke, conservateur de notre musée archéologique, et qui a bien voulu me procurer la plupart des renseignements que j'ai cités, acheta son droit de patron l'année 1601-2; il fut juré en 1606, 1615, 1622 et 1632.

(1) *Gent*, t. V, p. 386.

22 Décembre 1900.

CHANOINE G. VAN DEN GHEYN.

PEINTURES.	*Église Saint-Michel.*	XVII[e] SIÈCLE. (1630).

Le Christ mourant sur la croix, par Antoine van Dyck.

Le sommet du calvaire : une roche nue. Au premier plan à droite un crâne renversé. Fond de ciel orageux, chargé de nuages opaques, s'ouvrant pour laisser entrevoir à gauche le soleil entamé par l'éclipse. Du même côté dans le ciel, deux petits anges. Au centre de la toile, la croix vue exactement de face. Le Christ en mourant laisse retomber la tête sur l'épaule droite; il a les reins ceints d'une draperie blanche.



Debout derrière la croix qu'elle embrasse en avançant la tête pour baiser les pieds du Christ, se tient Marie Madeleine vêtue de jaune; ses cheveux blonds sont ornés de rangs de perles. A gauche du tableau la Vierge en robe blanche, drapée dans un manteau bleu; une écharpe verdâtre entoure ses épaules. Elle tourne la tête vers son fils et soulève à demi les bras dans un geste douloureux. Près d'elle saint Jean, vêtu d'une tunique verte (devenue noire) et d'un manteau rouge; il est pieds nus et cheveux épars. Du bras droit il soutient la Vierge et, comme elle, il regarde le Christ mourant

A droite deux cavaliers. Celui du deuxième plan monté sur un cheval alesan que l'on voit à peine, est un vieillard à tête blanche; il tient une bannière jaune ornée de l'aigle impériale; à côté se dresse une autre bannière plus petite, de couleur rouge et portant les lettres S. P. Q. R. Le second cavalier, saint Longin, monté sur un genet gris à longue crinière, porte une armure complète. Il montre du geste la croix au bourreau. Celui-ci s'avance, au premier plan à l'extrême droite, vêtu de chausses rouges et d'une chemise à demi arrachée; il tient la lance au bout de laquelle est fixée une éponge.

Ce tableau a beaucoup souffert. En outre, comme tous les grands tableaux religieux de Van Dyck que possède notre pays, celui-ci a été la proie de maladroits retoucheurs. L'altération se produisit de bonne heure; au XVIII[e] siècle on le signalait déjà comme ayant fortement poussé au noir et Descamps parle de repeints très graves et déjà anciens qui dénaturaient l'œuvre. Malgré cette déchéance quelques-unes des belles qualités de l'exécution peuvent encore être discernées. Le corps du Christ aux nobles proportions, les figures allongées et fines, aux têtes menues, de la Vierge et de saint Jean, s'imposent encore par leur maîtrise; mais une importante partie du tableau se distingue mal sous les tons fuligineux et opaques.

Il fut commandé par la confrérie de la Sainte Croix, instituée en 1603 par Albert et Isabelle en l'église S[t]-Michel. Les donateurs s'étaient d'abord adressés à Rubens (en 1627). Après son refus basé sur une cause demeurée inconnue, le travail fut confié à Van Dyck. L'œuvre mesurant XIV pieds de haut *avec largeur en proportion*, fut payée 133 livres de gros, 6 escalins et 8 gros (800 florins courants de Brabant). Livrée en 1630, elle date de l'époque à laquelle peuvent se rapporter presque toutes les grandes compositions du maître que possède notre pays : l'Extase de saint Augustin (Eglise des Augustins à Anvers) est de 1628; le Christ en croix avec s[t] Dominique et s[te] Catherine (musée d'Anvers) de 1629; l'Elévation de la Croix (Notre Dame de Courtrai) de 1631; La Nativité (Termonde) de 1632; le Christ au Tombeau du musée d'Anvers, exécuté en 1634, marque la fin de cette série qui commence avec le Saint Martin de Saventhem et le Christ en croix de Termonde.

Le musée de Bruxelles possède une intéressante petite esquisse de notre tableau.

Le Christ mourant de l'église S[t]-Michel a été gravé plusieurs fois. Nous avons d'abord la gravure connue de Bolswert. Ensuite un cuivre de Corn. Galle (Anvers, Corn. De Bondt éditeur); un autre de L. Audran, *graveur du Roy aux Gobelins*, avec la mention *Vendick pinxit.* Une gravure retournée de G. Duflos avec la même mention. Un cuivre de Augustin de Saint-Aubin, daté de l'an XII. Une eau-forte de P. Spruyt en 1790. Une gravure au trait de Doré dans les Annales du Musée et de l'Ecole moderne des Beaux-Arts, tome XVII, Paris 1809. Une médiocre gravure à la manière noire de I. E. Haid. Un bois de H. Brown, exécuté en 1846 d'après un dessin de Van Lérius pour le *Missale Romanum* de P. J. Hanicq. Un dessin de Hendrickx, gravé par Vermorcken et Léon Markaert dans *les Splendeurs de l'art en Belgique*, p. 20, reproduit dans la *Belgique illustrée* de Van Bemmel en 1880. Un dessin à la plume de A. Heins reproduit sur zinc dans *la Belgique* de Camille Lemonnier.

Le tableau ayant figuré à l'exposition Van Dyck à Anvers en 1900, fut photographié à cette occasion, et c'est d'après cette photographie qu'a été faite la reproduction ornant cette fiche.

J. De Smet.

9 février 1901.

Cf. Kervyn de Volkaersbeke, *les Églises de Gand*, t. II, pp. 91-93.

CÉRAMIQUES.	*Musée archéologique, n° 745.*	XVIII[e] SIÈCLE.

Porte-montre en faïence brugeoise.

Le charmant porte-montre en faïence représenté ci-contre, a été donné au musée par M[r] Ferd. Van der Haeghen, et mesure 28 centimètres de haut.

Ses formes conchylioïdes nettement accusées en font un spécimen très caractéristique du style rocaille ou Louis XV. Il ne porte pas de marque, mais son émail agatisé le rattache incontestablement à la fabrique brugeoise de Pulincx.

Fondée en 1750 par Henri Pulincx, qui céda plus tard l'établissement à N. de Brauwer, la faïencerie brugeoise fut très importante dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle : en 1765, la valeur de sa production était estimée à 20,000 florins (1).

Comme veut bien nous le faire savoir M[r] le baron Béthune, Pulincx a appliqué le style rocaille à quantité d'objets, depuis ceux de menue dimension, tels que porte-montres, bénitiers, etc., jusqu'à des cheminées entières; il agatisait généralement ses faïences en violet comme le porte-montre qui nous occupe; il en existe aussi en beau bleu marin. Le musée archéologique de Bruges possède une importante série de ses productions parmi lesquelles deux remarquables cheminées et trois porte-montres analogues à celui que nous venons de décrire.

(1) C. DE RODDAZ, *l'Art ancien à l'exposition nationale belge* (Bruxelles, 1882), p. 379 (not. d'Alphonse Wauters).

PAUL BERGMANS.

24 Novembre 1900.

Au Congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M. Victor Vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M. Hermann van Duyse signala l'utilité de faire le relevé complet des richesses en sculptures, orfèvrerie, etc. des églises et des collections.

Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'art et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

De la fusion de ces divers projets est issu l'*Inventaire archéologique de Gand,* dont la publication a été décidée par le Comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie, le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins.

L'*Inventaire* se compose d'un nombre indéterminé de fiches consacrées chacune à un objet et contenant, outre une description rédigée par un spécialiste, soit un cliché documentaire, soit un croquis destiné à raviver le souvenir ou à exciter la curiosité. Chaque fiche est signée et datée.

Le Comité de publication fait appel à tous les membres de la Société d'histoire et d'archéologie pour lui signaler les objets dignes de figurer dans l'*Inventaire.* Toutes les communications doivent être adressées au secrétaire, M. Paul Bergmans, 2, rue de Meirelbeke, Gand.

Addendum. *Chandeliers de Saint-Bavon* (fascicule VIII, nº 76). — D'après une inscription que porte, au *Kensington Museum* de Londres, un moulage des chandeliers de Saint-Bavon, ceux-ci auraient été exécutés en 1525 par Benedetto da Rovezzano.

Mutation. *Fermoirs d'Eloi de Wulf* (fascicule XI, nº 104). — Ces fermoirs sont actuellement déposés au Musée archéologique.

TABLE DU FASCICULE XX :

Le titre et les tables de la première série (fascicules I-XX) seront distribués prochainement.

Le 21e fascicule est en préparation.

L'*Inventaire archéologique de Gand* est distribué gratuitement aux membres de la *Société d'histoire et d'archéologie.*

Pour les personnes étrangères à la Société, le prix est de fr. **3,50** par fascicule.

